3 1761 07819762 1

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/memoiresdemartin01dube

MEMOIRES

DE MARTIN ET GUILLAUME

DU BELLAI-LANGEI.

TOME PREMIER.

MEMOIRES

DE MARTIN ET GUILLAUME

DU BELLAI-LANGEI,

MIS EN UN NOUVEAU STYLE:

AUXQUELS ON A JOINT

LES MEMOIRES

DU MARECHAL DE FLEURANGES

Qui n'avoient point encore été publiés,

ET LE JOURNAL

DE LOUISE DE SAVOYE.

Le tout accompagné de Notes Critiques & Hiſtoriques, & de Piéces Juſtificatives pour ſervir à l'Hiſtoire du Regne

DE FRANÇOIS PREMIER.

Par M. l'Abbé LAMBERT.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez DURAND, rue Saint Jacques; au Griffon.

M. DCCC. LIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

DC
U3
A3D6
1953
C.1
LIBRARY
SEP 12 1961
UNIVERSITY OF TORONTO
768047

SOMMAIRE
DU PREMIER LIVRE.

LE Roi Louis XII. entreprend de recouvrer le Duché de Milan qu'il venoit de perdre. Louis de la Trimouille, chargé de cet expédition, eſt défait à Novarre par les Suiſſes, qui pourſuivant leur victoire paſſent les Monts, & viennent attaquer Dijon; pendant que d'un autre côté l'Empereur Maximilien & Henri Roi d'Angleterre battent les François à la journée des Eperons, & prennent Terouanne & Tournai. Louis fait ſa paix avec Henri & les Suiſſes. Donne la Princeſſe Claude ſa fille aînée en mariage à François Duc de Valois. Epouſe Marie d'Angleterre, & meurt peu de tems après la célébration de ſes nôces. François I. du nom, ſon ſucceſſeur, ſignale ſon avénement à la Couronne par le gain de la fameuſe bataille de Marignan, qui eſt ſuivie de la Conquête du Duché de Milan. La pro-

tection que la France accorde à Henri d'Albret, & à Robert de la Mark, occasionne la guerre qui s'allume entre Charles V. & François I. L'Espagne en moins de quinze jours remet toute la Navarre sous la domination de ses anciens Maîtres, & en aussi peu de jours ce Royaume est reconquis par les Espagnols. L'Empereur après avoir dépouillé Robert de la Mark de la plus grande partie de ses Etats, pénétre en France par la Champagne, prend Mousson, & assiége en vain Mezieres. François I. de son côté porte la guerre dans l'Artois, & dans le Hainaut. Se rend maître d'Hesdin & présente la bataille à Charles V. qui se retire avec précipitation à Valenciennes. Henri Roi d'Angleterre offre sa médiation pour reconlier les deux Puissances. La paix est conclue, & elle est presque aussi-tôt rompue à cause de la prise de Fontarabie par l'Amiral de Bonnivet. Les Impériaux se dédommagent de cette perte par la Conquête de Tour

nai, qui se rend après un long siége. Le Pape Leon X. s'engage par un traité à unir ses forces à celles de l'Empereur pour chasser les François de toutes les places qu'ils occupoient en Italie.

SOMMAIRE DU II. LIVRE.

LE Pape & l'Empereur entreprennent de rétablir François Sforce. Prosper Colonne & le Marquis de Pescaire leurs Généraux font de rapides Conquêtes, battent l'armée Françoise à la journée de la Bicoque. Se rendent maîtres de presque tout le Milanès, & surprennent Gênes. Lautrec qui n'avoit été malheureux que parce qu'on l'avoit laissé sans argent retourne à la Cour pour se justifier. Semblançai, sur-Intendant des Finances est la victime de l'avarice de Louise de Savoye, mere du Roi. Adrien VI. est élu Pape à la recommandation de l'Empereur. Le Connétable de Bourbon se laisse gagner par ce Prince, & quitte la France.

Sa désertion empêche que le Roi ne se mette à la tête de son armée. Il en donne le commandement à l'Amiral de Bonnivet qui, faute d'argent n'est pas plus heureux que Lautrec. Henri VIII. déclare la guerre à la France. Ses troupes unies à celles de l'Empereur, font une invasion en Picardie, où elles brûlent Roye & Mondidier, pendant que les Espagnols reprennent Fontarabie. Le Comte Guillaume de Furstemberg se jette en Bourgogne à la tête d'un gros corps de Lansquenets ; mais il est repoussé par le Duc de Guise. Le Connétable de Bourbon & le Marquis de Pescaire viennent mettre le siége devant Marseille, & ils le levent avec précipitation dès qu'ils apprennent que le Roi marche à eux avec une nombreuse armée. François I. passe les Monts. Se rend maître de Milan & de plusieurs autres places. Assiége Pavie, où se donne la malheureuse bataille, où il est fait prisonnier.

A MONSEIGNEUR

LE MARQUIS

D'ARGENSON,

MINISTRE D'ÉTAT.

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de vous offrir les Mémoires du Regne d'un de nos plus grands Rois ; Regne

qui peut être regardé comme le tems de la renaiſſance des Héros de notre Monarchie en tout genre. Aſſuré que cette partie de notre Hiſtoire m'offriroit pluſieurs grands Hommes de votre Nom, qui par leur intrépidité & leur valeur ont acquis une gloire immortelle, je me ſuis appliqué à les connoître. Je ſçais, MONSEIGNEUR, *qu'en remontant au-delà du treiziéme ſiécle, j'en aurois encore trouvé pluſieurs autres que leurs vertus guerriéres n'ont pas moins illuſtrés. Mais une légère connoiſſance du Regne de Fran-*

çois I. ſuffit pour montrer aux amateurs de l'Hiſtoire que ceux de votre Nom n'ont jamais dégénéré du courage de leurs premiers Auteurs.

Si leurs Succeſſeurs ont cherché à ſignaler leur zèle pour la Patrie, leur fidélité, leur amour, leur dévouement pour leur Maître dans une autre carriére que celle des Armes, c'eſt qu'ils ont voulu être utiles dans toutes les parties du Gouvernement; ils ſçavoient qu'on devient grand de plus d'une maniere, dans la Robe & les Négociations auſſi bien que dans l'Epée. Eh! eſt-il quel-

qu'une des premieres Places où ils n'ayent rendu les plus importans ſervices à l'Etat ?

Ici s'ouvriroit un vaſte champ aux plus grands éloges: mais que dirois-je, MONSEIGNEUR, *qui ne ſoit connu de toute la France ? Les faits glorieux ſur leſquels j'aurois à m'étendre ſont trop éclatans, pour qu'il ſoit beſoin de les rappeller.*

Je ſuis avec un profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,
L'ABBÉ LAMBERT.

AVIS DE L'EDITEUR.

JE n'ai pas cru devoir rien changer au ſtyle dans lequel ſont écrites les deux premieres piéces par où commencent ces Mémoires. Elles ſont toutes les deux marquées au coin d'une noble ſimplicité, qui me paroît préférable aux ornemens les plus recherchés. L'une eſt une Epitre Dédicatoire au Roi, & l'autre une Préface où l'Auteur rend compte des raiſons qui l'ont engagé à écrire les évenemens les plus mémorables du Regne dont il nous donne l'Hiſtoire. Il nous apprend qu'il n'écrit que ce qui s'eſt paſſé de ſon tems, & dont il a été lui même témoin, ou que ce qui lui a été confirmé par le témoignage de perſonnes irréprochables. Pour ſuppléer à ce que ſa modeſtie lui fait taire, je

dois ajouter que le Cardinal du Bellai, & le célebre Guillaume de Langei ſes freres ont auſſi bien que lui partagé la gloire de la plûpart des belles actions qu'il décrit. J'aurois pu joindre ici le Prologue des Ogdoades dont parle l'Auteur dans ſa Préface; mais ce qui m'a déterminé à le ſupprimer eſt que ce morceau, rempli de l'érudition la plus profonde, ne m'a pas paru avoir un rapport aſſez marqué avec les Mémoires que j'offre au Public, & dont je n'ai fait que rafraîchir le ſtyle.

AU ROY
TRÈS-CHRETIEN;

SIRE;

En visitant la Librairie que deffunct Monsieur de Langey, mon beau-pere, m'a laissée, je fus esmerveillé comme

un tel perſonnage, occupé au Service des Rois vos ayeul & pere, & de ſon naturel addonné aux armes contre la couſtume, qui ſont de pareilles inclinations, s'étoit garni d'un ſi grand nombre de Livres, comme il les avoit ainſi diſpoſés par ordre, & cottés de marques & additions pour le ſecours de ſa mémoire. Toutesfois me ſouvenant de ce que j'avois oui dire de la nourriture qu'il eut avec deffuncts Meſſire Guillaume du Bellai, & Monſieur le Cardinal du Bellai ſes freres (deſquels la mémoire durera à jamais pour avoir été au rang des plus excellens de leur temps aux Armes & aux Lettres) je penſai que cette nourriture pouvoit étre la cauſe qui l'avoit ainſi rendu amateur des Livres, & ſoigneux d'en fournir ſi bien ceſte ſienne Librairie: en laquelle rechercheant par après plus curieuſement ce qui y eſtoit de rare & ſingulier, j'arrivai ſur quelques volumes eſcrits la pluſpart de la main d'icelui, leſquels ayant leu à loiſir, trouvay eſtre une belle Hiſtoire des choſes advenues de ſon temps en voſtre Royaume & Pays circonvoiſins; laquelle toutesfois, par modeſtie, il voulut ſeulement appeller Mémoires, eſtimant (comme je croy) que le titre

d'Hiſtoire emportaſt quelques ornemens d'éloquence plus grands qu'il ne penſoit y eſtre employés ; ou bien qu'il eut propoſé ne la faire imprimer, mais la laiſſer en ceſte Librairie comme Annales privées & particulieres pour noſtre maiſon du Bellai. Et de fait le doute que telle fut ſa volonté m'a retardé depuis dix ans qu'il eſt décédé, de faire imprimer cette Hiſtoire juſques à maintenant, qu'étant avec le déſir que j'en avois, invité par les honneurs qu'il pleut n'a gueres à Votre Majeſté de me départir à chercher les moyens de lui faire ſervice, j'ai eſtimé qu'outre ce que m'y ſuis toujours efforcé, depuis que je commence à porter les armes, & mêmes aux guerres dernieres ſous la charge de Monſieur ; encores ferois choſe à Elle agréable ſi je tirois ces Livres du tréſor de notre Maiſon pour les mettre en lumiere ſous la protection de Votre Majeſte, parceque étant icelles curieuſe de toutes choſes louables, meſmement de la lecture des hauts faits d'Armes, Stratagémes, & Actes des vertueux Princes, cela lui ſeroit un ſingulier plaiſir, de cognoiſtre comme ſon ayeul le grand Roy François s'eſt maintenu en ſon Eſtat, s'eſt dextrement

tiré des dangers où il estoit tombé, s'est magnanimement porté en adversité, & modestement en félicité : J'ai pensé aussi que les anciens Capitaines qui nous restent de son temps recevroient quelques soulagement en leur vieillesse, se voyant nommés aux discours des guerres où ils ont été & s'y recognoissans, quasi comme feit Aenée en la painture qu'il trouva dans le Temple de Junon à Carthage. Pareillement que ce seroit un vehement aiguillon, pour esmouvoir à vertu les jeunes Seigneurs de vostre Cour, d'y rencontrer souvent le nom de leurs peres ; d'autant que les exemples domestiques ont trop plus de force pour encourager la jeunesse à bien faire, que ceux qui sont recuiellis des Estrangers. Vrai est qu'il se trouve plusieurs Histoires escrites du méme temps ; mais outre que ceste cy contient plusieurs discours qui n'estoient encor divulgués, elle a ceste advantage de n'avoir aucune crainte que les gens de guerre en la lisant dient un mot qui leur est familier, c'est que l'Auteur en parle comme un Clerc d'armes. A la vérité il siet bien à chascun de traicter de l'affaire auquel il est versé ; c'est pourquoy les Histoires de Thucydide ont esté entre les Grecs en plus grand prix,

que celles de Theopompée & d'Ephore, parceque ceux-ci eſtoient Philoſophes ou Orateurs, mais lui avoit eu pluſieurs charges en la Republique d'Athenes en paix & en guerre, dont le Jugement qu'on apperçoit par ſes diſcours porte ſuffiſant teſmoignage. On dit à ce propos la propriété & naiſveté des Commentaires que Jules Ceſar a faits avoir été trouvée telle par Ciceron, qu'il eſtima impoſſible d'y ad ouſter ou diminuer ; conſideré que Ceſar avoit eſcrit des affaires de guerre en homme qui l'entendoit fort bien. Il y a eu en notre Nation peu de Capitaines qui ayent daigné mettre la main à la plume, pour eſcrire ce qu'ils avoient fait ou veu faire ; mais quand il s'en eſt trouvé, leurs eſcrits ont eſté preferés à toutes autres chroniques du même temps. Teſmoins en ſont les Livres du ſieur de Joinville, l'un des Barons qui accompagna le Roy Saint Loys aux guerres d'outremer ; celles de Meſſire Olivier de la Marche, enfin toutes celles de Meſſire Philippe de Comines, leſquelles depuis leur venue en lumiere, n'ont manqué ſous le chevet, ou pour le moins dans le cabinet des Seigneurs & Capitaines de ce Royaume, qui ont eu le bien de leur patrie & leur advancement

en quelque recommandation. Je ne feray comparaiſon de ceſte Hiſtoire à celle de Meſſire Philippe de Comines, parceque appartenant de ſi près à l'Autheur, ſeray eſtimé Juge recuſable; bien dirai-je ce que chacun m'accordera, que Monſieur de Langei n'a eu moins de charges en voſtre Royaume, & que ſon ſtil, ſon diſcours, ſes termes le monſtrent bien verſé aux affaires dont il eſcrit, outre ce qu'en lui ont peut remarquer autant de ſçavoir & d'éloquence; auſſi eſtoit nay en un ſiécle bien fort lettré, & ne ſe trouvera au par ſus moins diligent à deſcrire la pure vérité de ce qu'il a veu & cogneu. Il me ſouvient lui avoir oui dire maintefois (lorſqu'il deteſtoit les menſonges & adulations d'aucuns Hiſtoriographes de ſon temps) que ceux qui eſcrivoient faux en Hiſtoire, devoient être punis au double des faulx teſmoins; & avoit raiſon d'ainſi le dire, car bien que l'Hiſtoire ne ſoit qu'un témoignage de ce qui s'eſt paſſé en chacun ſiécle, la conſequence de la fauceté d'icelle eſt d'autant plus grande, qu'elle ne circonvient un Juge au dommage de quelques particuliers, comme le faux teſmoignage; mais abuſe ceux du temps preſent, & la poſterité,

qui recevront par ce moyen le vray pour le faux, eſtant en ce faiſant l'honneur deſrobé à qui il appartient, & donné à qui ne le mérite. Feu Monſieur de Langei s'eſt bien gardé de tomber en ce peché; car comme il ne cele les Actes louables d'aucuns, ſoit des noſtres ou des eſtranges, auſſi il ne s'épargne à remarquer leurs fautes parlant néanmoins reverémment des Princes & Seigneurs, qu'il a du reſpecter, & deſcrivant leurs deſſeins & exécutions, ne le fait ſelon le bruit qui couroit à l'heure, bien ſouvant faux & variable; mais comme il les avoit appris, ou pour s'y étre trouvé, ou par les plus certains advertiſſemens qu'en recevoit le Roy voſtre ayeul, duquel il eſtoit aimé & favoriſé, comme il ſeroit encor de Votre Majeſté (Sire) s'il vivoit ſelon la couſtume d'icelle, d'eſtre bien affectionnée en l'endroit des hommes vertueux, qui ſe ſont de bon cœur & heureuſement employés à faire ſervice à ſes prédeceſſeurs. Mais puiſque Dieu n'a permis qu'il ait veſcu juſques au temps qu'il peuſt eſtre cogneu à Votre Majeſté, Elle le cognoiſtra par ſes eſcrits, & ceſte faveur que pour celui voudroit faire, s'il vivoit, la continuera, Voſtre Majeſté,

s'il lui plaiſt en l'endroit de ceux qui portent le nom & les armes du deffunct, & qui lui ſont héritiers, non tant de ce qu'il a laiſſé, que de la volonté qu'il avoit d'expoſer ſes biens & ſa vie pour le ſervice de Votre Majeſté, que Dieu veuille maintenir en proſperité, & félicité.

Voſtre très-humble
ſerviteur & ſubject,
RENÉ DU BELLAI,
Baron de la Lande.

PRÉFACE DE L'AUTHEUR.

ENtre ceux qui ont mis la main à la plume pour conſacrer à l'immortalité les choſes dignes de mémoire, il s'en trouve peu qui n'ayent ou trop adjouſté à l'exaltation & magnificence de leurs Princes, ou trop diminué de la gloire des Eſtrangers, & y en a beaucoup qui ſe ſont permis telle licence d'eſcrire à la volée tout ce qui leur tomboit en l'eſprit, qu'en maints endroits ils nous ont dépaint des fables plus que pueriles en lieu d'Hiſtoire. Et encores aujourd'hui nous voyons qu'elle foi on doit adjouſter à ceux qui n'ont honte d'expoſer en lumiere leurs œuvres, ou les choſes dont nous avons vraye & entiere cognoiſſance, ſont par eux autrement deſcrites qu'elles n'ont été faites. Vrai eſt que nous avons aſſés d'Hiſtoriens qui non moins doctement que diligemment nous ont deſcrit en general les hazardeuſes entrepriſes des guerres, les Traités de paix & d'alliances, le Gouvernement des Républiques, les mutations des Royaumes & Empires,

la nature & les mœurs des hommes, les situations des lieux & coustumes des villes ; & singulierement Paul Emile, & Paul Jove ont rapporté grande louange en l'Histoire qu'ils nous ont laissée de ce qui est advenu de notre temps partout le monde universel. Bien que Paul Jove en plusieurs endroits de son Histoire s'est trouvé plus partial qu'il ne me semble que deveroit faire un bon Historien, qui doit escrire la vérité, sans s'affectionner à l'une ou à l'autre part. Mais quant aux particularités de ce Royaume, & ce qui concerne les guerres, que le feu Roi de très-louable mémoire, François, premier de ce nom, a esté contraint soustenir & entreprendre, je n'ai veu homme qui se soit employé à les descrire tant amplement & par le menu que feu mon frere Messire Guillaume du Bellai, Seigneur de Langei, Chevalier de l'Ordre du Roi, & son Lieutenant General en Italie, homme de telle vertu & érudition que chacun a cogneu; Lequel avoit composé sept Ogdoades Latines par lui-mesme traduites du commandement du Roy en nostre Langue vulgaire, où l'on pouvoit veoir, comme en un clair miroir, non seulement le por-

trait des occurences de ce siécle, mais une dexterité d'escrire merveilleuse, & à lui peculiere selon le jugement des plus sçavans. Toutesfois son labeur nous est demeuré inutile par la malice de ceux qui ont desrobé ses œuvres, voulant ensevelir l'honneur de leur Prince & de leur Nation, en faisant leur compte (peut-être) qu'à succession de temps ils en pourront faire leur prouffit, en changeant l'ordre & déguisant un peu le langage. En quoi la substance pourroit grandement être altérée, & la réputation d'aultrui préjudiciée; à raison de quoi il m'a semblé estant quelquefois en repos des armes, & employant mon temps, afin de n'être réputé oisif (car oisiveté est mere & origine de tous vices) ne devoir espargner ma peine ou diligence pour faire publier trois livres qui nous restent de sa cinquiéme Ogdoade, & les accompagner d'autre sept, contenant plusieurs brefs Mémoires tant de la paix que de la guerre dont je puis parler en partie comme tesmoin oculaire; car en plusieurs endroits en deça & en delà des Monts, me suis trouvé en personne, & des autres ai peu avoir certains advis, par ceux qui ont été présens gens de foi & de sincere juge-

ment, conformant le dire des uns aux autres, & même de pluſieurs Eſtrangers qui en parlent ſans affection, ayant été toujours ſoigneux d'entendre en quelle ſorte les choſes ſont paſſées depuis quarante & deux ans que j'ai commencé à monter à cheval, juſqu'au treſpas dudict feu Roi, proteſtant que je ne me ſuis beaucoup arreſté à farder mon ouvrage des couleurs de Rhétorique; auſſi n'eſt-ce ma vacation. Parquoy j'ai dreſſé mon but à repréſenter & déduire les choſes au plus près de la vérité qu'il m'a eſté poſſible, & ne penſe avoir aucunement enrichi la beſongne, pour vouloir flater ou taxer autrui. Mais ſi j'ai d'adventure quelque choſe obmiſe (ainſi qu'il eſt fort difficile d'avoir l'œil par tout il me ſemble que je ſuis d'autant plus excuſable, que moins j'ai eſté nourri aux Lettres, & que j'ai eu aſſez peu de loiſir & de moyen d'employer le temps à eſcrire, pour avoir toute ma vie ordinairement ſuivi les armes au ſervice de mon Prince, ce que je prie les lecteurs vouloir mettre en conſidération, & recevant pour agréable ce qu'ils pourront trouver digne de leur être préſenté eſtimeront (s'il leur plaiſt) que je ne ſerai jamais de l'opinion

de Lucilius, homme Romain, lequel ne vouloit ſes eſcrits tomber ès mains des perſonnes très-doctes, & moins être leus des ignorans, pour entant (diſoit-il) que les uns avoient plus de cognoiſſance que lui, & les autres n'y entendoient rien; car j'ai ſeulemeut voulu en ceci préparer le chemin à ceux qui ſont plus ſçavans que moi, leſquels pourront dol r ci-après ce que j'ay groſſierement esbauché, pour le rédiger ſtyl ene & langage plus beau & plus orné, y adjouſtant ou diminuant, ce qu'ils cognoiſtront venir mieux à propos, afin de conſerver à la poſterité les faits vertueux & mémorables de notre temps.

PRÉFACE

DE L'ÉDITEUR.

L'Excellence des Mémoires que je donne au Public eſt trop connue pour que je m'attache à en relever le prix dans cette Préface. Nommer les Mémoires de du Bellai, c'eſt en faire le plus grand éloge, c'eſt dire tout ce que nous avons de plus parfait, & de plus achevé en ce genre d'Ouvrage. Perſonne n'ignore qu'ils ont ſervi de guides à nos meilleurs Hiſtoriens. » Ces » Mémoires, très-circonſtanciés, » *dit le Pere Daniel*, ont été mes » plus ſûrs guides entre les Au» teurs imprimés pour la partie » de l'Hiſtoire de François I. »

Une remarque que j'ai faite en liſant avec attention ces mêmes Ecrivains, c'eſt qu'il m'a paru

qu'ils ſe ſont égarés toutes les fois qu'ils ont perdu leur guide de vue ; & qui pouvoit être mieux inſtruit de la vérité que les deux illuſtres Auteurs de ces Mémoires ? ils ont partagé la gloire ou les périls de la plûpart des évenemens militaires dont ils nous donnent la relation ; leur habiletés s'eſt ſignalée dans la plûpart des Négociations qu'ils décrivent. Témoins oculaires, ils ne rapportent preſque jamais que ce qu'ils ont vu, & toujours ils entrent dans un détail qui ne laiſſe rien à déſirer, ſans cependant que ce détail ſoit pouſſé trop loin. Tout y eſt inſtructif ou pour un Guerrier déſireux d'acquérir une parfaite connoiſſance de l'Art Militaire, ou pour un Négociateur, qui veut ſe diſtinguer dans celui de tous les Etats qui demande le plus de lumieres & de

talens, & où on en apporte souvent le moins.

Voici comment le célebre Langey s'explique par rapport aux détails qu'exige néceſſairement l'Hiſtoire. » Je veuil, dit-» il, dans ſon vieux Gaulois, que » ceux qui eſcrivent propoſent, » premierement, ce dont ils veu-» lent parler; ſi d'appointemens » ou alliances faut reciter les cau-» ſes finales, & inductives, & » qui ont à ce meu les parties. » Faut inſerer de l'une & de l'au-» tre les remontrances, griefs, » débats, capitulations & traités; » & ſi de guerre, faut qu'ils me » dient à quelle cauſe & pour » quelle occaſion elle s'eſt meue, » faut réciter les querelles debat-» tues, les parlemens, les défian-» ces, les appareils, entrepriſes, » exécutions, moyens & conduи-» tes d'icelles; mettre les batail-

» les en ordre, repréſenter la
» rencontre, le conflict, l'execu-
» tion de l'Artillerie, le traict des
» Harquebuſiers, Archers & Ar-
» baleſtriers, Poulſis de picques,
» chocs d'hommes d'armes, heur-
» tis de chevaux; coups d'épée,
» chaplis de haches, & hallebar-
» des; l'effroy des vaincus, roup-
» te, fuite & déſolation d'iceulx;
» le cœur, hardieſſe & pourſuite
» des victorieux; juſques à quel-
» quefois raconter non ſeulement
» le maintien de l'une ou de l'au-
» tre armée, mais ce que cha-
» cun de ſon côté aura particu-
» lierement dict & faict. Par
» tous ces points faut parvenir
» à l'effet & à l'adventure de l'iſ-
» ſuë. C'eſte adventure faut en-
» cor ſpécifier par moult de cir-
» conſtances: à ſçavoir & ſi par
» vertu, ou par nombre de gens;
» ſi par diligence, prudence &

» bonne conduite d'une part ; ſi » par mauvais ordre & négligen- » ce de l'autre ; ſi par témérité, » outrecuidance & précipitation » des uns, par ruſe ou diſſimula- » tion des autres, & par cent » telles ou ſemblables circonſtan- » ces, qui en Hiſtoire ne ſont à » meſpriſer, ains à diligemment » obſerver. «.

Ces regles ſi ſages ſe trouvent exactement ſuivies dans les Mémoires que nous préſentons au Public ; ſiéges, batailles, intérêts de politiques & de religion, ambaſſades, négociations, tout y eſt expoſé dans le plus grand jour. Un autre mérite de cet Ouvrage eſt que tout y eſt lié, tout y eſt ſuivi, tout y eſt intéreſſant ; nulle digreſſion, nulle tranſpoſition qui coupe le fil des évenemens, & ces évenemens qui comprennent l'Hiſtoire de tout ce qui

s'eſt

s'eſt paſſé depuis la fin du regne de Louis XII. juſqu'au commencement de celui de Henri II. c'eſt-à-dire l'eſpace de près de quarante années, ſont auſſi variés qu'ils ſont nombreux.

Il me reſte à rendre compte de mon travail. On juge aſſez, après ce que je viens de dire, qu'il ne peut avoir été bien grand; & c'eſt là un aveu que je fais volontiers. Je n'ai eu aucun défaut d'ordre à corriger, aucune ſuppreſſion à faire. Tout mon ſoin a été de rajeunir le ſtyle d'un Auteur qu'on ne liſoit plus & qu'on devroit lire toujours. Ainſi ce n'eſt ici qu'une eſpece de traduction, mais une traduction fidelle des meilleurs Mémoires que nous ayons du regne d'un de nos plus grands Rois.

J'ai dû, pour donner une Hiſtoire entiere de ce glorieux Re-

gne, suppléer à plusieurs omissions, & éclaircir par des notes bien des faits qui ne me paroissoient pas avoir été assez développés. Il étoit encore nécessaire que j'eusse recours à des notes pour faire connoître les Hommes Illustres qui ont eu le plus de part aux grands évenemens rapportés dans cette Histoire.

Mais les notes qui se trouvent en plus grand nombre, sont celles que j'ai employées à relever les fautes d'une foule d'Historiens tant anciens que modernes, qui ont écrit sur le regne de François I.

Une autre attention que j'ai cru nécessaire a été, lorsqu'il est parlé dans ces Mémoires de quelque Traité de paix, de ligue ou de commerce, de faire observer les droits, les intérêts, les prétentions des Puissances contrac-

tantes, auſſi bien que les changemens qui ſont depuis arrivés par rapport aux droits & aux intérêts de ces mêmes Puiſſances.

Enfin pour rendre cet Ouvrage complet, j'ai cru devoir y ajouter pluſieurs piéces juſtificatives & originales, où on trouve la confirmation de divers faits intéreſſans, dont quelques-uns ſont révoqués en doute, ou ſur leſquels les Auteurs ſont partagés.

Quoique les Mémoires de du Bellai ſemblent ne rien laiſſer à déſirer à ceux qui veulent avoir une parfaite connoiſſance du Regne de François I. on peut cependant y joindre l'Hiſtoire des guerres de ce Prince avec Charles V. par M. l'Abbé Raynal. Ce morceau bien écrit & pro-

fondément raisonné se trouve dans les Anecdotes Historiques, Militaires & Politiques de l'Europe qui viennent de paroître.

ÉLOGE HISTORIQUE
DE GUILLAUME
DU BELLAI.

GUILLAUME du Bellai, l'un des plus grands Hommes du seiziéme siécle ; non moins distingué par ses vertus militaires, que par la supériorité de ses talens pour les Négociations les plus délicates, étoit issu d'une des plus illustres & des plus anciennes familles de l'Anjou (*a*).

(*a*) Du tems du Roi Lothaire vivoit N. du Bellai, Seigneur de Montreuil, qui eut pour pere Adelesme, que l'on croit avoir été le second fils d'Emenon, Comte de Poitiers & d'Angoulême. Giraut du Bellai favori de Louis le jeune, & Sénéchal de Poitou, signala son intrepidité & sa valeur dans la guerre qu'il fit au Comte d'Anjou. Un de ses successeurs partagea avec Richard I. Roi d'Angleterre, la gloire & les périls de l'ex-

Louis du Bellai, & Margeritte de la Tour-Landry ſes pere & mere, donnerent à ſon éducation des ſoins proportionnés à l'éclat de ſa naiſſance. Quoique deſtiné par le choix de ſes parens à la profeſſion des armes, il ſe livra à l'étude avec autant d'ardeur que ſi elle eut dû faire pendant toute ſa vie ſon unique occupation. Auſſi apporta-t'il à la Cour où il fut envoyé de bonne heure, un eſprit orné des plus belles connoiſſances : c'étoit-là un genre de mérite qui ne pouvoit manquer de concilier au jeune du Bellai l'ami-

pédition que ce Prince fit dans la Terre-Sainte. Hugues du Bellai, qui vivoit en mil trois cent ſoixante-treize, ſe diſtingua par des prodiges de valeur à la bataille de Mont-Caſſel. Jean II. du nom, Chambellan du Roi Charles VII. perdit la vie à la journée de Crevant, après avoir donné en mille occaſions d'éclatantes preuves de ſa bravoure. Son fils mort en 1481. fut honoré du commandement de l'arriere-ban. Jacques du Bellai, Pannetier du Roi Henri II. Chevalier de l'Ordre de Sa Majeſté, mourut en 1580. après qu'il ſe fut couvert d'une gloire immortelle, aux batailles de Saint Laurent, de Saint Quentin, de Dreux, de Jarnac & de Saint Denis.

tié d'un Roi qui, Savant lui-même, honora conſtamment les Arts & les Sciences d'une protection ſinguliere; & ce qui rendoit ce grand Homme, dont je ne fais qu'ébaucher l'éloge, plus recommandable encore, c'eſt qu'il eut toutes les vertus qui forment le Heros Guerrier.

Je ne le ſuivrai pas dans toutes les actions de ſa vie, je me contenterai de rapporter celles qui ont le plus contribué à la gloire de ſon nom; mais ce que je dirai ſuffira pour faire voir que cet homme célébre a été tout-à-la-fois & un des plus grands Capitaines, & un des plus habiles Négociateurs de ſon ſiécle.

Ayant été fait priſonnier à la fameuſe bataille de Pavie, où il donna d'éclatantes preuves de ſon intégrité & de ſa valeur, il traita de ſa rançon; & le premier uſage qu'il fit de ſa liberté, fut de s'expoſer de nouveau au danger de la perdre.

François I. étoit tombé dangereuſement malade à Madrid, & on l'ignoroit en France, par les ſoins

que Charles V. avoit pris de faire exactement garder tous les passages de ses Etats. L'amour de Langei pour son maître, lui fit braver les périls où il s'exposoit, en entreprenant de passer en Espagne; il y arrive par des chemins détournés, a l'honneur de saluer Sa Majesté, se met au fait de sa maladie, & sans songer à se délasser des fatigues d'un long voyage, il reprend la même route par où il étoit venu, & rapporte à la Régente des nouvelles certaines de l'état du Roi son fils.

Envoyé l'année suivante (1527) en Italie, pour veiller aux intérêts de la Ligue; il eut la gloire de sauver Florence, que le Connétable de Bourbon se proposoit de livrer au pillage. Il ne tint pas à Langei que Rome n'échappât au sac affreux dont elle étoit menacée. Il prend la poste, va donner avis au Pape des desseins du Connétable, & lui apprend comment on peut les faire échouer; mais Clement trompé par les promesses du Vice-Roi de Naples, néglige de pourvoir à la sûreté de sa Capitale, & il se voit

obligé de se renfermer dans le Château Saint-Ange. Langei accompagné du brave Rentio-Cerès, se met à la tête de deux mille hommes de pied rassemblés à la hâte, & avec cette poignée de monde, il tint ferme long-tems & ne céde qu'à la force. Trop jaloux de son honneur pour souscrire à la capitulation honteuse que la nécessité arrache à Clement, il en fait une particuliere pour sa troupe, & obtient les conditions les plus honorables.

La France n'auroit pas fait en 1528. les pertes qu'elle essuya, si les remontrances du brave Langei eussent été écoutées. Informé des sujets de mécontentement du célébre André Doria, son ancien ami, il se rendit à la Cour, & représenta avec beaucoup de force que la perte de Gênes & la ruine entiere de notre armée devant Naples, seroient une suite infaillible du peu d'égard que l'on auroit pour un homme que l'on ne pouvoit trop ménager : Que n'écoutant que son ressentiment, il ne feroit pas long-tems sans tourner contre la France les grandes forces

qu'il avoit sur Mer, que sa vie, ses biens & tout ce qu'il avoit de plus cher, il ne craindroit pas de l'exposer pour se procurer le plaisir d'une juste vengeance. Ces conjectures ne furent que trop vérifiées par l'événement. L'avis du Chancelier du Prat fut préferé à celui de Langei, & la désertion de Doria entraîna la perte de Gênes, & celle de toutes les Conquêtes que nous avions faites dans le Royaume de Naples.

Ce fut en 1529, que l'Homme illustre dont je fais l'éloge, commença à donner de glorieuses preuves du talent supérieur qu'il avoit pour assûrer le succès des plus importantes Négociations. Il s'agissoit d'appaiser Henri Roi d'Angleterre, qui, mécontent de ce que le Traité de Cambrai avoit été conclu sans qu'il y eut eu aucune part; exigeoit le remboursement actuel d'une somme considérable, que la France n'étoit guere en état de lui payer. Mais Langei sçut prendre le Monarque Anglois par son foible, & fut assez heureux pour le gagner. L'habile Négocia-

teur ſçavoit que le deſſein de Henri étoit de répudier la Reine ſon Epouſe, tante de l'Empereur, il lui promit de ſe ſervir de la conſidération où il étoit dans la plûpart des Univerſités de l'Europe, pour en obtenir une diviſion qui déclarât illégitime ſon mariage avec Catherine d'Arragon. Langei tint parole à Henri. Les Univerſités de France, celles de Pavie, de Padoue, de Boulogne, & quelques autres Facultés déciderent que la diſpenſe accordée par le Pape étoit contraire à la Loi de Dieu. La récompenſe d'un ſi important ſervice rendu à Henri, fut que ce Prince ne mit aucune borne à ſa généroſité, non-ſeulement il remit les ſommes qui lui étoient dûes; mais par les avances qu'il fit, il mit le Roi en état de ſatisfaire aux conditions onereuſes portées par le Traité de Madrid.

Langei avoit trop bien réuſſi dans cette premiere Ambaſſade, pour ne pas être employé dans une ſeconde. Il eut ordre de paſſer d'Angleterre en Allemagne, pour y conclure au nom du Roi ſon maître, un Traité

d'alliance avec les Princes-Unis par la Ligue de Smalcalde.

Cependant Henri sollicitoit vivement François I. de lui envoyer un homme de confiance à qui il pût s'ouvrir sur les plus importans secrets. Cet homme de confiance ne pouvoit être que Langei ; aussi fut-il choisi pour cette nouvelle députation. Le Monarque Anglois qui l'honoroit de la plus intime confiance, lui apprit qu'il avoit fait juger l'affaire de son divorce par les Prélats de son Royaume, & qu'ensuite de la Sentence qui annuloit ses premiers engagemens, il avoit épousé Anne de Boulen. Henri ne s'en tint pas à ces confidences, il ne dédaigna pas de prier Langei de l'aider de ses conseils, & lui promit de les suivre avec une fidélité proportionnée à l'estime qu'il faisoit de ses lumieres.

La Diète d'Ausbourg fournit peu de tems après à notre habile Négociateur une nouvelle occasion de signaler la supériorité de ses talens. Le principal objet de sa commission étoit de travailler de toutes ses forces à la dissolution de la Li-

gue de Suabe ; & il lui étoit en même tems expreſſément recommandé de mettre tout en œuvre pour procurer le rétabliſſement des Ducs de Wirtemberg.

Qu'on liſe les deux excellens Diſcours que ce grand Homme prononça en pleine Diète, & l'on ſera forcé d'avouer, que par ſon éloquence toujours victorieuſe, il égala les plus célébres Orateurs de l'ancienne Rome. Elle lui aſſura dans cette occaſion le ſuccès des deux points importans qu'il avoit à Négocier. La Ligue de Suabe qui ſubſiſtoit depuis ſoixante & dix ans, & qui ſembloit n'avoir pour objet que les ſeuls intérêts de la Maiſon d'Autriche, fut rompue ; & il fut décidé par les Princes Confédérés, que l'on auroit recours à la voie des armes pour remettre les Ducs de Wirtemberg en poſſeſſion des Etats dont ils avoient été dépouillés.

Mais de toutes les Négociations où Langei fut employé, il n'y en eut aucune qui fit autant d'honneur à ſon habileté, que celle où il fut

deſtiné à paſſer en Allemagne pour y travailler à ramener les eſprits, que les impoſtures & les calomnies des Emiſſaires de l'Empereur avoient extrêmement envenimés contre la France. C'étoit un bruit commun en Allemagne, que le Roi avoit fait publier à ſon de trompe le banniſſement de tous les Allemans hors de ſes Etats, & que tous les François qui avoient eu quelque commerce en Allemagne, étoient condamnés à une mort cruelle, comme coupables de Lutheraniſme. L'on avoit de même ſçu perſuader au peuple que le Roi ne faiſoit la guerre que pour favoriſer les deſſeins du Turc qui devoit ſe jetter en Allemagne avec toutes ſes forces, & parce que l'on n'entendoit parler alors que de Bourgs & de Villages réduits en cendres, les mêmes impoſteurs publioient que ces Incendiaires étoient des François envoyés, avec ordre de faire faire aux Allemans tout le mal qu'ils pourroient. On juge aſſez par cette diſpoſition des eſprits, des dangers où dût être expoſée la vie de notre Illuſtre Négociateur. Le

déſir de ſervir utilement ſon maître bien plus que la crainte d'aucun peril, l'obligea de ſe tenir caché dans la maiſon d'un de ſes amis. Les entretiens ſecrets qu'il eut avec quelques Seigneurs Allemans, ſuffirent pour les détromper des faux bruits que l'impoſture avoit ſemés par-tout. L'Empereur avoit fait répandre une infinité d'exemplaires de la Harangue inſolente qu'il avoit prononcée à Rome, mais différens les uns des autres, ſelon les différentes perſonnes auxquelles ils étoient adreſſés. Langei fit traduire & imprimer la même Harangue en Allemand, & il en fit diſtribuer des copies dans tout l'Empire. Les dépoſitions d'une foule de Négocians Allemans qui arrivoient à la file des Foires de Lyon, acheverent de faire triompher la vérité du menſonge. Langei obtint qu'ils fuſſent juridiquement interrogés, & que leurs temoignages fuſſent rendus publics.

Ils déclarerent que l'article du banniſſement étoit une chimere, que loin que les Allemans fuſſent maltraités en France, ils y rece-

voient chaque jour de Sa Majesté, de nouvelles marques d'une protection singuliere ; qu'il étoit bien vrai que ce Prince ne vouloit souffrir aucune innovation en matiere de Religion ; mais que c'étoit à tort qu'on l'accusoit de persécuter cruellement les Protestans ; qu'il avoit au contraire fait publier un Edit, par lequel il rappelloit dans ses Etats & rétablissoit dans tous leurs biens, ceux de ses Sujets qui avoient été accusés ou soupçonnés de Lutheranisme ; & que tout ce qu'il exigeoit d'eux étoit qu'ils promissent d'obéir à la Sainte Eglise.

Le premier effet que produisirent ces dépositions rendues publiques, fut que de treize mille Lansquenets qui avoient pris parti dans l'armée du Roi Ferdinand destinée à faire une invasion en Champagne, il n'y en eut que deux mille qui voulurent prêter serment, tous les autres se débanderent. Dans l'impossibilité où étoit Langei de faire convoquer une Diète où il pût justifier publiquement son maitre, & exposer en même tems les droits

le Sa Majeſté ſur le Milanès, il dreſſa aux Electeurs, Princes & Etats de l'Empire, une Lettre Circulaire, écrite avec tant de force, & où la vérité étoit miſe dans un ſi grand jour, qu'elle acheva de ramener les eſprits. Le ſervice que Langei rendoit à la France en cette occaſion étoit d'autant plus important, qu'elle n'avoit aucune force à oppoſer à l'armée ennemie qui devoit deſcendre en Champagne.

Je n'entrerai pas dans le détail de bien d'autres Négociations où l'Homme Célébre dont nous parlons, eut occaſion de ſignaler la ſupériorité de ſon génie. Je paſſe à ſes talens militaires, qui lui mériterent de tenir un rang diſtingué parmi les plus grands Capitaines de ſon ſiécle.

Langei, après avoir pourvû à la ſûreté du Marquiſat de Saluces, étoit venu à la Cour pour repréſenter à Sa Majeſté que nous nous verrions bientôt obligés d'abandonner le peu de places que nous poſſédions en Piémont, ſi l'on n'y faiſoit paſſer de prompts ſecours; &

ce fut sur ces remontrances que le Dauphin eut ordre de hâter la marche des troupes qui devoient s'assembler à Lyon ; mais il falloit avant toutes choses, commencer par secourir la garnison de Turin, qui se trouvoit sans vivres & sans argent ; & malheureusement toutes les places qui se trouvent au pied des Alpes, & par où il falloit nécessairement passer, étoient gardées par les ennemis : tant d'obstacles ne furent pas capables de décourager le brave Langei. Accompagné des Lansquenets du Duc de Wirtemberg, il parvient jusqu'à Suse, & oblige les Impériaux d'abandonner Rozolin, Veillane & Rivoli ; & comme si son intrépidité eut dû lui tenir lieu de la plus nombreuse escorte, il renvoie les Lansquenets, & continue sa route, suivi seulement de vingt-cinq chevaux avec lesquels il arrive à Turin, après avoir bravé les plus grands périls.

Informé peu de tems après que les ennemis avoient assemblé à Moncalier une prodigieuse quantité de munitions de bouche, il marche

vers cette place, & se rend maître de tous les magasins. Le Gouvernement de Turin fut la récompense des dangers où il s'étoit exposé pour sauver cette Capitale; mais elle ne fut pas la seule qui dût son salut à ce grand Homme. Par sa sage prévoyance, & plus encore par sa générosité, il eut la gloire d'arracher le Piémont à la plus affreuse de toutes les miseres.

Le pays avoit été par-tout ravagé; & les terres faute de grains pour les ensemencer étoient demeurées sans culture; Langei à qui on avoit confié le Gouvernement général de la Province, donna tous ses soins à la préserver du redoutable fleau dont elle étoit menacée. Il apprit que la récolte avoit été abondante en Bourgogne, & ce fut de cette Province qu'il tira ses provisions. Chargées sur la Saone, elles descendoient par le Rhône qui se jette en la mer de Provence, & ainsi elles arrivoient en peu de tems à Savone d'où elles étoient conduites à Ranconi, & là les habitans de tous les Villages qui étoient sous

l'obéiſſance du Roi, apportoient l'état des grains dont ils avoient beſoin, & on leur en fourniſſoit autant qu'il leur en falloit pour leur nourriture & pour ſemer leurs terres. Le ſac de bled que l'on achetoit auparavant dix à douze écus, étoit donné pour trois, encore ne payoit-on que la moitié comptant, & l'autre moitié après la recolte. Mais ce qui rend la mémoire du célébre Langei digne des plus grands Eloges, c'eſt que ce fut en ruinant ſa fortune particuliere, qu'il ramena l'abondance dans le Piémont.

Il ne dépendit pas de lui que Rincon & Fregoſe, Ambaſſadeurs de France, n'évitaſſent le malheur qui les attendoit; s'il ne put vaincre leur opiniâtreté, il eut du moins la conſolation d'empêcher que leurs inſtructions ne tombaſſent entre les mains des ennemis; & ce fut à ſa vigilance & à ſes ſoins que l'on dût la découverte de toutes les circonſtances qui avoient accompagné l'horrible aſſaſſinat des deux Miniſtres François. Il fit plus; pour confondre le Marquis du Guaſt, Auteur

e cet étrange artentat & rendre ſon
ifamie publique ; il adreſſa aux
rinces & Etats de l'Empire une
ongue Lettre, propre à couvrir ce
eigneur d'un opprobre éternel.

Au reſte les ſoins de l'Homme il-
uſtre dont nous parlons, ne ſe bor-
oient pas à la ſeule Province dont
avoit le commandement. Mieux
ervi qu'aucun Capitaine de ſon
ems en Eſpions (a), il n'ignoroit
ucun des projets des ennemis, &
amais il ne manqua de reſſources
our les faire échouer. Auſſi un té-
noignage bien glorieux que lui

(a) Entre grands points de Capitaines
u'avoit Monſieur de Langei, dit Brantôme,
'eſt qu'il dépenſoit fort en Eſpions : Auſſi
çavoit-il juſqu'aux plus privés ſecrets de
Empereur & de tous ſes Généraux voire
e tous les Princes de l'Europe, & l'on pen-
oit qu'il eut un Eſprit familier qui le ſervit
n cela, mais c'étoit ſon argent. En quoi
ai oui comter au Cardinal du Bellai ſon
rere, que mondit ſieur Langei, lui eſtant
n Piedmont, mandoit au Roi ce qui ſe fai-
oit ou devoit faire vers la Picardie ou Flan-
res ſi que le Roi qui en eſtoit voiſin & plus
rés n'en ſçavoit rien, & puis après venant
ſçaveoir le vray, s'ébahiſſoit comment il
ouvoit ſçavoir ces ſecrets.

rendit l'Empereur, lorſqu'il apprit la nouvelle de ſa mort, fut d'avouer que *cet homme ſeul lui avoit fait plus de mal & déconcerté plus de deſſeins que tous les François enſemble.*

Par le moyen des intelligences qu'il avoit ſçu ſe ménager, il étoit venu à bout de mettre dans les intérêts de ſon maître les Commandans de différentes places du Milanès; & rien n'auroit été plus facile que de faire la conquête entiere de cette riche Province, ſi l'on avoit voulu ſuivre le plan raiſonné que Langei avoit tracé; mais la baſſe jalouſie de ſes envieux, qui n'avoient malheureuſement que trop d'autorité, oppoſa de continuels obſtacles à l'exécution de ſes deſſeins.

Quoiqu'il eut été laiſſé en Piémont avec des forces bien inférieures à celles des ennemis, il entreprend de leur enlever différentes places; ſe rend maître de Quieras, & va avec ſa petite armée défendre le paſſage du Pô. Il ne s'en tint pas à ſes premiers ſuccès; ſe voyant renforcé de ſix mille hommes de

pied & de quelque Cavalerie que ſes largeſſes avoient enlevés aux Impériaux ; il marche à Monteau, ſurprend cette fortereſſe & reprend Barges, qu'il nous importoit d'autant plus d'ôter aux ennemis, que cette place nous fermoit le paſſage de Pignerol à Ravel & à Saluces.

Le retour d'Annebaut en Piémont, arrêta les progrès de Langei. Il avoit formé une entrepriſe ſur Caſal, & ce projet dont le ſuccès paroiſſoit infaillible, ne fut point exécuté. Averti peu de tems après par un de ſes amis qui ſervoit dans l'armée Impériale, que les ennemis devoient déloger de Carmagnole, & qu'il ſeroit d'autant plus facile de les inveſtir & de les enlever que nous étions bien ſupérieurs en nombre, il n'oublia rien pour engager l'Amiral à profiter d'une ſi favorable circonſtance, & ce ſecond projet fut encore rejetté.

Déſeſperé de ſe voir traverſé dans toutes les entrepriſes que ſon zèle pour le ſervice de ſon maître lui faiſoit former, il ſollicita avec inſtance ſon rappel à la Cour, afin

de donner à Sa Majeſté des avis importans touchant le Piémont ; mais il mourut en chemin à Saint Saphorin ſur la montagne de Tarare, le neuviéme de Janvier de l'année 1543. Son corps fut porté au Mans, dont ſon frere René du Bellai étoit alors Evêque, & on lui dreſſa depuis un ſuperbe monument que l'on voit encore aujourd'hui.

ELOGE HISTORIQUE
DE
MARTIN DU BELLAI.

MARTIN du Bellai, Seigneur de Langei, & Prince d'Yvetot, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'Armes de ſes Ordonnances & ſon Lieutenant-Général en Normandie, ſe diſtingua comme le célébre Guillaume du Bellai ſon frere, par une grande expérience dans l'Art Militaire, & par une ſuite d'importans ſervices qu'il rendit à l'Etat.

Il nous apprend dans les excellens Mémoires qu'il a donnés au Public, qu'il vint à la Cour en 1513. & depuis ce tems-là juſqu'à ſa mort arrivée en 1559. il ne ceſſa de ſervir utilement. On le vit ſe ſignaler par des prodiges de valeur & d'intrépidité dans toutes les actions d'éclat où il ſe trouva, témoins les fameuſes batailles de Novarre, de Marignan & de Pavie.

Il partagea avec Monpezat & la

Rochedumaine la gloire de la belle défense de Foſſan : ſiége mémorable qui ſuffiroit ſeul pour éterniſer la mémoire des grands Capitaines qui le ſoutinrent. La deſcente des ennemis en Provence, fournit au brave du Bellai de nouvelles occaſions de ſe diſtinguer. Trop avide de gloire, pour qu'il pût ſouffrir patiemment de ſe voir renfermé dans de forts retranchemens. Il demande avec inſtance qu'il lui ſoit permis d'aller tâter l'ennemi. On ſe prête à ſes vœux ; & dès ce même moment il ſe met en campagne à la tête de ſes deux cens Chevaux Legers, & de quelques Enſeignes de gens de pied. La Fortune le ſervit ſelon ſes deſirs, en lui offrant ſucceſſivement divers détachemens qu'il tailla en piéces. Deſtiné à marcher à la pourſuite de l'armée ennemie qui ſe retiroit en déſordre, il ne ceſſa de la harceler depuis Aix juſqu'à Frejus, & il le fit avec tant de ſuccès que les Impériaux perdirent près de deux mille hommes.

Il étoit de la deſtinée de l'Homme Célébre, dont je fais l'éloge, d'avoir part preſque à tous les évene-

mens militaires qu'il décrit dans ſes Mémoires. Le théâtre de la guerre eſt porté dans les Pays-Bas, & le brave du Bellai y eſt envoyé pour défendre Terouanne, une des plus fortes places de l'Artois, menacée d'un ſiége prochain, il force tous les paſſages gardés par de nombreux détachemens, & ſe jette dans la ville avec ſes deux cens Chevaux-Legers. On lui confie peu de tems après la garde de Liliers, poſte qu'il nous importoit de conſerver pour aſſurer notre camp de Pernes.

Saint Venant venoit d'être ſaccagé par les François, & deux jours après les ennemis étoient rentrés dans cette place ; & déja ils commençoient à la fortifier, lorſque du Belai reçut ordre de les aller déloger. Il fit plus, après les avoir obligé d'abandonner leurs travaux, il les pourſuivit au travers des marais, leur tua bien du monde, & rentra dans Liliers avec ſa troupe, chargée de butin.

Il en ſortit bientôt après pour une autre expédition, où il acquit encore plus de gloire. Quinze cens hommes de pied, & trois cens che-

vaux de la garnison de Bethune venoient d'enlever un convoi considérable destiné pour notre camp de Pernes. Du Bellai, sur l'avis qui lui fut donné de cet enlevement, monte promptement à Cheval, & va à la découverte, n'ayant pris avec lui pour toute escorte que cent Chevaux-Legers. A peine a-t-il fait une demie lieue de chemin qu'il apperçoit la Cavalerie ennemie qui faisoit marcher le convoi devant elle. Son courage ne lui permet pas de faire attention à la supériorité du nombre, il fond sur ce détachement & le charge avec tant de vigueur, qu'il le met en fuite ; non-seulement il oblige les ennemis d'abandonner leur butin, mais il les poursuit jusques près de l'endroit où s'étoient postés leurs gens de pied. Prêt à être enveloppé, il fait sa retraite en bon ordre, emmenant avec lui, outre le butin, six hommes d'armes, & huit archers qu'il avoit fait prisonniers.

Cette action fut peu de jours après suivie d'une semblable, où l'intrépidité du brave du Bellai ne se fit pas moins admirer. Chargé d'aller reconnoître l'armée ennemie, suivi

de dix chevaux seulement, il ne craint pas de marcher entre le guet & les sentinelles du camp Impérial, enleve ces derniers, & se retire avant que l'on se fut mis en devoir de le poursuivre.

Mais ce fut à la défense de Saint Pol que sa bravoure, qui lui faisoit affronter les plus grands dangers, parut avec plus d'éclat. On lui confie la garde de l'endroit le plus foible de la place où il n'y avoit ni rempart ni fossé, & dont toute la défense consistoit en un foible bastion, dominé par deux montagnes. Pour encourager les Travailleurs, il met lui-même la main à l'œuvre, & malgré le feu continuel de l'artillerie ennemie, il vint à bout d'élever en moins de trois jours, un mur qui avoit plus de cent pas de long. Cependant la brêche que les assiégeans avoient faite, étoit telle que l'on pouvoit en plusieurs endroits y monter à cheval. L'assaut fut donné avec furie & soutenu de même, mais les ennemis étant entrés dans la ville par la porte du grand bastion, tout ce qui se trouva sur la brêche fut passé au fil de l'épée. Six vingts

Chevaux-Legers de la Compagnie de du Bellai furent taillés en piéces, & il fut lui-même tiré de dessous un tas de corps morts, & sauvé par un Capitaine Allemand qui le fit son prisonnier, & le renvoya ensuite sur sa parole.

A peine fut-il gueri de ses blessures, que son courage le fit voler en Piémont où étoit le fort de la guerre. Il signala son arrivée au camp par la défaite d'un détachement ennemi qui venoit de nous enlever six mulets chargés de l'argent destiné pour l'armée. Un service plus important qu'il rendit à l'Etat, fut de remettre sous l'obéissance du Roi l'importante forteresse de Carignan.

La mort de l'Illustre Langei son frere, arrivée sur ces entrefaites, l'ayant obligé de demander son rappel, il revint en France pour mettre quelque ordre aux affaires de sa famille, mais il ne quitta le Piémont qu'après avoir pourvû à la sûreté de la capitale qui étoit sur le point de tomber entre les mains des ennemis, par le moyen d'une trahison que du Bellai découvrit assez à tems pour en faire punir les Auteurs avant son départ.

La campagne de Flandres de l'année 1543. fut marquée par divers évenemens dont le célébre du Bellai partagea également & la gloire & les périls. Déja il avoit forcé différens paſſages, & s'étoit approché des portes d'Aveſnes, dont le ſiége avoit été réſolu, lorſque l'Amiral lui envoya ordre d'abandonner ſon entrepriſe, & de s'avancer vers Landreci par la route de Cartigni. La garniſon d'Aveſnes indignée qu'il eut oſé venir la braver, ne manqua pas de l'attaquer dans ſa retraite; mais du Bellai loin de hâter ſa marche, commença par faire poſter trente ou quarante chevaux de ſes troupes dans un chemin creux, & ſe prépara à bien recevoir les ennemis. A peine eurent ils faits quelques pas en avant qu'ils ſe virent chargés en queue, étant obligés de ſe défendre en même-tems contre ceux qu'ils avoient en tête; quoi-bien ſupérieurs en nombre, ils furent battus, & ne ſe retirerent qu'après qu'on leur eut fait pluſieurs priſonniers.

Du Bellai, au retour de cette expédition, eut ordre de s'approcher

de Landreci, & d'empêcher que l'on n'y jettât du secours. Il osa avec sa troupe s'avancer jusqu'aux barrieres, mais rien ne fut capable d'attirer les ennemis hors de la place. Leur dessein étoit pris; trop foibles pour soutenir un siége, ils ne songeoient qu'à s'échapper; mais ils ne vouloient point que la place qu'ils étoient résolus d'abandonner, pût être de quelque utilité aux François. Du Bellai qui avoit prévû leur dessein & qui vouloit en empêcher l'exécution, demanda à Annebaut deux ou trois Enseignes de gens de pied, avec environ cent-cinquante hommes d'armes; & non-seulement l'Amiral ne voulut pas accorder ce renfort, mais il rappella encore les chevaux qui avoient passé la Sambre. Ce que du Bellai avoit prévû ne manqua pas d'arriver. La garnison & les Bourgeois de Landreci allerent chercher un asyle dans la forêt de Mormaux; mais avant que de se retirer, ils mirent le feu à leur ville dans tant d'endroits différens, qu'il n'y eut que l'Eglise qui échappât à l'incendie. Ainsi fut réduite en cendres une place qui nous importoit

extrêmement de conſerver; & combien n'en coûta-t-il pas pour la mettre en état de défenſe ?

Ce fut pendant que l'on étoit occupé à la réparer, que du Bellai toujours actif & toujours vigilant, forma une entrepriſe qui eut le plus heureux ſuccès. Informé que les Impériaux qui retournoient de Gueldres venoient prendre leur logement à Binche & dans les Villages circonvoiſins, où ils ſe croyoient en ſûreté, il réſolut d'aller les ſurprendre, & il y réuſſit. Il revint de ſon expédition, emmenant avec lui ſix-vingts priſonniers, & un butin immenſe.

J'ai parlé des ſages précautions que du Bellai avoit priſes pour ſauver Landreci, ce fut encore ſur lui que l'on ſe repoſa du ſoin de ravitailler cette place aſſiegée par une formidable armée ; & ce fut dans cette occaſion qu'il eut beſoin de toute ſon intrépidité. Son eſcorte n'étoit compoſée que de deux compagnies de Cavalerie legere, & de deux cens hommes de pied, & il étoit attendu par douze cens chevaux des Impériaux qui avoient paſſé l'eau à Ca-

tillon. Une ſi grande inégalité ne fut pas capable de le faire reculer, toute l'attention qu'il eut, fut d'ordonner que les Payſans qui conduiſoient le convoi, montaſſent à cheval ſur leurs ſacs de farine, & qu'ils marchaſſent en bataille. Cette ruſe ne fut pas inutile, les ennemis ne doutant pas que cette troupe qu'ils appercevoient de loin ne fut toute compoſée de gens guerre, n'oſerent faire aucun mouvement pour l'attaquer.

Mais il ne ſuffiſoit pas d'avoir ſauvé Landreci, Turin alloit nous échapper ſi l'on n'y faiſoit paſſer de prompts ſecours ; & ce fut-là une nouvelle commiſſion qui fut donnée à du Bellai ; mais on n'avoit malheureuſement que peu d'argent à lui remettre, & la ſomme qu'il reçut ne faiſoit pas la quatriéme partie de ce qui étoit dû aux troupes étrangeres. Cette difficulté qui, à tout autre que du Bellai, auroit paru inſurmontable, lui ſembla facile à lever. Inſtruit par l'exemple de ſon illuſtre frere, qui aſſez généreux pour ſacrifier ſa propre fortune au bien de l'Etat, étoit mort

endetté de plus de trois cens mille livres, il n'héſita pas de faire en ſon nom des emprunts conſidérables qui le mirent en état de ſubvenir aux beſoins les plus preſſans & les troupes furent payées en partie, & on gagna par-là de pouvoir les mener au combat.

Ce fut la célébre bataille de Ceriſoles gagnée par le Comte d'Anguyen, & où du Bellai fit les fonctions d'Aide-Major Général de l'armée. On le vit pendant tout le tems que dura l'action ſe porter dans tous les endroits où le danger étoit le plus grand & donner ſes ordres avec une préciſion, une préſence d'eſprit, un ſang-froid, que les plus grands Capitaines ne conſervent pas toujours.

La Trève qui fut peu de mois après conclue pour l'Italie ramena du Bellai dans les Pays-Bas, où la guerre ſe faiſoit avec fureur. Chargé de pourvoir à la ſûreté de Mezieres, il s'y renferma avec deux mille hommes de pied & l'arriere-banc de Bourgogne, & ne ſortit de cette place que lorſque les ennemis s'en furent éloignés. Il avoit aupa-

ravant représenté dans le Conseil qu'il convenoit d'agir contre Boulogne de vive force, ou de chasser les Anglois de la terre d'Oye. On s'en tint à ce dernier parti ; & si cette entreprise fut suivie du plus heureux succès, du Bellai y eut la meilleure part. Il sçait que la peste faisoit de si affreux ravages dans le fort d'Outreau que les vivans suffisoient à peine à la sépulture des morts ; & il va s'y renfermer, ne doutant pas que les ennemis intéressés à se rendre maîtres de cette place, ne dussent bientôt en faire le siége ; mais il fut trompé dans ses conjectures. Les Anglois, las d'une guerre qui les épuisoit, firent des propositions de paix, & elles furent écoutées.

Comme je n'ai voulu qu'ébaucher le portrait du grand Homme dont je donne ici les Mémoires, je n'entrerai pas dans le détail de bien d'autres actions qui ne l'ont pas moins illustré que celle que je viens de rapporter.

Il mourut à Glatigny le 9 de Mars 1559. Il avoit épousé Isabeau Chenu, Princesse d'Yvetot. Ce fut

dans sa retraite qu'il composa la belle Histoire des choses les plus mémorables arrivées de son tems. Cet excellent Ouvrage parut pour la premiere fois en 1569. & on en donna depuis quatre différentes éditions; sçavoir en 1572, en 1573, en 1587, & en 1594. Hugues Sureau donna une traduction Latine de ces Mémoires, & la publia à Francfort.

ELOGE HISTORIQUE
DE
JEAN DU BELLAI.

JEAN du Bellai, frere puîné du célébre Guillaume Langei, fut, comme lui, un des plus grands ornemens du seiziéme siécle. Son unique passion fut de servir également & l'Eglise & l'Etat ; & combien les divers emplois dont il fut honoré ne lui fournirent-ils pas d'occasions de signaler le penchant qu'il avoit de se rendre utile ? Né avec un génie supérieur qui lui promettoit les plus heureux succès dans toutes les sciences qu'il embraseroit, il se livra à toutes ; & il n'y en eut aucune où il ne fit les plus grands progrès. Votre Prose, lui dit le Chancelier de l'Hôpital dans une lettre Latine qui lui adresse, égale celle de Ciceron, & vos Vers ceux de Virgile :

Salve, Pieridum dulcis alumne,

Magnus conſtrictis pedibus, magnuſque ſolutis
Auctor, eo vincens Ciceronem Virgiliumque.

Son amour pour les ſciences éclata dans les ſoins qu'il prit pour les faire fleurir. Quoique ſurchargé d'occupations importantes qui ſembloient ne lui laiſſer aucun loiſir, on le vit conſacrer chaque ſemaine des après-dînées toutes entieres à l'inſtruction de ceux qui cherchoient des Maîtres habiles, & n'en trouvoient point. Le nombre de ſes Auditeurs augmenta, de ſorte que ne pouvant y ſuffire, il propoſa au Roi le deſſein d'un Collége Royal, où les ſciences & les langues néceſſaires pour les acquerir fuſſent enſeignées. Un pareil projet ne pouvoit manquer de plaire à un Prince, qui regarda la renaiſſance des Lettres dans ſes Etats comme un des plus glorieux ornemens de ſon regne.

L'Homme Illuſtre dont je fais l'éloge, fut de tous les Sçavans de ſon ſiécle celui qui eut le plus de part à la confiance & à l'eſtime de ce

grand Roi, & qui en reçut de plus glorieuſes marques de diſtinction. Nommé ſucceſſivement aux Evêchés de Bayonne, de Paris, du Mans, de Limoges, & enſuite à l'Archevêché de Bourdeaux, il obtint en 1535. le le chapeau de Cardinal, à la recommandation de ce Prince. La haute idée que l'on avoit de ſon ſçavoir, lui avoit mérité en 1533. l'honneur d'être choiſi pour haranguer Sa Sainteté au défaut du Chancelier Poyet l'homme le plus éloquent de ſon tems, mais à qui la langue Latine n'étoit pas à beaucoup près auſſi familiere que ſa langue naturelle. Le Sçavant Evêque de Paris ne démentit pas dans cette occaſion l'eſtime que l'on avoit conçue de lui. Quoiqu'obligé de parler preſque ſur le champ, il le fit avec tant de facilité & tant d'éloquence, qu'il s'attira l'admiration de toute l'aſſemblée.

Au goût des Lettres, le Cardinal du Bellai joignoit une grande habileté dans le maniment des affaires les plus difficiles. Auſſi le vit-on ſucceſſivement employé dans les plus célébres Ambaſſades.

Henri VIII, Roi d'Angleterre, ndigné de ce qu'on vouloit l'obli- ger d'aller en perſonne à Rome pour y plaider ſa cauſe, ne cachoit plus la réſolution qu'il avoit priſe de ſe ſouſtraire de l'obéiſſance de l'Egliſe. François I. attaché à ce Prince par les liens de l'amitié la plus tendre, oſa eſpérer que l'Evêque de Paris, en qui Henri avoit une entiere confiance, pourroit l'engager à envoyer à Rome des Ambaſſadeurs qui puſſent traiter en ſon nom au ſujet de l'affaire de ſon divorce. François ne fut point trompé dans ſon attente. L'habile Négociateur ſçut ſi bien profiter de l'aſcendant que lui donnoit la ſuperiorité de ſes talens ſur l'eſprit de Henri qu'il le détermina à ſuſpendre le coup d'éclat qu'il méditoit. Du Bellai fit plus ; plein de zèle pour les intérêts de la Religion, il ſe charge de renouer les négociations qui avoient été diſcontinuées, & ſans être arrêté par les rigueurs de la ſaiſon, il repaſſe la Mer vers les Fêtes de Noel, prend la poſte & arrive à Rome avant que l'on eut encore fulminé l'excommu-

nication lancée contre Henri. Son premier soin en arrivant, fut d'obtenir que le Sacré Collége s'assemblât, & là il rend un fidéle compte des dispositions du Monarque Anglois, & fait connoître l'équité de ses demandes. Elles sont trouvées raisonnables, & il est décidé que le Prélat dépêcheroit en Angleterre un courier qui devoit apporter une derniere réponse de Henri ; mais très-imprudemment on fixa un terme après lequel on devoit procéder à la fulmination de la Sentence, & malheureusement ce terme expira sans que le courier fut de retour. En vain le sage Evêque de Paris représenta que l'on pouvoit bien accorder un délai de six jours à un Prince que l'on faisoit languir depuis plus de six ans. La Sentence d'Excommunication fut fulminée, & deux jours après arriva le courier avec les pleins-pouvoirs que du Bellai attendoit. Les déplorables suites d'une si étrange précipitation seront pour l'Eglise un éternel sujet de larmes.

Une autre négociation où se sig-

nala le zèle de notre Illuſtre Prélat, fut celle qui le deſtina à paſſer en Allemagne pour y travailler à ramener les eſprits que les artificieux diſcours de l'Empereur Charles V. avoient extrêmement aigris contre la France. Ce Prince qui en mille occaſions avoit employé les prétextes de la Religion pour aſſurer le ſuccès de ſes ambitieux projets, avoit déclamé avec tant de véhemence contre François I. dans la premiere aſſemblée qui ſe tint à Spire, que tous les Princes Catholiques & Proteſtans de l'Empire lui promirent d'unir leurs forces pour perdre un Roi qu'on leur repréſentoit comme l'ennemi le plus dangereux de la Chrétienneté.

Charles ne s'en tint pas là. Sa prévoyance lui fit prendre les meſures les plus propres à empêcher que ſes impoſtures ne fuſſent découvertes. Informé que le Cardinal du Bellai, dont il redoutoit l'éloquence, & deux autres Ambaſſadeurs de France devoient ſe préſenter à la Diète pour y juſtifier leur maître, il ne voulut pas ſouffrir

qu'on leur accordât de passeport ; mais vaine précaution, qui n'empêcha pas que la vérité ne triompha du mensonge. Le Sçauant Evêque de Paris fit imprimer & répandre dans tout l'Empire un excellent Discours, où les artifices de Charles étoient exposés dans le plus grandjour. Cet écrit digne d'être mis en paralelle avec tout ce que les plus grands Maîtres de l'Art nous ont laissé de plus excellent en ce genre, ramena les esprits les plus prévenus, & mit Charles V. dans la nécessité d'avoir recours à de nouvelles ruses pour tromper les Princes Allemans.

Au goût des Lettres, au talent des affaires, le Cardinal du Bellai joignoit une intrépidité, un courage, une activité, une si parfaite connoissance de l'Art Militaire, qu'elle auroit pû faire honneur aux plus grands Capitaines (*a*). La Ca-

(*a*) Brantôme dit que quand Charles V. brava fiérement à Rome le Roi de France, ce fut un malheur pour François I. de n'avoir pas là des Ambassadeurs qui fussent hommes d'épées. *Encore*, poursuit-il, *sans Monsieur le Cardinal du Bellai, qui étoit*

itale de ce Royaume n'oubliera amais les ſoins qu'il prit pour la nettre en état de réſiſter à la for- nidable armée qui aſſiégeoit Pe- onne. Chargé du commandement énéral de la Province, il donne ar-tout de ſi bons ordres qu'il pour- roit non-ſeulement à la ſûreté de a Capitale, mais encore à celle de a Picardie & de la Champagne où ommandoient les Ducs de Ven- lôme & de Guiſe. Il engage les Pa- iſiens à ſoudoyer dix mille hommes our autant de tems que le péril du- eroit, à fournir les munitions de uerre, avec un train d'artillerie, & à entretenir cinquante mille Pion- iers deſtinés à faire dans la place es réparations qui ſeroient jugés les lus néceſſaires. La vigilance du age Commandant s'étend plus loin

rompt & ſoudain & haut à la main autant que omme de guerre (auſſi te ſentoit-il, car il étoit our tout & un des grands Perſonnages en tout, & de Lettres & d'armes) tout n'alloit-il pas bien. Auſſi penſe-je que pour ce fait n'y a-t-il jamais eu homme de robe-longue plus digne d'Ambaſſa- deur pour tout que ce Monſieur le Cardinal, ainſi qu'il l'a montré en force Ambaſſades.

encore. Il se fait rendre un compte exact de l'état des vivres, & il se trouve malheureusement que depuis plus de vingt ans, Paris n'avoit été aussi mal pourvûe qu'elle l'étoit alors ; & en moins de huit jours, il y eut dans la ville autant de vivres qu'il en falloit pour nourrir les habitans, & trente mille soldats pendant une année entiére.

L'année 1544. ramena les mêmes périls, & le Cardinal du Bellai se signala par les mêmes soins. C'étoit l'Empereur lui-même qui commandoit en personne l'armée la plus nombreuse qui eut jamais envahi nos frontieres, & ce qui augmentoit le danger dont la France étoit menacée, c'est qu'attaquée avec toutes les forces de l'Espagne, des Pays-Bas & de l'Empire ; elle avoit à se défendre en même-tems contre celles de l'Angleterre, & c'étoit à Paris que devoit se faire la jonction des deux armées ennemies. Le Cardinal du Bellai chargé de veiller à la sûreté de la Capitale, n'oublia rien pour la mettre en état de défense. Il en fit réparer les fortifica-

ions, & par ſes ordres, on y en joûta de nouvelles qui ſe voyent ncore aujourd'hui, & qui ſeront 'éternels monumens de la vigi- ance de ce grand homme (*a*).

La mort de François I. qui pen- lant toute ſa vie honora le Cardi- al de la confiance la plus intime, aiſſa cet illuſtre Prélat expoſé aux raits de l'envie la plus noire ; & ce ut pour ſe dérober à la perſécution u'il prit le parti de ſe retirer à Rome, où il s'étoit déja fait connoître par a ſupériorité de ſes talens & l'é- endue de ſes lumieres. Devoué aux ntérêts de l'Etat. Il le fut encore lus à ceux de la Religion, & quels ervices ne rendit-il pas à l'Egliſe ? Le Concile de Trente le vit ſe ſig- naler par l'ardeur de ſon zèle & la profondeur de ſa doctrine. Evêque d'Oſtie & Doyen des Cardinaux, il auroit été élevé ſur la Chaire de Saint Pierre après la mort de Mar-

(*a*) Lutetiam intrepide tuendam ſuſcepit ejuſque muros ingenti vallo firmiſque propugnaculis, quæ & hodie ad ſancti Antonii portam videntur, incomparabili diligentiâ munivit. *Gall. Chriſt.*

cel II. s'il eut voulu seconder les brigues qui se faisoient en sa faveur. Il mourut le 10 Février 1560, âgé de 68 ans.

MEMOIRES
DE MESSIRE
MARTIN DU BELLAI,

Seigneur de Langey, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'Armes de ſes Ordonnances, ſon Lieutenant-Général en ſes Pays & Duché de Normandie : contenant les choſes les plus rémarquables arrivées ſous le Regne de François I.

LIVRE PREMIER.

TElle eſt l'inconſtance des choſes humaines, ſouvent il arrive que les plus heureux ſuccès ſont ſuivis des plus grandes infortunes, & ce fut là la triſte expérience que firent en 1513.

1512 nos armées d'Italie. Cette même année nous vit gagner la fameuse
1513. bataille de Ravenne (*a*), & perdre peu de mois après le Duché de Milan (*b*). Louis XII, animé du desir de recouvrer une si belle Province, qu'il regardoit comme un des plus riches fleurons de sa Couronne, ne pût se dissimuler que l'importance & la difficulté d'une pareille entreprise, demandoit autant de célérité dans l'exécution, que de prudence dans le choix des mesures nécessaires pour en assurer le succès.

Ordre donné par le Roi Louis XII, pour le recouvrement du Duché de Milan.

Le premier soin de ce Prince fut donc de pourvoir à la sûreté des

(*a*) Cette bataille gagnée par Gaston de Foix Duc de Nemours, surnommé le Foudre d'Italie, n'étant alors âgé que de vingt trois ans, se donna le onzième jour d'Avril jour de Pâques. Il périt dans cette bataille dix-mille hommes, dont les deux tiers furent des Espagnols & des autres Confédérés.

(*b*) Les Suisses mécontens de ce que la France refusoit d'augmenter la pension qu'ils en recevoient, & offensés d'ailleurs de ce que le Roi avoit parlé d'eux en termes méprisans, passerent en Italie au nombre de dix-huit à vingt mille, se déclarerent pour Maximilien Sforce, & ayant uni leurs forces à celles des Confederés, ils vinrent à bout de le remettre en possession du Duché de Milan.

châteaux de Milan & de Cremone dont nous étions encore en poſſeſſion. Dans la premiere de ces places commandoit le Chevalier de Louvain, & la garde de la ſeconde avoit été confiée à Janot d'Herbouville Seigneur de Bunou. Louis de la Trimouille, Capitaine recommandable par toutes les vertus qui forment les Heros guerriers, fut déclaré chef de l'armée deſtinée au récouvrement du Duché de Milan, & on lui donna pour commander ſous ſes ordres Jean Jacques Trivulce Maréchal de France, Robert de la Marck Seigneur de Sedan, avec ſept à huit cens hommes d'Armes (a), huit-mille Avanturiers Fran- 1513.

(a) Par une Ordonnance de François I. donnée le 28 Juin 1526. une lance fournie devoit être compoſée de huit hommes; ſçavoir, d'un homme d'Armes, de deux Archers & de cinq Chevaux Legers. Les Archers, les Couſtilliers, les Pages ou Valets la plûpart de jeunes Gentilshommes, qui lorſqu'ils avoient atteint l'âge preſcrit par les Ordonnances, parvenoient au grade d'Archer ou de Gendarme, combattoient dans une bataille derriere les rangs des Gendarmes ou plutôt ſur les flancs. La Gendarmerie combattoit à cheval avec la lance dans les batailles; elle eſcadronnoit dans la marche d'une armée ayant les lances hautes;

çois (*a*) & six-mille Lansquenets
1513. (*b*) qui marchoient sous la conduite

mais quand elle alloit à la charge elle étoit d'un seul rang, parceque le premier effort des Gendarmes étoit dans la lance pour desarçonner & culbuter l'ennemi qu'il avoit en tête. Lorsque sous Henri II, on forma des escadrons de lances ; le second & le troisième rang étoient d'ordinaire contraints de jetter leurs lances & de se servir de l'épée. *Daniel Milice Françoise. Tome I. Liv. V.*

(*a*) Il est remarqué dans une Ordonnance de François I, que les longues guerres qu'il eut à soûtenir le mirent dans la nécessité de se servir de ces sortes de troupes »; & par lesdittes longues guerres, dit-il, se sont levés quelques aventuriers, gens vagabonds, oiseux, perdus, méchans, flagilleux, abandonnés à tous vices · larons, meurtriers, violateurs de femmes & de filles, blasphemateurs & renieurs de Dieu ». Ces aventuriers, dit Brantome, portoient des chemises longues & grandes, qui leur duroient vêtües plus de deux ou trois mois sans changer ; montrant leur poitrines velües, pelues & toutes decouvertes, & la plûpart montroient la chair de la cuisse voire des fesses ; d'autres plus propres avoient du taffetas en si grande quantité, qu'ils les doubloient & appelloient chausses bouffantes : mais il falloit que la plûpart montrassent la jambe nüe une ou deux, & portoient leurs bas déchaussés pendans à la ceinture ».

(*b*) Jusqu'au tems de l'établissement des Légions par François I. Les Suisses & les

du Comte de Fleuranges fils aîné de Robert de la Marck. Nous apprenons que ce dernier avoit imaginé une espéce de camp construit de bois de charpente que l'on pouvoit conduire sur des chariots, & qui devoit servir à enfermer l'armée, si le cas arrivoit qu'elle fût obligée de combattre dans un lieu peu avantageux; mais nous verrons bientôt que cette invention occasionna bien plus de dépenses que l'on n'en tira de profit. Je ne dois pas oublier de dire, que vers les Fêtes de la Pentecôte de cette même année 1513, furent célébrées les nôces de Charles Comte de Vendômois & de Marle avec Françoise d'Alençon, veuve du Duc de Longueville mort au retour du voyage de Guienne, où il avoit été envoyé par ordre du Roi; & voici à quelle occasion. 1513.

Mariage de Charles de Vendôme.

Ce fut peu de temps après la bataille de Ravennes que Ferdinand Roi d'Arragon entreprit de faire servir à son ambition & à ses injustices, l'interdit jetté par le Pape Ju-

Expéditions des François pour le recouvrement du Royaume de Navarre.

Lansquenets levés en Allemagne, formerent la plus grande & la meilleure partie de l'Infanterie Françoise.

les II. (*a*) sur les Etats de tous les

1513.

(*a*) Dès l'année 1510, Jules II. avoit prononcé l'anathême contre Alphonse Duc de Ferrare Allié de la France & contre ses Adherans. Cette même année il se fit à Tours par ordre du Roi une assemblée générale des Prélats du Royaume, où il fut décidé que le Pape, quand il ne s'agit ni de la Religion ni des Domaines de l'Eglise, ne peut faire la guerre aux autres Princes hors des terres du saint Siége: qu'un Prince attaqué par le Pape peut non-seulement repousser la force par la force; mais encore s'emparer des terres du saint Siége, non toutes fois dans l'intention de les retenir, mais à dessein d'ôter à son ennemi les moyens de lui nuire: qu'un Prince injustement opprimé par le Pape peut se retirer de son obéissance, non cependant absolument, mais pour la défense de ses droits temporels; & que dans le cas de cette soustraction, il doit s'en tenir à la Pragmatique-Sanction faite conformément au Concile de Bâle: qu'un Prince peut défendre un autre Prince son Allié par les armes: que si le Pape sans garder l'ordre du droit procéde par voye de fait, & lance quelque excommunication contre un Prince qui lui résiste, cette excommunication est nulle. On ne s'en tint pas là. Comme Jules II. se montroit toujours plus obstiné à allumer le feu de la guerre, l'Empereur & le Roi le firent citer par les Cardinaux de leur parti au Concile général qu'ils convoquerent à Pise, pour le premier jour de Septembre de l'année 1511, & qui fut transferé l'année suivante à Milan & de-là à Lyon. Le Pape pour

Princes qui, par leurs Ambaſſadeurs, avoient aſſiſté au Concile de Piſe. 1513.
Ce Prince artificieux pour mieux aſſurer la reuſſite du projet qu'il méditoit, feignit d'abord de tourner ſes vues contre la France, & on le vit tout-à-coup fondre avec ſon armée ſur la Navarre. La conquête de ce Royaume devoit d'autant moins lui coûter que le Roi Jean d'Albret qui étoit bien éloigné de ſoupçonner qu'on en voulût à ſes Etats n'avoit pas eu le temps, & que même il ne lui étoit pas venu en penſée de mettre ſes places en état de défenſe. Auſſi lui furent-elles preſque toutes enlevées avec autant de promptitude que de facilité. La nouvelle de ſon infortune ayant été portée en France, Louis XII. qui toujours ſe fit un devoir de remplir avec la plus ſcrupuleuſe exactitude les engagemens qu'il avoit contractés, arma promptement en faveur du Roi ſon Allié, & nomma pour commander les troupes qu'il fit marcher à ſon ſecours, Charles Duc de

parer ce coup, convoqua lui-même un Concile à Rome, & excommunia tous ceux qui adheroient à celui de Piſe.

1513. Bourbon & François Duc de Longueville Gouverneur pour le Roi & son Lieutenant Général en Guienne : mais les brouilleries qui survinrent bientôt après entre ces deux Princes, & qui pouvoient avoir de dangereuses suites, furent pour le Roi Louis XII. une raison de donner ordre à François Duc de Valois & Comte d'Angoulême le plus proche héritier de la Couronne, de passer en Guienne & de travailler à étouffer ces premieres semences de division. Ce Prince s'étant joint au Duc de Bourbon & au Duc de Longueville, qui en qualité de Gouverneur du Pays retenoit la principale autorité, marcha avec eux jusqu'à Montjoüi où la bataille fut présentée aux Espagnols campés alors à Saint Jean Pied-de-Porc ; mais ce fut envain qu'on tâcha de les engager au combat, ils refuserent d'en venir aux mains, sous pretexte que le Roi leur maître leur avoit expressément défendu d'exposer ses nouvelles conquêtes au hazard d'une bataille.

Cependant notre armée avoit déja obligé le Duc d'Albe Lieutenant

Général du Roi Ferdinand à se retirer au-delà de Roncevaux, lorsque nos Généraux reçurent ordre de hâter leur retour en France, & d'y ramener les troupes qu'ils commandoient. Ce changement inopiné conserva la Navarre à son usurpateur : mais les sollicitations, les intrigues & les cabales du Pape Jules II. qui étoit venu à bout d'engager Henri VIII. Roi d'Angleterre, & l'Empereur Maximilien à prendre les armes contre la France, avoient mis le Roi Louis XII. dans la nécessité de rappeller pour la défense de ses Etats les troupes qu'il avoit fait passer au secours du malheureux Jean d'Albret son Allié. Déja la Picardie étoit menacée d'une prochaine invasion, & il ne sembloit pas que cette Province pût tenir contre les grands préparatifs de guerre que faisoient nos ennemis pour s'en rendre maîtres. Le Roi d'Angleterre étoit descendu en France à la tête d'une armée de vingt cinq à trente mille hommes de pied, d'une Cavalerie formidable, & conduisant avec lui une artillerie, telle que depuis plus d'un siécle les Anglois combat-

1513.

Expédition de Henri VIII Roi d'Angleterre en France.

tans hors de leurs Pays, n'avoient
1513. pû en assembler une aussi nombreuse. Aux troupes Angloises s'étoient jointes les troupes Impériales, & ces troupes combinées formoient une armée de sept-à-huit mille chevaux, & de quarante cinq mille hommes de pied tant Anglois qu'Allemans; & il faut observer qu'il n'y avoit dans cette armée ni Flamans ni aucuns des autres sujets de Charles d'Autriche Roi d'Espagne, parce qu'il y avoit alors une union étroite entre la France & les Etats de ce Prince, union qui avoit été l'effet de l'adroite politique de Don Philippe. Ce Prince craignant qu'il ne prît envie aux François de profiter du bas âge de son fils, qui n'avoit alors que onze ans, pour s'emparer de la Flandre (& il n'est pas douteux que s'ils en avoient formé le projet ils n'eussent été secondés dans cette entreprise par l'inconstance naturelle des Flamans) avoit déclaré par son testament que son intention étoit, que le Roi Louis XII. fut Curateur du jeune Charles; conditions qui ayant été acceptées par le Roi de France, ce Prince après en avoir

obtenu l'agrément des Etats de Flandres, nomma le Seigneur de Chievres de la Maison de Croï pour commander dans cette Province au nom de Charles d'Autriche. Revenons aux dangers dont étoit menacée la France par deux rédoutables ennemis Henri VIII. & l'Empereur Maximilien. 1513.

Siége de Teroüanne par les Anglois & les Imperiaux.

Les Généraux des deux armées ennemies ayant joint leurs forces prirent leur chemin vers Ardres & Saint Omer pour venir de-là assiéger Teroüanne ; ils approchoient de cette Place lorsque trois à quatre cens hommes d'Armes qui venoient de Montreuil & de Boulogne ayant rencontré une partie de l'artillerie ennemie, fondirent avec impetuosité sur ceux qui la conduisoient & qui étoient demeurés derriere, leur tuerent quelques gens de pied, & leur enleverent une grande couleuvrine qui étoit du nombre de celles que les Anglois appelloient les douze Apôtres, & qui toutes portoient des boulets du même calibre. Dans le tems même que ces choses se passoient le Roi d'Angleterre qui étoit sorti de Calais pour venir au

1513. camp devant Terouanne, fut averti assez à tems pour éviter le danger qui le menaçoit. Informé que le chemin qu'il tenoit n'étoit pas sûr, il se retira à Saint Omer où l'Empereur Maximilien vint le trouver, & de-là ils se rendirent tous deux au camp.

Rencontre près d'Ardres. Nous apprimes peu de jours après que l'on préparoit à Guines un grand convoy destiné à rafraîchir le camp des ennemis, & sur cet avis quatre cens hommes d'Armes tirés des garnisons de Montreuil, de Boulogne & de quelques autres Villes voisines, s'assemblerent & vinrent se mettre en embuscade auprès d'Ardres : mais leur entrepriſe n'eut pas le succès qu'ils s'en promettoient. Tout l'avantage qu'ils remporterent fut d'avoir taillé en piéces les coureurs de l'armée Angloise ; les ennemis connoissant la superiorité de nos forces, se firent de leurs chariots au devant desquels ils avoient placé un grand nombre d'Archers, des barricades que tous les efforts de notre Gendarmerie ne purent forcer. Ainsi après un long combat ils furent assez heureux pour gagner Ar-

lres que nous avions abandonnée, & nous nous retirames à Boulogne après avoir perdu beaucoup de braves gens, entre autres le Seigneur du Pleſſis d'Aſſé qui conduiſoit une Compagnie de cent hommes d'Armes. Nous perdimes auſſi dans cette rencontre quantité de chevaux qui furent tués par les Archers Anglois & Allemans. 1513.

Cependant le ſiége de Terouanne ſe pouſſoit avec vigueur ; mais ſi la Place étoit bien attaquée, elle étoit encore mieux défenduë, auſſi le Roi y avoit mis pour ſes Lieutenants Généraux deux hommes d'un mérite diſtingué, & qui devoient commander avec une égale autorité. Le Seigneur de Teligny Sénéchal de Rouergue étoit à la tête de cent hommes d'Armes de la Compagnie du Duc de Gueldres, & Antoine de Crequi Seigneur du Pont-Dormi commandoit auſſi une Compagnie de cent hommes d'Armes, & cette Compagnie étoit celle de l'ancien Gouverneur de Picardie Monſieur de la Guture mort depuis peu de tems. Le Roi avoit auſſi fait entrer dans Teroüanne les Seigneurs

1513. de Sercu, de Heilly & de Bournonville, chacun d'eux ayant le commandement de cinq cens hommes de pied, & le Capitaine Brandhec Allemand qui commandoit cinq cens Lanſquenets.

Mariage du Comte de Guiſe avec Antoinette de Bourbon.

Vers le tems de la Fête-Dieu, fut célébré à Paris dans l'Hôtel d'Eſtampes près Deſtournelles où le Roi étoit alors logé, le mariage de Claude de Lorraine Comte de Guiſe & d'Aumale, avec Antoinette de Bourbon ſœur de Charles Comte de Vendôme : mais la joye de cette grande Fête fut troublée par la fâcheuſe nouvelle qui fut apportée de la défaite de notre armée devant Novare.

Ligue de Cambray.

Il eſt ſans doute à propos que je rapporte ici les raiſons qui engagerent le Roi Louis XII. à faire paſſer une partie de ſes forces en Italie, & je dois pour cet effet remonter à la ligue qui en 1508, fut concluë à Cambrai entre la France, le Pape Jules II. l'Empereur Maximilien & le Roi d'Arragon.

Conquêtes des François ſur les Véniciens.

Par ce traité (*a*) il fut réglé que

(*a*) Les Plenipotentiaires pour la concluſion de ce traité, furent Marguerite d'Au-

es Puiſſances contractantes uni-
oient leurs forces pour ôter aux 1513.

riche Gouvernante des Pays-Bas, & le Cardinal d'Amboiſe. Le principal article de le traité, portoit que l'Empereur donneroit ne nouvelle inveſtiture du Duché de Milan u Roi, tant pour lui que pour ſes deſcen-ans mâles, & à leur défaut pour Madame Claude de France ſa fille & pour ſon Epoux; & qu'au cas que cette Princeſſe mourut, l'in-veſtiture ſeroit pour ſa ſœur & les deſcen-ans de ſa ſœur ou des autres filles que le Roi pourroit avoir; que l'Empereur renon-ceroit aux clauſes du traité qui avoit été fait autrefois pour le mariage de cette Princeſſe avec Charles Prince d'Eſpagne, & que le Roi lui donneroit pour l'inveſtiture cent mil-e écus d'or, dans le tems qu'il la recevroit par ſes députés: ce qui fut exécuté.

Par la ligue qui fut ſignée le dixiéme Dé-cembre 1508, il fut arrêté que Ravenne, Crevia, Faenza, Rimini, Imola & Ceſene ſeroient renduës au Pape; qu'on reſtitueroit à l'Empereur Roverode, Verone, Padoue, Vicence, Treviſe, & le Frioul au Roi de France, Breſſe, Creme, Bergame, Cremo-ne, la Girradadda, & toutes les anciennes dépendances du Duché de Milan, au Roi d'Arragon, Trani, Brindes, Otrante, Gal-lipoli & tous les autres Ports que les Véni-tiens occupoient dans le Royaume de Na-ples: qu'en même tems que l'Empereur & les Rois de France & d'Arragon attaque-roient les Vénitiens, le Pape les preſſeroit ſous peine d'excommunication de reſtituer ce qu'ils avoient uſurpé, & fulmineroit un

1513. Vénitiens les Places qu'ils poſſedoient en terre-ferme, & que l'on regardoit comme autant d'uſurpations qu'ils avoient faites tant ſur les Etats de l'Empire, que ſur le Patrimoine de Saint Pierre, & ſur le Duché de Milan. Les Princes ligués convinrent que l'année ſuivante 1509, leurs armées ſe reuniroient à un certain jour marqué, & qu'elles ſe raſſembleroient ſur les limites des terres de la Republique de Véniſe : mais il arriva que le Roi de France fit ſeul tous les frais de l'entrepriſe. Accompagné des Princes de ſon ſang il paſſa en Italie avec une armée nombreuſe, & ſe trouva au jour fixé ſur les frontieres des terres des Vénitiens, où il attendit inutilement que les troupes de ſes Alliés vinſſent ſe joindre aux ſiennes. Ainſi l'armée de la République s'étant préſentée, il n'héſita pas de lui livrer bataille entre Caſſano & Pandoné. La valeur & l'intrepidité

interdit contre la Republique ; que ſi les Vénitiens avoient recours aux Turcs, les Confédérés redoubleroient leurs efforts, & que la ligue ſeroit regardée dès-lors comme une ligue faite contre les Infidéles.

avec

avec laquelle combattirent les François animés par la préſence de leur Roi, leur aſſura une victoire entiere. Tous les Chefs de l'armée Vénitienne furent faits priſonniers, & ils laiſſerent plus de vingt-mille morts ſur le champ de bataille. Peu de jours après le Château de Peſquaire ayant été pris d'aſſaut par l'armée victorieuſe, Veronne, Vincence, Cremone, Creme, Padouë, Breſſe, Bergame & preſque toutes les autres Places que les Vénitiens poſſédoient en terre-ferme ſe rendirent au vainqueur. 1513.

Il n'étoit pas naturel de penſer que le Roi voulut partager avec des Alliés qui n'avoient rempli aucun de leurs engagemens des conquêtes qu'il ne devoit qu'à la ſeule force de ſes armes. Mais leur infidélité ne fut pas pour lui une raiſon de manquer à ſes promeſſes; ainſi comme il avoit été ſpécifié par le traité de Cambrai, que l'Empereur ſeroit remis en poſſeſſion de ce qui avoit été uſurpé ſur l'Empire, & que l'on reſtitueroit au Pape ce qui avoit été envahi ſur le patrimoine de Saint Pierre, l'on rendit à Maximilien,

1513. Veronne, Vincence, Padoüe & quelques autres Places; & à Jules II. Rimini, Faenza, Ravennes, & les autres Villes qui avoient anciennement été du Domaine de l'Egliſe. Mais les Vénitiens ayant repris l'année ſuivante Padoüe ſur l'Empereur, Louis XII. pour aider Maximilien à reconquerir cette Place, fut aſſez généreux que de lui donner quatre cens-hommes d'Armes, commandés par la Palice; ſecours cependant qui n'empêcha pas que l'Empereur n'échouât dans ſon entrepriſe.

Ligue du Pape & de l'Empereur contre le Roi de France.

On ne ſe ſeroit pas attendu que les Alliés du Roi duſſent ſi-tôt oublier les bienfaits qu'ils avoient reçu de ce Prince; mais l'envie fit taire dans leurs cœurs la reconnoiſſance, & ils porterent l'infidélité juſqu'à ſe liguer contre leur bienfaiteur. Ayant uni leurs forces, ils firent attaquer par leurs Généraux le Duché de Milan. Les choſes tournerent autrement qu'ils ne l'eſpéroient. Gaſton de Foix Duc de Nemours, Lieutenant-Général en Italie, attaqua le jour de Pâques de l'an 1512, l'armée Confédérée près de Ra-

Bataille de Ravennes gagnée par les François.

vennes, remporta sur elle une victoire complette & prit la Ville d'assaut; mais trop ardent à poursuivre sa victoire il fut malheureusement tué. La Palice qui depuis une année avoit succédé à Charles d'Amboise dans la Charge de Grand-Maître de France fut nommé Lieutenant-Général pour le Roi en Italie. 1513.

Maximilien Sforce est mis en possession du Duché de Milan.

Cependant les avantages remportés par les armées du Roi, loin de rallentir la fureur de ses ennemis ne servirent qu'à accroître l'injuste haine qui les animoit contre ce Prince, & ils mirent tout en œuvre pour lui susciter de nouveaux ennemis. Les Suisses gagnés par leurs séductions se déclarerent pour Maximilien Sforce fils de Louis Sforce qui étoit mort prisonnier dans le Château de Loches. Notre armée avoit été imprudemment séparée, & c'est ce qui donna aux Suisses la facilité de nous surprendre & de nous depouiller du Duché de Milan, dont Maximilien Sforce fut mis en possession.

Ce fut pour recouvrer cette Province que Louis de la Trimouille eut ordre, comme nous l'avons dit, de passer en Italie avec une nou-

velle armée. Mais les Suiſſes inſor-
1513. més de la diligence que faiſoient nos troupes, députerent auprès des Ligues Griſes pour en obtenir un renfort de dix mille hommes; & ſur l'avis qu'ils eurent que la tête de notre armée étoit déja entrée dans le Dauphiné, ils partirent de Milan au nombre de ſept à huit mille hommes dans le deſſein de nous fermer le pas de Suſe; mais déja nos troupes s'étoient avancées dans la plaine, & c'eſt ce qui engagea les Suiſſes à venir ſe renfermer dans Novare pour y attendre le ſecours qu'ils avoient demandé, & qui après avoir traverſé la valée d'Aoſt devoit deſcendre a Jvrée

Siége de Novare par les François.

Cette retraite des Suiſſes dans Novare détermina notre Général à venir les y aſſiéger, ne croyant pas qu'il dût pour cet effet attendre la jonction du reſte de ſon armée, qui n'avoit point encore paſſé les Monts. Le corps qu'il commandoit étoit compoſé de ſix mille Lanſquenets, & de quatre mille François; & Charles Duc de Bourbon qui avoit pour Lieutenant le Batard de la Chiette étoit à la tête d'un pareil

nombre de troupes. Robert de la Marck commandoit une Compagnie de cent hommes d'Armes, & le Duc d'Albanie de même que les Seigneurs de Saint André de Buffi, & Malherbe en conduiſoient chacun cinquante. 1513.

Telles étoient les forces avec leſquelles la Trimouille vint mettre le ſiége devant Novare. La Place fut battuë avec tant de fureur qu'il y eut bien-tôt une brêche conſidérable : mais après de mures délibérations on ne crut pas que l'on dût ſonger à prendre d'aſſaut une Ville defenduë par une garniſon trop nombreuſe & toute compoſée de Soldats intrépides. Ajoûtons que ſur l'avis que le nouveau renfort des Suiſſes approchoit d'Ivrée, il étoit à craindre que ces troupes fraîches ne défiſſent notre armée ; car, quoiqu'on la ſuppoſât victorieuſe, elle n'auroit pû manquer d'être extrêmement affoiblie par les fréquens & ſanglans combats qu'elle auroit été obligée de livrer, pour forcer les Suiſſes enfermés dans Novare. Il fut donc réſolu que notre armée décamperoit, & qu'elle vien-

Levée de ce Siége.

droit se poster à deux milles de
1513. cette Place sur le chemin de Trecato : mais les Suisses informés de la nouvelle position de notre armée, sçurent éviter sa rencontre ; & ayant profité des ténébres de la nuit, ils arriverent en sûreté à Novare.

Toutes leurs forces étant ainsi réunies, ils se déterminérent presque sur le champ à venir assiéger l'armée Françoise, qu'ils sçavoient être campée de façon qu'il n'étoit pas possible que notre Gendarmerie prêtât aucun secours aux gens de pied, à cause des canaux & des fossés qui les séparoient ; & il faut ajoûter que le lieu où notre Cavalerie devoit combattre, n'offroit par-tout que des marais d'où les chevaux ne pouvoient se tirer qu'avec peine. Une faute que firent nos Généraux fut de ne pas oppose aux premiers efforts de l'Ennemi, ce camp construit de bois de charpente dont nous avons parlé : ainsi retranchés, nous aurions pû attendre que M. de Tavanes qui marchoit à la tête de six mille Lansquenets, envoyés à notre secours par Charles Duc de

Gueldre, & qui étoient déja arrivés dans la plaine de Suſe, ſe fut oint à notre armée. 1513.

Bataille de Novare perduë par les François.

Les Suiſſes donc après s'être rafraîchis, ſe déterminérent à venir nous livrer bataille. Ayant formé deux corps de leur armée, une partie ſe préſenta à la tête de notre camp, & l'autre laiſſant notre armée à droite, vint fondre ſur nos Lanſquenets, qui ne pouvant recevoir aucun ſecours de notre Gendarmerie, & qui ſe trouvant eux-mêmes poſtés dans un lieu peu propre au combat, furent d'abord rompus & bien-tôt après preſque tous taillés en piéce.

Belle action de Robert de la Marck.

Ce fut dans cetre occaſion que le Brave Robert de la Marck donna des preuves ſignalées de ſon intrépidité. Averti que ſes deux fils les Seigneurs de Fleuranges & Jamets, (le premier étoit Général des Lanſquenets,) tout couverts de bleſſures avoient été laiſſés parmi les morts; ſuivi de ſa Compagnie de cent hommes d'armes, il marche droit à l'Ennemi, & renverſant tout ce qui s'oppoſe à ſon paſſage, il parvient juſqu'au lieu où étoient ſes

1513. deux fils, nageant dans leur sang. A cette vue sa fureur redouble, & lui prête de nouvelles forces ; bravant les dangers qui l'environnent, il charge l'aîné de ses fils sur son cheval, & met l'autre sur celui d'un de ses hommes d'armes, & une seconde fois il se fait jour au travers des ennemis.

J'ai dit que les Lansquenets avoient été presque tous taillés en piéce ; l'Infanterie Françoise n'eut pas un sort plus heureux. La Trimouille hors d'état de combattre pour un coup de feu qu'il avoit reçu à la jambe, se retira avec une partie de l'armée à Verceil, & vint de-là à Suse ; ce qui lui fut d'autant plus facile que les Suisses n'avoient point de cavalerie pour nous poursuivre : l'autre partie de l'armée fit sa retraite par la valée d'Aost ; tel fut le malheureux succès de la bataille de Novare. (*a*)

(*a*) Les Suisses laisserent quinze cens hommes sur la Place. La Gendarmerie Françoise ne fut pas fort maltraitée ; mais il n'en fut pas de même de l'Infanterie. Le Maréchal de Fleuranges dit dans ses Mémoires, que l'on ne perdit que deux mille Lansquenets & peu de François.

Notre

1513. Expeditions Navales.

Notre armée de Mer combattit avec moins de désavantage ; pour arrêter les courses que les Anglois faisoient le long des côtes de Normandie & de Bretagne. Quatre galères qui étoient commandées par le Capitaine Pregent, passerent par le détroit de Zibelterre, & attaquerent l'Amiral d'Angleterre qui avoit donné la chasse à ces mêmes galères, & les avoit poursuivies jusqu'à la vûe du Port de Brest : mais le Capitaine François eût bien la revanche ; l'Amiral Anglois fut blessé dans le combat que lui livrérent nos galères, & il mourut peu de jours après de ses blessures.

Le dixiéme Août de la même année 1513, fut marqué par un autre combat naval, qui se donna devant Saint Mahé. Quatre-vingt navires Anglois attaquérent vingt de nos vaisseaux montés par des Normans & par des Bretons ; mais le vent qui leur devint favorable rendit les forces égales. Le brave Primauguet Breton, qui commandoit la cordelière, navire que la Reine Anne avoit fait construire, & qui surpassoit tous les autres en grandeur, se

1513. voyant investi par dix ou douze vaisseaux des ennemis, & n'ayant aucune espérance de pouvoir leur échaper, voulut du moins avoir la consolation de leur vendre cherement sa vie ; & pour cet effet s'étant approché de l'Amiral Anglois, il y mit le feu de façon que ce vaisseau & la cordeliere furent consommés par les flammes, & tous les hommes qui les montoient périrent misérablement. Je reviens au siége de Teroüane, dont les affaires d'Italie m'ont fait interrompre le récit.

Terroüen est ravitaillée. Le Roi étoit bien résolu de marcher en personne au secours des assiégés, mais il crut devoir attendre que toutes ses forces fussent réunies & qu'il eût, en particulier, reçu six mille Lansquenets, que lui amenoit le Duc de Suffolk de la Rose Blanche, qui pour les raisons que nous dirons, avoit depuis longtems abandonné l'Angleterre. Cependant un siége de près de deux mois, avoit causé une grande disette de vivres ; & la premiere chose par où il falloit commencer, c'étoit de ravitailler la place. Le soin en fut confié à de Piennes Gouverneur

de Picardie, & Lieutenant Général de l'armée qui s'assembloit à Blangis près de Hêdinc : dans un conseil tenu par nos principaux Officiers, il fut réglé que Fonterailles Capitaine Général des Albanois conduiroit le convoy, que chaque cavalier de sa troupe porteroit sur le col de son cheval un demi porcsalé, & un sac de poudre à canon ; qu'ils avanceroient jusques sur les bords des fossés de la Ville, & qu'ils y jetteroient les munitiens dont ils étoient chargés ; & les assiegés qui avoient été avertis du secours qu'on leur envoyoit, devoient faire un feu terrible de leur artillerie & de leurs arquebuses, & se mettre par la en état de transporter dans la Ville, ce qui auroit été jetté dans les fossés : & pour pourvoir à tout il fut de plus arrêté que M. de Piennes & la Palice marcheroient avec quatorze cens hommes d'armes pour soutenir les Albanois ; & qu'ils les escorteroient jusques sur la hauteur du Guinegaste. Cependant un grand nombre de jeunes volontaires qui avoient voulu partager la gloire & les périls de cette entreprise, en- 1513.

trerent dans la Ville pour y voir
1513. leurs amis, ne doutant pas que rien ne les empêcheroit d'en sortir; mais les ennemis ne leur en laisserent pas le tems. De ce nombre étoient d'Anton, la Tour du Maine, de Mouy, la Rocheaimon, la Roche Sandri, l'Ecuyer Boucart & plusieurs autres.

La journée des Eperons. Le convoi étant entré dans la Ville, M. de Piennes fut d'avis que l'on se retirât promptement; mais il ne fut pas obéï: il prit envie à quelques jeunes gens d'aller reconnoître le camp des ennemis, & d'autres voulurent se rafraîchir & se desarmerent à moitié, comme s'ils n'eussent eu aucune surprise à craindre: mais leur imprudence leur coûta cher. Pendant qu'ils se livroient à la joye, les ennemis firent partir de leur camp dix ou douze mille hommes de pied tant Anglois que Lansquenets, soûtenus par quatre ou cinq mille chevaux, & suivis de sept à huit piéces d'artillerie de campagne. Ce corps de troupes après avoir passé la Lys vint se poster sur les bords de la Riviére qui passe à Huchin pour y

attendre les troupes qui avoient été detachées de notre armée pour secourir Teroüane. Notre Gendarmerie qui, comme nous l'avons dit, ne s'attendoit à rien moins qu'à être attaquée, fut trouvée dans un si grand désordre, que n'ayant pas eu le tems de se mettre en état de combattre elle prit honteusement la fuite ; & parce que dans cette rencontre *les Eperons servirent plus que l'épée*, cette journée fut appellée la journée des Eperons. Le Duc de Longueville, M^rs de Busſi d'Amboise, de Clermont d'Anjou, Lieutenant du Comte d'Angoulême, le brave Chevalier Bayard (*a*) & un 1513.

(*a*) Ce brave Chevalier s'étant mis à la tête de quinze hommes d'Armes qui s'étoient joints à lui, gagna un petit pont sur un ruisseau assez creux, où il tint ferme en attendant qu'il pût être secouru : mais après avoir attendu inutilement, il piqua droit à un Gendarme du parti ennemi qu'il apperçût de loin, qui se reposoit au pied d'un arbre, ayant oté son casque ! *Rends-toi*, lui dit Bayard, en lui portant l'épée à la gorge, *ou tu es mort*. Le Gendarme Anglois s'étant rendu sans résistance, *oh bien*, reprit le Chevalier, *je suis le Capitaine Bayard, je me rends aussi à vous ; voilà mon épée, mais c'est à condition que vous me la rendrez ; si en allant à*

1513. grand nombre d'autres Officiers de marque furent faits prisonniers. La Palice tomba aussi entre les mains des ennemis, mais il fut assez heureux pour se débarrasser.

Le Roi ayant été informé de cette défaite, qui dût être en partie attribuée & au peu de discipline qu'il y avoit parmi les troupes, & au peu d'union qui régnoit parmi les Chefs ; ce Prince qui étoit alors à Paris où la goutte le retenoit, se fit porter en litiere jusqu'à Amiens ; & delà il depêcha le Comte d'Angoulême son Lieutenant-Général en Picardie, pour se mettre à la tête de l'armée qui étoit assemblée devant Blangis, en lui recommandant sur toutes choses de ne rien entreprendre, qu'après avoir pris l'avis

votre camp nous rencontrons des Anglois qui veulent m'insulter. Cinq jours après Baiard dit au Gendarme Anglois : *Mon Gentilhomme, je m'ennuie ici, faites moi la grace de me faire reconduire sûrement au camp des François* ; *& votre rançon* reprit le Gendarme ; *& la vôtre,* répondit Bayard : *car je vous ai fait mon prisonnier.* La chose ayant été rapportée à l'Empereur & au Roi d'Angleterre pour en juger, ils décidérent en faveur du Chevalier Bayard qu'ils comblerent de caresses, & qui fut renvoyé sans rançon.

des plus anciens Capitaines. La premiere chose que fit le nouveau Général fut de changer la position de l'armée. Ayant abandonné Blangis il alla établir son camp à Ancre au-delà de la Riviere de Somme, lieu qui par sa situation au milieu de la frontiere, nous mettoit en état de faire tête à l'ennemi de quelque côté qu'il lui prît envie de nous venir attaquer. 1513.

Cependant le siége de Teroüane étoit toujours vivement poussé, & déja les vivres commençoient à manquer dans la place. Cette considération jointe au peu d'apparence qu'il y avoit que le Roi pût assembler assez de forces pour entreprendre de faire lever le siége, détermina ce Prince à consentir que l'on rendît la place aux ennemis. Tout ce qu'il exigea des assiégés, fut qu'ils ne se rendissent qu'à des conditions honorables. Ils ne le firent en effet qu'après avoir obtenu qu'ils sortiroient avec tous les honneurs de la guerre. Le Roi d'Angleterre maître de Teroüane, accorda à la sollicitation des Flamans qu'on demolît cette importante place, & qu'on en

Prise & ruine de Terrouane par les ennemis.

1513. brûlât toutes les maisons ; & il n'y eut que celles des Chanoines avec l'Eglise qui furent épargnées.

Dijon assiége par les Suisses. Pendant que ces choses se passoient en Picardie, la Bourgogne étoit menacée des plus grands dangers. Louis de la Trimouille qui s'étoit retiré dans cette Province, après la funeste bataille de Novare, y fut suivi par quatorze ou quinze mille Suisses, auxquels se joignirent la Gendarmerie de la Franche-Comté & quelques chevaux Allemans, conduits par Ulric Duc de Wirtemberg. Cette entreprise des Suisses sur la Bourgogne fut l'effet des nouvelles intrigues du Pape Jules II. & de l'Empereur Maximilien (*a*). Di-

(*a*) M. du Bellai a sans doute voulu dire que ce fut à la sollicitation de Leon X. Successeur de Jules II. que les Suisses entreprirent d'envahir la Bourgogne, puisque cette invasion ne se fit que plusieurs mois après. La mort de Jules qu'il plût à Dieu de retirer de ce monde le vingt-deuxième de Février de l'année 1513, sa passion dominante fut celle des armes, plus actifs & plus vigilant que les Généraux de ses armées, il les animoit par son exemple, & venoit lui-même hâter la reddition des places qu'ils attaquoient ; à beaucoup de courage, il joignoit une adroite politique. Les mêmes ligues

1513.

on fut assiégé, & l'on ne pouvoit ueres espérer que cette place, qui toit sans fortifications, pût se défen- re long-tems : mais la valeur des abitans leur tint lieu de remparts, & pendant cinq ou six semaines ils oûtinrent seuls tous les efforts de 'armée ennemie ; mais Louis de la Trimouille persuadé qu'il attendroit nutilement que le Roi fit marcher les troupes au secours de la Ville ssiégée, parceque toutes nos for- es étoient alors employées à soû- enir la guerre en Picardie & en Guienne du côté de Fontarabie & le la Navarre, eut recours au seul

Renvoy des Suisses dans leur pays.

qu'il avoit fait conclurre, il trouvoit aisément le moyen de les rompre dès que son nterêt particulier le demandoit. Plusieurs Auteurs ont écrit qu'il jetta un jour dans le Tibre les clefs de Saint Pierre ; mais ce fait est-il vrai ou faux ; c'est ce qui ne peut être bien prouvé. Quoiqu'il en soit, voici une Epigramme qui fut faite sur ce sujet, & que l'on attribue à un nommé Ducheri d'Aigueperse en Auvergne.

In Gallum, ut fama est, bellum gesturus accerbum,
Armatam educit Jullius urbe manum.
Accinctus gladio, claves in Tybridis amnem
Projicit, & sevus talia verba facit :
Quum Petri nihil efficiant ad prælia Claves
Auxilio Pauli forsitan Ensis erit.

1513. expédient qui pouvoit sauver Dijon (*a*), c'étoit d'appaiſer les Suiſſes qui demandoient quatre cent mille écus, qu'ils diſoient leur être dûs, pour les ſervices qu'ils avoient

(*a*) La France ſe trouvoit alors dans un embarras extrême par la tréve qui avoit été concluë à Malines le 5 Avril 1513, entre Marguerite d'Autriche au nom de l'Empereur Maximilien ſon pere, & les Ambaſſadeurs d'Angleterre. Ce traité qui devoit être ratifié par le Pape, l'Empereur & le Roi d'Arragon, portoit en ſubſtance, que dans trente jours après la ſignature des articles, chacun des Confédérés déclareroit la guerre au Roi de France, & la lui feroit dans deux mois hors de l'Italie; ſçavoir le Pape en Provence ou en Dauphiné, l'Empereur en Bourgogne, le Roi d'Arragon en Bearn ou en Guienne, ou en Languedoc; Le Roi d'Angleterre en Guienne, en Normandie ou en Picardie; que l'Empereur renonceroit à tout ce qu'il avoit fait en faveur du Concile de Piſe, ce qui avoit déja été exécuté depuis trois mois: que le Pape publieroit des cenſures contre tous les oppoſans à cette ligue: que pour ſubvenir aux frais de la guerre le Roi d'Angleterre feroit compter cent mille écus d'or en trois termes: Mais ce traité n'eut pas lieu. Leon X. refuſa de le ratifier, Ferdinand Roi d'Arragon déſavoua ſon Ambaſſadeur qui l'avoit confirmé à Londres, & l'Empereur ſe contenta de tirer de l'argent de l'Angleterre ſans ſonger à remplir ſes engagemens.

endus au Roi dans les guerres d'I- 1513.
talie. On commença donc par leur donner vingt mille écus, & pour la ſûreté du reſte de la ſomme qu'ils prétoient, on leur donna des Otages: ſçavoir le ſieur de Mezieres, neveu du Seigneur de la Trimouille, le Bailly de Dijon appellé Rochefort & quatre autre bourgeois: c'eſt ainſi que les Suiſſes furent renvoyés dans leur pays, traité honteux que la ſeule néceſſité de ſauver une Province peut rendre excuſable; mais traité malgré cela indigne de la Majeſté du Prince au nom duquel il ſe faiſoit: auſſi le Roi refuſa de le ratifier. (*a*)

(*a*) L'article des quatre cent mille écus promis aux Suiſſes ne fut pas ce qui offenſa le plus le Roi; ils exigerent de plus & il leur fut accordé que le Roi renonceroit à ſes pretentions ſur le Duché de Milan, ſur le Territoire de Gênes & ſur le Comté d'Aſt, & qu'il les tranſporteroit à Maximilien Sforce; qu'il payeroit au Duc Ulric de Wirtemberg huit mille écus, & deux mille au Grand-Maître de l'Artillerie; que l'article qui concernoit le Duché de Bourgogne ſeroit remis à la déciſion des Juriſconſultes; & enfin que le Roi procureroit la diſſolution du Concile de Piſe. Comme ce Concile avoit été convoqué contre Jules II. Louis ſe laiſſa aiſément porter à y renoncer, & à reconnoître celui de Latran.

1513. Prise de Tournai par les Anglois,

Le Roi d'Angleterre, après avoir fait raser Teroüane, se détermina à abandonner la Picardie, parce qu'il voyoit que notre armée se renforçoit, & que d'ailleurs la saison trop avancée, ne permettoit pas de former quelque nouvelle entreprise, dont l'exécution demandât beaucoup de tems. Les fréquentes sollicitations de Maximilien engagerent Henri VIII. à se décider pour le siége de Tournai, ville qui depuis l'établissement de la Monarchie, avoit été du Domaine de nos Rois, & où il n'y avoit alors aucune garnison : mais comment auroit-on pû s'imaginer que le Roi d'Angleterre se fut désisté de l'entreprise qu'il avoit formée sur la Picardie, pour venir attaquer une Place enclavée dans les Pays-bas, fort éloignée de la Mer, & dont la conquête par conséquent ne pouvoit lui être d'aucune utilité ? Mais les instances de l'Empereur, (& il faut sçavoir que son armée étoit soudoyée par le Roi d'Angleterre, nous apprenons même *que Maximilien recevoit cent écus par jour pour sa table*) l'emportérent sur toutes ces considérations. L'armée ennemie ayant

lonc pris le chemin de l'Isle, mar- 1513.
ha vers Tournai, qui n'en est éloi-
gnée que de cinq lieues. Les habi-
ans à qui toute espérance de se-
ours étoit ôtée, il auroit fallu en
effet que les troupes qui avoient en-
repris de faire lever le siége, eus-
ent traversé le ruisseau & eussent
passé deux ou trois grosses rivieres,
entr'autres l'Escaut & la Haisne se
rendirent au Roi d'Angleterre, après
avoir essuyé quelques décharges de
l'Artillerie ennemie. Henri VIII.
maître de la Place y fit construire
une Citadelle; & y laissant pour sa
défense, une garnison nombreuse
avec une abondante provision de
de munitions de guerre & de bou-
che, l'hiver approchant, Henri prit
le parti de retourner en Angleterre,
où ses troupes commandées par le
Duc de Norkfolk de la maison de
Hawart avoient remporté une gran-
de victoire sur Jacques IV. Roi d'E-
cosse qui fut tué en combattant.

Vers les Fêtes de Noël de la mê- Mort de la Reine.
me année 1513, mourut à Blois la
Reine Anne de Bretagne, ne laissant
de son mariage avec le Roi Louis
XII. que deux filles, la Princesse

Claude, & la Princeſſe Renée : (*a*)
1513. cette mort de la Reine fit naître au Duc de Longueville alors priſonnier en Angleterre, la penſée de travailler au rétabliſſement de la paix entre cette Couronne & celle de France, de façon que rien n'empêchât que le Roi, ainſi qu'il le déſiroit, ne pût faire paſſer une nouvelle armée en Italie, pour ſe remettre en poſſeſſion du Duché de Milan. Le mariage du Roi avec la Princeſſe Marie Sœur de Henri VIII. pouvoit être le lien d'une union étroite entre les deux Royaumes ; il fût donc propoſé par le Duc de Longueville, & le traité en fut conclu au commencement du mois d'Octobre de l'année 1514. Henri

(*a*) Ce fut le neuviéme de Janvier de l'année 1514, que mourut la Reine Anne après huit jours de maladie, à l'âge de trente ſix ans. Le Roi dont elle étoit tendrement cherie fut inconſolable de ſa mort. Voici l'Epitaphe qu'il fit graver ſur une tombe de marbe blanc, ſous laquelle fut inhumée cette vertueuſe Princeſſe.

La terre, monde & Ciel ont diviſé Madame
Anne, qui fut des Rois *Charles & Louis femme,*
La terre a pris le corps qui giſt ſous cette lame,
Le monde auſſi retient ſa renommée & fame,
Perdurable à jamais, ſans être blâmée l'ame;
Et le Ciel pour ſa part à voulu prendre l'ame.

uroit bien souhaitté que le Roi lui
ût remis entre les mains le Duc de 1513.
uffolck qui servoit alors en France
insi que le Roi. Dom Philippe lui
voit rendu le frere aîné de ce mê-
ne Duc ; mais ce fut là un article
ue Louis XII. ne voulut point ac-
corder : il fut seulement arrêté que
e Duc sortiroit du Royaume, &
u'il se retireroit à Metz, & le
Roi lui assigna pour son entretien
ne pension de six mille livres.

Au mois de Mai de la même an- Mariage de François d'Angoulême.
née 1514. avoit été célébré à saint
Germain-en-Laye, le mariage de
François Duc de Valois avec Ma-
dame Claude fille aînée du Roi. La
Reine Anne s'étoit toujours oppo-
sée à ce mariage, & elle s'étoit ou-
vertement déclarée pour Charles
d'Autriche, à qui elle auroit vou-
lu faire épouser la Princesse Claude,
à cause de la haine qu'elle portoit à
Madame Louise de Savoye, Mere du
Duc d'Angoulême. Quelque tems
auparavant, le Roi étant dangereu-
sement malade à Blois, la Reine
avoit formé le dessein de se retirer
dans son Duché de Bretagne, &
pour cet effet elle avoit fait embar-

1514. quer sur la Loire ses meubles les plus précieux, pour qu'on les transportât dans son château de Nantes : mais ils furent arrêtés près de Saumur par le Maréchal de Gyé, offense que cette Princesse ne pût lui pardonner, & qui fut cause que le Maréchal eut ordre de se retirer de la Cour.

Revolutions d'Angleterre.

J'ai parlé du Duc de Suffolck ; peut-être ne sera-t-il pas hors de propos, que je rapporte ici les raisons qui déterminérent ce Seigneur à abandonner sa patrie, pour passer au service de la France. Edouard IV Roi d'Angleterre avoit deux freres, Georges Duc de Clarence, & Richard Duc de Gloceſter. Ce Prince désirant de sçavoir qu'elle seroit la destinée de sa postérité, consulta les Prophéties de Merlin, & c'étoit-là une superstition, qui dès le tems du Roi Artus, étoit fort en usage en Angleterre. Edouard apprit par ces Prophéties, qui comme les oracles de Delphes, ont toujours un double sens, qu'un de ces freres, & ce devroit être celui dont le nom commenceroit par un G, usurperoit la Couronne sur ses neveux. Or Edouard avoit deux fils

&

z deux filles : ce Prince ne faisant
as réflexion que la Prophétie pour- 1514.
oit également s'appliquer, & à
ichard Duc de Gloceſter, le nom
e ce Duché, commençant par un
, & à Georges Duc de Clarence,
rût, ſans héſiter, que la Prophétie
e parloit que de ce dernier; &
ans cette perſuaſion, il le fit arrê-
er, & pour le faire mourir d'un
enre de mort, qu'il eût la ſimpli-
ité de croire devoir être bien
ouce, il ordonna que l'on jettât ce
rince infortuné dans une pipe de
alvoiſie.

Cette mort du Duc de Clarence,
'empêcha pas que l'on ne vît dans
a ſuite, l'entier accompliſſement de
ette même Prophétie qui avoit ſi
ort effrayé le trop crédule Edouard.
Ce Prince raſſuré par les barbares
précautions qu'il venoit de prendre,
aiſſa en mourant ſes fils ſous la tu-
elle de ſon frere le Duc de Gloceſ-
er. L'envie de régner s'empara
ien-tôt du cœur du cruel Richard,
les liens du ſang ne purent l'em-
êcher de ſacrifier à ſon ambition
démeſurée les jeunes Princes dont
l avoit été déclaré Tuteur. Les

ayant fait enfermer dans la Tour
1514. de Londres, il les y fit mourir, faisant répandre le bruit, qu'ils s'étoient eux-mêmes précipités du haut du pont par où l'on entre dans la Tour. Le nouveau Tyran ne s'en tint pas là ; les filles d'Édouard furent enfermées dans un Couvent, & déclarées bâtardes, Richard prétendant que la Reine leur mere avoit épousé un Gentilhomme du pays.

Les commencemens de son regne, furent marqués par l'effusion du sang d'une foule d'innocentes victimes, qui ne s'étoient rendues coupables que pour avoir ôsé condamner hautement les cruautés de l'usurpateur. Henri Comte de Richemont, l'un des Seigneurs d'Angleterre, qui étoient en plus grande considération, ayant tout à craindre de la fureur du Tyran, prit le partit d'abandonner sa patrie pour venir chercher un azile en France ; mais les vents contraires l'ayant jetté sur les côtes de Bretagne, il fut arrêté prisonnier par le Duc de Bretagne allié de Richard : & il ne fut remis en liberté, que lorsqu'après la mort du Duc,

Charles VIII. Roi de France eût épousé Anne de Bretagne. 1514.

Cependant la tyrannie de Richard continuoit de faire gémir l'Angleterre sous la plus cruelle oppression, ses fureurs & ses injustices souleverent contre lui la Noblesse, & le frere aîné du Duc de Suffolck dont nous avons parlé, fût un des premiers à se déclarer contre l'usurpateur. Ce Duc étoit de la maison de Lancastre, & l'on sçait que ceux de cette maison portoient la Roze-Blanche, par opposition à la maison d'York qui la portoit rouge; & le Roi Edouard étoit descendu de cette derniere maison. Les Seigneurs ligués, avant que de prendre les armes, firent avertir secrettement le Comte de Richemont, que s'il pouvoit engager le Roi de France à lui donner quelques vaisseaux avec cent hommes d'armes, & deux mille fantassins pour descendre en Angleterre, la plus grande partie du Royaume se déclareroit en sa faveur, & marcheroit contre le Tiran. Charles VIII. & la Duchesse de Bourbon à qui l'administration du Royau-

me avoit été confiée pendant la mi-
1514. norité du Roi son frere, n'hésitérent point à accorder au Comte de Richemont, le secours qui devoit servir à détrôner le Tiran. L'embarquement se fit à Dieppe sous les ordres du Seigneur de Chandec de Dauphiné, Lieutenant du Comte de Vendôme, & Capitaine d'un Navire Dieppois nommé le poullain. L'entrepriſe réuſſit par un moyen qui ſembloit devoir la faire échouer: les vaiſſeaux François furent jettés par un vent contraire en apparence, mais qui dans les circonſtances preſentes ne pouvoit être plus favorable, ſur les côtes de la Principauté de Galles, & ce même vent les éloigna du lieu où ils s'étoient propoſés de faire leur deſcente, & où ils étoient attendus par le Roi Richard, qui ſe trouvoit à la tête d'une armée de quarante à cinquante mille hommes.

La nouvelle du débarquement de la Flotte qui ramenoit en Angleterre le Comte de Richemont, s'étant répandue en peu de tems dans tout le Royaume, ſa petite armée fut bien-tôt renforcée par les ſecours

qui lui venoient de toutes parts. Les Seigneurs ligués furent d'avis que le Comte marchât droit à Londres ; mais l'usurpateur comptant sur la supériorité de ses forces, voulut épargner à son ennemi la moitié du chemin : les deux armées s'étant rencontrées, & étant en présence l'une de l'autre, Richard eût le mortel chagrin de se voir abandonné par la plus grande partie de ses troupes qui allerent se joindre au Comte de Richemont. Cette désertion inopinée ne fut pas capable d'abbatre le courage du Tyran ; la bataille s'engagea, & elle ne finit que par sa mort. 1514.

Le Comte, après cette victoire, se rendit a Londres, où ayant assemblé le Parlement, il fit retirer du Couvent les deux filles d'Edouard; & avec le consentement de la Nation, il épousa l'aînée; mariage qui donnoit au Comte un droit légitime à la Couronne ; la cadette fut mariée au Comte de Devonshire de l'illustre maison de Courtenai.

Henri VII. étant monté sur le Trône, oublia qu'il devoit principalement son élévation au Duc de

1514. Suffolck ; mais ce Seigneur étoit issu de la maison de Lancastre, & c'en fut assez pour le rendre odieux ou suspect à Henri. La ruine entiere de cette maison fut résolue ; le Duc ne pouvant se cacher le danger qui le menaçoit, se retira en Allemagne, & passa de-là au service de la France. Un de ses freres alla chercher un azile en Flandre auprès du Roi Dom Philippe, fils de l'Empereur Maximilien, qui avoit épousé l'héritiere de Bourgogne ; le plus jeune des freres du Duc de Suffolck qui étoit alors âgé que de sept à huit ans, fut enfermé dans la Tour de Londres, où il finit malheureusement ses jours après une longue captivité.

Cependant Dom Philippe ayant été obligé de passer en Espagne, & ayant été jetté par les vents contraires sur les côtes d'Angleterre, Henri VII. s'empressa à faire à ce Prince l'accueil le plus honorable, ne balança pas même à lui prêter cinquante mille écus sur une fleur de Lys, qui par le traité de Cambrai, fut depuis rendue à l'Empereur Charles V. pour la rançon de

de Meſſieurs les enfans de France ; mais Henri n'avoit ſi bien reçu Dom Philippe que parce qu'il vouloit retirer d'entre ſes mains le malheureux Duc de Suffolck ; il le demanda, & ce Seigneur lui fut lâchement abandonné. Il eſt vrai que Henri promit de lui conſerver la vie, & il tint ſa promeſſe ; mais peu de momens avant ſa mort, il ordonna à ſon fils de lui faire trancher la tête, & ce fut la premiere choſe que fit Henri VIII. dès qu'il fut monté ſur le Trône. 1514.

Louis XII. plus généreux & plus rigide obſervateur des droits de l'hoſpitalité que n'avoit été Dom Philippe, fut inutilement ſollicité de remettre entre les mains du Roi d'Angleterre celui qui étoit venu chercher un azile dans ſes Etats ; tout ce qu'il crût devoir accorder ; & c'étoit-là un article que l'on ne manquoit jamais d'inſérer dans les divers traités qui ſe concluoient entre les deux Couronnes, fut que le Duc de Suffolck ſortiroit du Royaume dès que la paix étoit rétablie entre la France & l'Angleterre ; mais auſſi la guerre n'étoit pas plutôt rallu-

mée entre ces mêmes Puiſſances ;
1514. qu'on voyoit le Duc revenir ; & ce n'étoit jamais ſans qu'il amenât quelques ſecours au Roi : devoir dont il s'acquitta toujours fidélement juſqu'à la malheureuſe journée qui nous vit perdre la bataille de Pavie, & où ce Seigneur fut tué.

Mariage du Roi Louis XII. avec Marie d'Angleterre.

Il eſt tems de revenir au traité de mariage (*a*) dont nous avons ci-

(*a*) Comme la Princeſſe Marie avoit été fiancée ſolemnellement à Charles Archiduc d'Autriche, il ſembloit que l'on auroit dû demander au Pape une diſpenſe pour ce mariage ; mais ce fut là une formalité que l'on ne crût pas néceſſaire. La jeune Princeſſe ſe contenta déclarer en faveur d'un Notaire & de quelques témoins, qu'elle avoit été forcée de donner ſa foi au Prince de Caſtille ; que de plus ce Prince qui avoit promis de l'épouſer par Procureur & par parole de préſent, dès qu'il auroit atteint ſa quatorziéme année avoit manqué à ſa parole. Par le traité qui fut conclu entre les deux Rois, il fut convenu que leur amitié dureroit juſqu'à un an après la mort d'un d'eux, qu'ils ſeroient obligés de s'aider réciproquement. 1. Pour la défenſe mutuelle de leurs Etats. 2. Pour le récouvrement des terres que d'autres Princes leur retenoient. 3. En cas que l'un des deux Rois fût attaqué à l'occaſion de ce traité que le Roi Charles VIII. s'étant engagé par le traité d'Eſtaples à donner ſept cent quarante cinq mille écus à l'Angleterre, le Roi pre-

deſſus

dessus parlé, qu'il n'avoit été conclu que pour qu'il fût le lien d'une étroite union entre la France & l'Angleterre. Le Roi s'étant avancé jusqu'à Abbeville, dépêcha le Comte d'Angoulême François Duc de Vallois pour aller à Boulogne y recevoir la Princesse Marie sœur de Henri VIII : au Comte d'Angoulême, se joignirent le Duc d'Alençon, le Duc de Bourbon, les Comtes de Vendôme, de Guise, de Saint Pol, & plusieurs autres Princes avec les plus grands Seigneurs du Royaume. La jeune Princesse fut conduite en triomphe depuis Boulogne jusqu'à Abbeville ; & le Roi avec toute sa Cour alla au devant de sa future épouse, & le lendemain son mariage fut célébré avec la plus pompeuse magnificence ; son couronnement à Paris, son entrée à Saint Denis furent marqués par les plus superbes fêtes. 1514.

Louis XII. qui n'avoit recherché l'alliance de l'Angleterre que pour que ses forces n'étant pas divisées, Mort du Roi Louis XII.

nettoit de payer à Henri un million d'écus, çavoir cinquante mille livres Tournois ous les six mois.

il pût les employer toutes au recou-
1514. vrement du Duché de Milan, ordonna une nouvelle levée de quinze à seize mille Lanſquenets, qui devoient être commandés par pluſieurs braves Officiers, entr'autres par le Comte de Wolfet, & par le Capitaine Brandech. Le commandement de l'armée deſtinée à paſſer en Italie, fut confié au Duc de Bourbon, lequel n'avoit point voulu, ainſi que nous l'avons dit, ſe charger de celle qui, peu de tems auparavant, avoit été miſe ſous les ordres de Louis de la Trimouille; & qui pour être trop foible avoit été obligée de repaſſer en France, après avoir été battüe à Novare. Il avoit été réglé que le le Duc de Bourbon ſe rendroit à Moulins, & qu'il feroit prendre les devants à la Gendarmerie, en attendant que le Roi pût ſe mettre à la tête du reſte de l'armée. Mais la mort de ce Prince arrivée le 1. Janvier de l'année 1515, laiſſa à ſon ſucceſſeur le ſoin d'exécuter l'entrepriſe qu'il avoit formée. Peu de tems après ſon décès, l'on eut quelque ſujet de penſer que la Reine étoit enceinte; mais ce fut-là un

espérance qui s'évanouit bien-tôt. 1514.

Ce bon Roi (*a*) à qui ses vertus fi- Caractere de ce Prince.

(*a*) Il étoit petit-fils de Louis Duc d'Orléans & de Valentine de Milan, & fils de Charles Duc d'Orléans : il parvint à la Couronne l'an 1498, âgé de trente-six ans. Il fut Sacré à Rheims par l'Archevêque Guillaume Briconnet. Il avoit pour devise un porc epic avec ces mots *Cominus & Eminus*, ce qui signifioit que ses armes étoient autant à craindre lorsqu'il faisoit la guerre par ses Généraux, que lorsqu'il la faisoit en personne. Il mourut en la cinquante quatrième année de son âge : l'on attribue sa mort à la trop grande passion qu'il eut pour sa nouvelle épouse, l'une des plus belles Princesses de l'Europe, qu'il laissa veuve après deux mois & demi de mariage. *Le bon Roi*, dit l'Auteur de l'histoire du Chevalier Bayard, *à cause de sa femme avoit changé de tout sa maniere de vivre : car où il souloit dîner à huit heures, il convenoit qu'il dînât a midi, où il vouloit se coucher à six-heures, souvent il se couchoit à minuit.* Sa valeur, sa prudence, sa modération, son affabilité, sa douceur, sa probité, son application aux affaires, l'étenduë de son esprit le rendirent un des Princes des plus accomplis. Jamais la Justice ne fut mieux administrée, jamais la discipline militaire ne fut plus exactement observée que sous son regne. Il chercha moins à agrandir ses Etats qu'à rendre ses Peuples heureux. Il diminua les Impôts de moitié & ne les récréa jamais. On trouve dans Ferron quantité de bons mots qui prouvent la

1514. rent donner le glorieux nom de pere du peuple, eut dans sa jeunesse de grandes infortunes. Lorsqu'il n'étoit encore que Duc d'Orléans, il perdit la fameuse bataille de Saint Aubin, & fut long-tems détenu prisonnier dans la Tour de Bourges: assiégé dans Novare, il y fut réduit à une si cruelle extrémité, qu'après avoir vû un grand nombre de ses soldats mourir de faim, il fut obligé lui-même de ne se nourrir que de la chair des plus vils animaux; & pour être arraché à cette affreuse misere, il fut contraint d'attendre que Charles VIII. revint de son expédition de Naples. Lorsqu'il fut parvenu à la Couronne, il fut conseillé par quelques-uns de ses courtisans qui lui étoient demeurés fidelles dans ses disgraces de tirer une éclatante vengeance de ceux qui lui avoient fait la guerre au nom du

vivacité de l'imagination de ce Prince. Je ne rapporterai que la réponse qu'il fit aux Ambassadeurs de Vénise. Le Sénateur qui étoit chef de l'Ambassade s'étant fort étendu dans sa harangue sur la sagesse de la République; le Roi lui répondit agréablement: *J'opposerai un si grand nombre de fous à vos sages, que toute leurs sagesse sera incapable de leur résister.*

Roi, & en particulier de Louis de la Trimouille qui l'avoit fait prisonnier, après avoir gagné sur lui la bataille de Saint Aubin : mais Louis répondit qu'il ne convenoit pas à un Roi de France de venger les injures faites à un Duc d'Orléans, & que sa qualité de Roi lui répondoit du zèle & de la fidélité de ceux qui lui avoient été contraires, lorsqu'il n'étoit que Duc d'Orléans. 1515.

Avénement de François I. à la Couronne.

FRançois I. (*a*) Duc de Valois & Couronnement de François I.

(*a*) François I. surnommé le pere des Lettres, Comte d'Angoulême & Duc de Valois né à Coignac le 12 Septembre 1494, parvint à la Couronne le 1^er^ Janvier 1515, étant âgé de 21 ans. Il descendoit du Roi Charles V. par Louis de France Duc d'Orléans, second fils de ce Prince & frere de Charles VI. Il eut pour Ayeul Jean d'Orléans Comte d'Angoulême, troisiéme fils de Louis, & pour pere Charles Comte d'Angoulême cousin-germain du Roi Louis XII. Plein de feu & de courage, bienfaisant, libéral, magnifique, extrémement bienfait, adroit dans tous les exercices du corps, affable, prévenant, il fit les délices de sa Cour,

1515. Comte d'Angoulême, le plus proche héritier de la Couronne succéda à Louis XII. & fut sacré à Rheims le 25 Janvier 1515. Son couronnement fut suivi d'un tournoi qui se fit dans la rue saint Antoine ; & c'étoit-là un divertissement qui depuis bien des siécles, se renouvelloit à chaque avénement de nos Rois à la Couronne. Tous les Officiers qui avoient servi sous le feu Roi, furent conservés dans leurs emplois. Antoine du Prat premier Président au Parlement de Paris fut fait Chancelier, n'y ayant alors qu'un garde des Sceaux, qui étoit Etienne Poncher Evêque de Paris, & qui fut depuis nommé à l'Archevêché de Sens. La charge de Connêtable fut donnée au Duc de Bourbon ; le Comte de Vendôme obtint le Gou-

Distribution des principales Charges de l'Etat.

& fut par son intrepidité & sa valeur très-cher aux gens de guerre. Sa devise étoit une Salamandre dans le feu avec ces paroles, *Nutrisco & Extinguo.* C'étoit, dit l'illustre Auteur de l'abregé chronologique de l'histoire de France, une instruction qui lui avoit été donnée dans sa jeunesse, & non une allusion à ses conquêtes ni à ses galanteries, puisque la premiere médaille de cette devise est de 1504.

vernement de l'Isle de France, & M. de Lautrec celui de Guienne ; la Palice fut nommé Maréchal, & sa charge de Grand Maître fut donnée à Gouffier de Boissi, à qui l'éducation de François avoit été confiée ; il eût aussi la Surintendance des affaires de ce Prince, & on lui associa Florimond Robertet qui avoit été Secrétaire d'Etat sous le précédent Regne. Deux jeunes Seigneurs Anne de Montmorenci, & Philipe Chabot partagerent la faveur du nouveau Roi, & leur crédit alla toujours en augmentant. 1515.

Alliances rénouvellées avec l'Angleterre & les Vénitiens.

Nous avons dit que le désir de se remettre en possession du Duché de Milan, avoit été le principal motif qui avoit engagé le Roi Louis XII. à rechercher l'alliance de l'Angleterre. François I. ne fut pas plutôt parvenu à la Couronne qu'il ne s'occupa que des moyens propres à assurer le succès de l'entreprise formée par son prédécesseur : son premier soin, fut de renouveller les anciens traités faits avec les Alliés de la France, (a) celui du feu Roi avec Hen-

(a) Outre ces anciennes alliances, le Roi en fit encore une nouvelle avec les Genois.

1515. ri VIII. fut confirmé, & l'on assigna une pension de soixante mille écus à la Reine douairiere, qui fut depuis mariée au Duc de Suffolck favori de Henri. L'alliance faite avec les Vénitiens fut aussi renouvellée; leur Général Barthelemi l'Alviane, & leur Provediteur André Grity qui avoient été faits prisonniers à Bresse, leur avoient déja été renvoyés sans que le Roi en eût exigé de rançon. Par le traité conclu entre la France & la Seigneurie, il avoit été arrêté que ces deux Puissances se-

Octavien Fregose Doge de Gênes allarmé des grands préparatifs de guerre qui se faisoient en France, jugea que son interêt particulier demandoit qu'il traitât avec cette Couronne; & pour cet effet il s'adressa secrétement au Connétable, & convint avec lui des articles suivant: que Gênes rentreroit en l'obéissance du Roi; que lui Fregose quitteroit le titre de Doge, & se contenteroit de celui de Gouverneur perpetuel au nom du Roi; qu'il auroit une Compagnie de cent hommes d'Armes; qu'il seroit fait Chevalier de l'Ordre de Sa Majesté; que la citadelle qui avoit été rasée ne seroit point rétablie; que les Génois seroient conservés dans tous leurs privileges; & que si Octavien Fregose étoit chassé de Gênes, le Roi pour le dedommager, lui donneroit une Ville en Provence.

roient obligées de se secourir réciproquement, que les Vénitiens aideroient les François dans la conquête du Duché de Milan, & que ces derniers joindroient leurs forces à celles des Vénitiens, pour leur faire restituer Bresse, Cremone, & les autres Places de la Seigneurie usurpées par l'Empereur. 1515.

Durant le cours de ces négociations, le Comte de Nassau (a) vint Ambassade du Comte de Nassau.

(a) Rien n'étoit plus intéressant pour Charles d'Autriche que de vivre en bonne intelligence avec la France. M. de Chievres son Gouverneur lui fit comprendre que les Flamans ne vouloient point de guerre avec cette Couronne, parcequ'elle entraîneroit la ruine de leur commerce; que si le Roi d'Arragon son Ayeul qui ne pouvoit vivre long-tems venoit à mourir, il ne pourroit aller en Espagne ni par mer ni par terre; & qu'il étoit cependant à craindre que cette succession ne lui échappât à cause de la faction qui s'étoit déclarée pour Ferdinand son cadet: les Espagnols paroissant disposés à préférer un Roi qui demeureroit chez eux, à un Prince qui auroit d'autres Etats, & qui avoit quelque espérance de parvenir à l'Empire. Ces remontrances firent impression sur l'esprit du jeune Archiduc, & ce fut là le principal motif qui l'engagea à envoyer une Ambassade au Roi. Dans le traité qui fut conclu, l'on convint que l'Archiduc épouseroit Madame Renée de France sœur de la Reine;

1515. à Paris faire hommage au Roi au nom de Charles d'Autriche, pour les Comtés de Flandres & d'Artois, & les autres terres qui relevoient de la Couronne de France. Mais ce n'étoit point là le seul sujet de l'Ambassade du Comte, il étoit aussi chargé de proposer le Mariage de Charles d'Autriche avec la Princesse Renée Sœur de la Reine. Cette alliance ayant été agréée par François I^r, le Comte de Vendôme, l'Evêque de Paris, Etienne Poncher, & M^rs. de d'Escheney & Genlis furent envoyés en qualité d'Ambassadeurs à la Haye, où Charles d'Autriche étoit alors, & où fut conclu le mariage de ce Prince avec la Princesse Renée. L'on convint aussi du mariage du Comte de Nassau avec la sœur du Prince d'Orange, qui étoit élevée à la Cour de France. Le Comte accompagna

Traité avec Charles d'Autriche.

qu'on lui donneroit pour dot six cent mille écus & le Duché de Berri, à condition qu'elle renonceroit à toutes successions directes ou collaterales; que le Roi fourniroit à l'Archiduc des Vaisseaux pour passer en Espagne; que Charles n'empêcheroit pas que le Roi ne conquît le Milanès, & qu'il restitueroit la Navarre dès qu'il auroit recueilli la succession de Ferdinand son Ayeul.

M. de Vendôme jusqu'à la Fere, où fut amenée la Princesse d'Orange conduite par M. de Givry, & par Mᵉ de Mailli. 1515.

Education de ce Prince.

Voici une particularité que je ne dois pas omettre, & que j'appris dans le voyage que M. de Vendôme fit en Flandres, où M. de Chievres avoit été établi Gouverneur par le Roi Louis XII. Ce Seigneur à qui l'éducation de Charles d'Autriche avoit été confiée, vouloit que ce jeune Prince s'appliquât de bonne heure à acquérir une parfaite connoissance des affaires ; & quoiqu'il n'eût encore que quinze ans, toutes les depêches qui venoient des Provinces lui étoient présentées, souvent même il passoit une partie de la nuit à les lire, & le lendemain il en faisoit lui-même le rapport dans son Conseil, où tout se décidoit en sa présence. M. de Genlis qui étoit demeuré Ambassadeur auprès de ce Prince, surpris de ce qu'on l'assujettissoit à un travail qu'il eût été facile de lui épargner, en demanda la raison à M. de Chievres, qui nous donnoit à souper. » Mon cousin, lui » répondit celui ci, je suis Tuteur &

1515. » Curateur de sa jeunesse, je veux » quand je mourrai, qu'il demeure en » liberté, car s'il n'entendoit ses affaires, il faudroit après mon decès, » qu'il eût un autre Curateur pour » n'avoir entendu ses affaires, & » n'avoir été nourri au travail, se » reposant toujours sur autrui ».

Marche de l'armée Françoise en Italie.

Pendant que ces choses se passoient dans les Pays-Bas, le Roi qui étoit alors à Amboise donnoit ses ordres pour hâter la marche de son armée vers Lyon, où il arriva lui-même en personne vers la fin de Juillet; M. de Vendôme s'y rendit peu de jours après pour rendre compte au Roi de sa négociation. Ferdinand Roi d'Arragon (*a*) qui craignoit que les forces que nous faisions passer en Italie ne fussent destinées à lui enlever le Royaume de Navarre

(*a*) Gouffier de Boissi fut à la verité envoyé a Ferdinand pour traiter de paix, mais ce Prince exigeoit que le Roi de France promît de ne rien entreprendre en Italie tant que dureroit la trève que Louis XII. avoit faite avec lui. Mais c'étoit là un article que l'on n'étoit gueres disposé à lui accorder. Ainsi il se ligua avec le Pape, l'Empereur & les Suisses pour conserver le Milanès à Maximilien Sforce.

qu'il avoit usurpé, traita aussi de paix avec François I. Toutes nos troupes étant rassemblées, le Roi regla lui-même l'orde dans lequel il vouloit qu'elles marchassent. La conduite de l'avant-garde fut donnée au Connétable, & on lui associa François de Bourbon son frere Duc de Châtelraut, le Maréchal de Chabannes, le Prince de Talmon, fils de Louis de la Trimouille, le Maréchal Trivulce, l'Amiral Bonivet, Imbercourt, Teligni, Sénéchal de Rouergue, le Baron de Bearn, le Comte de Sancerre, & plusieurs autres Capitaines qui étoient à la tête de leurs Compagnies de gens d'Armes. Pierre Navarre, qui étant Général de l'Infanterie Espagnole avoit été fait prisonnier à la bataille de Ravenne, & à qui le Roi avoit rendu la liberté sans en exiger de rançon, conduisoit six mille Gascons; quatre mille François marchoient sous les ordres de huit Capitaines, qui étoient Monsieur de Lorges, de Maugiron, Richebourg, l'Orteil, Lainet, Anatileu, Hercule de Dauphiné & Commarque; & enfin marchoit un corps de huit à neuf mille 1515.

1515. Lanſquenets qui terminoient l'avant-garde. Le Roi conduiſoit le corps de bataille, & il étoit accompagné du Duc de Lorraine, du Duc de Vendôme, du Comte de Saint Pol, du Duc d'Albanie, du Bâtard de Savoye, d'Orval, de Lautrec & du Chevalier Bayard, à qui le Roi fit l'honneur de vouloir recevoir de ſes mains l'Ordre de Chevalerie, le jour même que la bataille ſe donna. Charles Duc de Gueldres, Capitaine Général des Lanſquenets, & ſon neveu le Comte de Guiſe étoient à la tête de l'Infanterie ; l'arriere-garde enfin compoſée de beaucoup de chevaux & de gens de pied fut confiée au Duc d'Alençon. Tel fut l'ordre dans lequel marcha l'armée du Roi. L'avant-garde s'avançoit vers Embrun lorſque le corps de bataille arriva à Grenoble. François I, après avoir déclaré Madame Louiſe de Savoye ſa mere, Régente du Royaume, ſuivit de près le Connétable.

Le Roi étant arrivé à Embrun fut averti que Proſper Colonne, à la tête de quinze cent chevaux que le Pape Leon X envoyoit au ſe-

cours des Suiſſes, étoit venu ſe poſter au pied des montagnes du Piémont, où ils ſe croyoient en ſûreté, parce que tous les paſſages étoient parfaitement gardés. Mais Charles de Soliers Seigneur de Morette ayant appris de quelques Payſans qu'il y avoit un paſſage près de Roqueparvieres qui n'avoit point été obſervé par les Suiſſes (& il eſt vrai que ce chemin étoit impraticable à la Cavalerie) vint en donner avis au Roi, & ſur le champ le Maréchal de Chabannes, le Chevalier Bayard, Imbercourt, d'Aubigni, Buſſi d'Amboiſe & Anne de Montmorenci eurent ordre de marcher de ce côté-là, & le Seigneur de Morette avec ſes guides fut chargé de les conduire. Ce qui rendoit cette entrepriſe moins dangereuſe, c'eſt que ſi elle ne réuſſiſſoit pas, ceux qui devoient l'exécuter pouvoient ſe retirer à Foſſan ou à Savillam, & là attendre en toute ſûreté le paſſage de notre armée. 1515.

Defaite de Proſper Colonne.

Nos gens étant donc deſcendus dans la plaine, & ayant été informés que Proſper Colonne étoit à Ville-Neuve de Soliers y marche-

1515. rent en diligence. Mais ils apprirent qu'il avoit quitté ce poſte pour ſe retirer à Ville Franche, qui eſt une petite Ville à deux milles de-là ſituée ſur le Pô ; ainſi il falloit paſſer cette riviere, & il n'y avoit point d'autre pont que celui de Ville-Franche. Un de nos guides découvrit heureuſement un gué au deſſous de la Ville, & nous paſſames le Pô ſans obſtacle. Il étoit environ midi lorſque d'Imbercourt qui conduiſoit les avant-coureurs ſe préſenta devant Ville-Franche. Les habitans eſſayerent de fermer les portes ; mais on ne leur en laiſſa pas le tems. Deux hommes d'Armes l'un nommé Beauvais le Brave Normand, & l'autre Hallencourt Picard donnerent contre la porte à bride abbatuë, & avec tant de violence que le dernier fut jetté dans le foſſé du choc de ſon cheval ; mais ſon compagnon ayant mis ſa lance entre les deux battans de la porte empêcha qu'on ne pût la fermer aſſez promptement, & preſque dans le même moment elle fut forcée par le brave d'Imbercourt qui avoit mis pied à terre avec ſes hommes d'Armes

l'Armes. Sur ces entrefaites arriva 1515.
e Maréchal de Chabannes à la tête
le la Gendarmerie, & tous enſem-
ble ils entrerent à cheval dans la
Ville ſans qu'on leur oppoſât aucune
réſiſtance. Proſper Colonne fut ſur-
pris à table, & pour ſauver ſa vie il
e rendit à d'Aubigni ; des quinze
ent chevaux qu'il commandoit, il
'y en eut qu'un très-petit nombre
ui nous échappât. La crainte d'être
ttaqués par les Suiſſes qui étoient
Coni nous fit prendre le parti de
ous retirer à Foſſan, où nous pou-
ions attendre ſans danger la jonc-
on du corps de l'armée.

Les Suiſſes ayant été averti sque
s François étoient deſcendus dans
plaine, que Proſper Colonne
voit été fait priſonnier avec la plus
rande partie de ſa Gendarmerie,
que le Roi à la tête du corps de
ataille après avoir paſſé par un che-
in qui juſqu'alors avoit paru im-
raticable à une armée, avoit déja
igné le haut de la montagne au-
eſſus de Saint Paul, ſe détermine-
nt à abandonner Coni & tous les
uſſages pour ſe retirer vers Milan.
e Cardinal de Sion qui faiſoit dans

1513. l'armée les fonctions de Légat du Pape & d'Ambassadeur de l'Empereur Maximilien, sortit de Pignerol où les ennemis avoient une partie de leurs forces & vint se mettre à la tête des Suisses. Le Roi informé de leur rétraite marcha à Coni qu'ils venoient d'abandonner.

Prise d'Alexandrie par les François. Environ le même tems Aimard de Prie qui avoit été envoyé à Gênes avec un corps de troupes auquel s'étoient joints quatre mille Gênois, se rendit maître d'Alexandrie par le moyen de quelques habitans partisans de la faction des Guelfes. Ces heureux succès engagerent le Roi à hâter la marche de son armée ; de Coni il alla à Carmagnole par le chemin le plus droit, & delà à Montcallier où il passa le Pô. Le Duc de Savoye qui lui étoit venu au devant le conduisit dans sa capitale, où il le reçut avec toute la magnificence duë à la Majesté d'un si grand Roi.

Novare se rend au Roi. François I. resolu de ne pas laisser aux Suisses le tems de se reconnoître ne voulut point séjourner à Turin, & marcha droit à Chivas que les ennemis avoient abandonné. Après

avoir saccagé la Ville & brûlé le château, le Roi marcha à Verceil, & alla ensuite se présenter devant Novare, dont les habitans vinrent au-devant de lui, & lui offrirent les clefs de leur Ville. Le Gouvernement de cette place fut donné au Maréchal de Chabannes : ce fut à Novare que se fit la jonction des bandes noires, qui formoient un corps composé de six mille Allemans, tous vieux guerriers, & qui depuis vingt-ans combattoient sous nos étendards. Charles Duc de Gueldres les conduisoit, & il avoit sous lui M. de Tavanes pour les commander. Le Roi ayant ainsi rassemblé toutes ses forces marcha vers Marignan. 1515.

Cependant tout se disposoit à un accommodement, & il fut heureusement conclu par l'entremise du Duc & du Bâtard de Savoye (a). Il Accommodement avec les Suisses.

(a) René Bâtard de Savoye & depuis légitimé, Comte de Villars, de Tende, de Sommerive & de Beaufort, Seigneur d'Aspremont, de Gordans, de Saint Julien, de Virieu le Grand & de Veruë, Grand Maître de France & Gouverneur de Provence, a été la tige des Comtes & Marquis de Villars. Il étoit fils de Philippe Duc de Savoye, & de Bonne de Romagnan Dame Piémontoise,

fut ſtipulé que l'on donneroit aux
1515. Suiſſes une groſſe ſomme qu'ils diſoient leur être duë, & par le traité de Dijon & pour les ſervices qu'ils avoient rendus au feu Roi & à ſes Prédeceſſeurs ; & que la France feroit une penſion de ſoixante mille ducats à Maximilien Sforce ; à ces conditions le Duché de Milan devoit être remis entre les mains du Roi. La ſomme promiſe aux Suiſſes fut bientôt prête ; mais pour la trouver il fallut que les principaux Officiers de l'Armée ſe deſiſſent de leur vaiſſelle & de leur argent, n'en retenant que ce qui leur étoit néceſſaire pour fournir pendant huit jours à leurs dépenſes ordinaires. Le Duc de Gueldres ayant eu avis que les Brabançons avoient fait une invaſion dans ſes Etats, prit la poſte pour aller ſecourir ſes ſujets, & remit avant ſon départ ſa charge de Lieutenant-Général des Bandes noires au Comte de Guiſe ſon neveu : mais à peine fut il arrivé à Lyon

maîtreſſe de ce Prince, fille du Seigneur de Romagnan, & d'une fille de la Maiſon de Valpergue. *Guichenon Hiſt. de la Maiſon de Savoye.*

qu'il apprit que les Suiſſes étoient venus attaquer notre armée. Le chagrin de ne s'être pas trouvé à la bataille l'affligea ſi ſenſiblement, qu'il fut ſaiſi d'une fiévre continuë qui mit ſa vie en danger. 1515.

Cependant l'on avoit préparé l'argent qui avoit été promis ; & M. de Lautrec avec le Bâtard de Savoye accompagnés de quatre cent hommes d'Armes ſe diſpoſoient à le conduire à Bufalora, où devoient ſe trouver les députés des Cantons pour le recevoir. Le Roi qui ne doutoit pas que le traité qu'il venoit de conclure avec les Suiſſes ne dût être fidélement exécuté, marcha juſqu'à Sainte Brigide où il s'arrêta dans la réſolution d'aller ſe préſenter le lendemain aux portes de Milan.

L'armée du Pape commandée par ſon neveu Laurent de Medicis étoit à Plaiſance, & l'armée Eſpagnole commandée par Raimond de Cardonne étoit auſſi campée près de la même Ville ſur les rives du Pô. Les deux Généraux furent vivement ſollicité par le Cardinal de Sion au nom de Maximilien Sforce de venir

1515. se joindre aux Suisses ; mais ce fut inutilement. Deux raisons les retinrent dans leurs postes : la premiere fut leur mutuelle défiance, (*a*) ils apprehendoient l'un & l'autre que leurs maîtres n'eussent traité secrétement avec le Roi : la seconde fut la crainte d'en venir aux mains avec une armée victorieuse & fiere de ses succès, & qu'ils sçavoient outre cela devoir être bientôt renforcée par l'armée Vénitienne commandée par l'Alviane.

Cet accommodement est rompu par les artifices du Cardinal de Sion.

J'ai dit que Lautrec & le Bâtard de Savoye avoient été destinés à conduire le convoi d'argent qui devoit être remis entre les mains des Suisses ; ceux ci étoient prêts à dépêcher des deputés pour aller à Bulafora qui étoit le lieu du rendez

(*a*) Les premiers succès des armes du Roi déconcerterent le Pape, il envoya ordre à Laurent de Médicis son neveu d'éviter d'en venir à aucune action importante, & il depêcha secrétement au Roi, Cinthio un de ses Domestiques, pour s'excuser sur les liaisons qu'il avoit euës avec les ennemis de la France : mais Cinthio fut arrêté par les Espagnols, & les lettres dont il étoit porteur furent remises au Vice-Roi de Naples, qui informé par là, des dispositions du Pape ne crut pas devoir hazarder ses troupes.

rous ; mais la haine irréconciliable du Cardinal de Sion contre la France, leur fit oublier leur probité naturelle, & ils ne craignirent pas de manquer à leurs engagemens. L'artificieux Cardinal leur représenta que le Roi comptoit si fort sur la conclusion de la paix, que non-seulement il n'avoit encore donné aucun ordre, pour que son armée fut en état de combattre si elle étoit attaquée, mais qu'il avoit encore contremandé le Général de l'armée Vénitienne qui étoit à Lodi, & qui devoit venir le joindre ; & qu'ainsi s'ils marchoient promptement, ils pourroient enlever le convoi que les François conduisoient à Bulafora, & aller ensuite attaquer leur armée, qui n'étant pas sur ses gardes, seroit aisément défaite. Mais le bonheur voulut que M. de Lautrec fût averti par ses Espions du danger qui l'attendoit & par des chemins détournés, il se retira à Galèras avec le convoi dont la conduite lui avoit été confiée. 1515.

Les Suisses trompés dans leurs espérances se déterminerent à venir nous livrer bataille. Le Jeudi 13 La fameuse bataille de Marignan gagnée par le Roi.

1515. Septembre à deux heures après midi ils attaquerent notre avant-garde commandée par le Connétable de Bourbon ; mais comme il se tenoit sur ses gardes, il soutint vigoureusement cette premiere attaque ; non cependant sans avoir essuyé quelque perte. Un de nos bataillons de Lansquenets ne pouvant s'imaginer que la paix eut été rompuë, & croyant que tout ce qui se passoit n'étoit qu'une feinte, qui n'avoit pour but que de les livrer entre les mains des Suisses, leurs anciens ennemis, se debanda & prit la fuite ; mais s'étant apperçus que notre Gendarmerie soûtenoit avec vigueur les efforts de l'ennemi, & que le Roi même marchoit avec les Bandes noires à côté de l'artillerie, ils se rallierent & revinrent courageusement au combat. Dans cette premiere action furent tués François de Bourbon frere du Connétable, d'Imbercourt, le Comte de Sancerre, & un grand nombre d'autres braves Officiers. La bataille ne finit qu'avec la nuit, son obscurité jointe à la poussiere épaisse qui s'élevoit de toute part empêchoit que les deux armées

armées ne puſſent diſcerner leurs ſoldats des ennemis ; & ce qui augmentoit la confuſion, c'eſt que les Suiſſes, pour ſe reconnoître, portoient de même que les François une croix blanche ſur leurs habits : toute la différence qu'il y avoit entr'eux, c'eſt que les premiers portoient encore une clef de drap blanc ſur l'épaule ou ſur l'eſtomac ; & il eſt bon de ſçavoir que pour ſurprendre plus ſûrement notre armée, ils avoient eu la précaution de marcher ſans tambours, n'ayant que des cornets qui leur ſervoient à ſe rallier, auſſi le déſordre fut ſi grand que pluſieurs des ennemis couchèrent dans notre camp ſans être reconnus, & il en fut de même de pluſieurs des nôtres, qui paſſerent la nuit dans le camp des Suiſſes. Le Roi ſe contenta d'ôter ſon caſque, & ſans s'être déſarmé, il repoſa quelques heures ſur l'affut d'un canon. 1515.

Le jour ayant commencé à paroître, ceux des nôtres, & ceux des ennemis qui ſe trouverent avoir couché hors de leur camp, ſe reconnurent, & chacun ſe retira ſous

1515. son drapeau. La bravoure des Suis-
ses ne leur permit pas de s'en te-
nir à une premiere action ; ils re-
vinrent nous attaquer avec plus de
fureur encore qu'ils n'avoient fai-
le jour précédent. Nos Lansquenets
soûtinrent le premier choc, & je
vis un de ces bataillons obligé de re-
culer de plus de cent pas, & un
Suisse pénétrer jusqu'à notre artille-
rie. Mais il fut tué dans le moment
qu'il mettoit la main sur un canon
pour l'enclouer. Les Lansquenets
soûtenus par la Gendarmerie, re-
gagnerent le terrain qu'ils avoient
perdu ; & pendant plusieurs heures
l'on continua de combattre avec une
égale intrépidité. Dans cette secon-
de bataille furent tués le Prince de
Talmont, fils unique de la Trimouil-
le, Mrs. de Bussi, d'Amboise & de
Roye, & plusieurs autres Officiers
de marque. Le jeune Comte de
Guise Commandant Général de l'In-
fanterie Allemande, & qui combat-
toit au premier rang fut couché par ter-
re. Mais un nommé Adam l'un de ce
Ecuyers lui fit un bouclier de son
corps, & reçut tous les coups qui au-
roient accablé son Maître ; le Capi-

taine Jamets Ecoſſois, l'un des Gentilshommes de la maiſon du Roi vola au ſecours de ce jeune Seigneur, & fut aſſez heureux pour lui ſauver la vie. 1515.

Vers les neuf-heures du matin, les Généraux Suiſſes pour nous obliger de faire une diverſion, détachérent un corps de troupes de la queuë de leur armée, pour venir à la faveur d'une vallée ſe jetter ſur les derriéres de notre camp, où étoient les bagages; mais le Duc d'Alençon qui commandoit l'arriere garde, fondit ſur ce détachement, & le tailla en piéces; ceux qui échapperent & qui s'étoient retirés dans un bois n'eurent pas un ſort plus heureux. M^rs. de Coſſé & de Maugiron qui avoient chacun ſous leurs ordres cent Arbalêtriers à cheval, (*a*) &

(*a*) L'Arc, l'Arbalêtre & les fléches étoient encore en uſage ſous le regne de François I. Il avoit à la bataille de Marignan pour une partie de ſa garde une Compagnie de deux cens Arbalêtriers à cheval qui y firent des merveilles; mais dans la ſuite cet uſage fut preſque entièrement aboli, excepté parmi les Gaſcons. Brantôme parle encore des Arbalêtriers Gaſcons à cheval de ſon tems, & Monluc ſous l'an 1523, dit que les Gaſ-

1515. Pierre de Navarre qui commandoit un corps de Gascons, achevérent la défaite entiere de ce même détachement.

cons dans nos Armées ne se servoient point encore d'Arquebuses. *Il faut noter,* dit-il, *que la troupe que j'avois n'étoit qu'Arbalétrier ; car encore en ce tems-là, il n'y avoit point d'Arquebuses parmi notre Nation.* Mais cela changea quelques années après ; le retranchement des Arbalétriers sous François I. me paroît certain par le livre de la discipline militaire attribué à Guillaume du Bellai, qui non-seulement ne met plus d'Archers, ni d'Arbalêtriers au nombre des troupes Françoises, (il faut en excepter les Gascons pour quelques années, suivant ce que je viens de dire.) Mais encore il raconte comme deux faits singuliers & extraordinaires, ce qui arriva au siége de Turin, & à la fameuse journée de la Bicoque. Il dit qu'à la Bicoque (c'étoit en 1522) il n'y avoit dans notre armée qu'un seul Arbalétrier, mais si adroit, qu'un Capitaine Espagnol nommé Jean de Cardonne, ayant ouvert la visiere de son armet pour respirer, l'Archer tira sa fléche avec tant de justesse, qu'il lui donna dans le visage & le tua.... Pour ce qui est du siége de Turin, (c'étoit en 1536.) le même Auteur dit que le seule Arbalétrier qui étoit dans la Place, occit ou blessa plus de nos ennemis en cinq ou six escarmouches où il se trouva que les meilleurs Arquebusiers qui fussent dans la Ville, ne firent durant tout le tems du siége. *Daniel hist. de la milice Françoise, Tome I. liv. VI. pag.* 416.

L'alviane Général de l'armée Vénitienne, ayant eu avis que les Suisses étoient venus nous attaquer ; partit de Lodi où il étoit campé, & ayant marché toute la nuit à la tête de sa Cavalerie, & suivi de ses gens de pied, arriva sur les dix heures du matin au champ de bataille. Dans le tems que les Suisses commençoient à faire leur retraite, il attaqua une de leurs troupes qui se trouvoit coupée, & la défit entiérement. Le jeune Comte de Petillane, qui depuis long-tems désiroit de trouver une occasion de signaler son zèle pour le service du Roi, fut tué dans cette rencontre ; une autre troupe de Suisses qui avoit aussi été coupée, & qui se trouvoit serrée de près s'étant jettée dans les maisons d'un village, y fut investie & sommée de se rendre ; & sur ce qu'ils refusèrent de demander quartier, on mit le feu aux maisons, & ils furent presque tous brulés ; ceux qui voulurent se sauverent furent passés au fil de l'épée ; mais quelques-uns de nos gens qu'une imprudente bravoure avoit fait entrer dans ces maisons pour y atta- 1515.

1515. quer ceux qui s'y étoient retirés ; y périrent misérablement avec eux. De ce nombre fut M. de la Maileraye qui portoit l'étendart du Roi. Sa Majesté, (a) assurée de la vic-

(a) Le Lecteur sera sans doute charmé de trouver ici la lettre écrite par le Roi à la Régente sa mere, sur la fameuse bataille de Marignan. Cette lettre copiée sur l'original par Antoine Laval, étoit conçue en ces termes.

MADAME,

» Afin que vous soyez bien informée du » fait de notre bataille, je vous avise que » hier à heure d'une heure après midi, notre » Guet qui étoit sur les portes de Milan, nous » avertit comme les Suisses se jettoient hors » de la Ville pour nous venir combattre ; la » quelle chose entendue, jettâmes nos » Lansquenets en ordre, c'est à sçavoir en » trois troupes, les deux de neuf mille hom- » mes, & la tierce d'environ quatre mille » hommes, que l'on appelle les enfans per- » dus de Pierre de Navarre, sur le côté des » avenues avec les gens de pied de France » & aventuriers ; & parce que l'avenue par » où venoient lesdits Suisses, étoit un peu » serrée, & ne fut si bien possible de mettre » nos Gendarmes de l'avant-garde, comme » ce étoit en plain pays, qui nous cuida » mettre en grand désordre : & de ma batail- » le, J'étois à un trait d'arc en deux troupes » de ma Gendarmerie, & à mon dos mon » frere d'Alençon avec le demeurant de son » arriere-garde, & notre artillerie sur les » avenues. Et au regard des Suisses ils

toire ne voulut pas permettre que l'on poursuivit l'armée vaincue, 1515.

» étoient en trois troupes, la premiere de » dix mille, la seconde de huit mille hom- » mes & la tierce de dix mille hommes: vous » assurant qu'ils venoient pour châtier un Prin- » ce, s'il n'eût été bien accompagné; car d'en- » trée de table qu'ils sentirent notre artillerie » tirer, ils prindrent le pays couvert; ainsi que » le Soleil se commençoit à coucher, de sorte » que nous ne leur fimes pas grand mal pour » l'heure de notre artillerie: & vous assure » qu'il n'est pas possible de venir en plus » grande fureur, ni plus ardemment: ils » trouverent les gens de cheval de l'avant- » garde par le côté; & combien que lesdits » hommes d'armes chargeassent bien & gail- » lardement le Connétable, le Maréchal » Chabannes, Ymbercourt, Telligni, Pont » de Remy & autres qui étoient-là, si furent- » ils reboutés sur leurs gens de pied, de sor- » te avec grand poussiere que l'on ne se pou- » voit voir, aussi bien que la nuit venoit; il y » eût quelque peu de désordre; mais Dieu me » fit la grace de venir sur le côté de ceux qui » les chassoient un peu chaudement, me » sembla bon de les charger, & le furent de » sorte, & vous promets, Madame, si bien » accompagné, & quelques gentils galans » qu'ils soient: deux cens hommes d'armes » que nous étions, en défimes bien quatre » mille Suisses, & les repoussames assez ru- » dement; leur faisant jetter leurs piques » & crier France. Laquelle chose donna ha- » leine à nos gens de la plûpart de notre ban- » de, & ceux qui me purent suivre, allames

dont une partie gagna Milan, & l'autre prit le chemin de la Suisse.

1515.

» trouver une autre bande de huit mille hom-
» mes : laquelle à l'approcher cudions qui
» fussent Lansqueners ; car la nuit étoit déja
» bien noire. Toutesfois quand ce vint à crier
» France, je vous assure qu'ils nous jetterent
» cinq à six cent piques au nez, nous mon-
» trant qu'ils n'étoient point nos amis. No-
» nobstant cela si furent-ils chargés & remis
» au-dedans de leurs tentes, en telle sorte,
» qu'ils laisserent de suivre les Lansquenets,
» & nous voyant la nuit noire, & n'eût été
» la lune qui aidoit, nous eussions bien été
» empêchés à connoître l'un l'autre ; & m'en
» allai jetter dans l'artillerie, & là ralier
» cinq ou six mille Lansquenets, & quelques
» trois cens hommes d'armes, de telle sorte
» que je tins ferme à la grosse bande des
» Suisses. Et cependant mon frere le Connés-
» table ralia tous les piétons François, &
» quelque nombre de Gendarmerie, & leur
» fit une charge si rude, qu'il en tailla cinq
» ou six mille en piéces, & jetta cette bande
» dehors : & nous par l'autre coté leur fimes
» jetter une volée d'artillerie à l'autre ban-
» de, & quant & quant les chargeâmes de
» sorte que les emportâmes, leur fimes passer
» un gué qu'ils avoient passé sur nous. Cela
» fait raliâmes tous nos gens & retournâmes
» à l'artillerie ; & mon frere le Connéta-
» ble sur l'autre coin du camp, car les
» Suisses se logerent bien près de nous, si
» près que j'eusse bien tiré un étent, & n'y
» avoit qu'un fossé entre deux ; toutes la
» nuit demeurâmes le cul sur la selle, la
» lance au point, l'armet à la tête, & nos

On fait monter juſqu'à quatorze ou quinze mille le nombre des morts 1515.

» Lanſquenets en ordre pour combattre; & » pour ce que j'étois le plus près de nos en- » nemis, m'a fallu faire le guet, de ſorte » qu'ils ne nous ont point ſurpris au matin: » & faut que vous entendiez que le combat » du ſoir, dura depuis les trois heures après » midi juſques entre onze & douze heures » que la lune nous faillit; & y eut fait une » trentaine de belles charges. La nuit nous » départit, & mîmes la paille pour recom- » mencer au matin, & croyés, Madame, » que nous avons été vingt-huit heures à » cheval, l'armet à la tête ſans boire ni man- » ger. Au matin une heure avant jour prins » Place autre que la nôtre, laquelle ſembla » bonne aux Capitaines des Lanſquenets, & » & l'ai mandé à mon frere le Connétable » pour ſoi tenir par l'autre avenue, & pareil- » lement l'ai mandé à mon frere d'Alençon, » qui au ſoir n'étoit pû venir, & dès le point » du jour que pûmes voir, me jettai hors du » fort avec les deux Gentilshommes, qui » m'étoient demeurés du reſte du combat, & » ai envoyé querir le grand Maître, qui » ſe vint joindre avec moi, avec environ » cent hommes d'armes; & cela fait Meſ- » ſieurs les Suiſſes ſe ſont jettés en leurs or- » dres, & délivrés d'eſſayer encore la for- » tune du combat: & comme ils marchoient » hors de leur logis, leur fis dreſſer une » douzaine de coups canon qui prindrent au » pié, de ſorte que le grand trot retournerent » en leur logis, ſe mirent en deux bandes, » & pour ce que leur logis etoit fort &

du côté des ennemis ; il est constant
1515. qu'ils y perdirent leurs meilleurs

» que ne les pouvions chasser, ils me laiſ-
» serent à mon nez huit mille hommes, &
» toute leur artillerie & les autres deux
» bandes, les envoyerent aux deux coins du
» camp ; l'une à mon frere le Connétable,
» & l'autre à mon frere d'Alençon. La pre-
» miere fut au Connétable, qui fut vertueu-
» sement reculée par les aventuriers Fran-
» çois de Petre de Navarre. Ils furent re-
» poussés & taillés outre grand nombre des
» leurs, & se ralliérent cinq ou six mille,
» lesquels cinq ou six mille aventuriers dé-
» firent avec l'aide du Connétable qui se mê-
» la parmi eux, avec quelque nombre de
» sa Gendarmerie. L'autre bande qui vint à
» mon frere fut très-bien receuillie, & à
» cette heure là arriva Barthelemi Delvian
» avec la bande des Vénitiens, gens de
» cheval qui tous ensemble les taillerent en
» piéces, & moi étois vis-à-vis les Lansque-
» nets de la grosse troupe qui bombardions
» l'un & l'autre, & étoit à qui se délogeroit,
» & avons tenu bute huit heures à toute
» l'artillerie des Suisses, que je vous assûre
» qu'elle à fait baisser beaucoup de tetes. A la
» fin de cette grosse bande, qui étoit vis-à-
» vis de moi, envoyerent cinq mille hom-
» mes, lesquels renverserent quelque peu de
» nos Gendarmes, qui chassoient ceux que
» mon frere d'Alançon avoit rompus, les-
» quels vinrent jusques aux Lansquenets, qui
» furent si bien recueillis de coups de hache,
» butes, de lances & de canon, qu'il n'en ré-
» chappa la queuë d'un, car tout le camp

Capitaines & l'élite de leurs soldats. Le Cardinal de Sion qui avoit enga- 1515.

» vint à la huée sur ceux-là, & se rallierent
» sur eux; & cela fîmes semblant de marcher
» aux autres, lesquels se mirent en désordre,
» & laisserent leur artillerie, & s'enfuirent à
» Milan; & de vingt-huit mille hommes qui
» là étoient venus, n'en réchappa que trois
» mille, qu'ils ne fussent tous morts ou pris;
» & des nôtres, j'ai fait faire revûe, & n'en
» trouve à dire, qu'environ 4000. Le tout,
» je prend tant d'un côté que d'autre à trente
» mille hommes. La bataille a été longue,
» & dura depuis hier les trois heures après
» midi, jusques aujourd'hui deux heures,
» sans sçavoir qui l'avoit perdue ou gagnée,
» sans cesser de combattre, ou de tirer l'ar-
» tillerie jour & nuit; & vous assure, Mada-
» me, que j'ai vu les Lansquenets mesurer
» la pique aux Suisses, la lance au Gendar-
» mes; & ne dira-t'on plus que les Gendar-
» mes sont liévres armés, car sans point de
» faute, ce sont eux qui ont fait l'exécu-
» tion, & ne penserois point mentir que
» par cinq cent, & par cinq cent, il n'ait
» été fait trente belles charges avant que la
» bataille fut gagnée. Et tout bien débattu,
» depuis deux mille ans an ça, n'a point été
» vue une si fiere, ni si cruelle bataille, ainsi
» que disent ceux de Ravenes, que ce ne
» fut au prix qu'un tiercelet. Madame le Sé-
» néchal d'Armagnac avec son artillerie,
» ose bien dire qu'il a été cause en partie du
» gain de la bataille; car jamais homme n'en
» servit mieux. Et Dieu merci tout fait bon-
» ne chere, je commencerai par moi & par

gé les Suiſſes au combat, & qui les
1515. avoient accompagné, s'étant mis à

» mon frere le Connétable, par Monſieur
» de Vendôme, par Monſieur de Saint Pol,
» Monſieur de Guiſe, le Maréchal de Cha-
» bannes, le Grand Maître, Monſieur de
» Longueville. * Il n'eſt mort de gens de
» renom qu'Ymbercourt & Buſſy qui eſt à
» l'extrémité, & eſt grand dommage de ces
» deux perſonnages. Il eſt mort quelques
» Gentilshommes de ma maiſon, que vous
» ſçaurez bien ſans que vous le récrive. Le
» Prince Talmont eſt fort bleſſé, & vous
» veux encore aſſurer que mon frere le Con-
» nétable & Monſieur de Saint Pol ont auſ-
» ſi bien rompu bois, que Gentilshommes
» de la Compagnie quels qu'ils ſoient, & de
» ce j'en parle comme celui qui l'a vû, car
» ils ne s'épargnoient non plus que ſanglers
» échauffés. Au demeurant, Madame, fai-
» tes bien remercier Dieu, par tout le
» Royaume de la victoire qu'il lui a plû nous
» donner. Madame, vous vous moquerez
» de Monſieur de Lautrec, ** de l'Ecu & de
» Michau, qui ne ſe ſont point trouvés à la
» bataille, & ſe ſont amuſés à l'appoin-
» tement des Suiſſes, qui ſe ſont moqués
» d'eux; nous faiſons ici grand doute du
» Comte de Sanxerre, pour ce que ne le
» trouvant point.

Madame, je ſupplie le Créateur vous

* Les morts n'étoient pas encore bien connus.

** Il étoit allé à Buffalora, porter aux Suiſſes l'argent qui leur avoit été promis, & il ſe retira à Gaëras pour le mettre en ſûreté.

a tête de cinq ou six cent chevaux, rit honteusement la fuite, & se re- ira à Milan, dès qu'il se fut apper- u que notre armée étoit sur ses gar- es ; mais il abandonna bien-tôt Mi- an, & se sauva en Allemagne pour e dérober à la fureur des Suisses ui ne pouvoient lui pardonner la erte qu'ils venoient de faire, & qui outre cela se plaignoient de ce que lepuis plus de trois mois leur solde ie leur étoit pas payée. 1515.

Les François sont reçus à Milan.

Le Roi après avoir rendu graces à Dieu pour la signalée victoire qu'il venoit de remporter, s'avança à un mille de Milan, dont les habitans vinrent lui apporter les clefs de leur Ville ; mais il n'y voulut point entrer étant résolu d'attendre que le château où Maximilien Sforce s'étoit retiré avec quatre mille Suisses se fût rendu. Ainsi il fut résolu que le Connêtable avec l'avant garde iroit à Milan, & que l'on assiégeroit

donner très-bonne vie & longue ; écrit au camp de Sainte Brigide, le vendredi quatorziéme jour de Septembre 1515. & au dessous

Votre très-humble & obéissant Fils, François.

le château. Toutes choſes étant diſ-
1515. poſées pour commencer l'attaque, le Connétable revint trouver le Roi qui prit la route de Pavie, où il fut reçu ſans qu'on lui eût oppoſé la moindre réſiſtance. Pierre de Navarre à qui la principale direction du château de Milan avoit été confiée commença par deſſécher les foſſés & entreprit de miner la Place. Une caſemate ſauta en l'air, & il n'en reſta que l'avant-mur que notre Artillerie entreprit d'abbatre, & qu'elle abbatit en effet; mais le malheur voulut que Pierre de Navarre qui ſortit dans le même moment de l'endroit qu'il faiſoit miner, fut enſeveli ſous les ruines de ce mur, d'où il ne fut retiré qu'avec peine, étant dangereuſement bleſſé.

Priſe du Chateau.

Cependant les Aſſiégés ne pouvant ſe flatter de l'eſpérance d'aucun ſecours, malgré les promeſſes que leur faiſoit l'Empereur de ne pas les abandonner, & étant d'ailleurs informés que le Roy travailloit à renouer les anciennes Alliances de la France avec les Cantons, traiterent pour la reddition d'une Place qu'ils ne pouvoient plus défendre.

Par le Traité qu'ils firent avec le Connétable, il fut réglé qu'ils retourneroient dans leur Pays, & que Maximilien Sforce remettroit entre les mains du Roy le Château de Milan avec celui de Cremone, le même que toutes les autres Places du Milanès ; à cette condition on lui faiſoit une penſion de ſoixante mille ducats, & on lui laiſſoit la liberté de choiſir telle Ville de France qu'il voudroit pour y faire ſon ſéjour. Toutes ces choſes ayant été ainſi réglées, le Comte de Pontreme de Mauléon, frere de Loüis de la Trimouille, & pluſieurs autres Seigneurs furent nommés pour accompagner Maximilien en France. 1515. Traité avec les Suiſſes.

Après ſon départ de Milan, le Roy accompagné des Princes de ſon Sang & de tous les Seigneurs de ſa Cour, fit ſon entrée dans cette Capitale. Il étoit à la tête de huit cent Hommes-d'armes & de vingt mille Fantaſſins, tant François qu'Allemans, qui marcherent en ordre de Bataille juſqu'à la Cathédrale, où le Roy deſcendit pour faire ſa priére ; & de-là ſuivi du même cortége, il fut conduit juſqu'au Palais, Entrée du Roi à Milan.

qui avoit été préparé pour le recevoir.
1515.

Après quelque séjour à Milan, François I. se retira à Vigevano, où le Marquis de Montferrat & la Marquise son épouse sœur du Duc d'Alençon, vinrent le féliciter sur l'heureux succès de ses armes. La plûpart des Princes d'Italie, les uns en personne, les autres par leurs Ambassadeurs, s'acquitterent du même devoir, & rechercherent avec empressement l'alliance du jeune Roi dont les rapides conquêtes venoient d'étonner l'Italie. Le Pape Léon X. plus interessé que tous les autres à se réconcilier avec la France contre laquelle il avoit toujours été opiniâtrément ligué, traita aussi d'accommodement, & il fut résolu qu'il se feroit à Boulogne une entrevûe entre le Pape & le Roi.

Cependant l'armée Vénitienne s'étoit mise en marche pour surprendre Bresse, Ville qui depuis peu de tems avoit été enlevée à la Seigneurie ; mais les Habitans, informés des desseins de l'ennemi, dépêcherent en toute diligence à Verone pour obtenir quelque sorte de secours de Marc-

Antoine Colonne, qui leur envoya cinq ou six Enseignes composées de Soldats Espagnols ou Allemans. Le Général Vénitien ayant eu avis de ce secours abandonna sa premiére entreprise, & forma le dessein de se rendre maître de Verone. Mais épuisé par les grandes fatigues qu'il avoit essuyées, il fut surpris en chemin d'un flux de ventre qui en peu de jours l'enleva de ce monde dans un âge fort avancé, emportant dans le tombeau la gloire d'avoir été l'un des plus grands Capitaines de son tems. 1515.

Entrevue du Pape & du Roi à Boulogne.

Au commencement de Décembre se fit à Boulogne l'entrevûe dont nous avons parlé. Parme, Plaisance furent cédées à la France; & il fut stipulé que le Roi aideroit le Pape à reconquérir le Duché d'Urbin qu'il avoit donné à son neveu Laurent de Médicis, & qu'il disoit avoir été usurpé par François-Marie de la Rouvere sur le Domaine de l'Eglise. (a) Ce fut dans cette Confé-

(a) Il fut de plus arrêté que le Roi prendroit la protection de l'Etat Ecclésiastique & de Florence; qu'il assigneroit une Pension à Julien & à Laurent de Medicis; qu'il donne-

rence que l'on commença à traiter
1515. de l'abolition de la Pragmatique-Sanction à laquelle fut depuis substitué le fameux Concordat, (a)

roit à celui une compagnie de cinquante Lances; qu'il seroit défendu aux Milanois de se servir d'autre Sel que de celui des Salines de Cervia; que le Roi ne pourroit prendre la protection des Feudataires de l'Eglise, sans le consentement du Pape; que Sa Sainteté ne prétendoit point par ce Traité révoquer ceux qu'elle avoit faits avec les autres Princes, & en particulier avec les Suisses, sinon dans les Articles incompatibles avec ceux du présent Traité: Et enfin, que le Pape rappelleroit les Troupes qui servoient sous l'autorité du Saint Siége à la défense de Veronne. Le Pape promit aussi de restituer Modene & Reggio au Duc de Ferrare, à condition que le Duc rendroit au Saint Siége quarante-mille Ducats qui avoient été donnés à l'Empereur, pour qu'il mît le Pape en possession de la premiére de ces deux places.

(a) Un Décret porté dans la vingt-huitiéme session du Concile de Bâle, défendoit qu'il ne fût pris à la Cour de Rome, & partout ailleurs, aucune chose pour les Elections, confirmations d'icelles, présentations, collations, provisions, institutions, installations & investitures de toutes sortes de Bénéfices; ni aussi pour les ordres Sacrés, Bénédiction & envoi de Pallium, soit à raison des Bulles du sceau des premiers fruits des dépôts, soit sous prétexte qu'il y eût coûtume,

entre autres choſes que fit le Pape pour témoigner au Roy ſon empreſ- 1515.

privilége, ou Statut au contraire : Vouloit que ceux qui y contreviendroient, ſoit en donnant, ſoit en recevant, encouruſſent les peines des ſimoniaques. Ce fut conformément à ce Décret du Concile de Bâle, qu'en 1438 fut dreſſée par l'Egliſe Gallicane aſſemblée à Bourges, la Pragmatique-Sanction, qui ordonnoit la convocation d'un Concile Général tous les dix ans, qui établiſſoit l'autorité du Concile au-deſſus du Pape, qui aboliſſoit les Annates, les réſerves, les expectatives, qui rétabliſſoit la liberté entiere des Elections, ſans que le Pape pût s'attribuer les nominations des Bénéfices. Pie II, en 146', obtint de Louis XI. l'abolition de la Pragmatique; mais l'Univerſité s'y oppoſa, & la Déclaration du Roi ne fut pas miſe en exécution. Paul II, en 1467, revint à la charge; Louis XI ſe laiſſa encore gagner; ſa Déclaration paſſa au Châtelet ſans oppoſition; mais l'Univerſité & le Parlement ne voûlurent pas ſe rendre. Charles VIII & Louis XII. firent exactement obſerver la Pragmatique. Jules II. dans le Concile de Latran, lança les foudres de l'Egliſe contre ceux qui la ſoûtiendroient. Les Cardinaux d'Ancone & de Santiquarts furent chargés de conférer ſur ce ſujet avec le Chancelier du Prat. Enfin à la Pragmatique fut ſubſtitué le Concordat qui contenoit deux points principaux : Le premier en faveur du Roi, auquel le Pape accordoit la nomination des Bénéfices de ſon Royaume. On en exceptoit les Monaſteres & les Evêchés qui pourroient

1515. sement à l'obliger, à sa recommandation, il nomma Cardinal l'Evêque de Coutance frere de Mr. de Boissi Grand-Maître de France.

Retour de François I. dans ses Etats.

De Boulogne le Roi revint à Milan, d'où il ne partit qu'après avoir fait plusieurs sages réglemens pour la sûreté de sa nouvelle conquête. Le Sénat de cette Ville fut rétabli; & Jean de Selve, homme non moins recommandable par son intégrité que par son érudition, fut nommé pour faire tout à la fois les fonctions de Vice-Chancelier & de premier Président; & le Connétable de Bour-

avoir quelque privilége particulier du Saint Siége, pour se maintenir dans le droit d'Election. Le second point étoit à l'avantage du Pape, en ce qu'on lui accordoit les Annates ou les revenus d'une année des Bénéfices, à mesure que le Roi y nommoit. Le Concordat fut reçû dans l'onzième session du Concile de Latran & la Pragmatique fut supprimée. Le Clergé de France, les Universités & les Parlemens du Royaume s'opposerent à la publication du Concordat; mais enfin il fallut obéir; il fût enregistré au mois de Mars de l'An 1518: mais le Parlement n'obéit qu'à condition qu'on ajoûteroit dans le Registre, que cela s'y étoit fait par le commandement absolu du Roi réitéré plusieurs fois.

on fut laissé à Milan avec la qua- 1515.
té de Lieutenant-Général de ce
Duché. Ces dispositions étant faites
e Roi reprit la route de France, &
e rendit en toute diligence à Lyon,
ù les deux Reines étoient venuës
u-devant.

Les Comtes de Vendôme & de
uise, l'Evêque de Laon qui fut de-
uis le Cardinal de Bourbon, & plu-
eurs autres grands Seigneurs a-
oient profité du séjour que le Roy
t à Milan pour aller à Venise où
s furent reçus avec les plus glo-
euses marques de distinction.

Peu de jours après le départ du
oy, il se fit à Milan dans la Place
u Château un superbe Tournois,
ù le Comte de Saint-Pol fut dan-
ereusement blessé d'un coup de
nce.

Raisons de ce retour.

Une des principales raisons qui
étermina François I. à hâter son
etour dans ses Etats, fut la crainte
u'il eut que Henri Roi d'Angleterre
'entreprît de se venger de la pro-
ection que la France avoit accor-
ée au jeune Roi d'Ecosse. Jean
tuart Duc d'Albanie avoit été en-
oyé dans ce Royaume par François

1515. I. pour le gouverner, & les premières années de son administration avoient été marquées par la mort ou par le bannissement de tous ceux qui s'étoient déclarés en faveur de Henri. La Reine mere elle-même, sœur de ce Prince, avoit été obligée de se retirer en Angleterre. D'une autre part François I. n'étoit pas sans appréhension du côté de Ferdinand Roi d'Arragon, toujours disposé par son inconstance naturelle, & par son ambition à manquer à ses engagemens toutes les fois qu'il y trouvoit son avantage.

Siége de Bresse par les Venitiens & les François.

Cependant la conquête du Duché de Milan ne fit pas cesser la guerre en Italie. Bresse fut assiégée par Jacques Trivulce qui avoit succedé à l'Alvianne, dans le commandement de l'armée Vénitienne. Pour hâter la reddition de la Place, le Bâtard de Savoye à la tête de trois cens hommes d'armes, & Pierre Navarre avec six mille Gascons eurent ordre d'aller se joindre au Général Vénitien. Les Assiégés vivement pressés consentirent à capituler. Il fut convenu que si dans vingt jours ils n'étoient secourus ils rendroient

la Place, & qu'ils en sortiroient avec tous les honneurs de la guerre. Le secours sur lequel ils comptoient ne se fit pas attendre longtems. Le Bâtard de Savoye informé que le Comte de Roquendolf après avoir traversé le Pays des Grisons s'approchoit de Bresse, à la tête d'une armée nombreuse, prit le parti de se retirer, & presque dans le même moment six mille Allemans de l'Armée ennemie entrerent dans la Ville assiégée. Nos troupes jointes à celles de la Seigneurie sous les ordres du Maréchal de Lautrec ne laisserent pas que de bloquer la Place dans l'espérance de l'affamer. Mais le Maréchal ayant eu avis que l'Empereur (*a*) à la tête de seize mille Allemans & de quatorze mille Suisses & d'un bon nombre de chevaux avoit traversé le Trentin, & mar- 1515.

(*a*) Wolsey, premier Ministre de Henri VIII. chagrin de ce que le Roi lui avoit refusé l'Evêché de Tournai se vengea de ce refus, en engageant son Maître à susciter à François I. le plus d'affaires qu'il pourroit au de-là des Alpes. Pour cet effet Henri envoya Pacé auprès de l'Empereur, pour le presser de passer en Italie; & pour l'y engager, on lui promit que l'Angleterre soudoieroit les troupes qu'il leveroit.

choit au secours de Bresse se déter-
1515. mina à en lever le siége, & prit sa route vers Cremone. Son dessein étoit d'empêcher que l'ennemi ne passât l'Adda ; mais trop foible pour lui résister, il fut obligé de se retirer & gagna Milan, ayant été presque toujours suivi par l'armée ennemie. Le Connétable qui commandoit dans Milan ne croyant pas qu'il lui fût possible de conserver les Fauxbourgs, ordonna qu'on y mît le feu. Mais la faute que fit l'Empereur de ne pas hâter sa marche, nous laissa le tems de les mettre en état de défense. Notre amée se vit alors renforcée de treize mille Suisses commandés par le Capitaine Albert de la Pierre. Mais à peine eurent-ils été payés de leur solde qu'ils reprirent le chemin de leurs Pays ; & de ce grand secours il ne nous demeura que deux ou trois cens hommes avec le Capitaine Albert.

L'Empereur qui comptoit sur la supériorité de ses forces, & qui ne doutoit pas que dès qu'il se présenteroit, notre armée trop foible pour tenir la campagne ne fût obligée de repasser les Monts, ainsi qu'il étoit déja

déja arrivé s'approcha de Milan, dans l'eſpérance que les contributoins qu'il y leveroit, ſuffiroient pour payer ſes troupes, mais il fut trompé dans ſon attente. Le bon ordre que le Connétable avoit établi dans Milan fit échouer le projet qu'avoient formé quelques Habitans, qui d'intelligence avec l'Empereur, lui avoient fait eſpérer qu'ils le rendroient maître de leur Ville. Ainſi après avoir campé quelques jours devant Milan, il abandonna honteuſement ſon armée, & s'échappa furtivement pendant la nuit, n'étant accompagné que de deux ou trois cens chevaux. Sa fuite fut ſi prompte & ſi ſecrette que l'on ne s'en apperçut dans ſon camp que lorſque ce Prince fut éloigné de plus de vingt milles de Milan. Son armée ſe voyant ſans chef & ſans argent, n'eut point d'autre parti à prendre que celui d'une prompte retraite. Elle ne la fit pas cependant ſans perdre bien du monde de ſon arriére-garde, le Comte de Saint-Pol & Mrs. de Montmorency & de Eſeut ayant été détachés avec un gros corps de troupes pour la harceller. C'eſt ainſi que la bonne con- 1515.

duite du Connétable de Bourbon
1515. conserva le Milanès à la France. Après avoir pourvû à la sûreté de cette Province, il revint à la Cour ayant établi le Maréchal de Lautrec pour remplir en sa place les fonctions de Lieutenant-Général du Roi en Italie.

Prise de cette Place.

La premiére expédition que fit le nouveau Général fut de reprendre le siége de Bresse. Cette Place vivement attaquée d'une part par les Vénitiens & de l'autre par les François ne fut pas longtems sans être obligée de capituler. On n'accorda à la Garnison qu'un délai de six jours ; lequel tems passé, si elle n'étoit point secouruë, elle devoit remettre la Place aux Assiégeans ; & il fut réglé qu'elle en sortiroit avec armes & bagages.

Maldonado & Dom Juan de Servlilon furent donnés pour ôtages, & peu s'en fallut qu'ils ne payassent de leurs têtes le refus que firent leurs Concitoyens de rendre la Place, lorsque le tems marqué pour la capitulation fut expiré. Mais enfin ils se soumirent & Bresse fut remise entre les mains des Vénitiens con-

formément au Traité qui avoit été conclu entre le Roi & la Seigneurie. 1516.

Après cette expédition notre armée alla prendre ſes quartiers d'hyver dans le Mantouan, & l'Eté ſuivant elle fit le ſiége de Verone conjointement avec les troupes de la République. Les François dreſſerent leurs batteries du côté du Mantouan, & celles des Vénitiens furent placées du côté de Vincence. Les brêches s'étant trouvées bientôt aſſez grandes pour donner l'aſſaut, le Maréchal de Lautrec commanda qu'on y montât par deux endroits, mais ce fut ſans aucun ſuccès. Marc-Antoine Colonne qui commandoit dans la Place au nom de l'Empereur, quoique bleſſé d'une arquebuſade, & que la Ville fut dépourvuë de munitions de guerre & de bouche, fut envain ſommé de capituler. Vers le mois d'Octobre huit mille Allemans qui avoient paſſé par le Trentin, & qui étoient ſous les ordres du Comte de Rouendolf entrerrent dans la Ville aſſiégée, ce qui engagea le Général François à changer en une eſpéce

Et de Vérone.

1516. de blocus le siége qu'il avoit formé, & pour cet effet il se retira avec ses troupes à Villefranche, endroit qui séparant le Mantouan du Veronnois, nous donnoit la facilité de couper les vivres aux Assiégés. La chose réussit ainsi que le Maréchal l'avoit espéré. Ceux-ci reduits à une famine extrême se virent contraints d'abandonner Veronne dont les Vénitiens furent mis en possession.

Conquête du Duché d'Urbin par les François.

Cette même année 1516. fut marquée par un autre avantage remporté en Italie par l'armée Françoise. J'ai dit que dans l'entrevuë de Boulogne, le Roi s'étoit engagé à joindre ses forces à celles du Pape Léon X. pour la conquête du Duché d'Urbin usurpé par François-Marie de la Rovere. Le Maréchal de Lautrec fit d'abord marcher quelques troupes sous les ordres de Chissey; & peu de tems après Thomas de Foix frere du Maréchal s'étant mis, à la tête d'un gros corps de Cavallerie & de quelque Infanterie s'avança vers le Duché d'Urbin, dont la conquête fut faite en peu de jours, & Laurent de Médicis neveu du Pape Léon fut mis en possession de ce Duché.

Pendant que la guerre se faisoit en Italie, l'on traitoit de paix en France. Philippe de Cléves Ambassadeur de Charles d'Autriche vint trouver le Roi à Tours pour convenir d'un lieu où les Députés des deux Puissances pussent s'assembler & terminer par un Traité les différens de leurs Maîtres & de leurs Alliés. Ce fut à Noyon que se tinrent les Conférences. Là se rendit de la part du Roi, le sieur de Boissi Grand-Maître de France accompagné de la plus grande partie de ceux qui composoient le Conseil du Roi ; & de la part de Charles d'Autriche, Antoine de Croï Seigneur de Chiévres pareillement accompagné de ceux qui avoient le plus d'autorité dans le Conseil du Prince d'Espagne. Les principaux articles du Traité que conclurent les deux Puissances, furent que dans six mois le Royaume de Navarre usurpé par Ferdinand Roi d'Arragon sur Jean d'Albret, seroit restitué à Henri fils du Roi Jean, & il fut réglé que si cette restitution ne se faisoit pas, l'Espagne donneroit à Henri un équivalent pour le Royaume de Navarre qu'on

1516. Traité de Noyon.

1516. lui retenoit ; & quant aux différens qui concernoient le Royaume de Naples, il fut ſtipulé que la France renonceroit aux prétentions qu'elle avoit ſur ce Royaume, & qu'en dédomagement elle recevroit une penſion annuelle de cent-cinquante mille ducats ; mais ce furent là autant d'articles qui demeurerent ſans éxécution. L'on convint auſſi dans le même lieu du mariage de Charles d'Autriche avec Madame Loüiſe fille aînée du Roi, quoique l'on eût auparavant traité du mariage de ce Prince avec Madame Renée de France. Le Comte de Roeux Grand-Maître d'Eſpagne vint à Paris pour ratifier le Traité qui venoit d'être conclu à Noyon ; (*a*) & les deux

(*a*) Ce Traité de Noyon que Charles promettoit de faire ratifier par l'Empereur Maximilien ſon ayeul, fut ſuivi deux mois après d'une Ligue qui fut conclue à Londres le vingt-neuviéme d'Octobre entre ces deux Princes & Henri VIII. Elle portoit que l'Empereur, le Roi d'Angleterre, & l'Archiduc Roi d'Eſpagne ſe ſecoureroient mutuellement contre tout Prince qui voudroit attaquer l'un des trois. Le nombre des Troupes que chacun devoit fournir étoit reglé ; que tous ceux qui voudroient entrer dans cette Ligue y ſeroient admis ; que tous les Cantons

Princes, en signe d'amitié, s'envoyerent mutuellement le Collier de leurs Ordres, étant convenus ensemble d'une prochaine entrevüe à Cambrai ; mais la mort de Ferdinand Roi d'Arragon arrivée sur ces entrefaites empêcha que ces deux Princes ne pussent se voir, ainsi qu'ils se l'étoient proposé. Charles passa en Espagne, & le Roi qui s'étoit mis en chemin pour se rendre à Cambrai revint à Blois, & de-là à Am- 1516.

Naissance du Dauphin François II.

Suisses y seroient censés compris, & qu'on leur assigneroit des pensions dont on conviendroit avec eux. Mais l'Empereur se dégoûta bientôt de cette Ligue qui ne lui rapportoit point d'argent. Il accepta & ratifia le Traité de Noyon, conclut une Trève avec les Vénitiens, & consentit que les cinq Cantons qui avoient refusé de s'allier avec la France, entrassent dans le Traité que les huit autres avoient fait avec cette Couronne. Deux mois après la conclusion du Traité de Noyon, François I. fit à Fribourg, avec les treize Cantons, les Ligues grises, & tous ceux qui son unis aux Corps Helvetique, un Traité à qui l'on donna le nom de traité de Paix perpetuelle ; & il est vrai que depuis ce tems-là les Suisses sont toujours demeurés dans l'alliance de la France. Ils s'obligeoient par ce Traité à ne jamais servir aucun Etat contre le Royaume ; mais on fût obligé d'augmenter leurs pensions.

boiſe où la Reine accoucha d'un
1517. Prince, qui fut nommé François, ayant été tenu ſur les fonds par Laurent de Médicis au nom du Pape Léon ſon oncle. Cette naiſſance du Dauphin fut célébrée par des fêtes où éclata la plus pompeuſe magnificence. Environ le même tems le Roi qui ne déſiroit rien plus ardemment que de mettre toujours plus dans ſes intérêts la Cour de Rome, fit épouſer à Laurent de Médicis Magdeleine de Boulogne ſa couſine, héritiére de la Maiſon de Boulogne & fille de la ſœur du Duc de Vendôme François de Bourbon qui mourut à Verceil, après avoir accompagné le Roi Charles VIII. dans ſon expédition de Naples. Au Baptême du Dauphin ſe trouva le Prince d'Orange qui étoit venu en France avec un train magnifique dans le deſſein de préſenter ſes ſervices au Roi ; mais ſoit qu'ils ne fuſſent pas agréés, ſoit qu'ils ne le fuſſent qu'à des conditions dont ce Prince ne crut pas devoir s'accommoder, il quitta la Cour & s'attacha à Charles d'Autriche.

Mariage de Laurent de Medicis avec Magdelaine de Boulogne

Peu de tems auparavant, le Roi avoit fait rebâtir Teroüanne & la

Gouvernement de cette Place avoit été donné au Bâtard de Moreul. Pour ne rien omettre de ce qui se passa de considérable durant le cours de cette année 1517, il me reste à parler du secours envoyé par la France au Roi de Dannemarck contre les Suédois. Gaston de Brezé Prince de Fouquarmont frere du grand Sénéchal de Normandie eut ordre de se mette à la tête de deux mille hommes de pied, & sous lui devoient commander les Capitaines Piefou, Lalande, Saint-Blimont Picard, & le Baron de Gondrin Gascon. Les Suédois furent battus, & leur défaite dût être principalement attribuée à la valeur des François; mais ils furent mal récompensés des services qu'ils avoient rendus aux Danois. Ils s'en virent lâchement abandonnés dans un autre combat qui se donna sur la glace, & où la plus grande partie de nos Gens fut taillée en piéce. On regretta sur-tout le brave Saint-Blimont Capitaine d'une valeur eprouvée. Le Roi de Dannemarck poussa l'ingratitude jusqu'à abandonner ce qui resta de François à leur

1517.

Secours envoyé par le Roi en Dannemark.

1518. malheureuſe deſtinée, & il fallut qu'ils ſe procuraſſent eux-mêmes des Vaiſſeaux qui les deſcendirent en Ecoſſe, d'où ils repaſſerent en France ayant perdu leurs armes & leurs bagages, & ſe trouvant preſque tout nuds. (*a*)

Naiſſance d'un ſecond fils de France.

L'année 1518 (*b*) vît naître un ſecond fils de France, qui fut nommé Henri du nom de ſon parrain Henri VIII. Roi d'Angleterre.

(*a*) Cette ingratitude du Roi de Dannemarck n'empêcha que la France ne conclut avec lui l'année ſuivante une Ligue offenſive & défenſive contre les Anglois, les Suedois, Lubec & quelques autres Villes d'Allemagne unies à celle-ci contre le Dannemarck; mais cette Ligue fut peu utile à la France.

(*b*) Du Bellai ne parle point d'une ſuſpenſion d'armes qui fut arrêtée cette année-là entre tous les Princes Chrétiens. Selim faiſoit de prodigieux magazins de Munitions de guerre & de bouche, & l'on ne doutoit pas qu'il n'eût deſſein de ſe jetter ſur l'Italie. Le Pape propoſa une croiſade, & envoya pour cet effet des Legats à tous les Princes Chrétiens de l'Europe. Le Roi de France s'offrit à marcher à la tête de quarante mille hommes de pied, de trois mille hommes d'armes, & de ſix mille hommes de cavalerie légere; mais les autres Princes de la chrétienté ne firent aucun offre, & convinrent ſeulement d'une Trève.

La mort de l'Empereur Maximilien (*a*) arrivée peu de tems après, 1518.

(*a*) Ce Prince mourut le douzième de Janvier 1519. Il avoit regné vingt-cinq ans & cinq mois depuis la mort de Frédéric son Pere. Le peu de fermeté de ce Prince, & sa mauvaise conduite dans les affaires de l'Empire, ont fait dire à Jules II. *que les Cardinaux & les Electeurs s'étoient trompés dans leur choix. Que les derniers, au lieu de donner l'Empire à Jules, l'avoient accordé à Maximilien; & que les Cardinaux, au lieu de faire Maximilien Pape, avoient élevé Jules à cette dignité.* Peut-être Maximilien convenoit-il lui-même de cette mépriſe; du moins eſt-il vrai que quelques années avant ſa mort, il témoigna une forte envie d'être fait Pape. Voici la copie d'une Lettre qu'il écrivit ſur ce ſujet à ſa fille Marguerite, Gouvernante des Pays-Bas. » Très-chére & très-amée fille, je entendu » l'avis que vous m'avez donné par Guillain » Pingun, notre Garde-robbe uyées, dont » nous avons encore penſé deſſus, & ne trou- » vons point pour nulle reſun bon, que » nous nous devons franchement marier, » mais avons plus avant mis notre délibéra- » tion & volonté de jamais plus hanter faem » nüe; & envoyons demain M. de Gurec, » Evêque à Rome devant le Pape, pour » trouver fachon que nous puyſſun accorder » avec ly de nous prenre pour ung coadju- » teur, afin qu'après ſa mort pourons être » aſſûré de avoer le *Papat*, & devenir Prêtre; » & après être Saint, & que yl vous ſera de » néceſſité que après ma mort vous ſerez » contraint de me adorer, dont je me trouverai

1518. partagea l'Europe en deux factions au sujet de l'élection d'un nouvel Empereur. François Roi de France,

» bien glorifioes. Je envoye sur ce ung poste
» devers le Roi d'Arogon, pour le prier qui
» nous voulce aider pour à ce parvenir, dont
» il est aussi content moyenant que résingne
» l'Empire à notre commun fils Charles, de
» cela aussi je me suis contenté. Le peuple &
» Gentilshommes de *Rome* ont faer une al-
» liance contre les *Franchces* & *Espaingos*,
» & sont XX. mille combattans & nous ont
» mandé qu'il veulent être pour nous, &
» pour nous faire un *Papat* à ma poste & du
« l'Empire d'Allmaingne, & ne voulont
» avouer ne *Francos Aregonoes* ne mains nul
» *Vénitien*. Je commence aussi pratiquer les
» Cardinaux dont II. C. ou III. C. mille
» ducas me feront un grand service, avec la
» partialité qui est déja entre eos. Le Roi
» d'Arogon à mandé à son Ambassadeur, que
» il veut commander aux *Cardinaux Espain-*
» *gnos* que il veulent favoriser le *Papat* à
» nous Je vous prie tenez cette matiere em-
» pu secret aussi bien en briefs jours, je crains
» que y faut qne tout le monde le sçache, car
» bien mal est-il possible de pratiquer ung
» tel si grand matere secrettement, pour la-
» quelle il faut avoer de tant de gens, & de
» argent succurs, pratique, & à Dieu fuet de
» la main de votre bon pere *Maximilianus* fu-
» tur *Pape*, le XVIII. jour de Septembre.
» Le Papa à encore vyevers dubls & ne peult
» longuement fyvre, la suscription à ma
» bonne fille *l'Archi-Ducheſſe, d'Oſtrice*,
» douairiere *de Savoye* & en ses mains.

& Charles Roi d'Eſpagne (*a*) ſembloient être les ſeuls concurrens qui 1518.

(*a*) L'Archevêque de Mayence étoit porté pour l'Eſpagnol, & celui de Trèves avec le Marquis de BrangdeBourg ſoûtenoit le parti de France ; mais enfin parce que Charles étoit Allemand, & qu'il avoit de grands biens en Allemagne ; il fut élû Roi des Romains, malgré les oppoſitions de l'Archevêque de Trèves, qui diſoit ouvertement qu'il prévoyoit de ce choix le malheur de l'Allemagne, & certes l'effet ne fut pas contraire à la prédiction d'un ſi grand homme. L'on tient pour certain que les Electeurs vendirent leurs ſuffrages; auſſi furent-ils blâmés de ce qu'ayant reçu une grande ſomme d'argent principalement des Miniſtres de François I., ils avoient néanmoins choiſi le Roi Catholique plutôt que de conférer la dignité Impériale à quelqu'un d'entr'eux. Car le deſſein de François en cette pourſuite n'étoit pas tant de ſe faire élire, que de faire en ſorte que le Roi d'Eſpagne, de qui la Puiſſance lui étoit ſûſpecte fut exclu, & que l'on fit Empereur ou l'un des Electeurs, ou quelqu'autre Prince d'Allemagne ; car ayant deſſein de recouvrer le Royaume de Naples & de rétablir dans celui de Navarre Henri d'Albret fils de Jean, il prévoyoit bien que le Pape dont l'autorité & les forces lui étoient néceſſaires pour cette entrepriſe, au lieu de ſeconder ſes intentions, ſe rangeroit du côté de celui que la fortune favoriſeroit davantage. D'ailleurs François I. ne doutoit point que Charles jeune Prince de grande eſpérance, voyant ſes forces augmentées par une ſi grande Puiſſance, ne vou-

1519. puſſent prétendre à cette premiere dignité de l'Empire ; & l'ardeur fut égale à ſe former chacun de ſon côté un parti puiſſant. L'Amiral de Bonnivet parcourut ſecrétement & déguiſé la plûpart des Cours des Electeurs. Pluſieurs lui firent eſpérer leurs voix pour le Roi ſon maître ; mais les intrigues de Fréderic Comte Palatin (*a*) & plus encore

Charles d'Autrich eſt élu Empereur.

lut ravoir la Bourgogne, & ne fit tous ſes efforts pour chaſſer tous les François du Milanès. *Hiſt. de M. de Thou. liv. I.*

(*a*) Ce ne fut point l'Electeur Palatin, mais Frederic, Electeur de Saxe, qui contribua le plus à l'Election de Charles. Les Electeurs ayant offert l'Empire à Frederic, il demanda deux jours pour ſe déterminer, & au troiſiéme il s'excuſa, & parla avec beaucoup de chaleur pour le Roi d'Eſpagne. « C'eſt un » Prince, dit-il, dont les belles qualités l'en » rendent plus digne que tout autre. Il eſt » jeune, bien fait, n'ignore rien du métier de » la Guerre. Il eſt dans un âge propre, non- » ſeulement à défendre, mais à augmenter » l'Empire, & à s'acquérir de la gloire. Il a » en main les moyens d'y réuſſir, ſans char- » ger nos Peuples, parce qu'il eſt Maître de » pluſieurs Royaumes & de pluſieurs Pro- » vinces floriſſantes. . . . Je ne conteſte pas » que le Roi de France n'ait du mérite & de » la valeur ; mais la prudence & la bonne » conduite nous obligent de conſidérer avec

celles d'Erard de la Marck Evêque de Liége réunirent tous les suffrages en faveur de Charles d'Autri- 1519.

» crainte & avec défiance que ce Prince est » né dans un Royaume ou la Monarchie est » absolue ; & qui nous assurera qu'il ne for- » mera point un jour le dessein de changer la » liberté de l'Empire, & de réduire les Elec- » teurs & les Princes dans l'Etat, où sont au- » jourd'hui les Ducs & les Pairs en France. » Rappellons-nous combien il en a coûté à » nos Prédécesseurs pour arracher le Sceptre » de l'Empire de la main des François.

Les Electeurs firent de nouvelles instances à Frederic pour l'engager à accepter la dignité Impériale ; & sur ce qu'il la refusa, ils le prierent de nommer la personne qu'ils jugeroient la plus digne de la porter, & il nomma Charles. L'Archevêque de Treves harangua en faveur de François I. « Si » Charles, dit-il, doit être élû, parce qu'il » est Maître de plusieurs Provinces dépen- » dantes de l'Empire, François n'a-t'il pas » les mêmes avantages ? Si nous préférons » Charles à François, à quels troubles n'ex- » poserons nous pas l'Italie ? Charles voudra » recouvrer le Milanès, la guerre durera » longtems ; & pendant que la plus belle » Province de l'Empire sera pillée par les » Soldats amis & ennemis, les Turcs assem- » bleront toutes leurs forces pour venir fon- » dre en Hongrie ». Après ce discours, l'Archevêque présenta au College Electoral une protestation par écrit, contre tout ce qui se feroit en faveur de Charles d'Autriche, mais on n'y eut aucun égard.

1519. che, qui après avoir été unanimement élu Empereur à Francfort fut couronné à Aix-la-Chapelle.

La préférence donnée à Charles n'empêcha pas que les deux Rois concurrens ne paruſſent diſpoſés à terminer à l'amiable leurs differens & ceux de leurs Alliés. Il ſe tint quelques conférences à Montpellier entre le Grand-Maître de France & Antoine de Croi pour traiter de paix. Tout ſembloit annoncer un accomodement prochain, lorſque le ſieur de Boiſſi fut attaqué d'une fiévre continuë qui l'enleva en peu de jours, & bien-tôt après le ſieur de Chiévres reprit la route d'Eſpagne. Il s'en falloit bien que les Succeſſeurs de ces deux grands hommes dans les principales fonctions du Miniſtére euſſent un égal penchant à rétablir la paix entre les deux Couronnes; & il y a tout ſujet de penſer que s'ils avoient pû achever l'ouvrage qu'ils avoient ſi heureuſement commencé, rien n'auroit empêché que l'Europe ne joüît pendant longtems d'une parfaite tranquilité.

Conférences tenues à Montpelier.

La France fit encore la même an-

née une autre perte dans la perſonne du ſieur de Piennes Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en Picardie. Charles Duc de Vendôme obtint ce Gouvernement, & celui de l'Iſle de France dont le Duc de Vendôme étoit en poſſeſſion fut donné à ſon frere le Comte de Saint-Pol. 1519.

Les Conférences tenues à Montpellier n'ayant pû avoir, pour les raiſons que nous avons dites, le ſuccès que l'on s'en promettoit, le Roi qui prévoyoit qu'il ſe verroit bientôt obligé d'entrer en guerre avec le nouvel Empereur voulut s'aſſûrer du ſecours de l'Angleterre; & pour cet effet il fit paſſer dans ce Royaume l'Amiral de Bonivet accompagné de quantité de Seigneurs de marque, & de quelques perſonnes diſtinguées par leurs talens pour les négociations.

Alliance entre la France & l'Angleterre.

L'Amiral trouva Henri VIII. à Gernvick Maiſon Royale ſituée ſur les bords de la Tamiſe à trois milles au-deſſous de Londres. Ce ne furent pendant ſix ſemaines que tournois, que chaſſes & que feſtins. Une alliance étroite fut concluë entre les

deux Couronnes ; & pour la rendre
1519. plus durable, l'on convint que Marie fille du Roi d'Angleterre qui n'avoit que trois ou quatre ans épouseroit le Dauphin qui n'en avoit qu'un & demi. Milord Chambellan, & le Prieur de Saint Jean de Jerusalem de Londres se rendirent à Paris, où le Roi & les Princes de son sang s'empresserent à leur faire l'accueil le plus gracieux. Le point le plus intéressant pour la France, & qui avoit déja été proposé par l'Amiral lorsqu'il passa en Angleterre, étoit la restitution de Tournai. (a) Il fut conclu que cette

(a) La reddition de cette Place fut ménagée par l'entremise de Villeroi, qui étoit arrivé à Londres deux mois avant ses collegues. Il fut assez heureux pour mettre Wolsey dans les intérêts de la France. Cet habile Ministre qui avoit tout pouvoir sur l'esprit de son Maitre, lui représenta qu'il convenoit de tirer du Roi de France une bonne somme d'argent, en lui rendant Tournai ; que cette Place qui se trouvoit à une trop grande distance de Calais, seroit prise infailliblement à la premiere rupture qu'il y auroit entre les deux Couronnes ; que par-là le Roi se feroit un puissant ami du Roi de France, & que leur union les rendroit Arbitres de l'Europe ; que cette union étoit d'autant plus nécessaire, qu'il falloit penser de bonne heure à s'oppo-

Place ſeroit rendue au Roi, & que la France payeroit quatre cent mille écus à l'Angleterre, & pour aſſurer le payement de cette ſomme il fut ſtipulé que l'on donneroit à Henri huit ôtages, (*a*) ſçavoir quatre Gentils-hommes de la Chambre du Roi, & quatre Pages; que ces ôtages ſeroient conduits à Calais & remis entre les mains des Anglois; & 1519.

ſer à l'élevation de la Maiſon d'Autriche, qui poſſédant l'Empire, l'Eſpagne, les Pays-Bas, les Royaumes de Naples & de Sicile, alloit infailliblement ſe rendre très-redoutable à tous les Souverains. Ce fut à ces remontrances que la France dût la reſtitution de Tournai. Le Traité, pour la reddition de cette Place, fut ſigné le 14 d'Octobre. Immédiatement après la ſignature, les Ambaſſadeurs du Roi remirent au Miniſtre Anglois des Lettres Patentes de leur Maître, par leſquelles il s'engageoit à lui payer une Penſion annuelle de douze mille livres tournois, pour le dédommager de la perte de l'Evêché de Tournai.

(*a*) Ces ôtages furent François de Montmorenci, Seigneur de la Rochepot, Charles de Moui Seigneur de la Meilleraye, Antoine des Prez Seigneur de Montpeſat, Charles de Soliers, Seigneur de Morette en Piemont, le fils aîné du Seigneur de Hugueville, le Cadet de Mortemar, & les ſieurs de Melun & de Grimaut

1519. que dès qu'ils leur auroient été livrés, la Ville & la Citadelle de Tournai seroient renduës aux François. Autant d'articles qui furent de part & d'autre fidélement éxécutés. Le Maréchal de Coligni accompagné de deux cent hommes d'Armes entra dans la Place, & il y fut reçu par les habitans avec les témoignages de la joye la plus vive.

On les vit faire servir à des feux de joye qu'ils allumerent en divers quartiers de la Ville, les bancs & les escabaux qui avoient été à l'usage des Anglois.

Entrevue à Ardres entre Henri VIII. & François I.

La nouvelle alliance dont nous venons de parler, concluë entre Henry VIII. & François I. fut affermie par une entrevuë que l'Amiral de Bonivet d'un côté, & le Cardinal de Volsey de l'autre ménagerent entre les deux Rois. On convint d'un jour auquel Henri devoit se rendre à Guines, & François à Ardres. Ces deux Princes se virent pour la premiere fois à mi-chemin de ces deux Places. Après s'y être embrassés avec les marques réciproques de la plus sincere cordialité, ils mirent pied à terre & entrerent

ans un riche Pavillon qui leur avoit té préparé. Le Roi étoit accompagné de l'Amiral de Bonivet, du Chancelier Duprat & de quelques autres personnes de son Conseil. Le Roi d'Angleterre avoit avec lui le Cardinal de Volsey & les Ducs de Norfolck & de Suffolck. Il y eut plusieurs conférences entre les deux Rois ; mais il s'en tint un plus grand nombre encore entre leurs Ministres, qui étoient chargés de rendre compte chaque jour à leurs Maîtres de ce qui avoit été réglé. 1519.

Je ne parlerai point de la magnificence (a) que les deux Rois firent

(a) Elle fut telle que cette assemblée fut appellée *le camp d'or*, & *la grande dépense superflue*, dit notre Auteur, *fut telle, que plusieurs y porterent leurs moulins, leurs forêts & leurs prés sur leurs épaules*. Le Roi d'Angleterre avoit fait faire à Londres une maison de bois de charpente sur le modelle de celle des Marchands, ou de la bourse de Calais. Cette maison dont toutes les parties furent bientôt rassemblées, étoit composée de quatre corps de logis assez vastes, & du haut en bas elle étoit couverte de toiles peintes, qui depuis le cordon paroissoit de pierres de taille ; elle étoit ornée en dedans des plus riches tapisseries d'Angleterre. Le Roi de France avoit fait élever une tente de soixan-

éclater dans les superbes fêtes qu'ils
1519. se donnerent tour à tour : quinze jours se passerent en festins, en joûtes & en tournois. Tant de marques d'une si parfaite union (*a*)

te pieds en quarré, couverte de drap d'or, dont les cordages étoient de fil d'or & de soye bleue. Elle étoit tapissée en dedans de velours bleu, tout semé de fleur de Lys d'or en broderie; elle étoit flanquée de quatre pavillons de même parure. Mais il s'eleva un si furieux ouragant que la tente fut renversée, & il fallu préparer un autre lieu où le Roi reçut Henri VIII.

(*a*) Le Maréchal de Fleuranges dit dans ses Mémoires, que le Roi choqué des mesures qui avoient été prises pour que l'on n'eût de part & d'autre aucune surprise à craindre, alla un jour à Guisnes n'étant accompagné que de deux Gentilshommes & d'un Page; & qu'ayant trouvé le Gouverneur du Château sur le pont avec deux cens Archers de la garde du Roi; il leur dit : rendez-vous à moi, je vous fais mes prisonniers, & qu'on » me conduise à l'appartement de mon frere » le Roi d'Angleterre. » Mon frere, lui dit » Henri, qui avoit de la peine à revenir de son » étonnemet, vous me faites le meilleur tour » que jamais homme fit à autre, & me mon- » trez la grande confiance que je dois » avoir en vous, & de moi je me rends » votre prisonnier dès cette heure, & vous » baille ma foi : en même tems, il tira de son » col un riche collier, & le donna au Roi

embloient promettre que rien ne pourroit jamais l'altérer ; mais vaines espérances qui s'évanouirent bien-tôt. François I. reprit la route de Boulogne, & Henri celle de Calais. Sur l'avis que ce dernier eut que l'Empereur étoit arrivé en Angleterre, il se rembarqua promptement, & se rendit à Cantorbéri où Charles étoit alors. Leur entrevuë (a) se fit avec les mêmes marques 1520.

» en le priant de vouloir le porter tout ce » jour-là pour l'amour de son prisonnier. Le » Roi l'accepta, & en se le mettant au col, je » le porterai, reprit-il, à condition que vous » porterez aussi ce que je vous présente, » c'étoit un bracelet qui valoit bien le double du collier.

(a) L'Auteur de la nouvelle histoire d'Allemagne, dit après Rapin Toyras, que l'Empereur tâcha de dissuader Henri de l'entrevue qu'il devoit avoir avec le Roi de France, & que ce fut-là le principal motif qui l'engagea à débarquer en Angleterre ; mais que Henri lui fit comprendre qu'il ne pouvoit avec honneur se dedire de cette entrevue, & qu'il lui promit seulement de n'entrer dans aucun engagement qui lui fut préjudiciable ; mais du Pleix, du Tillet, Mezerai, du Bellai, le Maréchal de Fleurange, l'Auteur des Annales de France, & quantité d'autres Ecrivains conviennent tous que l'entrevue de

1521. d'affection que celles dont nous venons de parler. Henri accompagna l'Empereur jusqu'à Gravelines; mais ce que l'on ne put apprendre sans étonnement, c'est qu'il promit à ce Prince de se faire arbitre de tous les differens qui pourroient survenir entre lui & le Roi de France, & de prendre les armes contre celui des deux qui refuseroit son arbitrage, promesse directement contraire aux engagemens que ce Prince avoit pris avec le Roi.

Le Roi est blessé dangereusement.

Le commencement de l'année 1521 vit la France livrée pendant quelque tems aux plus cruelles inquiétudes. Le Roi après avoir fait quel-

François I. & de Henri, précéda le débarquement de Charles à Douvres. Il est bien vrai que le voyage de l'Empereur en Angleterre, avoit été résolu dès le mois de Mars, du moins entre l'Empereur & le Cardinal Wolsey, ainsi qu'on le voit par des lettres datées de Compostelle, écrites par Charles au Ministre de Henri. Mais les grandes affaires qui retenoient l'Empereur en Espagne ne lui permirent pas de pouvoir s'aboucher si-tôt avec Henri. Pour mettre Wolsey dans ses intérêts, il lui promit d'employer tout son crédit pour l'élever au Souverain Pontificat après la mort de Leon X.

que

que séjour à Amboise étoit allé passer la fête des Rois à Remorentin, & là ayant appris que le Comte de Saint-Pol avoit fait tirer dans son hôtel un Roi de la féve, il résolut avec les jeunes Seigneurs de sa Cour l'envoyer porter un défi à ce Roi du fort. Le défi fut accepté & le Comte de Saint-Pol fit préparer une prodigieuse quantité de boules de neige, d'œufs & de pommes, armes qui suffisoient pour soutenir l'assaut que l'on alloit livrer à ce Roi l'un jour; mais ces armes étant venues à manquer, les assiégeans ayant forcé les portes de l'hôtel, un des assiégés fut assez imprudent pour jetter par la fenêtre un tison qui tomba malheureusement sur la tête du Roi & dont il fut blessé si dangereusement que pendant plusieurs jours on désespéra de sa vie: mais il ne voulut jamais permettre que l'on informât par qui ce tison avoit été jetté. *J'ai fait la folie*, répondit-il à ceux qui le pressoient de souffrir que l'on fît des perquisitions, *& il est juste que j'en boive ma part.* 1521.

La nouvelle de cet accident fut bien-tôt répanduë par-tout; mais

elle nefut pas rapportée fidellement.
1521. On publia en Flandres & en Eſpagne que le Roi étoit mort du coup, tandis que d'autres ſoutenoient qu'il avoit ſeulement perdu la vûë. Ce fut pour détruire ces faux bruits que le Roi fit écrire à ſes Ambaſſadeurs dans les Cours étrangeres pour les informer de quelle maniére les choſes s'étoient paſſées ; & à cette précaution il en joignit une autre, qui fut de ſe faire voir à tous les Miniſtres qui étoient à ſa Cour. Paſſons au récit des événemens militaires de cette année 1521.

Conquête de la Navarre par les François.

Le ſoulévement étoit preſque général en Eſpagne; le peuple & la Nobleſſe étoient armés les uns contre les autres. Cette méſintelligence offroit à Henri Roi de Navarre une occaſion favorable pour reconquérir les Etats dont le Roi Jean d'Albret ſon pere avoit été dépouillé par Ferdinand Roi d'Aragon. André de Foix Seigneur de l'Eſpare, frere du Maréchal de Lautrec chargé du ſoin de conduire cette entrepriſe, s'étant mis à la tête de cinq ou ſix mille Gaſcons & de deux ou trois cens hommes d'Armes des ordon

ances du Roi entra dans la Navar- 1521.
e, & en moins de quinze jours ce
Royaume tout entier fut remis sous
a domination de ses anciens Maî-
res.

La prudence vouloit que l'on s'en
int à cette premiére conquête,
nais les mauvais conseils de Sainte-
Colombe Lieutenant de la Compa-
gnie du Maréchal de Lautrec, pré-
valurent dans cette occasion. Il fut
lécidé que l'armée victorieuse pas-
eroit en Castille, & qu'elle iroit
aire le siége de Logrogno. Mais
e ne fut pas la seule faute que fit
'Espare : comme il voyoit que les
Espagnols ne lui opposoient aucune
ésistance, il se laissa aisément per-
uader par Sainte-Colombe de ren-
oyer une partie de son Infanterie,
t ce dernier se chargea de la con-
uire, ce qu'il fit avec d'autant plus
'empressement qu'il y devoit trou-
er son intérêt particulier. Ces gens
e pied que l'on renvoyoit avoient
eçu leur solde depuis peu de jours.
ainte-Colombe convint que ceux
'entre eux qui voudroient se reti-
er lui remettroient la moitié de
eur paye ; & à cette condition il

leur promit qu'ils ne seroient point
1521. inquiétés.

Ils la perdent toute entiere.

Cependant les Espagnols (a) se réveillerent. Cette soudaine irruption des François dans la Castille fit cesser les divisions qui étoient entre la Noblesse & le peuple, & un même intérêt leur fit prendre les armes contre leur commun ennemi. L'armée Françoise fut presque entiere-

(a) Le P. Daniel dans son Histoire de France dit que l'on trouva dans les papiers de l'Espare après sa prise des Lettres, qui marquoient que la protection que le Roi donnoit à Henri d'Albret n'étoit qu'un prétexte pour commencer la guerre contre l'Empereur; qu'il approuvoit le dessein de ce Général d'entrer en Castille, qu'il l'exhortoit à y pénétrer le plus avant qu'il pourroit, & l'assuroit d'un grand renfort de troupes qu'il lui préparoit. Cet Auteur cite la 727e. Lettre de Pierre Martyr; & dans cette Lettre il est seulement dit, que l'on trouva dans les papiers de l'Esparre des Lettres qui apprenoient quelles étoient les véritables intentions du Roi très-Chrétien; mais ces intentions ne sont pas dévelopées; & le P. Daniel, sans prêter au Roi des intentions qu'il n'avoit pas, auroit bien dû se contenter de dire que ce Prince ne vouloit que remplir les engagemens qu'il avoit pris par le Traité de Noyon.

ment défaite. (a) L'Espare, le Seigneur de Tournon, & plusieurs des principaux Officiers furent faits prisonniers, & ce qui pût se sauver de notre armée gagna les Pyrénées. La prise de Pampelune & de la Navarre presque toute entiére que les ennemis trouverent dépourvuë de troupes, fut une suite de cette défaite. C'est ainsi que ce Royaume fut reconquis par les Espagnols en aussi peu de jours que les François en avoient employés à s'en rendre maîtres. 1521.

Origine de la guerre entre l'Empereur & le Roi de France.

Mais l'on ne peut pas dire que cette irruption des François dans la Navarre ait été l'origine de la longue & cruelle guerre qui s'alluma entre les deux plus grandes Puissances de l'Europe. Une simple étincelle suffit souvent pour causer les plus affreux embrasemens, de même

(a) Ce qui n'arriva pas, comme le dit Belleforêt, parce que le Général François leva trop tôt son camp, & retourna en arriere; il ne perdit au contraire la Navarre qu'il venoit de conquérir, que parce qu'il voulût aller trop en avant. Les Espagnols ne prirent la défense de la Navarre, que parce que l'Espare entreprit très-imprudemment la conquête de la Castille.

1521. qu'un rien suffit pour armer les Princes les uns contre les autres ; & dès qu'ils en sont venus à une rupture ouverte, rien n'est plus difficile que de les réconcilier sincérement. Les guerres qui pendant bien des années désolerent les plus belles Provinces de l'Europe dûrent leur commencement au different qui broüilla Robert de la Marck avec l'Empereur : voici la cause de ce different.

Sujet de brouillerie entre l'Empereur & Robert de la Mark.

Robert de la Marck Seigneur de Sedan, étoit Duc de Bouillon en vertu de la vente qui avoit été faite de ce Duché à Guillaume de la Marck par l'Evêque de Liége, à condition toutefois que ses Successeurs pourroient le racheter. Or il faut sçavoir que la Ville de Lognes & le Château de Musancourt relevoient de ce Duché.

Il y avoit quelques années que Robert de la Marck avoit quitté le service du Roi, & la cause de son mécontentement venoit de ce que l'on avoit cassé sa compagnie de cent hommes d'armes, décriée pour les pilleries qu'elle exerçoit par-tout où elle se trouvoit. L'Evêque de Liége qui tenoit de la bonté du Roi Loüis

XII. toutes les dignités auſquelles
l avoit eté élevé, contribua auſſi 1521.
beaucoup par ſes conſeils au parti que
prit Robert de la Marck ſon frere,
de ſe détacher du ſervice du Roi.

Ce fut au ſujet de la petite Ville d'Hierge, ſituéé dans les Ardennes, que ce Seigneur ſe brouilla avec l'Empereur. Une ſentence des Pairs du Duché de Bouillon dont les jugemens ſont ſans appel, avoit depuis bien des années adjugé cette Ville au Prince de Chimay contre les prétentions du Seigneur d'Aymeries; mais ce dernier qui avoit tout crédit à la Cour de l'Empereur ſe flatta qu'il ne lui ſeroit pas bien difficile de faire annuler une ſentence dont il n'avoit pû, diſoit-il, pourſuivre la caſſation, parce qu'il en avoit été empêché par les guerres où il s'étoit trouvé en perſonne; mais il avoit un autre reſſort à faire jouer. Charles d'Autriche n'avoit pû tramer les brigues qui l'éleverent à la premiere dignité de l'Empire ſans répandre beaucoup d'argent; & il avoit emprunté une ſomme conſidérable du Seigneur d'Aymeries ſous la caution du Marquis d'Arſchot.

1521. D'Aymeries s'adreſſa donc à ce Seigneur pour obtenir le rembouſement de la ſomme dont le Marquis s'étoit rendu répondant ; & en même tems il lui fit entendre par des perſonnes affidées qu'il conſentiroit volontiers que l'on différât de le rembourſer pourvû qu'on lui promit de faire annuler la Sentence dont nous avons parlé ; ce que le Marquis pouvoit promettre d'autant plus ſûrement qu'il avoit tout crédit auprès de l'Empereur dont l'éducation avoit été confiée au Seigneur de Chiévres oncle du Marquis. Auſſi les choſes tournerent ainſi que le Seigneur d'Aymeries l'avoit eſperé. La déciſion de ſa cauſe fut renvoyée par ordre de l'Empereur au grand Conſeil de Brabant, & l'on ſignifia aux héritiers du Prince de Chimay de comparoître pour entendre le jugement qui ſeroit prononcé. L'injuſtice étoit manifeſte, la cauſe avoit été jugée, & c'étoit ſans qu'on pût en appeller.

Il ne reſtoit aux jeunes Princes de Chimay qu'une ſeule reſſource qui étoit de s'adreſſer à leur Souverain le Duc de Bouillon, qui étoit en même tems leur tuteur & leur oncle,

ayant épouſé leur tante, pour qu'il ne permit pas que l'on donnât atteinte aux droits de ſa Souveraineté. Priéres, inſtances, ſollicitations, remontrances, Robert de la Marck mit tout en œuvre pour que ſes pupiles fuſſent maintenus en poſſeſſion de la Ville de Hiérge. L'Empereur & ceux à qui Robert de la Marck s'étoient adreſſé, & qui avoient le plus de crédit auprès de ce Prince, n'en furent que plus ardens à appuyer les injuſtes prétentions du Seigneur d'Aymeries. 1521.

Le dépit qu'un pareil procédé cauſa à Robert de la Marck le réconcilia avec la France. Sa femme & ſa bru l'épouſe de ſon fils aîné le Seigneur de Fleurange étoient venues en France, & par leur faveur auprès de la Reine mere, elles avoient préparé les voyes à cette réconciliation. Les choſes étant ainſi diſpoſées Robert de la Marck vint trouver le Roi à Remorentin lui offrit ſes ſervices & ſes Places, en conjurant ce Prince de l'aider à tirer une juſte ſatisfaction du tort qu'on lui faiſoit. Ce fut envain que Charles d'Autriche eſſaya de regagner ce Seigneur,

1515. l'Evêque de Liége son frere, lui ayant fait au nom de ce Prince les offres les plus avantageuses. Il étoit résolu de tout tenter pour se procurer par la voye des armes, ce qu'il n'avoit pu obtenir par celle de la justice.

Ce Seigneur envoye déclarer la guerre à l'Empereur.

La premiere chose qu'il fit dès qu'il fut de retour dans ses Etats fut d'envoyer à Vormes où les mouvemens excités par les hérétiques (*a*)

(*a*) C'étoient les Luthériens ; leur Chef étoit né à Islebe, dans le Mansfeldt, Comté de la Haute-Saxe, l'an 1483. Il se fit Augustin à Erford, & reçût le bonnet de Docteur en Théologie dans l'Université de Wirtemberg. Leon X. ayant voulu achever l'Eglise de Saint Pierre, commencée par Jules II. son Prédécesseur, eut recours aux Indulgences, pour se mettre en état de fournir aux dépenses que devoit lui coûter une si grande entreprise ; & il fit entendre que l'argent que devoient rapporter les Indulgences seroit employé à une croisade contre les Infidelles. Les Dominicains furent chargés par l'Archevêque de Mayence de prêcher les Indulgences, & de recueillir l'argent qui en proviendroit. Les Prédicateurs outrerent le mérite des Indulgences, & les Collecteurs firent un honteux usage de l'argent qu'elles produisoient. Jean Stupitz, Vicaire général des Augustins en Allemagne, piqué qu'on eût ôté à son ordre la commission de prêcher

avoient rassemblé les Princes de l'Empire, déclarer la guerre à l'Empe- 1521.

les Indulgences, choisit Martin Luther pour déclamer en Chaire contre les abus qui se commettoient à ce sujet. Luther se contenta d'abord d'envoyer à l'Archevêque de Mayence quatre-vingt quinze propositions; & Jean Tetzel, Dominicain, en opposa cent six autres; & comme inquisiteur de la Foi, il fit brûler publiquement celles de Luther, qui de son côté fit brûler celles du Dominicain à Wirtemberg. Le Cardinal Cajetan, Dominicain, Légat en Allemagne, eut ordre d'examiner les propositions du Moine Augustin dans la diette qui se tenoit à Ausbourg. Le Légat tâcha de justifier le Pape sur les reproches qu'on lui faisoit au sujet l'emploi de l'argent provenu des Indulgences, & Luther fut cité à Rome; mais l'Electeur de Saxe son protecteur répondit que Luther étant son sujet ne pouvoit être contraint de répondre devant un Tribunal étranger, & que son Procès devoit lui être fait en Allemagne. Le Pape obtint cependant que Luther seroit envoyé à la Diette d'Ausbourg, pour rendre raison de sa doctrine au Légat de Sa Sainteté; mais la diette étoit séparée & l'Electeur de Saxe n'étoit plus à Ausbourg lorsque Luther y arriva. Il comparu avec un Notaire, & accompagné de quatre Sénateurs en présence du Légat, & demanda acte d'un écrit qu'il lut & qui portoit, qu'il soumettoit tout ce qu'il avoit dit & fait au jugement de l'Eglise Romaine; que ce qu'il avoit proposé, il ne l'avoit fait que par maniere de dispute; mais

1521. reur en pleine Diette par un Héraut. Une pareille démarche fut un sujet de surprise pour toute l'assemblée ; on ne pouvoit comprendre qu'un aussi petit Prince eût pu s'oublier au point que d'oser provoquer un chef de l'Empire. Cependant après cette déclaration le Seigneur de Fleurange leva non-seulement dans le Duché de Bouillon, mais encore en France (*a*) malgré les défenses ex-

qu'il ne pouvoit & ne devoit se retracter que lorsqu'on lui auroit montré qu'il auroit erré. Sur l'avis qu'il eût quelques jours après qu'il y avoit ordre de l'arrêter, il s'éloigna d'Ausbourg ; & la veille de son départ, il fit afficher un acte passé par devant Notaire par lequel il appelloit *du Pape mal informé, au Pape mieux informé.* Il ne fut pas long-tems sans écrire contre les vœux Monastiques, le célibat des Prêtres, la hiérarchie de l'Eglise, le luxe & les richesses de la Cour de Rome ; ce qui lui fit le plus de partisans fut le conseil qu'il donnoit dans ses sermons à tous les Princes souverains de se saisir des biens & des fonds des Evêchés, des Abbayes & des Monasteres, à moins que les Evechés ne fussent érigés en Principautés.

(*a*) Il est assez probable que ces défenses furent faites ; mais il est plusque vrai semblable qu'elles ne le furent que pour sauver les apparences.

preſſes du Roi trois mille hommes de pied, & quatre ou cinq cens chevaux, & avec cette petite armée Robert de la Marck alla aſſiéger Viton Ville du Luxembourg ſituée ſur les frontiéres de la Lorraine. 1521.

Le Roi d'Angleterre envoye des Ambaſſadeurs en France.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient un Envoyé d'Angleterre vint trouver le Roy à Sancerre pour l'exhorter à ne point entrer en guerre avec l'Empereur, mais à accepter plutôt la médiation du Roi ſon maître, qui termineroit à l'amiable les différens ſurvenus entre ces deux Princes. Or ces différens concernoient principalement la reſtitution de la Navarre uſurpée ſur Jean d'Albret.

Nous avons dit ce qui ſe paſſa à ce ſujet dans les conférences tenuës à Montpellier, entre le ſieur de Chiévres & le ſieur de Boiſſi Grand Maître de France, & nous avons auſſi rapporté les articles du traité de Noyon. Il avoit été ſtipulé que dans ſix mois le Roi d'Eſpagne reſtitueroit la Navarre, ou qu'il en donneroit l'équivalent, & il avoit déplus été reglé que l'Eſpagne feroit à la France une penſion annuel-

1521. le de cent cinquante mille ducats, en dédomagement des prétentions que cette derniere Couronne avoit sur le Royaume de Naples ; mais l'Empereur n'avoit encore rempli aucun de ces engagemens, & le Roi obligé par des traités à secourir le Roi de Navarre, après avoir inutilement sommé l'Empereur de remettre ce Prince en possession de ses Etats, lui avoit, comme nous l'avons dit, fourni des troupes pour reconquérir son Royaume.

Sujet de cette Ambassade.

L'envoyé d'Angleterre étoit chargé de se plaindre au Roi, de la déclaration de guerre faite à l'Empereur par Robert de la Marck, & de l'entreprise de ce Seigneur sur Virton. La réponse du Roi fut qu'il feroit sçavoir au plutôt ses intentions à Henri ; & M. de Montpesat eut ordre en même tems de se rendre auprès de ce Prince. Les démarches de Robert de la Marck furent non-seulement desapprouvées, mais il lui fut de plus ordonné de retirer ses troupes de dessus les terres de l'Empereur, & il fut fait défense à tous les sujets du Roi de prêter aucun secours à ce Seigneur. On

1521.

ui laiſſoit ſeulement la liberté de uider comme il l'entendroit, la uerelle particuliere qu'il avoit vec le Seigneur d'Aymeries. Ro- ert de la Marck ſe conforma aux ıtentions de Sa Majeſté, & le 2 u mois de Mars de l'année 1521, l licencia ſa petite armée.

Il reſtoit à l'Envoyé d'Angleterre n point intereſſant à obtenir; il voit ordre de preſſer le Roi pour a concluſion d'un nouveau traité vec l'Empereur, mais on lui fit en- endre que l'on ne pouvoit rien con- lure, que le Pape n'en fut aupara- ant informé, à cauſe des engage- nens que la France avoit pris avec a Sainteté; mais que le Roi lui criroit, & que dès qu'il auroit re- u ſa réponſe, Sa Majeſté entreroit olontiers dans toutes les voyes d'accommodement qu'on voudroit ui propoſer.

Traité entre le Pape & le Roi.

La verité eſt que par un traité conclu entre le Pape & le Roi, il avoit été réglé qu'ils uniroient leurs forces pour reconquérir le Royaume de Naples dans la ſuppoſition que l'Empereur refuſât d'exécuter les articles portés par le traité de

1521. Noyon. Ces deux Princes étoient auſſi convenus d'une ligue pour la défenſe de l'Italie, & où les Vénitiens devoient entrer ; c'eſt pourquoi le Roi dépêcha auprès de ſa Sainteté pour convenir du tems auquel l'on commenceroit à mettre en exécution ce qui avoit été projetté au ſujet du recouvrement de Naples ; l'Envoyé du Roi fut parfaitement bien reçu, & le Pape lui parut être dans les diſpoſitions les plus favorables. Sa Sainteté régla elle-même le nombre des troupes dont devoit être compoſée l'armée qui ſeroit deſtinée à faire la conquête du Royaume de Naples ; & il fut arrêté que le Roi donneroit dans trois ſemaines une réponſe déciſive touchant ces arrangemens.

Brouilleries entre ces deux puiſſances.

Mais près de deux mois ſe paſſerent ſans que le Pape fut informé des intentions de ſa Majeſté. Ce long delai jetta le Souverain Pontife dans d'étranges défiances ; il ſoupçonna qu'il s'étoit fait contre ſes interêts particuliers quelque traité ſecret entre l'Empereur & le Roi de France ; il ſe plaignoit d'ailleurs de ce que ce dernier avoit négligé de

faire entrer les Vénitiens dans la ligue qui avoit été concluë pour la défenſe de l'Italie. Leon prétendoit avoir encore un autre ſujet de mécontentement : un détachement de troupes Eſpagnoles avoit fait une irruption ſur les terres de l'Egliſe, ce qui avoit mis le Pape dans la néceſſité de leur oppoſer un corps de Suiſſes qui devoient être ſoudoyés à frais communs par le Roi & par ſa Sainteté, & le Roi après un mois avoit diſcontinué de vouloir partager cette dépenſe. Toutes ces raiſons aigrirent tellement l'eſprit du Pape, que par ſes ordres les bannis du Duché de Milan, tels que Viſcomti, Jerome, Moroné & pluſieurs autres furent reçus dans Reggio, quoique par un traité fait avec le Roi, il eut été expreſſément ſtipulé que toute entrée ſur les terres de l'Egliſe, ſeroit interdite à ces bannis ; de même que le Roi s'étoit engagé à ne point recevoir dans ſes Etats, ceux des ſujets du Pape qui ſe ſeroient retirés de ſon obéiſſance. Leon pouſſa plus loin le reſſentiment ; il avoit promis de ne point donner à Charles d'Autriche l'inveſtiture du Royau- 1521.

1521. me de Naples, qui étoit échu à ce Prince par la mort de Ferdinand Roi d'Arragon; & peu de tems après il reçut la haquenée blanche; & par cet acte de vaſſelage, il reconnut authentiquement Charles pour Roi de Naples. Il fit plus, réſolu de ne plus garder de ménagement avec la France, il conclut un traité de ligue avec l'Empereur. Le Roi n'avoit pas oublié que Leon lui avoit promis de le favoriſer autant qu'il dépendroit de lui dans l'élection qui s'étoit faite d'un chef de l'Empire, & le contraire étoit arrivé; ſi Charles fut préféré, il dut en partie ſon élevation aux brigues du Pape (*a*)

(*a*) Il s'en falloit bien que Leon X. fut diſpoſé à favoriſer l'Election de Charles; tous les Ecrivains conviennent que ſon avis étoit qu'on ne choiſît ni l'Empereur ni le Roi de France, il auroit bien voulu que l'Election eut pu ſe faire en faveur de Laurent de Médicis; mais comme il ne pouvoit guéres ſe flater de cette eſpérance, il ſouhaitoit que les Electeurs ſe déterminaſſent pour quelqu'un d'entr'eux, & c'étoit-là auſſi ſon véritable interêt. Charles étant en poſſeſſion du Royaume de Naples, & François I. du Duché de Milan, l'Election de l'un de ces deux Monarques ne pouvoit que troubler un jour le repos de l'Italie; auſſi fit-il tous ſes

voilà ce qui se passoit en Italie ; revenons au demêlé de l'Empereur avec Robert de la Marck. 1521.

Charles avoit assemblé une armée nombreuse, & Henri Comte de Nassau avoit été nommé pour la commander ; on lui donna pour Lieutenans Généraux Sikinghe, le Comte Felix, & le Seigneur d'Aymeries. Cette armée eut ordre d'aller ravager les terres de Robert de la Marck, & de s'emparer de ses meilleures places. L'Evêque de Liége oubliant ce qu'il devoit aux liens du sang, n'eût pas honte de joindre ses forces à celles du Comte de Nassau, & il eut même la cruauté de faire jetter dans la Meuse quelques habitans de Liége, qu'il ne haissoit que parce qu'ils s'étoient trop ouvertement déclarés en faveur de Robert de la Marck son frere.

Un chapeau de Cardinal étoit pour cet Evêque, l'objet de tous ses vœux ; le Roi qui lui en avoit

Cause de la haine de l'Evêque de Liége contre la France.

efforts pour persuader aux Electeurs de prendre ce parti-là ; mais il n'osoit pourtant agir qu'en secret, de peur de se faire des ennemis des deux prétendans, en se déclarant ouvertement contre eux.

1521. fait espérer un, écrivit sur ce sujet des lettres très-pressantes au Pape ; ce qui n'empêcha pas que l'Archevêque de Bourges frere du Général Boyer ne lui fut préferé ; & ce fut à la recommandation de la Reine-Mere ; cette Princesse ayant écrit au Pape que quelques instances que lui fit le Roi en faveur d'Erard de la Marck, elle le conjuroit de nommer Cardinal l'Archevêque de Bourges ; mais je ne sçais si quarante mille écus donnés au Pape par ce dernier n'étoient pas la plus puissante recommandation qu'il pût employer. Quoiqu'il en soit, l'Evêque de Liége ne put sans un chagrin extrême se voir frustré de ses espérances. Son mécontentement l'aliéna de la France, & l'attacha à Charles d'Autriche qui lui obtint un chapeau de Cardinal, & à qui il rendit dans la suite d'importans services, & en particulier lorsqu'il fut question d'élire un chef de l'Empire. Une observation que j'ay faite, c'est que la plûpart de ceux que quelque sujet de mécontentement avoit détaché du service du Roi, ont été les

plus cruels ennemis de la France, 1521.
temoins cet Erard de la Marck dont
je viens de parler, le Prince d'O-
range, le Connétable de Bourbon,
le Duc de Mantoue, le fameux An-
dré Doria & quantité d'autres. Je
reviens aux expéditions de l'armée
commandée par le Comte de Naſſau.

Ces éxpéditions commencérent par le ſiége de Lognes Ville dépendante du Duché de Bouillon, éloignée de huit lieues de Liége; & dans le même tems Muſancourt qui appartenoit auſſi à Robert de la Marck fut aſſiégé par le Comte Félix. La premiére de ces deux Places n'oppoſa pas une longue réſiſtance, toute la garniſon ne conſiſtant qu'en ſoixante Soldats : le ſieur de Niſelles qui la commandoit ne pouvant eſpérer d'être ſecouru ſe rendit à diſcrétion après que la Place eût eſſuyé quelques décharges de l'artillerie ennemie. Ce Seigneur & douze des principaux de ſa troupe furent inhumainement pendus par ordre du Comte de Naſſau. Ce Général après avoir fait raſer Lognes s'avança vers Muſancourt aſſiégée par le Comte Félix, mais avec aſſez

Les terres de Robert de la Marck ſont ravagées par les Impériaux.

peu de succès. A l'approche de l'ar-
1521. mée Impériale quelques Soldats de la garnison se saisirent de leur Commandant & le livrerent entre les mains du Comte de Nassau qui ordonna que l'on pendit vingt de ces Soldats ; & leur Capitaine auroit eu le même sort si les principaux Officiers de l'armée ne s'étoient interessés en sa faveur.

De Musancourt qui eut la même destinée que Lognes, le Comte de Nassau marcha à Jamets pour en faire le siége, mais les Seigneurs de Fleurange & de Sansy, dignes fils du brave Robert de la Mark, firent une si grande diligence qu'ils entrerent de nuit dans la Place, résolus de s'ensevelir sous ses ruines plutôt que de la rendre. Pour animer leurs troupes à se bien défendre, ils leur mirent devant les yeux les cruautés éxercées par les Impériaux dans les deux Places dont ils venoient de se rendre maîtres, & leur remontrerent que la gloire de répandre leur sang en combattant, méritoit bien d'être préférée à une mort honteuse, qui seroit pour eux inévitable. Le Soldat encouragé par ces

exhortations se prépara à bien recevoir l'ennemi. La Place fut promptement réparée, & pourvue de toutes les choses nécessaires pour soutenir un long siége. Mais le Comte de Nassau informé de la résolution de la garnison prit le parti de décamper après avoir employé quatre jours à reconnoître la Place, & marcha de là à Fleuranges, Ville éloignée de quatre lieues de Metz, où s'étoit jetté le second fils de Robert de la Marck nommé le Seigneur de Jametz. Une trahison rendit inutile la bravoure de ce jeune Seigneur. Les Allemans qui étoient à sa solde & qui formoient une partie de la garnison, le livrerent au Comte de Nassau qui l'envoya prisonnier à Namur. Ces traîtres étant passés au service de l'Empereur, Fleuranges, & Jansy autres Places qui appartenoient au Seigneur de Sedan furent rasées; & Bouillon fut aussi rendu à l'ennemi par le moyen de quelque intelligence que le Comte de Nassau avoit dans la Place. Ce fut après ces différentes expéditions que Robert de la Marck menacé d'être successivement dépouillé de tous ses Etats, 1521.

1521. songea à entrer en composition. Sikinghe son ami particulier & son frere d'armes s'intéressa en sa faveur, & lui obtint de l'Empereur une tréve de six semaines.

Prélude de la guerre entre le Roi & l'Empereur.

Le Roi comprit bien que la guerre présente n'étoit qu'un prélude de celle que la France auroit bien-tôt à soutenir, & en effet; si l'Empereur n'avoit eu en vûe que de mettre Robert de la Marck hors d'état de remuer, pourquoi lui accordoit-il une suspension d'armes, tandis qu'il avoit sur pied une armée plus forte qu'il ne falloit pour écraser son ennemi. Cette armée victorieuse & bien supérieure, pourquoi la renforçoit-il tous les jours. François I jugea donc que c'étoit pour lui une nécessité d'armer promptement. Mais avant que d'en venir à une rupture ouverte, il eût l'attention de faire passer des Ambassadeurs en Angleterre pour informer le Roi son Allié de grands préparatifs de guerre que faisoit l'Empereur, & qui ne pouvoient menacer que la France, & pour prier Henri de remplir les engagemens qu'il avoit pris à Ardres dans l'entrevue qu'il avoit eue avec le Roi

pa

ar lesquels il s'étoit engagé de prendre le parti de celui des deux Princes qui feroit le premier attaqué. 1521.

L'Empereur ayant de son côté crit au Roi d'Angleterre, Henri exorta les deux Rois à suspendre tout ête d'hostilité, & il fit entendre à rançois I. que si la guerre ne lui toit pas ouvertement déclarée, il ensoit que pour l'éloigner de ses tats, il devoit agréer les propositions que lui faisoit l'Empereur; & est vrai cependant qu'il s'en falloit ien que ces propositions pussent être isonnablement acceptées. Aussi le oi ne songea-t'il qu'à mettre sur ied une armée qu'il pût opposer à elle de l'ennemi qu'il sçavoit se enforcer chaque jour. Etant parti e Dijon où il étoit allé de Sancerre, hâta sa marche vers la Champagne, ui étoit entiérement dégarnie de oupes depuis l'expédition qui fut ite pour le recouvrement de la avarre, & qui eut un si malheuux succès, ainsi que nous l'avons pporté.

Le Roi d'Angleterre les exhorte à la paix.

L'Amiral de Bonivet avoit été enpyé dans ce Royaume avec une ouvelle armée pour venger l'af-

Préparatifs de guerre.

1521. front qu'avoit reçu celle qui y avoit été défaite par l'imprudence de l'Espare. Mrs. de Montgomery de la Mielleraye, du Reffuge, de Maugiron, du Montmoreau & Herculés de Dauphiné, pour remplacer les troupes qui avoient été tirées de Champagne, eurent ordre de lever chacun mille hommes de pied, & François de Bourbon Comte de Saint Pol fut nommé pour commander en chef ce corps de troupes; mais Maugiron ayant été tué à Dijon, les mille hommes de pied qu'il avoit eu ordre de lever furent mis sous la conduite du sieur d'Asnieres Porte-Enseigne de l'une des bandes des deux cens Gentilshommes de la maison du Roi.

Il fut aussi commandé au Connétable de Bourbon de lever huit cent chevaux & six mille hommes de pied; & la même commission fut donnée au Duc de Vendôme pour une pareille levée. Le Vicomte de Lavedan, Philippe de Boutinvilliers Comte de Dammartin, le Vicomte de Turenne, Messieurs de Lescars de Rochebaron, de Lissenai & Labieres, devoient commander la Ca

valerie qui étoit sous les ordres du Connétable ; & celle qui avoit été levée par le Duc de Vendôme devoit être conduite par le Comte de Brienne de la Maison de Luxembourg, par le Comte de Brenne de la Maison de Salbruck, par le Vidame d'Amiens, par Messieurs d'Humieres, d'Haptincourt, de la Bergerie & de Renti. Quant à l'infanterie qui étoit sous le commandement de M. de Vendôme, elle fut divisée en différentes compagnies, dont chacune étoit composée de quatre cent hommes sous la conduite d'un seul Capitaine ; & Messieurs de Sercu, d'Estrée, de Romenil, de Bours, de Bellegarde, de Bournonville, d'Heilli, de l'Aleu, de Preteval, & quelques autres Seigneurs furent mis à la tête de ces gens de pied. 1521.

L'armée destinée à combattre sous les ordres de l'Amiral de Bonivet, devoit être composée de six mille Lansquenets qui avoient été levés par les Capitaines Brandech, & Wolffgang, Allemans, & par Messieurs de Villiers & de Tavares. Claude de Lorraine, Comte de Gui-

se eut le commandement Général de
1521. ce corps de troupes. La cavalerie de cette armée consistoit en quatre ou cinq compagnies de cent hommes d'Armes chacune ; c'étoient celles de l'Amiral, du Duc d'Albanie, de Messieurs de Sainte André & de Sainte Mesme, & une partie de celle du Sénéchal d'Armagnac, Grand-Maître de l'Artillerie. Il fut de plus arrêté que l'Amiral pourroit lever dans la Gascogne, & sur les frontieres de la Navarre tel nombre de gens de pied qu'il jugeroit convenable.

Ambassade envoyée en Angleterre.

Ces dispositions faites, le Roi se rendit à l'Abbaye de Monstiers, & là il donna ordre au sieur de la Bastie de passer à Londres pour représenter à Henri, que si la France prenoit les armes, ce n'étoit que parce qu'elle s'y étoit vue forcée par les menaces de l'Empereur. Henri offrit sa médiation, & parut souhaiter que Charles & François I envoyassent leurs députés à Calais, où le Cardinal de Volsey auroit ordre de se trouver ; & là on devoit traiter des moyens les plus propres à rétablir une paix durable entre les

deux Puiſſances. Le Roi conſentit volontiers à la tenuë de ces conférences ; mais il declara que ſon intention étoit que le Pape fut compris dans le traité qui ſeroit conclu, & que ſa Sainteté en approuvât les articles. Il fut convenu que les députés de l'Empereur & du Roi de France & le Cardinal de Volſey ſe rendroient à Calais le 4 Août de la préſente année 1521, & que pour que rien ne retardât le ſuccès des futures négociations, l'on depêcheroit inceſſamment au Pape pour ſçavoir ſes intentions. 1521.

Cependant le Comte de Saint Pol ſe voyoit déja à la tête de ſix mille hommes de pied qu'il avoit eu ordre de lever, le Duc d'Alencon ſe trouvoit à Attigni avec la Gendarmerie ; mais peu de jours après il ſe rapprocha de Rheims. Le Roi qui étoit alors à Arnai-le-Duc, & qui avoit eu avis de quelque entrepriſe formée par Hector Viſcomti, par Jerome Moroné, & par d'autres mécontens ſur le Duché de Milan, fit paſſer en Italie au ſecours du Maréchal de Foix, qui commandoit dans le Milanès en l'abſence du Maréchal

1521. de Lautrec son frere un nouveau renfort de troupes tant Françoises que Suisses.

Division du Royaume en quatre grands Gouvernemens.

Environ le même tems, le Roi divisa ses Etats en quatre grands Gouvernemens, qui furent ceux de Champagne, de Picardie, de Guienne & du Milanès. Le premier fut donné au Duc d'Alençon, le second au Duc de Vendôme, le troisième à l'Amiral de Bonivet, & le dernier au Maréchal de Lautrec, qui depuis quelques années commandoit dans le Duché de Milan. Le Roi régla aussi le nombre des troupes qui devoient être sous les ordres de l'Amiral, & sous ceux du Maréchal; ce Prince ayant destiné la plus grande partie de ses forces à faire tête à l'Empereur. Tous ces arrangemens étant faits, l'Amiral prit le chemin de la Gascogne, & le Maréchal celui du Duché de Milan; pendant que l'on faisoit en Picardie & en Champagne un prodigieux amas de munitions de guerre & de bouche, & que l'on y rassembloit autant d'argent que l'on pouvoit pour fournir aux frais de la guerre.

Cependant le Duc d'Alençon qui ne doutoit pas que dès que les Imperiaux auroient achevé la guerre qui les retenoit dans les Etats de Robert de la Marck, ils ne vinſſent attaquer Mouzon, s'étant mis à la tête de la Gendarmerie, & des bandes du Comte de Saint Pol, il marcha vers cette Place, & après avoir campé dix-neuf jours aux environs, il revint trouver le Roi à Rheims. Le Duc de Vendôme de ſon coté veilloit à la ſûreté de la Picardie, & ſous lui commandoient le Maréchal de Chabannes & Teligni, Sénéchal de Rouergue. 1521.

Priſe de S. Amand & de Mortaigne par les Impériaux.

Sur ces entrefaites on eut avis que le Seigneur de Liques Gentilhomme du Hainaut, étoit campé au-deſſous de Valencienes avec quelques troupes qu'il avoit raſſemblées ſur les bords de l'Eſcaut ; & ce fut par ce Seigneur que commencerent les premiers actes d'hoſtilité. Depuis long-tems il étoit brouillé avec le Cardinal de Bourbon au ſujet de l'Abbaye de Saint Amand dont le Cardinal avoit été pourvû. De Champeroux Lieutenant pour le Roi dans le Tournaiſis, & Deſloges

1521. Gouverneur de Tournai se trouvoient alors dans cette Abbaye, dont le Seigneur de Liques se rendit maître aisément. Il ne sembloit pas que l'on eut sujet d'appréhender qu'il lui prît envie d'attaquer la Ville & le château de Mortaigne, qui étoit du Domaine du Roi, ayant été cédés à la France par le Roi d'Angleterre, de même que Tournai & le Tournaisis ; mais le de Liques alleguoit que Mortaigne lui avoit anciennement appartenu, & sur ce pretexte il l'assiéga. Soranzi Baillif du Tournaisis qui commandoit dans cette Place, se trouvant sans espérance de secours, la rendit, non à de Liques, mais à Portian, à condition que l'armée sortiroit avec armes & bagages ; capitulation qui fut mal observée, les François ayant été poursuivis dans leur retraite, & presque entierement depouillés, peu s'en fallut même qu'ils ne fussent tous passés au fil de l'épée.

Ils assiégent Tournai.

Ce fut du rant le cours de ces expéditions que le de Fiennes Gouverneur des Villes de Flandres s'étant mis à la tête de mille che-

vaux & de huit mille hommes de pied, & conduisant avec lui six piéces d'artillerie, alla camper à une lieuë de Tournai. On ne pouvoit douter qu'il n'eut dessein de se rendre maître de cette Place ; il l'assiégea en effet, & le siége dura cinq mois. 1521.

Cet acte d'hostilité joint à la prise de Saint Amand & de Mortaigne, fut regardé avec raison comme une déclaration de guerre de la part de l'Empereur, quoique ce Prince desavouât ces expéditions, & qu'il prétendît qu'elles devoient être uniquement attribuées aux brouilleries du Seigneur de Liques avec le Cardinal de Bourbon. Le Roi en pensa autrement, & ne songea qu'à faire toutes les dispositions nécessaires pour opposer une vigoureuse résistance à son ennemi ; mais ce fut en témoignant qu'il seroit toujours disposé à entrer dans toutes les voyes d'un accommodement général qu'on voudroit lui proposer : & comme le tems approchoit où devoient commencer les conférences de Calais, le Chancelier Duprat, Jean de Selve & le Maréchal de

Conferences tenues à Calais.

Chabannes eurent ordre de s'y rendre : mais la hauteur des députés de l'Empereur fit que ces conférences se tinrent sans aucun succès. Outre la restitution de la Bourgogne, ils demandoient que leur maître ne fut plus tenu à l'hommage qu'il rendoit au Roi pour les Pays-Bas, alleguant qu'il ne convenoit pas qu'un chef de l'Empire fut vassal d'un Roi de France.

1521.

Entreprise sur Terouane découverte.

Les négociations de paix (*a*) n'em-

(*a*) Ces négociations auroient eu le succès que le Roi s'en promettoit, si le Cardinal de Volsey n'eut été entierement devoué aux interêts de l'Empereur, qui comme nous l'avons dit, lui avoit promis d'employer tout son credit pour le faire Pape ; & c'étoit aux dépens de François I. que cet ambitieux Ministre vouloit achêter la premiere dignité de l'Eglise. Sous pretexte de pouvoir travailler plus efficacement à la reconciliation des deux Monarques, il alla trouver l'Empereur à Bruges, & ce fut là qu'il conclut le 24 Novembre de l'année 1521, au nom du Roi son maître, une ligue avec le Pape & l'Empereur contre le Roi de France. Par ce traité le Pape s'engageoit à lancer toutes les foudres de l'Eglise contre François I. Henri devoit l'attaquer avec une armée de quarante mille hommes. l'Empereur & Henri s'obligeoient à rompre tous les engagemens où ils etoient entrés avec lui. De plus Henri

pêcherent pas que les actes d'hostilité ne continuassent de la part de l'Empereur. Les Flamans assiégerent Ardres, s'emparerent de cette Place & la raserent. Une intelligence qu'ils avoient dans Teroüane leur faisoit espérer qu'il leur seroit facile de s'en rendre maîtres ; mais une lettre surprise entre les mains d'une vieille femme chargée de la porter, decouvrit la trahison ; & ceux qui en étoient les auteurs subirent le châtiment dû à leur perfidie. Les rencontres ne laisserent pas que de continuer entre les deux partis : il s'en fit une entre autres où six cent Flamans attirés en Picardie par l'espérance du butin furent tués, ou faits prisonniers par un détachement de nos troupes commandé par Teligni. 1521.

promettoit de donner en mariage à l'Empereur la Princesse Marie qui avoit été mariée au Dauphin. Les Princes contractans s'engageoient à garder un inviolable secret jusqu'au tems de l'exécution des articles dont ils convenoient. C'est ainsi, comme le remarque l'historien Anglois, que Henri se laissoit persuader par un Ministre en qui il avoit mis toute sa confiance, d'accabler le Roi de France son allié qui ne lui avoit fait aucun tort.

1521. Le Roi qui étoit alors à Rheims convoqua une assemblée qui devoit être composée des Princes de son sang, & des principaux Officiers de son armée, pour y déliberer sur les mesures qu'il convenoit de prendre pour empêcher que l'ennemi n'entamât les frontieres du Royaume. Sur l'avis que l'on eut alors que l'armée Imperiale s'approchoit de Mouzon, Anne de Montmorenci eut ordre de se jetter dans cette place, dont le sieur de Montmor Capitaine d'une Compagnie de cinquante hommes d'Armes étoit Gouverneur. Lassigni & le Capitaine Piefou ayant chacun mille hommes de pied sous leur commandement, se joignirent au Seigneur de Montmorenci, & le Capitaine la Grange fut chargé de faire le plutôt qu'il le pourroit une levée de cinq cent hommes; la Gendarmerie fut renforcée de trente hommes d'Armes des Compagnies du Duc d'Alencon, du Maréchal de Chatillon, & de celle d'Anne de Montmorenci. Montelon Enseigne de la Compagnie du Capitaine Piefou, fut commis à la garde de la porte de Rheims, avec trente

Le Roi pourvoit à la sureté de Mouzon.

hommes d'Armes ; Razemont autre Enseigne de la même Compagnie, fut placé avec la Compagnie de M. de Montmort à la porte d'Yvoi, sur le chemin de Luxembourg, & le Capitaine la Grange eut la garde du Boulevart du côté de la Meuse. 1521.

Les Impériaux s'approchent de cette Place.

Tel étoit l'état de defense où avoit été mise la Ville de Mouzon, lorsque l'armée du Comte de Nassau alla camper à Douzi, gros Bourg au-dessous duquel coule la riviere du Cher, & se décharge dans la Meuse après avoir traversé Yvoi. Or il faut sçavoir qu'une partie de ce Bourg est du Domaine du Roi à cause de la Seigneurie de Mouzon, & que l'autre partie depend du Duché de Bouillon. Comme il arrivoit souvent aux Imperiaux de passer la riviere & de s'avancer jusqu'à Mouzon sur les terres de l'obéissance du Roi, M. de Montmorenci dépêcha au Comte de Nassau pour se plaindre de ces infractions. Le Comte répondit que loin de les approuver, il souhaitoit que l'on punît séverement ceux de ses soldats, que l'envie de piller conduiroit sur les terres de France ; que son inten-

1521. tion n'étoit pas de faire la guerre au Roi, & que s'il étoit venu camper près de Mouzon, c'étoit pour y attendre que la trêve qui avoit été accordée à Robert de la Marck fut expirée.

Cette réponse du Général de l'Empereur parut satisfaisante ; mais on eut bientôt après avis que l'armée ennemie passoit la riviere, & qu'une partie étoit déja entrée tambour battant & Enseignes deployées sur les terres de France. Le Capitaine Philippe Lieutenant de la Compagnie de M. de Montmort eut ordre de se mettre à la tête de trente hommes d'Armes, & de trois cens hommes de pied, pour défendre aux Imperiaux le passage de la riviere ; mais c'est ce qu'ils avoient deja exécuté. Leur dessein étoit de surprendre Mouzon, & ils y auroient reussi, si par la longue & vigoureuse résistance que Lassigni leur opposa, il n'avoit donné le tems à ceux qui étoient dans la Ville d'en fermer les portes, & de lever le pont ; de façon qu'il fût obligé lui-même de se servir d'un chevron qu'on lui jetta pour répasser le fossé, & il ne

rentra dans la Place qu'après avoir essuyé plusieurs arquebusades. Le Capitaine Philippe rentra de même dans la Place par une autre porte, & fut assez heureux pour ne perdre aucun de ses gens. 1521.

Le jour suivant, l'armée Imperiale se présenta en ordre de bataille dans une plaine à une demi lieue de la Ville. Sikinghe un des Généraux de l'Empereur somma le Gouverneur de rendre la Place, l'exhortant à ne pas attendre que l'artillerie l'eut foudroyée; mais la réponse du Commandant, fut que par sa fidélité il tâcheroit de répondre à l'honneur que lui avoit fait le Roi son maître, de lui avoir confié la défense de cette Place. Le Comte de Nassau informé de la résolution du Gouverneur fit serrer la Ville de près, & ordonna qu'on dressât deux batteries, l'une dans la plaine du côté de la porte de Rheims, & l'autre sur une montagne du côté d'Yvoi. Le feu terrible de l'artillerie ennemie épouvanta la garnison composée de troupes nouvellement levées; & le Gouverneur n'eut point d'autre parti à prendre que Ils l'assiégent.

1521. celui de demander à capituler ; mais il desiroit qu'en attendant qu'on eut pû régler les articles de la capitulation, la Ville ne fût point battuë, & il envoya pour cet effet un trompette au Comte de Nassau, mais ce fut inutilement ; ainsi accompagné de M. de Lassigni, il sortit de la Place & alla trouver le Général de l'Empereur dans son camp. Il fut réglé que chaque homme d'Armes ne pourroit emmener qu'un courtaut ; que les Archers & les gens de pied seroient désarmés, & qu'ils sortiroient de la Place un bâton à la main, capitulation honteuse que le Roi ne pouvoit manquer de désaprouver, de même que la faute qu'avoient faite les deux Commandans d'être sortis de la Place pour aller capituler.

Ils s'en rendent Maîtres.

Siége de Mezieres.

Cette prompte reddition de Mouzon fit espérer aux Imperiaux que les autres places, qu'ils se proposoient d'attaquer ne leur résisteroient pas plus long-tems ; mais l'événement ne répondit pas à leur attente. Le Bâtard de Nassau ayant été laissé à Mouzon pour y commander, l'armée ennemie alla mettre

1521.

e ſiége devant Mezieres, où le Roi voit fait entrer une garniſon de ieilles troupes, ſous les ordres du ameux Chevalier Bayart. Anne de Montmorenci qui ne cherchoit qu'à e diſtinguer par quelque action d'é- at, ſe jetta peu de jours après dans a place, étant accompagné de Meſſieurs d'Annebaut, de Lucé, e Villeclair, & de pluſieurs autres eunes Seigneurs, animés du même eſir de ſe ſignaler. La garniſon étoit ompoſée de deux Compagnies de ent hommes d'Armes chacune; 'infanterie étoit au nombre de deux nille hommes, dont une partie étoit ommandée par du Refuge, & l'au- re par le Baron de Montmoreau; nais le bruit de l'artillerie épouvan- a ſi fort ceux que commandoit ce lernier, que les uns gagnerent les ortes de la Ville pour ſe ſauver, & les autres s'étant élancés ſur les murailles ſe précipiterent dans les oſſés; ce qui ayant été rapporté au Chevalier Bayart, il prit de cette uite même occaſion d'encourager es ſoldats. » Et comment mes chers » compagnons leur dit-il, ne nous » rejouirions-nous pas d'une choſe

1521. » qui nous procure deux avantages » considérables; le premier est d'être » delivrés d'une troupe de gens lâ- » ches, qui ne pouvoient que nous » être à charge; le second, c'est que » notre gloire croîtra à propor- » tion du peu de monde que nous » aurons à opposer aux efforts de » l'ennemi ».

Belle réponse du Chevalier Bayard.

La réponse que fit ce grand homme lorsque le Comte de Nassau le fit sommer par un trompette de rendre la place est dans le même gout. » » Rapportez à celui qui vous en- » voye, dit-il à ce trompette, » qu'avant que l'on m'entende par- » ler d'abandonner une place, dont » la garde m'a été confiée par le » Roi mon maître, j'aurai fait un » pont des corps des ennemis que » j'aurai tués; & c'est-là la porte » par où je veux sortir ».

Une réponse si fiére fit juger au Général de l'Empereur, qu'il n'en seroit pas du siége de Mezieres comme de celui de Mouzon. Ayant établi son camp du côté de la porte qui conduit aux Ardennes) car par tout ailleurs les murailles de la Ville sont baignées de la Meuse) il fit élever

deux batteries, qui pendant trois jours consecutifs ne cesserent de faire un feu épouvantable ; mais enfin ce feu se rallentit, & il effrayoit si peu les assiégés, que souvent il leur arrivoit de faire des sorties qui presque toujours leur réussissoient. 1521.

Le siége duroit depuis un mois, lorsque le Roi fut informé que les Ducs de Bourbon & de Vendôme étoient déja à la tête des troupes qu'ils avoient eu ordre de lever ; & sur cet avis, il leur fit sçavoir l'endroit où ils devoient reunir leurs forces. Car quoique la Ville assiégée fut défenduë par une bonne garnison, commandée par des Capitaines expérimentés, il y avoit tout sujet de craindre que les munitions dont elle avoit été pourvuë, dès que l'on eut quelque soupçon qu'elle seroit attaquée, ne vinssent à manquer bientôt. Ainsi les ordres furent expédiés pour que l'armée fut incessamment assemblée ; & cependant on eut la précaution de jetter dans les Villes qui sont le long de la riviere d'Aisne un certain nombre d'hommes d'Armes, soit pour faire tête à l'ennemi, soit pour empê-

cher que le plat-pays d'où les assiégés tiroient une partie de leur subsistance, ne fut exposé à être ravagé. 1521.

Défaite d'un détachement ennemi.

Les rencontres furent fréquentes entre les deux partis ennemis; je ne parlerai que d'une qui arriva dans un village situé entre Attigni & Mezieres. Le Comte de Kifoulket s'étant mis à la tête de deux cens chevaux, & de deux cens hommes de pied de troupes d'elite, sortit du camp Imperial pour venir piller Attigni, ne s'imaginant pas que les François osassent se montrer en campagne. Il ne s'en tint pas là; il parcourut le Rethelois, pays situé entre l'Aisne & la Meuse : il se retiroit avec un butin immense dans le tems que le hazard conduisoit M. de Silly Baillif de Caen, & Lieutenant du Duc d'Alençon avec quelques autres Officiers François à Rethel. Ceux-ci informés de ce qui se passoit, firent sur le champ remonter leurs gens à cheval, & conduits par les Payſans qui venoient d'être pillés, & qui avoient donné l'alarme, ils marcherent vers le bois de Rethel, dans l'espérance de surpren-

re l'ennemi au paſſage, ayant fait rendre le même chemin à quelques oureurs, qu'ils ſuivirent au petit rot. Le Comte de Kifoulket les yant découverts, fit ſonner l'allarme our raſſembler ſes gens répandus ans la campagne ; & comme il ne royoit pas que nos coureurs fuſent ſoûtenus, il les laiſſa approcher e doutant pas qu'il ne lui fût facile e les ſurprendre & de les tailler en iéces. Il ne fut pas long-tems ſans evenir de ſon erreur ; la troupe ue conduiſoit M. de Silly s'étant nontrée tout à coup, le Capitaine Allemand forma à la hâte un batailon de tout ce qu'il avoit de gens le pied & de cheval, & ſe prépara à e bien défendre. Il ſoutint en effet vec beaucoup de vigueur les preieres décharges ; mais enfin la Gendarmerie Françoiſe fondit avec ant d'impetuoſité ſur le bataillon nnemi, qu'elle le forca & le mit en déroute. Le Comte qui ſe voyoit ur le point d'être envelopé ſe ſauva dans les bois où il ſe tint caché ; mais il y fut decouvert & arrêté. Cent de ſes gens qui prirent la mêne route furent maſſacrés par les

1521.

1521. Payſans, & il n'y en eut que cinq ou ſix à qui on ſauva la vie, & qui furent conduits priſonniers à Rheims avec leur chef.

Mezieres eſt ravitaillé. Cependant après plus d'un mois de ſiége, non-ſeulement les vivres commençoient à manquer dans la Ville aſſiégée, mais les flux de ventre qui y regnoient, avoient conſidérablement diminué la Garniſon. A à peine pouvoit elle ſuffire à la garde des portes, qui étoient le plus expoſées au feu de l'artillerie ennemie, dont les batteries s'étendoient depuis la tour qui regarde Attigni juſqu'à la tour Jolie, & depuis cette derniere tour juſqu'à la porte de Bourgogne. Il eſt vrai cependant que les aſſiégés étoient moins inquietés, depuis que le Duc d'Alençon étoit venu camper aux environs de Rheims, & que les gens de pied du Comte de Saint Pol s'étoient poſtés au pont Favergy, & la Gendarmerie à Rethel, parceque le Général Sikinghe (*a*) qui étoit campé en

(*a*) Voici la ruſe qu'imagina le Chevalier Bayard Gouverneur de Mezieres, pour tromper ce Général de l'Empereur. Ayant été averti qu'il y avoit quelque meſintelligence

eça de la riviere, & dont l'artille- 1521.
ie incommodoit furieusement les

ntre Sikinghe & le Comte de Naſſau, il
crivit une lettre à Robert de la Marck qui
oit à Sedan, ou ſuppoſant que ce Prince
i avoit fait confidence du deſſein du Com-
e de Naſſau, de quitter le ſervice de l'Em-
ereur pour paſſer à celui du Roi, il lui
onſeilloit de preſſer le Comte de prendre
plutôt ſon parti avant que de recevoir un
ffront; il lui donnoit avis que le ſoir du jour
'il lui écrivoit, douze mille Suiſſes arrive-
oient à trois lieuës du camp de Sikinghe
vec huit cens hommes d'Armes; & qu'ils de-
oient l'attaquer ſans delai. Que lui dans le
nême tems feroit une ſortie à la tete de ſa
arniſon ſur le camp du Comte de Naſſau;
que Sikinghe ſeroit un habile homme,
il pouvoit éviter l'entiere défaite de ſon ar-
née. Bayard mit cette lettre entre les mains
'un payſan qui devoit la porter à Sedan au
ravers du camp de Sikinghe. Le payſan fut
urpris, comme l'avoit prevu le Gouverneur
e Mezieres. La lettre fut lue par le Général
e l'Empereur, qui perſuadé que le Comte
e Naſſau vouloit le perdre, prit ſur le
hamp la reſolution de paſſer la riviere avec
on corps d'armée pour ſe poſter de l'autre
ôté ou étoit le camp du Comte de Naſſau.
Le Comte lui envoya un Gentilhomme pour
ſçavoir ce que c'étoit; Sikinghe lui répondit
en colere » allez dire au Comte de Naſſau
» qu'il n'aura pas le plaiſir de me voir perir
» avec mon armée, que je vais me camper à
» côté de lui, & que nous verrons ce qu'il ar-
» rivera ». Il commença auſſitôt à faire mar-

1521. assiégés, ne se croyant pas en sûreté dans le poste qu'il occupoit, depuis le changement qui s'étoit fait dans la position de nos troupes, prit le parti de repasser l'eau & d'aller rejoindre le camp Imperial. La retraite de ce Général ouvroit aux assiégés un passage par où il leur étoit facile de recevoir les secours qui leur manquoient. Il fut donc resolu que l'on en donneroit avis au Roi; & pour cet effet le Chevalier Bayard dépêcha deux hommes d'Armes de sa Compagnie, Maubisson & Brignau, qui ayant profité des

cher son armée en ordre, comme s'il avoit été à l'ennemi, & cela obligea le Comte de Nassau à mettre aussi la sienne en bataille. Cependant le Payſan envoyé par Bayard se sauva durant le tumulte, & vint lui raconter ce qui étoit arrivé. Le Chevalier se sçut bon gré d'avoir si bien réussi; & voyant les deux armées en présence, comme si elles avoient été prêtes d'en venir aux mains: *donnons*, dit-il, *le signal de la bataille*; & en même tems il fit faire une décharge de l'artillerie, qui emporta quelques files des troupes de Nassau. Néanmoins les deux Généraux se raccommoderent après quelques éclaircissement; mais le décampement de Sikinghe donna au Roi la facilité de sauver Mezieres qui auroit été perduë pour la France, si elle n'eut été ravitaillée.

ténébres

énébres de la nuit pour ſurprendre 1521.
s gardes avancées du camp enne-
i, firent une ſi grande diligence
u'avant la fin du jour ils furent ren-
us à Troyes, où ils informerent le
oi de l'état de la place & de la fa-
lité qu'il y avoit à la ſecourir. Sa
ajeſté leur ayant promis qu'en peu
e jours elle ſeroit ravitaillée, &
ue la garniſon en ſeroit rafraichie
s renvoya avec cette aſſûrance.

Le Roi partit en effet de Troyes,
ſe rendit en diligence à Rheims,
ns le deſſein d'y déliberer avec
s principaux Officiers de ſon ar-
ée ſur les moyens de ſecourir
omptement la Ville aſſiégée. La
nduite de cette entrepriſe fut
nfiée au Comte de Saint Pol qui
oit le commandement de ſix mille
mmes de pied avec qui il étoit
nu ſe poſter au pont Favergi éloi-
é de quatre lieuës de Rheims. Les
dres furent données pour qu'il ſe
uvât le lendemain avec ce corps
troupes à mi chemin de ces deux
ces; ce qui fut exécuté, & après
oir fait rafraichir ſes gens, il leur
prendre la route d'Attigni ſitué ſur
riviere d'Aiſne à huit lieuës de

Mezieres. Le jour ne faiſoit que
1521. commencer à paroître, lorſqu'ils arriverent à Attigni, & ils n'en partirent qu'à l'entrée de la nuit. Mille hommes de pied commandés par de Lorges furent deſtinés à ſe jetter dans Mezieres, où l'on devoit faire entrer en même-tems un certain nombre de voitures chargées de munitions de bouche. Ce convoi fut eſcorté par quatre cens hommes d'Armes qui avoient à leur tête le Sénéchal de Rouergue, & le Bailif de Caen; & le Duc d'Alençon marcha avec le reſte de ſes troupes juſqu'à deux lieuës près de Mezieres pour les ſoûtenir. Ainſi fut ſecouruë cette place aſſiégée depuis ſix ſemaines. Le Duc d'Alençon ayant été rejoint par la Gendarmerie qui avoit eſcorté le convoi, ſe retira à Rethel petite Ville ſituée ſur la riviere d'Aiſne.

Environ le même-tems que Mezieres fut ravitaillée, un corps de Suiſſes que l'on attendoit arriva en Champagne, où ils furent reçus par les Seigneurs de Sedan & de la Trimouille, & par pluſieurs autres perſonnes d'un rang diſtingué qui

par ordre du Roi leur étoient allés au devant. 1521.

Cependant les assiégés pour faire éclater la joye que leur causoit le secours qu'ils avoient reçu, commencerent dès le même jour à faire un feu continuel de leur artillerie, tandis que celle des assiégeans qui desespéroient de se rendre maîtres d'une place dont la conquête leur avoit paru très-facile, ne se faisoit presque plus entendre ; mais intéressés à cacher leur foiblesse, ils eurent la puerile vanité de nous faire dire par un trompette, que s'il y avoit quelqu'un parmi les assiégés, qui voulût se trouver dans l'isle de Lezieres à un certain jour marqué, il y trouveroit le Comte d'Aiguemont prêt à le recevoir la lance à la main. Le défi fut accepté, & ce fut le jeune de Montmorenci qui se présenta pour être le champion ; ce défi en occasiona un autre. De Borges ne pouvant souffrir que les Hommes d'Armes eussent seuls la gloire de combattre, proposa un combat à la pique, & s'offrit à être le tenant contre quiconque se présenteroit. Le Seigneur de Vaudrai

1521. surnommé le Beau fut un des deux champions de ce second combat, qui se termina sans que les deux tenans eussent pu remporter l'un sur l'autre aucun avantage marqué. Il n'en fut pas de même du combat des hommes d'Armes. M. de Montmorenci eut non-seulement l'adresse d'éviter les coups que lui portoit son adversaire, mais il fit sur sa cuirasse une si furieuse décharge, qu'il la fausſa & qu'il vit sa lance sauter en éclats.

Le jour suivant un nommé Picart Fran-Comtois qui avoit servi le Roi dans toutes les guerres d'Italie, mais qui depuis peu de tems étoit passé au service de l'Empereur, curieux de sçavoir si les vivres ne manquoient pas dans la Ville, envoya demander par un tambour une bouteille de vin à de Lorges son ancien ami : celui-ci lui en envoya deux, l'une pleine de vin vieux & l'autre pleine de vin nouveau ; & avant que de renvoyer le tambour, il le fit conduire dans une cave où il y avoit une grande quantité de tonneaux, mais dont la plûpart étoient remplis d'eau.

Cette ruſe fixa en quelque facon, es irréſolutions du Général ennemi, ui toujours plus perſuadé, que tou- e eſpérance d'affamer la place lui toit ôtée, & qui ne pouvant d'ail- eurs ſe promettre de la prendre de orce à cauſe du voiſinage de l'ar- née du Roi prête à ſecourir les aſ- iégés, prit enfin le parti de ſe reti- er; & ce qui l'y détermina encore, ut que ſon armée épuiſée par les fa- igues d'un long ſiége dépériſſoit ous les jours. Ayant donc fait em- barquer ſa groſſe artillerie ſur la Meuſe, pour que rien ne retardât a marche de ſon armée, il lui fit rendre le chemin de Montcornet lans les Ardennes, de Mauberfon- aine, & d'Aubenton, ſe propoſant le la conduire delà à Vervin & à Guiſe; & pour ôter à l'armée Fran- çoiſe l'envie de l'inquiéter dans ſa etraite, il ordonna que l'on pillât & brûlât tous les Bourgs & Villages u'il laiſſoit derriere lui.

1521.

Levée du ſiége de cette place.

Cependant le Roi ayant été infor- mé de la route que tenoit l'armée mperiale, reſolut de venir l'atten- dre aux environs de Guiſe & de lui ivrer bataille. Ainſi il ordonna à

Retraite de l'Armée Impériale.

1521. ſes troupes de prendre le même chemin, & il regla en même tems qu'un camp de Gendarmerie ſeroit deſtiné à cottoyer l'ennemi pour l'empêcher de ſe répandre dans le plat-pays. Mais le Comte de Naſſau ayant eu avis que le Duc de Vendôme qui étoit campé à Fervaques, Abbaye où la riviere de Somme prend ſa ſource, avoit pourvû à la ſûreté de Guiſe, en y envoyant ſa Compagnie d'hommes d'Armes ſous la conduite de Moui ſon Lieutenant, & quinze cens Fantaſſins commandés par Meſſieurs d'Eſtrée, de Longueval, & de Romenil, pendant que le Maréchal de Chabannes s'étoit renfermédans Vervin avec deux cens hommes d'Armes, il abandonna le deſſein qu'il avoit formé ſur Guiſe, & après avoir fait raſer la petite Ville d'Aubenton dont les habitans furent paſſés au fil de l'épée ſans diſtinction d'âge & de ſexe, il laiſſa Vervin à ſa gauche, & prit le chemin d'Eſtrée-au pont ſur la riviere d'Oiſe.

Le Roi étant arrivé à Guiſe avec les troupes des Cantons, raſſembla toutes ſes forces à Fervaques; ce

ut là que le Chevalier Bayard fut 1521.
ıonoré du collier de l'ordre de ſa Majeſté, & que pour récompenſe le ſes grandes actions, il obtint une Compagnie de cent hommes d'Armes. De Fervaques, le Roi alla loger au mont Saint Martin, Abbaye qui ſe trouve au-deſſous de Beaurevoir.

Pendant que l'armée ennemie ſe retiroit, le Comte de Saint Pol s'étant mis à la tête de ſes gens de pied & de quelque Gendarmerie marcha vers Mouzon. Le Bâtard de Savoye qui y commandoit ne jugeant pas que cette place fut aſſez forte pour ſoûtenir un ſiége, n'attendit pas qu'elle fût attaquée pour ſe retirer, & il ſortit par la porte de Bourgogne qui conduit à Yvoi, ayant auparavant ordonné que l'on mît le feu à la place qu'il abandonnoit; mais dans le même moment qu'il ſortoit par une porte, le Capitaine la Grange qui s'étoit trouvé dans la Ville lorſqu'elle fut renduë à l'ennemi, entra par une autre & arrêta l'incendie, ayant fait maſſacrer quelques boutefeux, qui n'avoient pas eu le tems de ſe ſauver.

Les François reprennent Mouzon.

1521. Mouzon fut pourvue d'une bonne garnison, & le Comte de Saint Pol après cette expédition revint joindre l'armée qui étoit campée à Fervaques, & aux environs du Mont Saint Martin. Voici l'ordre dans lequel elle devoit marcher.

Se rendent Maîtres de Bapaume. Le Duc d'Alençon ayant sous lui le Maréchal de Châtillon, fut chargé de la conduite de l'avant-garde, contre le droit du Connétable, qui dissimula son mécontentement; mais qui ne le fit que trop éclater dans la suite. Le Roi ayant avec lui le Connétable prit le commandement du corps de bataille, & le Duc de Vendôme fut mis à la tête de l'arriere garde. Le Comte de Saint Pol avec ses gens de pied, le Maréchal de Chabannes & le Seigneur de Fleuranges avec leurs Compagnies d'hommes d'Armes furent detachés de l'armée pour aller s'emparer des Villes & château de Bapaume, dont la garnison incommodoit furieusement les frontieres de Picardie par les courses continuelles qu'elle faisoit aux environs de Peronne, de Corbie & de Dourlens. Le Comte de Saint Pol s'étant rendu maître de

cette place y fit mettre le feu, parce qu'elle n'étoit pas assez forte pour qu'on pût espérer de la garder, & il fit en même tems raser plusieurs petits forts qui servoient de retraite à l'ennemi, lorsqu'il lui prenoit envie de piller le plat-Pays. 1521.

Et de Landreci. Landreci eut le même sort que Bapaume. Le Duc de Vendôme à la tête de l'arriere-garde, étant arrivé devant cette place une heure ou deux avant que le Soleil fut couché, quatre ou cinq portes enseignes des bandes de Picardie, animés du désir de se signaler, se débanderent, & quoiqu'ils n'eussent ni échelles ni artillerie, ils oserent avancer jusqu'aux pieds des murailles de la Ville, & deux d'entr'eux gagnerent le haut du pont-levis; mais presque dans le même moment, ils furent renversés dans les fossés, où l'un d'eux perdit la vie. Sept à huit cens Lansquenets qui composoient la garnison ne doutant pas que le lendemain matin les assiégeans n'eussent dressé leurs batteries, & jugeant qu'ils ne pouvoient sans témérité s'exposer à soûtenir un assaut, abandonnerent la place pendant la nuit,

1521. & se retirerent dans la forêt de Mormaulx où ils ne pouvoient être poursuivis sans que nos gens eussent auparavant passés la riviere de Sambre qui coule au milieu de Landreci. Le Duc de Vendôme instruit de la retraite des Lansquenets ordonna que l'on rasât la place & que l'on y mît le feu; & se remit ensuite en marche pour aller rejoindre l'armée qu'il trouva campée près de Cateau-Lambresis.

Le Roi avec son armée passe l'Escaut.

Environ le 22. d'Octobre, le Roi qui étoit logé au-dessus de Happregros, Village situé à mi-chemin de Cambrai & de Valenciennes, ayant eu avis que l'Empereur avec son armée s'étoit retiré dans cette derniere Ville, ordonna que l'on jettât un Pont sur l'Escaut au-dessous de Bouchain, étant résolu d'aller livrer bataille à l'ennemi, ou de le mettre dans l'humiliante nécessité de se retirer; & ayant pris en même tems avec lui une nombreuse escorte de Cavalerie, il alla visiter lui-même les endroits qui lui paroissoient les plus propres à la construction d'un Pont. L'on se décida pour la Neuville, quoique ce lieu fût de toute

part environné de marais, & le Comte de Saint-Pol avec ſes ſix mille fantaſſins eût ordre d'y travailler pendant toute la nuit, de paſſer enſuite l'Eſcaut, & de ſe fortifier pour faciliter au reſte de l'armée le paſſage de cette riviére. 1521.

Sur l'avis qu'eut l'Empereur de la conſtruction d'un nouveau Pont, il détacha de ſon armée douze mille Lanſquenets ſoûtenus de quatre mille chevaux, & leur ordonna de marcher en diligence vers les bords de l'Eſcaut. Mais en y arrivant ils trouverent le Comte de Saint-Pol à la tête de ſon Infanterie rangée en bataille du côté de Valenciennes, pendant que le Roi paſſoit la riviére avec toutes ſes forces. Le poſte avantageux qu'occupoit le Comte de Saint-Pol, jetta les ennemis dans l'incertitude s'ils entreprendroient de le forcer dans ſes retranchemens; mais pendant qu'ils déliberoient, l'avant-garde & le corps de bataille de notre armée, où ſans y comprendre les chevaux-légers, on comptoit juſqu'à quinze & ſeize cens hommes d'armes, & vingt-ſix mille hommes de pied eurent le tems

Oppoſition inutile de la part des Impériaux.

de traverser l'Escaut. Comme l'on
1521. ne pouvoit connoître quelles étoient les forces de l'ennemi à cause d'un brouillard épais qui le déroboit à la vue, quelques-uns de nos Officiers-Généraux ne crurent pas que l'on dût s'exposer au hazard d'un combat dont le succès seroit incertain; mais d'autres qui croyoient que les ennemis n'avoient que sept à huit cens chevaux pour couvrir la retraite de leurs gens de pied, furent d'avis que l'on détachât quatre cens hommes d'armes de notre armée pour charger ce corps de Cavalerie qui auroit été infailliblement rompue, ou qui ne pouvoit être obligé de reculer sans entraîner la déroute de l'Infanterie. Louis de la Trimouille & le Maréchal de Chabannes demanderent qu'il leur fut permis de se mettre à la tête de leurs compagnies de cent hommes d'armes, & qu'on leur donnât les Guidons de l'avant-garde, promettant qu'avec ce petit nombre de troupes, ils déferoient aisément le détachement ennemi; mais leurs offres ne furent pas acceptées. Cette faute fut le salut des Impériaux, à qui il fut

l'autant plus facile de faire leur re- 1521.
traite en bon ordre, qu'ils n'avoient que trois lieues de chemin à faire dans un pays découvert pour gagner Valenciennes. Ils ne perdirent dans leur retraite qu'un seul Officier de marque qui fut le Bâtard d'Aymeries, & un petit nombre de gens de cheval qui furent faits prisonniers. Le jeune Empereur connût si bien le danger où son armée étoit exposée, que dès qu'il eût appris que les François avoient passé l'Escaut, il sortit pendant la nuit de Valenciennes, & marcha en toute diligence vers la Flandre, n'étant accompagné que de cent chevaux seulement.

Retraite précipitée de l'Empereur.

Cependant les Suisses qui avoient le Roi à leur tête ne cessoient de demander qu'on les menât au combat, paroissant désirer avec ardeur de faire connoître à ce Prince combien s'étoit accru leur zéle pour son service depuis le renouvellement de leur alliance avec la France. Mais la nuit se passa sans que l'on se fût décidé sur le parti que l'on prendroit; & l'armée campa sur les bords de l'Escaut près de l'endroit où elle avoit passé cette riviére. Le lende-

Prise de Bouchain par le Connétable.

1521. main le Connétable alla assiéger Bouchain qui se rendit, & le Duc de Vendôme avec l'arriére-garde marcha à Sommain, lieu peu éloigné de la riviére de Carpes que nous nous étions proposé de passer à Marchiennes pour aller de-là secourir Tournai.

Paix conclue par la médiation de l'Angleterre.

Sur ces entrefaites Milord Chambellan, & le Grand-Prieur de Saint Jean députés du Roi d'Angleterre, arriverent à l'armée pour traiter de paix entre la France & l'Espagne. Ils y travaillerent avec tant de succès que toutes choses furent réglées en peu de tems à l'amiable. Il fut convenu que les Impériaux leveroient le siége de Tournai, qu'ils retireroient les troupes qu'ils avoient dans le Milanès, & que le Roi de son côté rappelleroit celles qu'il avoit dans les Pays-Bas & sur les frontiéres d'Espagne ; il fut encore décidé que s'il restoit quelque différent entre les deux Rois au sujet de quelque Place, ils s'en remettroient pour la décision à l'arbitrage du Roi d'Angleterre. (*a*)

(*a*) Il peut bien être, dit l'Auteur de la nouvelle Histoire d'Angleterre, que ces

Cependant le seul effet que produisirent ces négociations de paix fut

1521. Presque aussitôt rompue.

ropositions furent faites à François I. & u'il fut assez aveugle pour se persuader u'elles auroient lieu, parce qu'il ignoroit ncore les secrets engagemens du Roi d'Angleterre & de son Ministre avec l'Empereur. Mais voici bien des raisons qui semblent rouver que le Traité que nous venons de apporter n'a jamais subsisté. Premiérement, arce que le recueil des actes publics ne fait ucune mention de ce prétendu Traité, quoiqu'on y en trouve un autre de bien moindre mportance, conclu dans le même tems. Secondement, on ne trouve dans le même ecueil aucun envoi d'Ambassadeurs de la art du Roi d'Angleterre, n'y au Roi de rance, n'y à l'Empereur, dans le tems qui levoit avoir précédé ce Traité. Troisiémenent, il n'y a point de vraisemblance que 'Empereur eût voulu retirer ses Troupes du Milanès, c'est-à-dire, rendre Milan à la rance, & perdre l'espérance d'acquérir ournai, qui étoit déja aux abois, pour le imple avantage de voir François I. se retirer ans son Royaume. Ajoûtons à toutes ces onsidérations, que vû les égards que l'Empereur & le Roi de France avoient pour le Ministre Anglois, il n'y a aucune apparence u'ils eussent voulu conclure un Traité sans a participation, & par le ministere d'autres Ambassadeurs, pendant qu'il étoit à Calais our y faire l'office de Médiateur. On trouve ans le recueil des actes publics, que lorsque Wolsey fut destiné par son Maître à accommoder les différens que l'Empereur avoit avec le

d'empêcher que le Roi ne profitât
1521. des avantages que lui donnoit le fort

Roi de France, il étoit muni de diverses commissions pour en faire l'usage qu'il jugeroit à propos. Par la premiére, Henri lui donnoit le titre de son Lieutenant-Général, pour regler en qualité de Médiateur les différens des deux Monarques. Une seconde lui donnoit pouvoir de traiter & de conclure avec François I. un renouvellement d'alliance; mais selon toutes les apparences, ce n'étoit que pour faire voir aux Ambassadeurs de France l'impartialité de Henri, & le dessein prétendu qu'il avoit de s'unir avec celui des deux Princes ennemis, qui se trouveroit être injustement attaqué. Par la troisiéme commission, il avoit pouvoir de conclure une Ligue entre l'Angleterre & l'Empereur, le Pape & le Roi de France, ou tel autre Potentat que ce pût être. Ainsi sans que Henri eut encore pu examiner de quel côté le tort se trouvoit, il laissoit à son Lieutenant la liberté de l'engager dans le parti qu'il trouveroit à propos. Mais il y a, ajoûte l'Historien Anglois, beaucoup d'apparence que la résolution de ce Prince étoit déja prise, & que le congrès de Calais n'étoit d'estiné qu'à faire voir, qu'il ne se détermineroit qu'après une exacte information, & que pour faire tomber le blâme de la rupture sur le Roi de France. Toutes les demarches du Cardinal médiateur firent voir que son dessein n'étoit pas de procurer la paix entre les deux Monarques ennemis; mais seulement de fournir au Roi son maître, un pretexte de se déclarer pour l'Empereur.

les armes. L'on apprit que Fontarabie s'étoit rendue à l'Amiral de Bonivet ; l'Empereur prétendit que cette Place fut restituée à l'Espagne, & sur ce que le Roi voulut la garder, le traité dont nous venons de parler demeura sans exécution. Mais pendant les cinq ou six jours que notre armée se tint dans l'inaction campée entre l'Escaut & la riviére de Carpes, les pluyes devinrent si abondantes qu'il fallut renoncer à l'esperance de pouvoir passer cette derniere riviére à Marchiennes. Notre armée fut obligée de marcher jusqu'à un lieu nommé l'Ecluse, éloigné de deux lieues de Douai, où elle passa la veille de la Toussaints la petite riviére de Ry qui tire sa source des étangs d'Oysi, & qui se décharge dans l'Escaut près de Bouchain. 1521.

L'avant-garde, le corps de bataille, & une partie de l'arrière-garde passerent heureusement ; mais les Ponts qui étoient sur la chaussée étant venus à se rompre, & quelques chariots de bagage ayant été renversés dans les marais, d'où il n'étoit pas facile de les retirer, ce

1521. fut une néceſſité pour l'autre partie de l'arrière-garde qui étoit demeurée au-de-là de l'eau de paſſer la nuit dans un lieu, où ſi elle eût été attaquée elle n'eût pu été ſecourue par le reſte de l'armée. A peine le jour commençoit à paroître qu'un nombreux détachement de gens de pied & de cheval ſortit de Douai dans le deſſein de venir nous reconnoître ; mais notre Cavalerie qui avoit deux mille hommes de pied ſur ſes aîles, & qui étoient commandés par le Comte de Briene & le ſieur de Moui parût avec une contenance ſi fiere qu'elle ôta à l'ennemi l'envie d'approcher de plus près ; & ainſi il ne lui fut pas poſſible de s'appercevoir du déſordre qui étoit ſur la chauſſée ; & il faut convenir que s'il en eût eu connoiſſance, & que les garniſons de Douai & de Valenciennes fuſſent venues attaquer cette partie de notre arrière-garde, qui n'avoit pû encore paſſer, elle auroit été infailliblement taillée en piéces.

Priſe d'Heſdin par les François.

Ce ne fut que vers le midi que le bagage & l'arrière-garde furent enfin hors de danger, & que toute notre armée ſe trouva raſſem-

lée dans la plaine. Peu de momens près le Duc de Vendôme ayant eu vis qu'il n'y avoit point de garnison à Hesdin, & qu'il devoit s'y tenir le lendemain une assemblée nombreuse à l'occasion des nôces de la lle unique du Receveur général de Artois, il fut décidé que le Connétable à la tête des troupes dont avoit le commandement, que le Duc de Vendôme avec l'arrière-arde & que le Comte de Saint-Pol vec ses six mille hommes de gens e pied feroient la diligence la plus rande qu'ils pourroient pour aller urprendre cette Place. Celle qu'ils irent fut telle, que quoique les luyes fussent continuelles, ils arrirerent d'Aindifer éloigné de trois ieues d'Arras, aux portes d'Hesdin, vant que les habitans eussent pû oupçonner que notre armée se fut nise en marche. La Place fut promptement assaillie & emportée d'assaut près qu'elle eut essuyé quelques décharges d'artillerie. Le butin que 'on fit dans cette Ville, l'ancienne demeure des Ducs de Bourgogne & loriſſante par son commerce, fut mmense.

1521.

1521. Bellain & la Comteſſe de Roeux ſe retirerent dans le château ; mais dès que nos batteries furent en état de tirer, ils demanderent à capituler. Il fut accordé à cette Dame qu'elle ſeroit conduite en ſûreté où bon lui ſembleroit ; & aux troupes qui compoſoient la garniſon qu'elles auroient la liberté de ſe retirer ; mais ceux des habitans qui s'étoient renfermés dans le Château demeurerent priſonniers. La conquête d'Hédin fut ſuivie de celle de Renty, de Bailleville, de Mont, & de pluſieurs autres petites Places. Du Biez avec trente hommes d'armes, & deux cent mortes payes fut laiſſé dans le Château d'Heſdin pour y commander, & de Lorges eût le commandement de la Ville ; il avoit pour Lieutenant Huſin de Mailli, & la Barre qui commandoient chacun cinq cent hommes de pied.

Séparation de l'armée. Ces diſpoſitions étant faites, le Connétable, le Duc de Vendôme, & le Comte de Saint-Pol revinrent joindre le Roi qui en partant d'Aindifer avoit pris la route de Dourlens, & s'étoit rendu de-là à Amiens où ſe fit la ſéparation de l'ar-

1521.

née. Le Comte de Danmartin, les Vicomtes de Turenne, & de Lavedan, Mrs. d'Escars, de Listenai & Lochebaron qui avoient commandé sous le Connétable furent faits Capitaines de vingt-cinq hommes d'armes chacun, & Mrs. de Brienne & d'Humiéres qui avoient pareillement commandé la Cavalerie sous le Duc de Vendôme obtinrent la même récompense. Deux mille Suisses furent destinés à la garde d'Abbeville, & le reste fut congédié. Le Roi après avoir distribué dans les Places frontiéres le nombre de troupes qu'il jugea être nécessaires pour leur défense se retira à Compiégne dans le dessein d'y passer l'hyver.

Tournai est rendu aux Impériaux.

Environ les fêtes de Noël Chamberoux Gouverneur de Tournai fit sçavoir au Roi, que s'il ne recevoit un prompt secours il se verroit obligé de rendre aux ennemis une Place qu'il défendoit depuis cinq ou six mois. Comme la saison trop avancée ne permettoit pas que l'on entreprît de ravitailler la Place & d'en rafraîchir la garnison, on laissa au Gouverneur la liberté de capituler; mais on vouloit que ce fut à des condi-

1521. tions honorables ; il ne le fit auſſi qu'après avoir obtenu que la garniſon ſortiroit avec armes & bagages, & qu'elle ſeroit conduite à Dourlens. Il fut permis à ceux des Habitans qui étoient dans les intérêts de la France de s'y retirer, & ceux qui voulurent demeurer dans la Ville furent conſervés dans tous leurs priviléges. Je paſſe à ce qui arriva de plus intéreſſant ſur les frontiéres d'Eſpagne & en Italie durant le cours de cette année 1521. (*a*)

(*a*) Il n'eſt point parlé dans les Mémoires de du Bellai, des manifeſtes qui furent publiés durant le cours de cette année 1521, par l'Empereur & le Roi de France, & où ces deux Princes expoſoient les raiſons qu'ils avoient de prendre les armes. Charles V. dans ſon manifeſte rappelloit les ſujets de plaintes qu'il prétendoit avoir contre le Roi, 1 de ce que l'on avoit renvoyé Marguerite d'Autriche, ſix ans après la concluſion du mariage de cette Princeſſe avec Charles VIII, & de ce que ce Prince s'étoit marié avec Anne de Bretagne que Maximilien étoit prêt d'épouſer. Il ſe plaignoit enſuite que François I. avoit épouſé Claude de France qui lui étoit deſtinée, & que Louis XI. avoit enlevé le Duché de Bourgogne à la Princeſſe Marie ſon Ayeule. Le reſte du Mémoire étoit employé à ruiner les droits de la France ſur le Duché de Milan. On y

1521.

Affaires des Pirenées.

J'ai dit que l'Amiral de Bonnivet avoit eu ordre de passer en Guienne à la tête de quatre cens hommes d'armes & de six mille Lansquenets. Etant arrivé sur la fin de Septembre à Saint-Jean de Lus il détacha de sa

soûtenoit que Valentine Viscomti n'avoit pû porter ce fief dans la maison d'Orléans, parce que Wenceslas alors Empereur n'avoit point approuvé la clause de l'investiture insérée dans le Contrat; & que celle qui avoit été accordée à Louis XII. étoit nulle, parce qu'elle n'avoit été accordée à ce Prince qu'à condition que Claude de France épouseroit Charles petit-fils de Maximilien.... François I. ne manqua pas d'opposer à l'Empereur d'autres griefs: le premier concernoit les deux promesses auſquelles ce Prince s'étoit engagé par le traité de Noyon. Il s'agissoit de restituer la Navarre à Henri d'Albret, & d'une pension de cent mille écus pour laquelle le Roi de France avoit renoncé à ses prétentions sur le Royaume de Naples; jusqu'alors Charles n'avoit fait aucune avance pour s'acquitter de sa parole. Il avoit laissé passer le tems destiné à s'en degager, & n'avoit jamais daigné répondre aux remontrances qu'on lui avoit faites sur ces articles: l'autre plainte du Roi de France étoit fondée sur le refus que Charles V. faisoit de lui rendre hommage Lige des Comtés de Flandres & d'Artois, sur le prétexte que cette soumission dérogeroit à sa Dignité de Chef de l'Empire.

petite armée le sieur de Saint-André
1521. avec deux mille cinq cens Allemans sous les ordres du Comte de Guise, & mille autres Fantassins tant Gascons que Basques & Navarois pour aller mettre le siége devant la Ville de Maye. Quatre jours après le Château de Poignan situé sur la Montagne de Roncevaux & défendu par cinquante Espagnols qui avoient à leur tête le Capitaine Montdragon fut sommé de se rendre, mais ce fut inutilement ; ce qui obligea l'Amiral d'ordonner que l'on conduisit sur la montagne quelques piéces d'artillerie ; & avant qu'elles y fussent arrivées, il fit avertir les Espagnols que s'ils lui donnoient la peine de les faire mener jusques devant le Château, il les feroit tous passer au fil de l'épée. Ces menaces produisirent l'effet qu'il s'en promettoit, la garnison intimidée abandonna la Place.

Après cette premiere expédition, l'Amiral intéressé à cacher le grand dessein qu'il méditoit, feignit de marcher vers Pampelune ; mais deux jours après il revint sur ses pas, & après avoir conduit son armée par de

de hautes montagnes & si roides, que les gens de cheval furent obligés de faire la moitié du chemin à pied, il arriva à un quart de lieue près de Maye ; & comme si son intention eut été de presser le siége de cette Place, il voulut qu'on employât toute la nuit à dresser des batteries, & fit même faire quelques décharges, pendant que les Lansquenets avoient ordre de prendre un autre chemin qu'il prit lui-même bien-tôt après, & qui le conduisit à Estaigne, Village peu éloigné de Saint-Jean de Luz où son armée campa deux jours. Le mardi avant le jour elle se trouva rangée en bataille, & marcha dans cet ordre jusqu'à un Village nommé Biriatte, où l'Amiral se proposoit de passer la riviére d'Andaye. Mais il en trouva le passage défendu par un nombreux détachement de troupes Espagnoles que l'on ne pouvoit bien reconnoître à cause des montagnes qui les couvroient. 1521.

L'Armée Françoise force le passage de l'Andaye.

Ces marches & contre-marches du Général François n'avoient pour objet, que de tenir l'ennemi dans l'incertitude de la Place qu'il vouloit attaquer. C'étoit Fontarabie ; or

1521. pour aller mettre le siége devant cette Ville, une clef d'Espagne, il falloit nécessairement passer la riviére d'Andaye qui se décharge dans la Mer de Biscaye, laquelle se trouvoit alors si haute, que ce fut une nécessité d'attendre le reflux pour entreprendre de passer l'eau, ce qui ne put s'exécuter que vers les huit heures du matin. Toute l'armée ayant donc été rangée en bataille sur les bords de l'Andaye, les Lansquenets ayant à leur tête le Comte de Guise, passerent les premiers après avoir baisé la terre selon la coûtume qui s'observe réguliérement parmi eux, lorsqu'ils vont au combat; ils furent suivis de près par le reste de l'armée, & ce passage se fit avec une intrépidité si marquée, que les ennemis, quoiqu'ils ne nous fussent pas inférieurs en nombre; & qu'ils dussent avoir l'avantage de combattre contre une armée épuisée par le trajet d'une riviére, prirent honteusement la fuite, une partie s'étant retirée à Fontarabie.

S'empare de Behaubie. Il restoit une difficulté à surmonter avant que de pouvoir mettre le

siége devant cette Place. Notre armée après avoir passé l'Andaye étoit venue camper à Sainte-Marie, gros Bourg qui se trouva abandonné; & pendant deux ou trois jours qu'elle y demeura, elle se vit réduite à une grande disette de vivres, qui ne pouvoient venir dans notre camp que par un chemin dominé par le Château de Béhaubie occupé par les Espagnols. Il fut donc résolu, quelque effort qu'il en dût coûter, que l'on conduiroit quelques piéces d'artillerie devant cette Place, & que l'on en feroit les approches pendant la nuit; mais l'Amiral n'ayant pas jugé qu'elles eussent été faites assez près, ordonna qu'on les fît en sa présence en plein jour à soixante toises de la Place. La premiére décharge se fit si heureusement, qu'un canon ayant enfilé une canoniére fit éclater une des meilleures piéces de l'artillerie des assiégés, & le Canonier avec deux ou trois Soldats qui étoient à ses côtés furent tués du coup. C'en fut assez pour faire perdre courage à la garnison; & ne se sentant pas assez forte pour soûtenir un assaut, elle obligea le Com-

1521.

1521. mandant de se rendre à discrétion : on laissa aux Soldats la liberté de se retirer où ils voudroient après leur avoir ôté leurs armes, mais le Commandant & tout ce qu'il y avoit d'Officiers furent envoyés prisonniers à Bayonne.

Siége & prise de Fontarabie par l'Amiral de Bonivet.

La reddition de cette Forteresse mit l'Amiral en état de marcher droit à Fontarabie, Place qui jusques alors avoit été jugée imprenable, étant défendue de tous côtés, ou par de hautes montagnes, ou par la mer, ou par la riviére qui en baigne les murs. L'actif Général ne voulut se reposer que sur lui seul du soin de faire les approches. Ayant ensuite réglé les quartiers, il ordonna qu'il y auroit à chaque batterie un homme d'armes pour que les décharges se fissent sans interruption, & il se mit lui-même à la tête de quelques Canoniers, qui ne faisoient qu'exécuter ses ordres. Un feu terrible & continuel fit en peu de tems une bréche considérable, mais qui ne l'étoit pas assez pour que l'on pût monter à l'assaut : cependant l'ardeur des gens de pied à demander qu'on les y conduisit promptement leur obtint

ce qu'ils souhaitoient. S'ils attaquerent avec une bravoure incroyable, les assiégés se défendirent avec tant de courage, que n'étant pas possible de les forcer, il fallut se déterminer à sonner la retraite. Une batterie que l'on dressa le lendemain sur une hauteur, & qui devoit foudroyer les assiégés, tandis qu'on leur livreroit un nouvel assaut les obligea de rendre la Place, dont le commandement fut donné à Jacques d'Aillon Seigneur du Lude, qui prouva dans la suite, qu'il n'y avoit personne qui méritât mieux que lui qu'on lui confiât la garde d'un poste si important. 1521.

Il s'en falloit bien que nos armées eussent en Italie les mêmes succès qu'elles avoient du côté des Pyrénées. Dès l'année précédente l'Empereur, quoiqu'en paix avec la France, avoit fait jouer tous les ressorts de la plus adroite politique pour faire rompre la ligue conclue entre le Roi, les Vénitiens & les Suisses; mais ses intrigues n'ayant pas eû le succès qu'il s'en promettoit, il s'imagina qu'il ne lui seroit peut-être pas si difficile de détacher le Pape de Affaires d'Italie.

notre alliance ; & dans cette pensée il traita secretement avec lui. La ligue entre les deux Puissances fut bien-tôt conclue. Elles se promirent d'unir leurs forces pour chasser les François de toutes les Places qu'ils occupoient en Italie. Parme & Plaisance, qui depuis quelques années avoient été cédées à la France, devoient être réunies au Domaine de l'Eglise, & François Sforce frere de Maximilien qui avoit remis au Roi tous ses droits sur le Milanès, après que ce Prince en eût fait la conquête en 1515. devoit être mis en possession de ce Duché. (a)

1521. Traité de Ligue entre le Pape & l'Empereur.

Tels étoient les principaux articles du nouveau traité qui fut con-

Brouilleries dans le Milanès.

(a) Ce traité portoit encore, que les habitans du Milanès ne pourroient se fournir de sel qu'à Cervia Ville de l'Etat Ecclesiastique; que l'Empereur aideroit au Pape à se rendre maître de Ferrare ; que la somme que Charles donnoit à Leon pour le Royaume de Naples seroit augmentée ; que l'Empereur protegeroit la Maison de Medicis ; qu'il accorderoit au Cardinal de Medicis une pension de dix mille ducats sur l'Archevêché de Tolede, & enfin qu'Alexandre de Medicis Bâtard de Laurent auroit dans le Royaume de Naples un état de dix mille ducats de revenu annuel.

clu entre le Pape & l'Empereur. Le mécontentement des habitans de Milan fut une circonſtance favorable dont ils ſçurent adroitement profiter pour exécuter leurs deſſeins. Jerôme Moroné Vice-Chancelier du Milanès, que le Roi avoit comblé de bienfaits, mais qui depuis, s'étoit détaché de la France parceque ce Prince n'avoit point voulu lui accorder une charge de Maître des Requêtes de ſon hôtel, s'échappa ſecrétement de Milan, où il craignoit d'être arrêté, & alla trouver le Pape, à qui il fit eſpérer, que par ſon crédit il ſçauroit ménager une prompte révolte du Milanès en faveur de François Sforce qui étoit alors à Trente, & auprès duquel Moroné ſe rendit pour l'aider de ſes conſeils. Mais je dois avant toutes choſes rapporter ici les ſujets de mécontentement qui diſpoſerent le Pape à ſe détacher de la France, & à ſe liguer avec l'Empereur. 1521.

Le Maréchal de Foix Gouverneur du Milanès en l'abſence du Maréchal de Lautrec ſon frere qui étoit allé à la Cour pour ſe marier, ayant été informé que quelques bannis du Du-

ché de Milan s'étoit retirés à Buffeto,
1521. Place qui appartenoit à Chriſtophe Pallavicin, dépêcha un certain Cardin de Cremone, pour répréſenter à ce Seigneur que la retraite qu'il accordoit aux ennemis du Roi ne pouvoit manquer de lui attirer l'indignation de Sa Majeſté ; mais celui-ci ayant eû avis que ce Cardin étoit venu pour le ſurprendre, le fit arrêter & ordonna qu'on le mît à la queſtion. La violence des tourmens arracha à ce malheureux l'aveu d'un deſſein auquel il n'avoit peut-être pas ſongé; mais cette confeſſion parut ſuffire au Seigneur Pallavicin pour l'autoriſer à faire condamner l'infortuné Cardin à être pendu; & ſur ce que les Officiers de Juſtice refuſerent de lui faire ſon procès, il le condamna lui-même & le fit éxécuter.

L'auteur d'une entrepriſe ſi hardie comptoit bien qu'il n'y avoit qu'une prompte fuite qui pût le dérober à la juſte vengeance du Maréchal. S'étant donc fait accompagner des bannis qui étoient venus le trouver à Buffeto, il ſe retira avec eux à Reggio, & ils y furent bien-tôt ſuivis d'un grand nombre d'autres

mécontens ; & il eſt à remarquer que la plûpart d'entre eux poſſédoient de grandes richeſſes, & c'étoit peut-être là tout leur crime ; du-moins eſt-il vrai qu'il n'y avoit eu aucune apparence de révolte, pendant tout le tems que Téligni Sénéchal de Rouergue avoit commandé dans le Milanès. Mais à l'arrivée du Maréchal de Foix dans ce Duché, les choſes changerent bien de face. 1521.

Entrepriſe ſur Reggio par l'Amiral.

Sur l'avis qui fut donné au nouveau Général, que les mécontens s'étoient retirés ſur les terres du Pape, il partit de Milan à la tête de quatre cens hommes d'armes pour aller les répéter. Etant arrivé à deux milles de Reggio, il y laiſſa la plus grande partie de ſa Gendarmerie, & ordonna en même tems au Chevalier d'Ambres Guidon de ſa Compagnie, & à d'Eſtai Guidon de celle du Marquis de Saluces, d'aller ſe poſter avec les Archers de ces deux Compagnies à la porte qui conduit à Modene, pour ôter aux bannis la facilité de ſe ſauver par cette porte, pendant que le Maréchal ſeroit en conférence avec le Gouverneur de la Place.

Leur entretien n'avoit pas duré un

1521. quart d'heure, que le Gouverneur fut averti que les François entreprenoient de forcer la porte de Modene; & sur cét avis il pria le Maréchal d'entrer avec lui dans la Place, pour empêcher que ses Gens n'y commissent quelque désordre. Dans ce moment, Alexandre Trivulce qui accompagnoit le Maréchal fut blessé d'une arquebusade, & mourut peu de jours après de cette blessure. Cependant la Gendarmerie qui avoit été laissée à deux milles de Reggio ne fut pas longtems sans être informée, que le Maréchal étoit détenu prisonnier. Les uns furent d'avis que l'on volât promptement à son secours, & les autres que l'on retournât à Parme, parce qu'ils craignoient que l'ennemi ne profitât de leur absence pour surprendre cette Place.

Le retour du Maréchal, qui fût relâché par le Gouverneur de Reggio mit fin à ces déliberations. La Gendarmerie Françoise alla camper à dix milles de cette Place sur les terres du Pape, & fût bien-tôt après renforcée de quatorze à quinze cens hommes de pied commandés par le Prin-

ce de Bozzolo. Cependant le Maréchal qui ne pouvoit se cacher, que ce qui venoit de se passer n'étoit que trop capable d'indisposer le Pape, & peut-être de l'engager à rompre avec la France, lui envoya Lamotte-au-Groüin, pour représenter à Sa Sainteté, que les François étoient bien éloignés de vouloir rien entreprendre sur les terres du Domaine de l'Eglise ; & que s'ils s'étoient présentés aux portes de Reggio, ce n'avoit été que dans l'espérance qu'on leur remettroit entre les mains les bannis du Duché de Milan. Mais les excuses du Maréchal ne furent point écoutées, & ne purent suspendre l'excommunication qui fut lancée contre lui. Il n'en fut pas pour cela moins attentif à s'abstenir de tout acte d'hostilité, & il le fut encore plus lorsque le Roi qui étoit alors à Dijon lui eut dépêché Charles de Crequi Seigneur de Pont-Dormi, & Gouverneur de Parme, pour lui faire sçavoir que l'intention de Sa Majesté étoit que ses troupes évitassent avec soin tout ce qui pourroit occasionner quelque rupture avec la Cour de Rome. 1521.

1521.

Défaite arrive à Milan.

Cependant le Maréchal n'avoit pas perdu de vûe le deſſein qu'il avoit de diſſiper les bannis de Milan ; & pour cet effet il avoit ordonné qu'on lui amenât un certain nombre de piéces d'artillerie, qui devoient être tirées du Château de cette Ville ; & ne s'y étant point trouvé de chevaux pour les conduire, les Dames furent aſſez généreuſes que d'offrir ceux de leurs caroſſes pour ſuppléer à ce défaut. Mais ce fut inutilement que les Commiſſaires de l'artillerie s'adreſſerent à Richebourg Capitaine du Château, pour qu'il les mît en état de ſatisfaire aux ordres du Maréchal. Il fallut qu'ils euſſent recours à Menalde de Martori Evêque de Conſeran qui commandoit en l'abſence du Maréchal ; & ce fut dans cet intervalle de tems que le tonnerre tomba ſur la tour de la porte du Château, où il y avoit une prodigieuſe quantité de poudre, de pots & de lances à feu, & de toute autre ſorte de munitions de Guerre. Un grand nombre d'Officiers & de Soldats François furent enſevelis ſous les ruines de la tour ; & il eſt certain que ſi les factieux

eussent sçu profiter de cet accident, il leur été facile de se saisir du Château, qui ne fut gardé pendant quelques jours que par un petit nombre de Sénateurs attachés au parti de la France, & qui s'y étoient retirés avec leur famille en attendant qu'ils fussent relevés par une Compagnie de cent hommes d'armes qui venoient de Novare. Le Pape, qui pour des raisons de politique, n'avoit point encore déclaré la ligue que sa haine contre la France lui avoit fait conclure avec l'Empereur, osa parler en plein Consistoire de ce désastre arrivé le même jour de Saint Pierre, comme d'une punition visible de Dieu qui vengeoit le Saint Siége des incursions faites par les François sur les terres de l'Eglise. 1521.

Le Capitaine Garrou fauve Côme.

Environ ce tems-là Mainfroi Pallavicin Seigneur Milanois, accompagné d'un détachement nombreux de Lansquenets & d'Italiens, entreprit de surprendre la Ville de Côme, dont le Capitaine Garrou Basque étoit Gouverneur. C'étoit la veille de la fête de Saint Jean, jour de réjouissance que les Habitans avoient coûtume de célébrer hors de la Ville.

1521. Garrou qui en étoit sorti y rentra promptement dès qu'il eût entendu sonner l'alarme, qui fut donné à l'approche du détachement ennemi. Par la sage précaution qu'il eut, de distribuer le long des murs les Soldats de la garnison, de façon qu'ils se trouverent confondus avec les habitans, il sçut rendre inutiles les intelligences que l'ennemi pouvoit avoir dans la Place. Aussi Mainfroi qui étoit aux portes de la Ville ne songea qu'à se retirer dès qu'il se fut apperçu de l'ordre que le Commandant avoit établi pour la défense de la Place. Mais son entreprise eut pour lui des suites plus funestes qu'il ne pensoit. Comptant sur la vigilance des sentinelles qu'il avoit placés au tour de la Ville, il espéroit de goûter tranquillement les douceurs du sommeil; mais il n'en jouit pas longtems. Le brave Commandant de Côme ne passa pas son tems à dormir : assûré qu'il se faisoit une mauvaise garde dans le camp ennemi, il se mit à la tête de deux cens hommes de sa garnison, & la sortie qu'il fit fut si brusque, qu'il surprit quatre cens Lansquenets & autant d'Italiens à moitié

endormis, dont une partie fut passée au fil de l'épée ; leur chef effrayé ne 1521.
songea qu'à chercher son salut dans une prompte fuite. Son dessein fut d'abord de s'embarquer sur le Lac, mais à la persuasion des Capitaines Allemans il prit la route de terre, tandis qu'une partie de ses gens se jetta précipitamment dans des barques qui étoient sur le Lac, & que d'autres, qui ne sçavoient quel chemin tenir, se sauverent par les montagnes.

Le Capitaine Garrou qui connoissoit un détroit, par où l'ennemi devoit nécessairement passer, s'embarqua sur le Lac, & fit une si grande diligence qu'il arriva le premier à ce détroit. Pallavicin qui étoit bien éloigné de soupçonner l'infortune qui l'attendoit, tomba dans l'embuscade & fut fait prisonnier. Les Capitaines Italiens qui l'accompagnoient eurent le même sort, & le reste fut taillé en piéces, à l'exception de quelques Soldats que leur fuite dans les montagnes déroba à la fureur du vainqueur. Les Lansquenets furent épargnés, & on leur laissa la liberté de retourner dans leur pays.

1521. Plusieurs Milanès sont condamnés à mort.

Pallavicin fut envoyé prisonnier à Milan, où après avoir déclaré un grand nombre de complices de sa révolte, & avoir en particulier confessé, que c'étoit à la sollicitation de Moroné qu'il avoit entreprit de surprendre Côme, il fut condamné à perdre la vie dans les tourmens les plus cruels. Ferrier & le Capitaine Soto eurent la tête tranchée, mais la plûpart des rebelles que Mainfroi avoit accusés furent assez heureux pour s'échapper de Milan, & ils parurent dans la suite être les plus acharnés à nous faire la guerre.

Tout tendoit, comme l'on voit, à une révolte prochaine. Le Maréchal de Foix persuadé que sans de nouveaux secours il ne lui étoit pas possible de faire tête à l'ennemi, donna ses ordres pour faire venir des Cantons un renfort de huit mille Suisses, & leva quelques Enseignes de gens de pied qu'il envoya à Parme où s'étoit déja rendu le Prince de Bozzolo. Pondormi qui en étoit Gouverneur ne doutant pas que cette Place ne dût être la premiere attaquée donna tous ses soins à en faire réparer les fortifications & à la mettre en état de défense.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient en Italie, le Roi apprit avec chagrin le mauvais effet qu'avoit produit l'entrepriſe formée ſur Reggio par le Maréchal de Foix. Lautrec eut ordre de retourner à Milan, & malheureuſement il ne fit qu'aigrir toujours plus les eſprits. A peine fut-il arrivé qu'il fit mourir cruellement ce Théodore Pallavicin dont nous avons parlé, qui poſſédoit des richeſſes immenſes dans les Duchés de Parme & de Plaiſance, & qui par ſa naiſſance étoit allié aux plus illuſtres maiſons d'Italie, & entre autres à celle de Médicis. Mais ce qui augmenta le mécontentement des factieux de Milan, c'eſt que le Maréchal de Lautrec ne dépoüilla ce Seigneur de ſes biens que pour enrichir le Maréchal de Foix ſon frere. La plûpart des Juges furent d'avis que ce Seigneur fut envoyé en France, & qu'il y demeurât en ôtage ; modération qui auroit fait perdre à un grand nombre de mécontens d'un rang diſtingué l'envie de ſe révolter, & qui les auroit peut-être même liés aux intérêts du Roi ; mais ce qui prouve qu'il s'en

1521.

Retour du Maréchal de Lautrec à Milan.

Son exceſſive ſévérité eſt nuiſible à la France.

falloit bien que l'exceſſive ſévérité
1521. du Maréchal ne fut approuvée, c'eſt que parmi les Sénateurs, il n'y en eut qu'un très-petit nombre qui voulut ſigner la Sentence de mort portée contre le malheureux Theodore.

Fin du premier Livre.

MEMOIRES
DE MESSIRE
MARTIN DU BELLAI,

Seigneur de Langey, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'Armes de ſes Ordonnances, & ſon Lieutenant-Général en Normandie : contenant les choſes les plus remarquables arrivées ſous le Regne de François I.

LIVRE SECOND.

CEs exécutions du Maréchal faites contre toutes les régles de la bonne politique, groſſirent le parti des mécontens, & ce fut dans ces circonſtances de tems favorables aux deſſeins du Pape, que la ligue qu'il 1521.

1521. avoit conclue avec l'Empereur fut rendue publique. Fréderic de Gonzague Marquis de Mantoue, & les Florentins furent aisément engagés à y entrer. Le titre de Capitaine-Général des troupes de l'Eglise accordé au Marquis, flata son ambition, & lui fit abandonner le parti de la France, où il avoit été élevé sous le précedent régne. François I. pour se l'attacher, l'avoit honoré du collier de son ordre, & l'avoit mis à la tête d'une Compagnie de cent hommes d'armes. Du Reffuge qui en avoit été fait Lieutenant, se crut en droit de la commander, & même de nommer aux charges de Guidon & d'Enseigne, prétendant qu'on n'avoit accordé au Marquis qu'un simple titre d'honneur sans commandement. Celui-ci sçut dissimuler son mécontentement, mais peu de tems après il demanda au Roi qu'il lui fût permis d'accepter la dignité de Gonfannonier de l'Eglise que le Pape lui offroit, ce qui lui fut accordé. Les brouilleries survenues entre la Cour de Rome & celle de France furent pour le Marquis une occasion de faire éclater la haine secrétte qui

'animoit contre cette derniere Cou- 1521.
onne; ainsi ce fut avec joye qu'il en-
ra dans la ligue dont nous venons de
arler, après avoir renvoyé au Roi
e collier de son ordre.

Forces de l'armée de la ligue.

L'armée des Confédérés ne fut
as longtems sans se mettre en cam-
agne; le Marquis de Pescaire avec
uatre cens hommes d'armes du
oyaume de Naples, & Jerôme Ador-
ne à la tête de trois mille Espagnols,
e joignirent à Prosper Colonne qui
ommandoit les troupes du Pape.
eur armée devoit encore être ren-
orcée de quatre mille Espagnols, &
le deux mille Grisons. Mais parce-
u'il étoit à craindre que les Véni-
iens ne s'opposassent à leur passage,
e Marquis de Pescaire eut ordre de
narcher avec trois cens hommes
l'armes pour favoriser leur jonction.
Toutes ces forces étant réunies, les
Généraux de l'armée ennemie assem-
olée à Bologne se décidèrent pour
e siége de Parme.

Troupes dont étoit composée la garnison de Parme.

Lautrec informé de leur dessein
it partir en diligence le Maréchal
le Foix son frere avec sa compa-
gnie de cent hommes d'armes & le
peu de troupes que les conjonctures

1521. présentes lui permirent de rassembler, pour aller se jetter dans la Place que les ennemis vouloient assiéger. La garnison étoit composée de deux mille Italiens commandés par le Prince de Bozzolo, de cinquante Lances sous les ordres de Pont-Dormi Gouverneur de Parme ; de cent hommes d'armes Ecossois ayant à leur tête le sieur d'Aubigni, qui avoit pour Lieutenant le Capitaine Lucas ; de la Compagnie de quarante hommes d'armes de Chabot Seigneur de Brion, & qui étoit conduite par le Capitaine Paris, & enfin des compagnies de Lous d'Ast & du Comte de Saint-Pol, la première de soixante, & la seconde de trente hommes d'armes. Châtillon & le Comte de Belle-Joyeuse commandoient l'Infanterie Italienne.

Siége de cette Place par les Impériaux.

Une garnison si nombreuse sembloit ne rien laisser à désirer pour la défense de cette Place, pourvue d'ailleurs de toutes les choses nécessaires pour soûtenir un long siége. Les Impériaux, après avoir campé cinq ou six semaines à Reggio, s'avancerent jusqu'à un torrent qui n'est qu'à deux lieues de Parme, & qui sépare

Duché de Milan des terres du Do- 1521.
aine de l'Eglise. Pendant quinze
urs ou environ qu'ils se tinrent
ans ce poste, ils s'abstinrent de tout
te d'hostilité; leur passage à main
mée dans le Milanès fut regardé
omme une déclaration de guerre.
s établirent la tête de leur camp à
n mille & demi de Parme près d'un
illage appellé Saint-Martin, & sé-
aré de la Ville par une longue plai-
e (la Ghiara) qui dans les tems
uvieux est ordinairement inondée.
ette plaine qui conduit à la Cita-
elle, fut pour les gens de pied & de
eval des deux partis, le lieu où ils
livrerent le plus de combats. Ce
t le mercredi jour de la Décolation
e Saint Jean-Baptiste que les en-
emis firent leurs approches à la
orte de Sainte-Croix du côté de
Milan, & le jour suivant ils battirent
ette même porte avec une partie
e leur artillerie; mais le vendredi
natin, ayant dressé toutes leurs bat-
eries, ils firent un feu si terrible,
u'avant midi ils eurent fait une
rêche de plus de cinquante pas.
Trois assauts qu'ils y donnerent ne
urent leur faire gagner un seul pou-

1521. ce de terrain, ayant par-tout été repoussés avec une valeur, qui rendit leurs efforts inutiles ; & il faut remarquer que l'endroit où furent donnés ces trois assauts, n'étoit défendu par aucun fossé, & que le mur où la brêche avoit été faite menaçoit ruine de toute part. Aussi l'Infanterie Italienne qui combattoit sous nos étendarts se laissa tellement intimider, qu'avant même d'être attaquée, elle sortit par la brêche & se rendit au camp des ennemis, de façon que de cinq ou six mille hommes de pied de cette nation, à peine y en demeura-t'il le tiers dans la Place ; mais leurs Capitaines n'eurent aucune part à cette honteuse désertion, & on les vit se signaler par des prodiges de valeur.

Levée de ce siége. Cependant le Maréchal de Foix ne jugeant pas qu'il lui fut possible de défendre plus long-tems cette partie de la Ville que l'ennemi attaquoit avec toute ses forces, prit le parti de l'abandonner pendant la nuit, & de se retrancher dans l'autre partie de la Ville qui est séparée de celle-ci par la riviére. Une compagnie d'Arquebusiers Italiens eut ordre

ordre de garder la brêche, & de ne quitter ce poſte que lorſque toute la garniſon ſe ſeroit retirée. Le Capitaine qui la commandoit, ſe ſervit pour tromper l'ennemi, d'une ruſe qui lui réuſſit. Ayant commandé à chacun de ſes gens de couper un bout de la corde qu'il tenoit allumée, il fit placer ces mêches dans tous les différens endroits où les aſſiégés avoient coûtume de faire la garde ; de façon que le jour parut ſans que l'ennemi ſe fut apperçu que la brêche eut été abandonnée. Mais dès qu'il eût connoiſſance de ce qui venoit de ſe paſſer, il fit avancer ſon artillerie, dreſſa ſes batteries du côté du pont, & oſa faire ſes approches en plein midi. Cette bravoure n'intimida pas beaucoup les aſſiégés; leur intrépidité au contraire fit perdre aux Impériaux l'eſpérance de les obliger de ſe rendre : & ce qui acheva de les décourager, fut l'avis qu'ils eurent de l'approche de notre armée commandée par le Maréchal de Lautrec, & qui étoit compoſée de douze mille Suiſſes, de ſept à huit cens hommes d'armes, & de quelques bandes de Fantaſſins 1521.

1521. François. A nos troupes étoient jointes celles des Vénitiens, consistant en cinq cens hommes d'armes, & en sept à huit mille hommes de pied.

Faute de Lautrec.

Les Impériaux après avoir retiré leur artillerie marcherent vers le Pô, & s'éloignerent de deux mille de Parme. Rien n'est plus certain, que si le Maréchal de Lautrec les eût poursuivi vivement, il les auroit aisément défait; mais fort mal à propos il s'amusa à battre le Château du Roqueblanque, & les deux ou trois jours qu'il employa à l'attaque de cette Place furent le salut de l'armée ennemie, qui passa le Pô sans avoir été seulement harcelée dans sa retraite.

Autre faute du même Général.

Une autre faute que fit le Général François, fut de mander au Maréchal de Foix son frere, de venir le joindre avec toutes les troupes qui composoient la garnison de Parme, dont les habitans abandonnés à eux-mêmes secouerent le joug de la domination Françoise pour se remettre sous l'obéissance du Pape. La jonction des deux Généraux se fit à Cremone, d'où ils allerent camper à Bourdelene, à deux mille du Camp

Parme se remet sous l'obéissance du Pape.

ennemi ; les Impériaux se trouvant alors postés à Rebec bâti sur un ruisseau qui sépare le Duché de Milan des terres de la Seigneurie. Près de là, de l'autre côté du même ruisseau est un château appellé Pont-Ivy qui appartient aux Vénitiens, & d'où l'on découvroit tout le camp ennemi. Si nos Généraux avoient préféré ce poste à celui de Bourdelene, ils auroient été assurés que l'ennemi n'auroit pû se mettre en bataille sans avoir à essuyer tout le feu de notre artillerie. Lautrec après avoir passé deux jours dans l'inaction, leva son camp pour aller livrer bataille à l'ennemi; mais il le trouva délogé, & campa à Rebec que les Confédérés venoient d'abandonner. Il les suivit le lendemain, & se posta à un mille de leur camp qu'ils avoient établi sous le Fort d'Ofliglia (*a*) dans le Mantouan. Ce fut envain qu'il essuya de les tirer de leurs retranchemens par de fréquentes escar-

1521.

(*a*) Château de Lombardie au Duché de Mantoue sur le Pô vis-à-vis de Revere, aux Confins du Ferrarois, à vingt-milles de Mantouë au levant, & à douze de la Mirandole vers la Tremontane.

mouches, désespérant de pouvoir les
1521. engager à en venir à une bataille
qui sans doute auroit été décisive
il retourna sur ses pas, & revint
camper à Rebec ; toute la gloire qu'il
tira de son expédition s'étant termi-
née à empêcher que l'ennemi ne s'é-
tablît dans le Milanès.

Les Suisses abandonnent notre armée.

Le campement de notre armée à
Rebec fut marqué par une retraite
presque générale de tous les Suisses
qui étoient au service de la France.
La campagne avoit été poussée jus-
qu'au mois de Novembre, & c'étoit
là leur premier sujet de plainte ; ils
murmuroient aussi de ce qu'ils n'é-
toient point payés. Mais il est cons-
tant que leur désertion dût être par-
ticulierementattribuée aux intrigues
& aux cabales du Cardinal de Médi-
cis cousin du Pape. Quoiqu'il en soit
de près de vingt mille Suisses qui fai-
soient la principale force de notre
armée, à peine en conservâmes-nous
trois mille ; pendant que l'armée
des Confédérés étoit sur le point
d'être renforcée par un nouveau
corps de Suisses que les ruses & les
artifices du Cardinal de Sion avoient

obtenu des Cantons. (*a*)

Ce fut pour s'oppoſer à leur paſ- 1521.
ſage, que le Maréchal de Lautrec détacha de notre armée le ſieur de Pont-Dormi avec ſa Compagnie d'hommes d'armes, & celle du Duc de Gennes conduite par le Comte de Pépolo, & environ douze cens hommes de pied. Le paſſage qu'il falloit défendre étoit celui d'une riviére peu éloignée du Lac d'Iſtria; (*b*) mais ce paſſage fut forcé après

(*a*) Les Cantons ne pouvant ſouffrir, que douze mille Suiſſes d'une part & autant de l'autre fuſſent tous les jours ſur le point de s'égorger les uns les autres, leur envoyerent ordre de quitter les deux armées & de retourner dans leur Pays. La différence qu'il y eut pour l'exécution de cet ordre, fut que le Cardinal de Sion en ayant été averti, trouva le moyen d'arrêter & de corrompre le Courrier qui le portoit à l'armée des Confédérés, & qu'il fût publié dans celle de France; mais l'artificieux Cardinal ne s'en tint pas là; non-ſeulement il vint à bout d'arrêter les Suiſſes de l'armée des Alliés, malgré les ordres des Cantons, mais encore il parla ſi fortement à ceux de l'armée Françoiſe, qui ſe retiroient, qu'il les engagea preſque tous à le ſuivre.

(*a*) Capo d'Iſtria, Ville des Vénitiens, ſur une petite Iſle du Golfe de Trieſte, & jointe

1521. avoir été gardé deux ou trois jours, & il le fut par la lâcheté des hommes d'armes qui étoient sous les ordres du Comte de Pépolo. Pont-Dormi, après cette malheureuse expédition, se retira sur les terres de la Seigneurie où il demeura deux jours, & retourna ensuite joindre l'armée qui n'avoit point encore quitté le camp de Rebec.

Les Impériaux forcent les passages de l'Adda.

Pour comble de malheur, ces mêmes Suisses que ni les priéres ni les remontrances du Maréchal de Lautrec n'avoient pu retenir, & qui avoient prétexté des ordres exprès de leurs maîtres qui les rappelloient dans leurs pays, n'y retournerent pas. Gagnés par les sollicitations du Cardinal de Sion, ils ne quitterent notre armée que pour aller renforcer celle des Confédérés. Lautrec que ces malheureuses conjonctures obligeoient de se tenir sur la défensive, donna tous ses soins à faire réparer les fortifications de Milan, après avoir pris toutes les mesures néces-

à la terre Ferme par des pont-levis : on la nommoit anciennement *Aegida*, ensuite elle prit le nom de *Justinopolis*, en l'honneur de l'Empereur Justin qui la fit réparer.

faires pour empêcher que l'ennemi ne pût passer l'Adda. Les Impériaux en effet étant arrivés sur les bords de cette riviére, en tenterent inutilement le passage ; mais François Moroné, neveu du fameux Jerôme Moroné dont nous avons parlé, & quelques autres Capitaines Milanois qui avoient une parfaite connoissance du pays, furent d'avis que l'armée ennemie marchât à Vaure où elle pourroit aisément passer la petite riviére de Bembro qui se jette dans l'Adda. Quelques batteaux que les Impériaux trouverent cachés dans les roseaux leur faciliterent le passage de cette riviére. Le Comte de Pépolo qui étoit au-de-là de l'Adda avec un petit corps de troupes, fut obligé de prendre la fuite, après avoir perdu plusieurs de ses gens, entre autres les Capitaines Chardon & Lucé, qui commandoient chacun cinq cens hommes de pied. 1521.

Lautrec instruit de cette déroute, qui donnoit à l'ennemi la facilité de s'approcher de Milan, décampa promptement, & alla se renfermer dans cette Place, après avoir pourvu à la sûreté de Cremone, où il

Lautrec se retire à Milan.

laissa une garnison nombreuse. Le
1521. dessein du Maréchal étoit de ne se mettre en campagne, que lorsqu'il auroit reçu les nouveaux secours qui lui venoient de France ; mais qui se firent attendre plus long tems qu'il ne pensoit. Il étoit occupé à faire relever les remparts de Milan, lorsqu'il apprit que Prosper Colonne, qui l'avoit suivi de près, étoit venu camper à quatre mille de cette Place, sur le chemin de Lodi, près de l'Abbaye de Chéraval. Le Général ennemi délibéroit depuis quelques jours s'il se décideroit pour le siége de Milan qu'il sçavoit être défendu par une forte garnison, lorsqu'on lui ammena un espion dépêché par les factieux à Moroné, pour l'informer que les portes de Milan seroient ouvertes aux Impériaux dès qu'ils s'y présenteroient ; mais qu'ils devoient pour cet effet user de diligence, & ne pas laisser aux François le tems de se reconnoître.

Prise de cette Place par les Impériaux.

Cet avis ne fut que trop fidélement suivi. Le Marquis de Pescaire s'étant mis à la tête des troupes Espagnoles qui étoient sous ses ordres marcha droit à Milan, arriva à un

des Fauxbourgs au commencement de la nuit, & se saisit de la barriére par la fuite d'un corps de garde des Vénitiens qui prirent l'épouvante. Le Général Trivulce que la maladie retenoit au lit se leva à la hâte & marcha à l'ennemi ; mais n'étant accompagné que de peu de monde, il se vit bientôt accablé par le nombre & fut fait prisonnier : Jules de Saint-Severin, & le Marquis de Vigevano ayant eu la même destinée. 1521.

Lautrec désespérant de pouvoir garder une Place où le parti des factieux étoit le plus fort, rassembla tous ses Soldats sur l'esplanade du Château, & laissa dans cette forteresse cinquante hommes d'armes avec six cens hommes de pied sous le commandement du Capitaine Mascaron Gascon ; & s'étant fait suivre du reste de son armée composée de cinq cens hommes d'armes, de quatre mille Suisses, & de quelqu'autre Infanterie Françoise & Italienne, il prit le chemin de Côme où il arriva à la pointe du jour avec le Provéditeur André Gritti, qui étoit à la tête de quatre cens hommes d'armes & de six mille hommes de pied. Dans

1521. le même tems que le Maréchal entroit à Côme, le Cardinal de Médicis qui avoit suivi de près le Marquis de Pescaire, arriva à Milan avec les troupes du Pape, & pendant dix jours cette malheureuse Ville demeura livrée au pillage.

Le Maréchal fut à peine arrivé à Côme que les quatre mille Suisses qui l'y avoient accompagnés se séparerent de notre armée pour reprendre la route de leur pays. Vandenesse frere du Maréchal de la Palice fut laissé dans cette Place avec cinquante hommes d'armes, & cinq cens fantassins François sous la conduite du Capitaine Bouvet. Lautrec à la tête de sa Gendarmerie & accompagné des Vénitiens alla passer l'Adda à Leco, (*a*) & se retira avec ses troupes sur les terres de la Seigneurie.

L'Evêque de Veronne est arrêté & mis en prison

Cependant les Confederés ne comptoient pas tellement sur la supériorité de leurs forces qu'ils né-

(*a*) Petite Ville d'Italie au Duché de Milan, à l'endroit ou l'Adda sort du lac de Côme, avec un Château sur la frontiere de l'Etat de Vénise, & du Bergamasque, à neuf ou dix milles de Côme.

gligeassent de mettre en œuvre les autres moyens, qu'ils jugeoient devoir servir à assurer le succès du dessein qu'ils avoient formé de nous chasser pour toujours de l'Italie. Persuadés qu'ils y réussiroient sûrement, s'ils venoient à bout de détacher les Suisses de notre alliance, ils députerent pour cet effet l'Evêque de Verone & quelques Seigneurs Milanois auprès des Cantons. Ces derniers étant arrivés sur les frontiéres de la Suisse ne crurent pas que l'intérêt de leur sûreté leur permît de passer outre, & voulurent auparavant attendre qu'ils eussent été munis de passeport. L'Evêque de Verone plus hardi, & qui comptoit peut-être un peu trop sur les égards dus à son caractére, ne jugeant pas qu'il dût imiter ses collégues poursuivit son chemin. Mais cette imprudence lui coûta cher, il fut arrêté & mis en prison pour être venu sans passeport dans un pays allié de la France. Revenons aux opérations militaires. 1521.

Siége & prise de Côme par le Marquis de Pescaire.

Le Marquis de Pescaire étoit venu mettre le siége devant Côme; & après avoir battu cette Place pen-

1521. dant dix à douze jours il avoit obligée le Gouverneur de capituler. Il avoit été réglé que la garnison sortiroit avec armes & bagages, & qu'elle seroit conduite en sûreté sur les terres de la Seigneurie : mais une heure après que la capitulation eut été signée, les ennemis étant entrés dans la Ville la pillerent impitoyablement, & dépouillerent les habitans aussi bien que les gens de guerre de tout ce qu'ils purent leur enlever. Sur ces entrefaites arriva le Marquis de Pescaire qui arrêta le pillage, & fit rendre aux Soldats François une partie de leur bagage. Mais leur Commandant le sieur de Vandenesse peu content de cette satisfaction, ne fut pas plutôt arrivé avec sa troupe sur les terres de la Seigneurie, qu'il envoya un cartel au Marquis, à qui il reprochoit d'avoir manqué à la foi qu'il lui avoit donnée. Le Général Espagnol répondit au Commandant François par un autre cartel ; mais cette querelle ne se décida point par les armes ; Vandenesse ayant été tué peu de tems après, lors de la retraite de l'Amiral Bonivet près de Romagne.

Cependant les Vénitiens souffroient impatiemment que nos troupes vécussent à discrétion sur les terres de la Seigneurie ; & il fut décidé qu'elles iroient loger dans deux Bourgs éloignés de dix milles de Cremone, dont les habitans s'étoient révoltés, ne doutant pas que notre armée n'eut été entiérement défaite à Milan. Cent cinquante hommes d'armes à qui le Maréchal de Lautrec fit mettre pied à terre, & trois cens Archers eurent ordre de se jetter dans le Château, où commandoit le brave Janot d'Herbouville. Les rebelles soûtinrent avec courage le premier assaut qu'on leur livra ; mais les préparatifs d'un second les intimiderent, & ils demanderent pour toute grace que la vie leur fût conservée, & qu'il leur fût permis de se retirer, ce qu'il leur fut accordé. Le Maréchal accompagné de cinq cens hommes d'armes entra dans la Ville, & l'on peut dire qu'il dût cette conquête à sa diligence : car il est hors de doute, que moins de vingt-quatre heures auroient suffi aux ennemis pour qu'ils fussent devenus les plus forts.

1521. Le Maréchal de Lautrec reprend Crémone.

1521. Le Maréchal de Foix passe en France pour y demander du secours.

Trois ou quatre jours après la reddition de Cremone, Lautrec dépêcha en France le Maréchal de Foix son frere, pour rendre compte au Roi du déplorable état où se trouvoit notre armée d'Italie par les grandes pertes qu'elle avoit essuyées ; & pour représenter à ce Prince, que s'il ne faisoit passer un prompt secours dans le Milanès, nous nous verrions obligés de l'abandonner, & peut-être sans espérance d'y remettre jamais le pied. Ces remontrances produisirent l'effet que le Maréchal s'en promettoit. Le bâtard de Savoye, Grand-Maître de France, le Maréchal de Chabannes, Galéas de Saint-Severin Grand Ecuyer, & Anne de Montmorenci eurent ordre d'aller lever en Suisse seize mille hommes de pied qu'ils devoient conduire en Italie.

Lautrec après le départ du Maréchal de Foix pourvut autant qu'il le put à la sûreté du peu de Places qui ne nous avoient point encore été enlevées. Il envoya quelques troupes à Pysighithone, laissa dans Cremone le Marquis de Saluces, avec sa compagnie de cinquante hommes d'ar-

mes, & celle du Maréchal de Foix, & quelque peu d'Infanterie Italienne. Quelques Compagnies de Gendarmes furent envoyées sur les terres du Prince de Bozzolo, qui fut chargé de marcher à Parme pour reprendre cette Place qui s'étoit révoltée ; mais les troupes du Pape avoient pourvu à sa défense, & se tenoient trop bien sur leurs gardes pour qu'on pût espérer de les surprendre. 1521.

La vigilance du Maréchal ne put empêcher que les ennemis ne s'emparassent d'Alexandrie & de Pavie. Prosper Colonne informé que la garde de la premiere de ces deux Places avoit été confiée aux habitans, partisans zèlés pour la plûpart de la faction Gibeline, alla mettre le siége devant Alexandrie. Les Gibelins qui ne cherchoient qu'à introduire l'ennemi dans la Place furent d'avis que les assiégés fissent une sortie. Ils la firent & furent repoussés, mais de façon que les assiégeans entrerent pêle-mêle avec eux dans la Ville. La prise de Pavie coûta encore moins aux ennemis. Comme il

Les Impériaux se rendent maîtres d'Alexandrie & de Pavie.

1521. n'y avoit dans cette Place que la seule compagnie d'hommes d'armes du Comte de Saint-Pol, les habitans leur firent entendre, que s'ils ne prenoient le parti de se retirer, ils ne pourroient éviter d'être tous passés au fil de l'épée : ainsi les François trop foibles pour résister, se voyant menacés d'être livrés entre les mains de l'ennemi, ne balancerent point à sortir de la Place, & se rendirent à Ast.

Mort du Pape Leon X.

Tant d'heureuses nouvelles apportées au Pape lui causerent la joye la plus vive ; mais elle ne fut pas de longue durée. Une fiévre continue accompagnée d'un catarrhe le mit en trois jours au tombeau. (*a*) Les

(*a*) Il mourut le deuxiéme jour de Décembre de l'année 1521. On accusa George Malespine son Camerier de l'avoir empoisonné ; & sur le soupçon qu'on en eut, il fut mis en prison ; mais son innocence ayant été reconnuë, le Cardinal de Médicis neveu du feu Pape le fit relâcher. Leon avoit été créé Pape l'onzième Mars 1513, & honoré du Chapeau de Cardinal à l'âge de quatorze ans par le Pape Innocent VIII. En 1512 il fut fait prisonnier à la bataille de Ravenne, où il faisoit les fonctions de Légat du Pape Jules II. Comme il avoit eu des Précepteurs qui

Cardinaux de Bourbon & de Lorraine eurent ordre de faire la plus grande diligence pour se trouver à Rome lors de l'élection d'un nouveau Pape ; mais ils ne firent que la moitié du chemin, & revinrent sur leurs pas, dès qu'ils eurent appris que l'élection s'étoit faite en faveur du Cardinal Adrien (*a*), Adminis- 1521.

l'avoient parfaitement bien instruit aux belles Lettres, il eut toujours beaucoup de goût pour les Sciences, & se fit un plaisir de proteger ceux qui les cultivoient. Il n'épargna ni soins ni dépenses pour faire chercher les manuscrits des Anciens, & pour en procurer de bonnes Editions.

(*a*) Il étoit né à Utrecht l'an 1459, de Florent Boyens qui gagnoit sa vie à faire des barques ; il fut élevé gratuitement dans un College de Louvain où il fit ses études, & où il reçut le bonnet de Docteur le 21 de Juin 1491. Peu de tems après il fut Chanoine de Saint Pierre, & Professeur en Théologie dans la même Ville, puis Doyen de Saint Pierre & vice-Chancelier de l'Université. En 1507, il fut fait Precepteur de l'Archiduc Charles âgé alors de sept-ans. Il fut envoyé Ambassadeur en Espagne auprès du Roi Ferdinand, fut fait Evêque de Tortose, & élevé à la dignité de Cardinal en 1517. Lorsque Charles V. passa en Allemagne pour s'y faire Couronner Empereur, il laissa Adrien en Espagne avec la qualité de Re-

trateur d'Espagne dans l'absence de
1521. Charles, & qui avoit été son Pré-

gent du Royaume. Après la mort de Leon X. Charles fit jouer tous les ressorts de la plus adroite politique pour faire élire Adrien. Jules Cardinal de Médicis avoit un grand nombre de voix pour lui ; mais la faction de l'Empereur, & quelque Cardinaux que Wolsey avoit mis dans ses interêts s'opposoient ouvertement à l'Election de Jules. Cette intrigue fut ménagée si adroitement & avec tant de secret, que les Cardinaux du parti de l'Empereur sans rien faire connoître de leur dessein, se contenterent de rompre les mesures du Cardinal de Médicis, en attendant l'occasion de faire reussir leur faction. Cependant Wolsey se donnoit de grands mouvemens. Comme il fondoit ses espérances sur le credit de l'Empereur qui lui avoit promis de l'employer en sa faveur, il lui écrivit pour le sommer de sa promesse ; & il donna en même tems ordre à Richard Pacé qui étoit alors à Venise, de se rendre incessamment à Rome pour lui rendre tous les services qui dépendroient de lui. L'Empereur sçut si bien dissimuler ses desseins, & fut si bien servi dans le Conclave, que personne ne put les pénétrer ; & il arriva que dans les scrutins que l'on faisoit tous les jours, Adrien n'eut aucun suffrage. Charles entretenoit pourtant toujours le Cardinal Anglois dans l'espérance d'être Pape, & rejettoit sur la faction de Médicis les obstacles qui s'y rencontroient. Enfin ceux qui avoient le secret de l'Empereur se voyant le nombre

cepteur. Le Cardinal de Médicis n'eut pas plutôt été informé de la mort du Pape Léon son parent, qu'il prit le chemin de Rome après avoir licentié l'armée du feu Pape. 1521.

François Marie de la Rovere profita de cette circonstance pour se remettre en possession du Duché d'Urbin, l'ancien patrimoine de ses ancêtres, dont il avoit été dépouillé par le prédécesseur d'Adrien. Accom-

Le Duché d'Urbin est reconquis par François Marie de la Rovere.

de voix nécessaire pour l'Election d'Adrien ; un d'eux le proposa, & s'étendit beaucoup sur les avantages que l'Eglise recevroit de l'Exaltation de ce Cardinal. Celui de Saint Sixte appuya sur ce qu'on venoit de dire. Aussi-tôt les Cardinaux Colonne, Cavalieri, Monti, Frustio & d'autres, voterent en faveur d'Adrien, qui eut quinze voix, ceux qui n'étoient pas du secret voyant, que ce Cardinal avoit les deux tiers des voix, se rangerent de son côté ; ainsi son Election fut faite d'un consentement unanime. Paul Jove dit que cette Election ayant été publiée, le Peuple Romain en fut si indigné que lorsqu'un grand nombre de Cardinaux passoit sur le pont Saint-Ange au sortir du Conclave, ils furent chargés de malédictions ; & on ajoûte que le Cardinal de Gonzague qui étoit de la troupe, se tournant vers le Peuple le remercia, de ce qu'il se contentoit de punir par des injures, une action qui méritoit qu'on leur jettât des pierres.

pagné de cinq ou six cens hom-
1521. mes de bonne volonté qui s'attacherent à lui pour l'eſtime particuliére de ſa valeur, & de ſes autres vertus guerriéres, il entra dans ce Duché, & peu de jours lui ſuffirent pour le reconquérir preſque tout entier.

Le licentiement des troupes de l'Egliſe n'affligea paspeu les Confédérés, & les jetta dans un extrême embarras. L'argent leur manquoit, & il en falloit cependant trouver pour payer les Suiſſes, les Griſons, & une partie de l'Infanterie Italienne qui avoit été ſoudoyée par le feu Pape. Le parti que prit le Général de la ligue, fut de leur donner une partie de leur ſolde, & de les renvoyer juſqu'au retour du printems; la Cavalerie fut miſe en quartier d'hyver dans les Duchés de Parme & de Plaiſance; l'Infanterie tant Eſpagnole qu'Allemande fut deſtinée à la garde des Places & Châteaux dont les Confédérés étoient en poſſeſſion, & il ne demeura dans la Ville de Milan que le nombre de troupes néceſſaires pour la défendre contre les ſorties de la garniſon du

Château. Jerôme Moroné qui avoit pris le titre d'Ambaſſadeur de François Sforce, eut aſſez de crédit ou d'adreſſe, pour tirer des Milanois de groſſes ſommes qui furent employées au payement des troupes de la ligue. Un Moine Auguſtin, prédicateur éloquent, appellé André de Ferrare fut l'inſtrument dont il ſe ſervoit, pour perſuader aux Milanois que la colére de Dieu s'étoit viſiblement déclarée contre les François ; & que pour plaire à Dieu, on ne pouvoit leur faire la guerre trop vivement. Ces ſéditieux diſcours firent tant d'impreſſion ſur les habitans de Milan, qu'il n'y en eut aucun qui ne ſe montrât empreſſé à contribuer, ſelon ſes facultés, aux frais d'une guerre ſi ſainte. Moroné avoit promis au Moine Auguſtin que l'Archevêché de Milan ſeroit la récompenſe de ſon zèle ; mais il ne lui tint pas parole. Pendant que ces choſes ſe paſſoient à Milan, le Maréchal de Lautrec ſe retira ſur les terres des Vénitiens, qui lui témoignerent par le bon accueil qu'ils lui firent, la joye que leur cauſoit la priſe de Cremone. Mais ayant appris peu de tems après

1521.

1521. que les Confédérés s'étoient rendus maîtres de Pavie & d'Alexandrie, ils firent entendre au Maréchal qu'il les obligeroit, s'il vouloit bien se retirer, alléguant qu'ils n'etoient plus en état de fournir à l'entretien de ses troupes, ce qui fit prendre à Lautrec le parti de marcher à Cremone, étant résolu de ne sortir de cette Place que lorsqu'il auroit reçu les secours qu'on lui faisoit espérer.

Affaires de Picardie.

L'Italie ne fut pas seule le théatre de la guerre durant le cours de cette année 1521; elle se fit encore avec fureur sur les frontiéres de Picardie. Tout l'hyver se passa en escarmouches & en surprises : une des plus remarquables fut celle qui se fit le 25 de Mars. Douze cens Lansquenets de la garnison d'Arras, après avoir passé la riviére d'Othie près de Dourlens, étoient venus piller Bernaville, & quelques autres Villages circonvoisins. Trente hommes d'armes de la compagnie du Duc de Vendôme, qui étoient en quartier d'hyver à Dourlens, & qui avoient d'Estrées pour Commandant, ayant eu avis de la marche du détachement ennemi, monterent à cheval

Avantage remporté par les François.

un peu avant minuit dans la résolution de l'aller attendre au passage de de la riviére. Quoiqu'ils ne fussent accompagnés que de cinquante Archers & de trois cens volontaires, qui avoient promis de bien combattre, leur intrépidité suppléant au nombre, ils fondirent sur les Allemans avec tant de furie qu'ils les rompirent. Ils se disposoient à retourner à la charge lorsqu'ils s'apperçurent que leurs gens de pied avoient pris honteusement la fuite, sans même avoir osé se présenter au combat; ainsi au lieu d'en venir une seconde fois aux mains, ils ne songerent qu'à faire leur retraite en bon ordre; mais ce ne fut qu'après avoir repris le butin dont les Lansquenets étoient chargés, & leur avoir tué cent cinquante hommes, & entre autres un de leur principaux Officiers. 1521.

Siége de Dourlens par les Ennemis.

Les ennemis honteux de leur défaite voulurent avoir leur revanche, & formerent le dessein de surprendre Dourlens, où il n'y avoit pour toute garnison que vingt-cinq à trente hommes d'armes sans aucune Infanterie. Le Comte de Bures qui commandoit dans les Pays-Bas ayant

1521. rassemblé toutes les gardes tant de gens de pied que de cheval qui se trouvoient sur la frontiére, s'avança vers Dourlens avec six piéces d'artillerie, ne doutant pas que le peu de gens de guerre qui étoient dans la Place ne se rendît avant qu'il eût dressé ses batteries : mais encouragés par l'expédition qui leur avoit si bien réussi, ils souffrirent tranquillement que l'ennemi fî ses approches & se préparerent à une vigoureuse défense. La tour cormiére fut battue par un feu terrible de l'artillerie ennemie, & il y eut bientôt une brêche assez grande pour monter à l'assaut. Les habitans animés du même courage que la garnison firent des prodiges de valeur, & repoussérent l'ennemi quoique bien supérieur en nombre. Le Duc de Vendôme qui étoit pour lors à Amiens dépêcha le Comte de Saint-Pol à Abbeville pour en tirer deux mille Suisses qui y étoient en garnison ; mais sur le refus qu'ils firent de marcher, ils furent cassés & renvoyés dans leur pays. La garnison d'Hédin composée de mille hommes de pied sous les ordres des Sieurs de Mailli & de la Barre,

Barre, & la Gendarmerie qui étoit à Montreuil, à Corbie, à Perone, & dans les autres Places voisines eurent pareillement ordre de marcher au secours de la Ville assiégée. A leur approche, les ennemis se retirerent avec tant de précipitation, qu'ils ne se donnerent pas le tems d'enlever leurs échelles, & ils ne se crurent en sureté, que lorsqu'ils se virent sous le canon d'Arras. 1521. Levée de ce siége.

Ce ne furent pas là les seuls avantages que remporterent les François. Les ennemis maîtres de plusieurs châteaux qui se trouvoient entre Aire & Bethune, faisoient de continuelles excursions sur nos frontieres. Le Duc de Vendôme resolu de leur enlever ces places qui nous incommodoient, & de les faire raser, donna ordre que les garnisons des Villes de Picardie eussent à s'assembler à Mouchy le Cayeu près de Saint-Pol. Teligni, Sénéchal, de Rouergue, à la tête de sa Compagnie d'hommes d'Armes qui étoit en garnison à Montreuil, ayant rencontré près d'Hesdin deux ou trois cens Fantassins Flamans qui revenoient chargés de butin les attaqua; Divers Châteaux rasés par les François.

1521. ce qu'il fit avec tant de bravoure qu'ils furent tous tués ou faits prisonniers, sans qu'il eut perdu aucun de sa troupe, & il fut le seul à qui cette victoire coûtât la vie, ayant été blessé d'une arquebusade qu'il reçut dans l'épaule, & dont il mourut peu de jours après à Hesdin. Dienal, Divion, Breuil, & quelques autres châteaux des environs de Bethune furent rasés par le Duc de Vendôme, qui après ces expéditions se retira à Dourlens.

L'Angleterre déclare la guerre à la France.

Ce fut là que ce Prince eut le premier avis des grands préparatifs de guerre qui se faisoient en Angleterre. Il sçut même qu'un heraut étoit en chemin pour venir la déclarer au Roi qui étoit alors à Lyon, où il hâtoit la marche de la nouvelle armée, qu'il faisoit passer en Italie sous les ordres du Bâtard de Savoye, du Maréchal de Chabannes, & du Seigneur de Montmorenci. Martin du Bellai dépêché par le Duc de Vendôme, apprit au Roi que l'armée Angloise assemblée à Douvres se préparoit à descendre en France. Henri VIII. se plaignoit de ce qu'ayant été choisi pour être l'ar-

bitre des différens qui pourroient survenir entre l'Empereur & le Roi de France, ce dernier n'avoit point voulu entrer dans les voyes d'accommodement qui lui avoient été proposées, ayant en particulier refusé de se désaisir de Fontarabie, que l'Empereur disoit avoir été prise par les François depuis le dernier traité de paix conclu par la médiation de l'Angleterre (*a*). Nous ver- 1521.

(*a*) Henri se plaignoit encore de ce que François I. avoit renvoyé en Ecosse le Duc d'Albanie, qui commençoit à y exciter de grands mouvemens contre la Reine Douairiere sœur de ce Prince, & enfin de ce que le Roi de France avoit discontinué le payement des sommes qu'il lui devoit. Cette déclaration de guerre avoit été précédée d'un Traité, que Charles qui étoit passé d'Allemagne en Angleterre avant que de retourner en Espagne, avoit conclu avec Henri. Ce Traité portoit, que ces deux Princes se croyant libres de toutes sortes d'engagemens avec la France, avoient resolu de contracter une étroite alliance, & de la sceller par le mariage de l'Empereur avec la Princesse Marie fille de Henri, sous les conditions suivantes: que l'Empereur épouseroit la Princesse dès qu'elle auroit atteint sa douzième année; que sa dot seroit de quatre cent mille écus, surquoi l'on rabattroit ce que l'Empereur Maximilien avoit emprunté du Roi d'Angleterre: qu'en

rons, quelles furent les suites de cet-
1522. te déclaration de guerre lorsque nous

cas que le mariage ne s'accomplît pas par la faute de l'Empereur, il se soumettoit à payer quatre cens mille écus à Henri, qui de son côté contractoit la même obligation. A l'égard de l'Empereur, les principaux articles de la Ligue étoient; qu'avant la fin du mois de Mai 1524, il entreroit en France du côté de l'Espagne, & le Roi d'Angleterre en Picardie, chacun avec une armée de quarante mille hommes de pied & de dix mille chevaux; que s'il se faisoit des conquêtes en France, elles seroient livrées à celui des deux Alliés qui y auroient des prétentions; que si le Roi d'Angleterre avoit dessein de subjuguer l'Ecosse ou de reduire l'Irlande, & si l'Empereur vouloit recouvrer le Duché de Gueldre ou la Frise, les deux Monarques Alliés seroient obligés de s'assister réciproquement; que le Pape seroit invité à accéder à ce Traité; que les Vénitiens y seroient aussi admis, pourvu qu'ils renonçassent à l'alliance qu'ils avoient avec la France; & enfin que les deux Monarques feroient tous leurs efforts pour engager les Suisses à quitter le parti de la France. Le même jour que le Traité fut signé, l'Empereur signa aussi des Lettre-Patentes, par lesquelles il s'engageoit à payer à Henri tout ce que François I. lui devoit, en cas qu'à l'occasion de cette Ligue, François refusât de continuer les payemens auxquels il étoit obligé. L'Empereur pour reconnoître les bons offices que lui avoit rendus Wolsey, s'engagea à lui payer la pension de douze

aurons rapporté ce qui se passa de plus intéressant en Italie durant le cours de cette année 1522.

1522.

Secours envoyé en Italie.

Lautrec informé que les troupes qui lui venoient de France avançoient à grandes journées, rassembla son armée, que la nécessité de la faire subsister l'avoit obligé de disperser ; & il fit sçavoir en mêmetems aux Vénitiens qu'ils eussent à tenir prêts les nouveaux secours qu'ils devoient lui envoyer, afin que l'armée combinée de France & de la Seigneurie pût se mettre en campagne, & agir de concert dès qu'elle auroit été jointe par les nouvelles troupes qui devoient la renforcer. Lautrec prevint aussi les Vénitiens sur la marche de six mille Lansquenets conduits par Jerôme Adorne pour qu'ils s'opposassent à leur passage ; mais ils ne profiterent point de cet avis. Adorne passa à Bergame avant que les Vénitiens se

mille livres que le Roi de France lui faisoit pour l'Evêché de Tournai, & quelques jours auparavant, il s'étoit engagé à lui payer une pension de deux mille cinq cens ducats, à prendre sur les revenus des premiers Evêchés qui viendroient à vacquer en Espagne.

1522. fussent mis en marche pour lui fermer l'entrée de leurs terres.

Dispositions faites par le Général de la ligue pour s'opposer aux entreprises des François

Pendant que Lautrec se préparoit à agir vivement, le Général de la Ligue prenoit toutes les mesures nécessaires pour se bien défendre ; il avoit non-seulement eu soin de bien fortifier les retranchemens interieurs de la Ville de Milan, mais il en avoit encore fait de très forts du côté de la campagne, de façon que le château se trouvoit comme bridé de toute part. Colonne, après avoir pris ces sages précautions, alla se camper entre l'Adda & le Tesin. Le Comte Tourniel fut envoyé à Novare, Hector Visconti à Alexandrie, & Antoine de Léve fut détaché avec mille Italiens & deux mille Lansquenets pour empêcher que le Maréchal de Lautrec qui se préparoit à aller joindre le secours qui lui venoit de France, ne pût repasser l'Adda. Ces dispositions faites, le Général de la ligue retourna à Milan avec le reste de son armée, composée de douze mille hommes de pied, de six à sept cent hommes d'armes, & d'un pareil nombre de

Chevaux-légers. (*a*) Elle fut peu de jours après renforcée de six mille 1522.

(*a*) Je ne renvoyerai pas à une autre Notte ce que j'ay à dire de la cavalerie Legere. Voici ce que nous en apprend l'Auteur de l'Hiſtoire de la Milice Françoiſe, ſelon les Ordonnances du tems de François I.

» Les armes des gens à cheval, dit Guil-» laume du Bellai dans ſon Livre de la Diſ-» cipline Militaire, ſeront ſelon la charge » d'un chacun : car autrement ſera armé » l'homme d'Armes que le cheval Leger, » & le cheval Leger autrement que les Eſ-» tradiots, & que les Arquebuſiers: premie-» rement l'homme d'Armes ſera armé de » ſoullerets, greves entieres, cuiſſots, cui-» raſſes avec les taſſettes, gorgerin, armet » avec ſes bavieres, gantelets, avant bras, » goſſets & grandes piéces, ce que j'ay ainſi » ſpécifié, par le menu pour raiſon des hom-» mes armés du tems préſent, qui veulent » être dits hommes d'Armes, & néanmoins » être armés & équipés, tout ainſi que les » Chevaux Legers ſont ; & vous ſçavez bien » qu'un homme armé légerement, ne fera » jamais l'effort que l'homme armé ſûre-» ment peut faire ; lequel ne peut-être en-» dommagé de coups de main, là où le che-» val Leger eſt expoſé aux coups en pluſieurs » endroits de ſa perſonne. Et ce à cauſe de » ſon harnois qui n'eſt ſi peſant ni ſi ſeur que » celui de l'homme d'Armes, doit être & » non ſans cauſes ; car à la peine que les che-» vaux Legers & les autres armés legerement » doivent prendre, ni auroit corps qui peut » ſouffrir la peſanteur du harnois complet,

1522. Lanſquenets conduits par François Sforce, & par le Général Adorne,

» ne cheval qui le pût porter, mais les hom-
» mes d'Armes qui ſont ordonnés pour de-
» meurer ferme, & non point pour courir
» ça & là, pourront être chargés d'un har-
» nois peſant; & pour bien porter un tel faix,
» ils doivent avoir de forts & grands che-
» vaux: car outre ce il faut qu'ils les ayent
» bardés. Ces hommes d'Armes doivent
» avoir l'épée d'armes aux côtés, l'eſtoc à
» l'arçon de la ſelle d'une part, & la maſſe
» de l'autre; leur lance ſera groſſe & bien
» longue... Les chevaux Legers ſeront bien
» à cheval & armés, de hauſſecou, de halle-
» cret avec les taſſettes juſqu'au deſſous du
» genou, de gantelets, d'avant-bras, &
» grandes épaulettes, & d'une ſallade forte
» & bien coupée à vuë coupée... Ils doi-
» vent porter l'épée large au côté, la maſſe
» à l'arçon & la lance bien longue au
» poing.... Les Arquebuſiers auſſi ſeront
» bien montés, & leur harnois ſera pareil à
» celui des Eſtradiots reſervé la ſalade: car
» ceux ci auront ſeulement un cabaſſet à celle
» fin de viſer mieux, & avoir la tête plus dé-
» livrée, l'épée au côté, la maſſuë à l'arçon,
» d'une part, & la harquebuſe de l'autre de-
» dans un fourreau de cuir bouilli, lequel
» tienne ferme ſans branler. Ladite arquebu-
» ſe pourra être de deux pieds & demi de
» long, ou de trois ou plus, & qu'elle ſoit le-
» gere ». M. du Bellai arme les Arquebu-ſiers comme les Eſtradiots, c'eſt-à-dire, de manches & de gans de mailles, & donne à ces Arquebuſiers ains qu'aux chevaux Le-

lesquels aprés avoir passé, ainsi que nous l'avons dit, sur les terres de la Seigneurie, prirent leur route par le Veronois & le Mantouan, ce qu'ils firent avec l'assurance de ne trouver aucun obstacle, parce que l'armée Vénitienne jointe alors à celle de France, ne pouvoit plus s'opposer à leur passage. 1522.

Le Maréchal de Lautrec va se joindre aux Suisses arrivés à Vimerquat.

Cependant Lautrec ayant eu avis que le Maréchal de Chabannes & le Bâtard de Savoye étoient arrivés à Vimerquat avec les Suisses, alla les joindre à Monché, & marcha de-là droit à Milan avec toutes ses forces, & se campa dans le parc où il assembla les principaux Officiers de son armée, pour délibérer avec eux sur les moyens de rafraîchir la garnison du Château & de ravitailler la Place. Un boulet de canon lâché d'une grande couleuvrine qui avoit été placée sur un cavalier à l'extremité des retranchemens qui se trouvent vers la porte de Verceil, entra dans la maison du Maréchal, & tua Marc-Antoine Colonne neveu du Général dela ligue, & Camille Trivulce fils

gers des armes defensives, moins complettes & beaucoup moins pesantes.

1522. de feu Jean-Jacques Trivulce, qui tous les deux furent extrêmement regrettés, le premier à cauſe de ſon expérience dans l'art de la guerre, & le ſecond à cauſe de ſa jeuneſſe, & des grandes eſpérances que l'on avoit conçues de lui. Le deſſein de Lautrec étoit de ſe jetter dans le Château ; ne doutant pas qu'il ne lui fût enſuite facile de ſe rendre maître de la Ville ; mais il n'oſa plus s'en flatter dès qu'il eût reconnu les nouveaux retranchemens qui avoient été faits, & qui défendoient les approches de la Place. Ainſi ils ſe détermina à aller loger à Caſſano, à cinq mille de Milan, dans l'intention de s'oppoſer au paſſage de François Sforce qui venoit du Trentin avec ſix mille Lanſquenets. Ce fut à Caſſano que notre armée fut renforcée de trois mille hommes de pied, & de deux cens chevaux, conduits par Jean de Médicis parent du feu Pape, quiſoudoyoit ſes troupes & les avoit attachées au ſervice de la ligue.

Il établit ſon camp à Caſſano.

Il y avoit près de ſix ſemaines que le Maréchal étoit campé à Caſſano, lorſque ſur l'avis qu'il eût d'un grand

Défaite d'un détachement ennemi.

convoi de vivres qui devoit être conduit au camp ennemi, il dépêcha Mr. de Montmorenci & du Reffuge avec cent hommes d'armes & deux cens arquebuſiers qui avoient ordre de marcher contre les fourageurs, & de rompre, s'ils le pouvoient tous les moulins qui ſe trouveroient ſur la route. Du Reffuge qui s'étoit mis à la tête des coureurs rencontra les ennemis, & les chargea, ſans en avoir donné avis à Montmorenci qui conduiſoit le reſte du détachement; mais cette imprudence lui coûta cher; il fut rompu, & ſa fuite n'auroit pu manquer de mettre en déſordre la troupe qui le ſuivoit, ſi Montmorenci qui le vit venir de loin le long du grand chemin de Milan ne ſe fut ouvert, & n'eut jetté en même-tems ſes Arquebuſiers ſur les deux aîles. S'étant enſuite refermé, il attendit les ennemis, qui venant à la file furent aiſément défaits par nos Arquebuſiers. Pluſieurs hommes d'armes de la compagnie de Dom Raimond de Cardonne Vice-Roi de Naples, entre autres le Lieutenant, l'Enſeigne & le Guidon de cette compagnie furent faits priſonniers. 1522.

1522.

Le Roi fait passer de nouvelles troupes en Italie.

La joye que causa au Maréchal la nouvelle de cette défaite de l'ennemi fut augmentée par l'avis qu'il eut d'un nouveau renfort que lui amenoit le Maréchal de Foix accompagné de Pierre Navarre, & du Chevalier Bayard. Mais comme ils avoient pris la route de Gênes, & qu'ils devoient traverser l'Omeline dont les Impériaux étoient en possession, le Maréchal, pour les mettre en état de forcer ce passage, fit marcher à leur secours Anne de Montmorenci & du Reffuge avec un détachement de trois mille Suisses, de mille Fantassins Italiens, & de deux cens hommes d'armes suivis de quatre piéces d'artillerie. Montmorenci étant arrivé avec sa troupe à Porto-Falconé, où il se proposoit de passer le Tesin, n'y trouva qu'un seul bac, ce qui le le mit dans la nécessité de diviser sa petite armée. Le bac servit d'abord à passer les gens de pied avec l'artillerie, & devoit ensuite venir prendre les hommes d'armes. Mais leur trop grande précipitation à entrer dans le bac & à s'y jetter en foule fut cause que plusieurs se noyerent. Ce ne fut pas là cependant le plus

Mesures prises par le Maréchal de Lautrec pour favoriser leur jonction.

grand malheur ; cette séparation de nos troupes dont une partie n'avoit point encore passé le Tesin parut au Batelier, qui étoit sujet de l'Empereur, une occasion favorable de servir son maître. Ayant donc abandonné son bac au courant de l'eau, il se rendit en peu de tems à Pavie, où il ne fut pas plutôt arrivé qu'il alla donner avis à François Sforce de la disposition de nos troupes. Sur le champ quatre mille Lansquenets & deux mille Italiens avec quelques compagnies d'hommes d'armes eurent ordre de se mettre en marche, & d'aller fondre sur nos gens de pied séparés de la Gendarmerie. Cependant Montmorenci que la nécessité de se procurer des vivres avoit obligé de se retirer à Gambala (*a*), fit avertir du Reffuge de venir l'y trouver. Mais la crainte d'être enveloppé par les ennemis, qui dès le lendemain matin marcherent droit à lui, lui fit abandonner ce poste où il ne pouvoit espérer de se défendre. Déja les Impériaux s'étoient approchés 1522.

(*a*) Bourg d'Italie au Duché de Milan, & dans la Lomeline, près de la Ville de Vigevan, dont il n'est qu'à deux milles.

1522. à une portée de canon, & tout ce que put faire Montmorenci fut de se couvrir d'un fossé, précaution qui selon toutes les apparences, n'auroit fait que retarder la défaite de sa troupe, si du Reffuge qui avoit été assez heureux pour passer le Tesin n'eut fait une si grande diligence, qu'elle ôta à l'ennemi l'envie d'attaquer nos gens de pied. Sa Gendarmerie qu'il avoit partagée en trois escadrons parut de loin ne former qu'une seule troupe; mais si nombreuse, que les Impériaux qui toujours ont craint d'en venir aux mains avec la Cavalerie Françoise, reprirent précipitamment le chemin de Pavie; s'ils ne furent point harcelés dans leur marche, ils ne durent cet avantage qu'au danger qu'il y auroit eu à les poursuivre dans un pays qui leur offroit de toute part des retraites sûres.

Siége & prise de Novare par le Maréchal de Montmorenci.

Le point le plus intéressant, & qui demandoit une prompte exécution, étoit d'enlever Novare aux ennemis. pour ouvrir en effet un libre passage aux secours qui nous venoient de France, il falloit que nous commençassions par nous ren-

dre maîtres de cette place, ou commandoit le Comte Tourneil, fameux pour les cruautés inoüies qu'il exerçoit indifféremment sur tous les François qui tomboient entre ses mains. Montmorenci marcha donc à Novare, & ordonna qu'on tirât du Château où il y avoit garnison Françoise, deux canons qui avec les quatre piéces de campagne qu'il avoit amenées avec lui, devoient servir à battre la place. Du Reffuge se chargea du soin des batteries, & elles furent bien-tôt dressées; mais une coleuvrine qui avoit été trop chargée, ou qui se trouvoit felée étant venue à crêver, du Reffuge eut la jambe fracassée d'un éclat de cette piéce, & ne survêcût que peu de jours à cet accident; le feu de notre artillerie continua sans relâche, & quoiqu'elle fût peu nombreuse, il y eut bien-tôt une brêche assez grande pour que l'on pût monter à l'assaut. Ce fut en vain que les Suisses furent avertis de s'y préparer; ils répondirent qu'on les trouveroit toujours tout prêts à combattre en rase campagne; mais que l'attaque des places étoit un art

1522.

1522. qu'ils ignoroient, & qu'ils ne seroient jamais tentés d'apprendre; tout ce qu'on put en obtenir, fut qu'ils promirent d'escorter ceux qui monteroient à l'assaut, & de se mettre en bataille pour les soûtenir sur une hauteur qui étoit peu éloignée de la Ville. La Gendarmerie ayant mis pied à terre suppléa au defaut des Suisses; les grands retranchemens que les ennemis avoient faits entre le Château & la Ville, ne permirent pas à la garnison Françoise de faire quelque sortie qui eut pû favoriser les assiégeans : mais dès que nos hommes d'Armes eurent gagné le haut de la brêche, ceux du Château commencerent à faire un feu épouvantable de leur artillerie, & n'eurent pas de peine a nétoyer les remparts. Il nous restoit encore à forcer les ennemis dans un retranchement où ils s'étoient retirés, dès qu'ils eurent vû la brêche emportée : le feu terrible qu'ils firent de leurs arquebuses nous tua d'abord beaucoup de monde; mais notre Gendarmerie s'étant enfin coulée le long de ce retranchement vint à bout, par le moyen de quel-

ques maisons qu'elle abbatit, de gagner les derrieres de l'ennemi & de l'envelopper. Les Suisses qui avoient été simples spectateurs du combat se jetterent dans la Ville dès qu'elle eût été emportée d'assaut, & y firent un massacre horrible des habitans & de la garnison; ils ne perirent pascependant tous par le glaive; plusieurs après avoir confessé les cruautés qu'ils avoient exercées sur les François, comme de leur avoir mangé le cœur, de leur avoir ouvert le ventre, & d'y avoir fait manger l'avoine à leurs chevaux, furent condamnés à perdre la vie sur un gibet; le Gouverneur & quelques Officiers dignes du même supplice, pour avoir authorisé les inhumanités dont nous venons de parler, furent faits prisonniers. 1522.

Vigevano se rend aux François.

La prise de Novare accélera l'arrivée des troupes qui étoient sous les ordres du Maréchal de Foix; leur jonction avec celles que commandoit Anne de Montmorenci, mit ce Seigneur en état d'exécuter le dessein qu'il avoit formé d'enlever l'Omeline aux ennemis. Les habitans de Vigevano n'attendirent

1522. pas que leur Ville fût battue pour en ouvrir les portes aux François ; & le château se rendit le lendemain après avoir essuyé quelques décharges d'artillerie. Sur ces entrefaites, Lautrec qui avoit eu avis que l'armée qui étoit à Pavie sous les ordres de François Sforce, se disposoit à aller se joindre à celle que commandoit Prosper Colonne, & qui étoit rassemblée à Milan, prit de son côté le parti de reunir ses forces, pour s'opposer à la jonction des deux armées ennemies. Le Maréchal de Foix & Montmorenci eurent ordre de se rendre en diligence avec leurs troupes à Cassano où Lautrec étoit campé ; mais toutes les précautions qu'il prit ne purent empêcher la jonction à laquelle il vouloit s'opposer. Son entreprise sur Pavie, qu'il sçavoit n'être défendue que par une garnison très foible, commandée par le Marquis de Mantoue, ne lui reussit pas mieux. Cette Place cependant fut si furieusement bâtue, & par notre artillerie & par celle des Vénitiens, que les assiégeans se virent bien-tôt en état de monter à l'assaut. Tandis que les

Ils échouent devant Pavie

ennemis étoient occupés à défendre la brêche, le Capitaine Sainte Colombe Lieutenant de la Compagnie du Maréchal de Lautrec, eut ordre de se mettre à la tête de deux mille hommes de pied. Riberau, Guidon de la même Compagnie, fut chargé de conduire deux cent Archers à cheval; & Rochepoſai, Guidon de la Compagnie du Bâtard de Savoye eut une pareille charge. Il avoit été reglé que ces quatre cent chevaux gagneroient à toute bride un abbreuvoir de la Ville qui étoit ſur le Teſin, & que delà ils ſe couleroient le long des murs, pour y attendre que les gens de pied qu'ils devoient ſoûtenir, & qui devoient être conduits par des guides, euſſent paſſé la riviere au Gué. Rochepoſai & Riberac exécuterent parfaitement leurs ordres; mais Sainte Colombe étant demeuré de l'autre côté de l'eau avec ſes gens de pied, les aſſiégés qui avoient eu le tems de ſe reconnoître, fondirent ſur nos Archers & en tuérent un grand nombre. Riberac fut laiſſé parmi les morts, & Rochepoſai eut une jambe rompue d'un coup de mouſquet; 1522.

1522. il est hors de doute que si Sainte Colombe eut passé la riviere avec sa troupe, les assiégés qui étoient en petit nombre auroient été obligés de rendre la place. Cependant Prosper Colonne averti de l'extrême danger dont Pavie étoit menacée, se hâta d'y envoyer du secours. Deux mille hommes de troupes d'élite, profitant des ténébres de la nuit, entrerent dans la Ville, n'ayant été apperçus de notre Guet, qui étoit encore à cheval, que l'orsqu'ils furent presque tous passés; ainsi ils ne perdirent que peu de monde, parce qu'on ne put charger qu'une partie de leur arriere-garde (*a*). L'arrivée de ce nouveau secours fit prendre à nos Généraux le parti de ne point

(*a*) Paul Jove dit, que l'Officier qui conduisoit ce secours ayant rencontré un corps de garde de François parla Italien à l'Officier de garde, & qu'il fut pris pour un Capitaine Vénitien, qui alloit au quartier des troupes de la Republique; & qu'étant arrivé au quartier des Vénitiens, il parla François à celui qui vint au *qui vive*, & dit qu'il alloit par ordre du Général occuper un poste qu'il marqua, & qu'enfin il arriva ainsi jusques fort près de la place, n'ayant été reconnu que lorsque ses troupes se débanderent pour se jetter dans les fossés.

hâter l'assaut qu'ils se proposoient de donner, & bien-tôt après ils se virent dans la nécessité de lever le siége ; & ce qui les y obligea fut que Prosper Colonne dont l'armée avoit été renforcée de six mille Lansquenets conduits par François Sforce, se sentant assez fort pour tenir la campagne, étoit venu avec toutes ses forces se camper à la Chartreuse à trois milles de notre camp. 1522.

Ils se retirent à Monza.

Pendant six ou sept jours que les deux armées ennemies demeurerent dans cette position, il y eut de fréquentes escarmouches & bien des lances rompuës ; mais les pluyes étant devenues si abondantes qu'elles firent déborder le Tesin, les vivres qui nous venoient de l'Omeline ne pouvant plus être conduits dans notre camp, nous fumes obligés de nous retirer à Marignan & delà à Monza, cette position nous mettant à portée de tirer nos munitions de bouche du Lodesan & du Cremonois, aussi bien que des terres de la Seigneurie. Notre retraite se fit sans que les ennemis osassent sortir de leurs retranchemens, par la crainte qu'ils avoient qu'on ne leur

1522. livrât bataille, & ils s'en tinrent à quelques escarmouches avec notre arriere-garde.

Fameuse journée de la Bicoque.

Cependant l'apprehension où ils étoient que nous n'eussions pris le chemin de Monza que pour nous rendre delà à Milan, les détermina à choisir la Bicoque, qui se trouve entre Lodi & Milan pour y établir leur camp. Ce lieu, que le sanglant combat qui s'y donna a rendu si fameux, n'étoit qu'un Château bati dans un parc environné de profonds fossés, & qui étoit d'une si vaste étenduë, qu'une armée de vingt mille hommes pouvoit aisément y être rangée en bataille. Colonne donna ordre que les fossés fussent promptement relevés, & fit élever un grand nombre de plate formes qu'il eut soin de garnir d'artillerie. Le dessein du Maréchal de Lautrec n'étoit pas d'entreprendre de forcer l'ennemi, défendu par de pareils retranchemens; mais les Suisses l'y obligerent. Leurs Capitaines étant venus le trouver lui declarerent qu'ils étoient résolus de retourner dans leurs Pays, & finirent en lui disant. » Monsieur, ou » argent, ou congé, ou combat,

» nous combattrons demain si vous » le voulez, mais nous partirons le » jour d'après, si vous ne le voulez » pas ». Le Général François eut beau leur répresenter qu'un délai de quelques jours le mettoit en état d'attaquer les ennemis avec avantage, & qu'il valoit bien mieux attendre que la disette des vivres les eut obligés d'abandonner leurs retranchemens, que d'aller les attaquer dans un camp que l'art & la nature sembloient avoir rendu inexpugnable. Ni les prieres, ni les remontrances du Maréchal ne furent capables d'ébranler la résolution que les Suisses avoient prise, ou de combattre, ou de se retirer chez eux; & comme ils faisoient la principale force de notre armée, ce fut pour nos Généraux une nécessité de subir la loy qu'ils nous imposoient; & tel est le cas où se trouvent souvent les armées composées de troupes étrangeres qui quoique payées pour obéir, s'arrogent souvent le droit de commander, & ne se conduisent que selon leurs caprices ou leur interêts. L'unique delai que les Suisses voulurent bien accorder, fut qu'avant

1522.

que de livrer bataille l'on iroit re-
1522. connoître le camp ennemi. Six mille hommes de leur nation, & quatre cens chevaux commandés par Pont-Dormi, eurent ordre de s'approcher de la Bicoque, pour examiner par quel endroit il seroit le plus à propos de commencer l'attaque ; & toutes les decouvertes qu'ils firent ne servirent qu'à confirmer toujours plus nos Généraux dans l'idée où ils étoient, que l'on ne pouvoit sans témerité entreprendre de forcer l'ennemi dans un poste si avantageux ; mais les Suisses demeurerent fermes dans leur résolution, & il fallut leur obéir.

Le lendemain matin, jour de Quasimodo, toute l'armée fut prête à marcher. Le Maréchal de Foix commandoit la Gendarmerie de l'avant-garde, & devoit attaquer un pont de pierre, qui avoit été reconnu le jour précedent & par où l'on pouvoit entrer dans le camp ennemi ; & Montmorenci à la tête de huit mille Suisses, avoit ordre de faire ses attaques du côté qui étoit opposé à ce pont ; Lautrec, le Maréchal de Chabannes, le Bâtard de Savoye

Savoye & Galeas de Saint-Severin conduiſoient le corps de bataille : le commandement de l'arriére-garde compoſée de l'armée Vénitienne, fut donné au Duc d'Urbin ; & Pierre de Navarre fut mis à la tête des Pioniers deſtinés à applanir les chemins. Pont-Dormi, avec ſa compagnie de cinquante hommes d'armes & les nouveaux Chevaliers, fut chargé de précéder le Maréchal de Foix, & de veiller à ce que l'ennemi ne fit quelque ſortie, qui eût pu jetter du déſordre dans notre armée. La troupe qu'il commandoit étoit proprement un corps de réſerve, qui devoit avoir l'œil à tout, & être prêt à marcher où ſon ſecours ſeroit le plus néceſſaire. 1522.

Montmorenci, à la tête des huit mille Suiſſes qui étoient ſous ſes ordres, & qui devoient commencer l'attaque, marcha droit aux retranchemens des ennemis. Montfort, Miolans de Savoye, Graville, d'Auchi, de Launai, & pluſieurs autres jeunes Seigneurs que le déſir de ſe ſignaler avoit conduits à l'armée, voulurent combattre à ſes côtés. Un valon mettoit les Suiſſes à couvert de

1522. l'artillerie ennemie : & tout auroit dû les engager à attendre que le canon qui étoit demeuré derriére fut arrivé, & que le Maréchal de Foix se fût approché de l'endroit qu'il s'étoit proposé de forcer ; ce qui auroit mis les ennemis, attaqués de deux côtés, dans la nécessité de diviser leurs forces : Mais aucune de ces considérations ne put ralentir leur impatience, ils forcerent Montmorenci d'avancer & de commencer l'attaque. Exposés au feu de l'artillerie des ennemis, plus de mille d'entre eux furent emportés par les premieres décharges. Ce fut alors qu'on les vit se jetter à corps perdu dans le fossé, ne doutant pas qu'ils ne vinssent à bout de grimper sur les retranchemens. Mais ils les trouverent par-tout si escarpés & si hauts, qu'à peine pouvoient-ils y atteindre du bout de leurs piques. Dans ce moment les ennemis firent un feu si terrible de leur canon & de leurs arquebuses, qu'il en coûta la vie à plus de trois mille Suisses. Albert de la Pierre leur Commandant, qui avoit été le plus ardent à hâter le moment du combat, & vingt-deux

de leurs autres Capitaines furent laiſ-
ſés morts ſur la place. Le Comte de 1522.
Montfort, Miolans, Graville, Lau-
nai & pluſieurs autres perſonnes de
marque périrent à cette attaque ;
Montmorenci fut jetté par terre ; &
ce ne fut pas ſans peine & ſans s'ex-
poſer aux plus grands dangers, que
les Gentils-hommes qui l'accompa-
gnoient le tirerent de deſſous un tas
de corps morts, où il auroit été étouffé.

Cependant le Maréchal de Foix,
Vandeneſſe, Paris Lieutenant de
la compagnie du ſieur de Brion,
& quelques autres Officiers qui
étoient à la tête de la Gendarmerie,
étoient venus à bout de forcer le
pont de pierre dont nous avons par-
lé ; & leur entrée dans le camp en-
nemi y avoit jetté un ſi grand dé-
ſordre, qu'ils ſe crurent aſſurés du
gain de la bataille ; & ils l'auroient
été en effet, ſi les Suiſſes découra-
gés n'euſſent refuſé de revenir à la
charge, ou ſi notre Gendarmerie
qui n'étoit compoſée que de quatre
cens hommes eût été ſoutenue par
de nouvelles troupes. Obligée de ſe
défendre contre toutes les forces de
l'armée ennemie, elle ſe vit dans la

1522. nécessité d'abandonner le poste qu'elle occupoit, & de reprendre le même chemin par où elle étoit entrée dans les retranchemens ; & ce qui augmentoit le danger où elle étoit exposée, c'est que le pont par où elle devoit défiler étoit si étroit qu'à peine pouvoit-il y passer deux ou trois hommes d'armes de front : passage par conséquent qui n'auroit pu se faire sans qu'il nous en coutât bien du monde, si le Maréchal de Foix n'eût tenu ferme jusqu'à ce que toute sa troupe fût hors de danger. Il eut lui-même un cheval tué sous lui, & ne dut la vie qu'à la promptitude avec laquelle il fut remonté. Pendant que ces choses se passoient, les Espagnols de leur côté sortirent de leurs retranchemens, & se préparoient à fondre sur les Suisses qui se retiroient en désordre ; mais Pont-Dormi, qui avoit le commandement du corps de réserve, les chargea si vivement qu'ils furent contraints de rebrousser chemin & d'aller reprendre le poste qu'ils avoient quitté.

Ce ne fut pas à la seule imprudence & ensuite au découragement des Suisses, que l'on dut attribuer la

perte de cette fameuse bataille. La lâcheté de l'armée Vénitienne y contribua aussi beaucoup. Quoique postée hors de la portée du canon ennemi, elle demeura dans l'inaction pendant tout le combat. Or il est probable, que si elle avoit fait quelques mouvemens dans le tems que les Suisses d'un côté,& la Gendarmerie de l'autre attaquoient les retranchemens, cette diversion qui auroit mis les ennemis dans la nécessité de partager leurs forces, auroit pu nous assûrer la victoire. 1522.

Il ne tint pas au Maréchal de Lautrec que le combat ne recommençât le lendemain, & il n'oublia rien pour engager les Suisses à coucher sur le champ de bataille; leur promettant qu'il feroit mettre pied à terre à la Gendarmerie, & qu'elle commenceroit l'attaque: mais leur résolution étoit prise, & ils ne songerent qu'à regagner promptement Monza. Leur retraite se fit avec si peu d'ordre, qu'ils auroient été infailliblement taillés en piéces si la Gendarmerie qui faisoit l'arriére-garde n'eût été continuellement occupée à repousser l'ennemi. Notre

1522. armée ne campa qu'une nuit à Monza, & le lendemain elle s'eloigna de cinq ou six mille de cette Place. Les Suisses exécuterent alors le dessein qu'ils avoient pris de se retirer. Le mardi d'après la Quasimodo, c'est-à-dire deux jours après la fameuse journée de la Bicoque, ils se mirent en marche pour retourner dans leur pays; & presque dans le même tems, Galeas de Saint-Severin, le bâtard de Savoye, & le Maréchal de Chabannes reprirent la route de France.

Prise de Lodi par les Impériaux.

Lautrec, obligé par cette désertion des Suisses de se borner à tacher de conserver les Places dont nous étions encore en possession, commença par renforcer la garnison de Lodi, Ville qu'il étoit pour nous d'une conséquence extrême de garder, à cause de la communication qu'elle nous donnoit avec le Cremonois. Jean de Médicis, & le Prince de Bozzolo, avec leur infanterie & deux ou trois cens hommes d'armes, furent destinés à la défense de cette Place. Boneval, qui en étoit Gouverneur, & qui s'y étoit renfermé avec sa compagnie de cinquante

hommes d'armes, en avoit fait réparer les fortifications & y en avoit ajouté de nouvelles. La garnison, après l'arrivée du secours que le Maréchal venoit d'envoyer, se trouva composée de quatre cens chevaux, & de trois mille hommes de pied. Jean de Médicis & le Prince de Bozzolo qui comptoient sur la vigilance du Commandant, ne songerent dès qu'ils furent arrivés, qu'à faire reposer leurs troupes extrêmement fatiguées du chemin qu'elles avoient fait. Cependant les ennemis, qui étoient à Marignan, décamperent la même nuit, dans l'intention de s'approcher de Lodi. Leur avant-garde s'étant présentée aux portes de la Ville, les François firent une sortie, mais qui ne leur réussit pas; ils furent si vivement repoussés, que les ennemis entrerent avec eux dans la Ville, où ils trouverent la plus grande partie des Soldats encore plongés dans le sommeil, quoiqu'il fût près de midi. Ce malheur fut suivi d'un autre. Un pont de batteaux que nous avions sur l'Adda ayant été rompu, toute la garnison de Lodi fut 1522.

1522. obligée de se rendre à l'ennemi ; & il n'y eut que les deux chefs de l'Infanterie Italienne, le Prince de Bozzolo, & Jean de Médicis, qui furent assez heureux pour gagner Cremone.

Le Maréchal de Lautrec étoit à Rivalta (*a*) avec les débris de son armée qui n'étoit plus composée que de quatre cens hommes d'armes, & d'un petit nombre d'Infanterie, lorsqu'il apprit le triste désastre qui venoit de nous arriver ; & ce qui augmentoit la consternation que causa cette fâcheuse nouvelle, c'est qu'il n'étoit que trop à craindre que la prise de Lodi ne fût suivie de celle de Cremone. Le brave Crequi, Seigneur de Pont-Dormi, s'offrit à aller se jetter dans cette Place, avec sa compagnie, & les braves de l'armée qui voudroient le suivre. Ses offres furent acceptées, il partit étant bien résolu de combattre tout ce qui s'opposeroit à son passage, dût-il être obligé d'en venir aux

Pont-Dormi se jette dans Cremone.

(*a*) Bourg d'Italie au Duché de Milan, sur la riviere, d'Adda, au quartier de la Ghierra d'Adda près des Confins du Cremasque, à seize milles de Milan en allant vers Créme près d'Agnadel.

mains avec l'armée entiére des ennemis. A peine eût-il fait quatre milles de chemin, qu'il recut ordre d'attendre le Maréchal de Foix; mais il fit ſçavoir à ce Seigneur, que ce délai pouvoit avoir les ſuites les plus funeſtes; qu'outre qu'il alloit être expoſé à périr avec tous les braves qui l'accompagnoient, il étoit à appréhender que ce retardement n'entraînât la perte de Cremone; & qu'ainſi il ſe croyoit obligé de marcher juſqu'aux portes de cette Ville, & que ce ſeroit là qu'il attendroit le Maréchal. 1522.

Tant de malheurs arrivés coup ſur coup ne laiſſant à Lautrec aucune eſpérance de pouvoir ſe relever, il ſe détermina à aller à la Cour pour rendre compte au Roi du déplorable état où il laiſſoit le Milanès: mais avant que de repaſſer en France, il dépêcha Montmorenci à Veniſe, l'ayant chargé de mettre tout en œuvre pour empêcher que les Vénitiens, qui commençoient à s'ennuyer de partager notre mauvaiſe fortune, ne fiſſent leur paix particuliére avec l'Empereur.

Retour du Maréchal de Lautrec à la Cour.

Lautrec ne pouvoit guères eſpé-

1522. rer d'être vû de bon œil, n'ayant que de fâcheuses nouvelles à annoncer. Le Roi refusa d'abord de le voir; & ce ne fut pas sans peine qu'il obtint une audience de ce Prince (*a*). Sa fermeté ne l'abandonna pas dans ce moment; il osa débuter par des plaintes, & demander raison au Roi de la froideur avec laquelle il le recevoit. » Eh! pouviez-vous vous attendre, lui répondit le Roi, à un accueil plus favorable? n'est-ce pas par votre faute, que j'ai perdu mon Duché de Milan? Non, Sire, reprit hardiment le Maréchal, ce n'est point par ma faute c'est par celle de votre Majesté; votre Gendarmerie a servi pendant dix-huit mois sans recevoir de solde. Les Suisses qui n'étoient point payés, m'ont obligé de combattre malgré moi, ce qu'ils n'auroient pas fait si j'avois eû de l'argent à leur donner. Eh! que sont donc devenus, lui dit le Roi, les quatre

(*a*) Ce fut le Connétable de Bourbon qui la lui ménagea, ayant obtenu assurer le Roi, que le Maréchal n'avoit que de trop bonnes raisons pour se justifier.

» cent mille écus que vous avez dû
» recevoir peu de tems après votre 1522.
» arrivée à Milan? Il eſt vrai, répar-
» tit Lautrec, que j'en ai reçu les
» lettres de votre Majeſté ; mais
» cette ſomme n'eſt point parvenue
» juſqu'à moi. »

Semblançai Sur-Intendant des Finances, ayant eu ordre de venir ſur le champ rendre compte au Roi de l'uſage qu'il avoit fait de ces quatre cens mille écus, déclara qu'il les avoit remis à Madame la Régente, & qu'il en avoit les preuves en main. Le Roi, tranſporté de colere, entra bruſquement dans l'appartement de la Princeſſe, & ſe plaignit amérement à elle, de ce que par ſon avarice elle lui avoit fait perdre une des plus riches & des plus belles Provinces d'Italie ; mais ſans s'émouvoir elle nia le fait, & ſoutint en préſence du Sur-Intendant, que les quatre cens mille écus qu'il lui avoit remis, étoient un dépôt qu'elle lui avoit confié depuis longtems, & que cette ſomme provenoit des épargnes qu'elle avoit fait de ſes revenus. Semblançai apporta en vain les meilleures preuves pour ſa juſtification.

1522. Il fut arrêté ; & le Chancelier Duprat, dont il n'étoit point aimé, obtint qu'on lui feroit son procès. Cette affaire qui traîna en longueur fut terminée par un Arrêt, qui condamnoit le Sur-Intendant à être pendu à Montfaucon pour crime de péculat, ce qui fut exécuté (*a*).

Les François perdent Pisighitone.

Le retour de Lautrec en France, ses remontrances au Roi, ne rétablirent pas nos affaires en Italie. Pont-Dormi s'étoit rendu avec sa troupe aux portes de Cremone, & deux heures après son arrivée il avoit été joint par le Maréchal de Foix. Médicis & le Prince de Bozzolo s'étoient chargés de faire de nouvelles levées ; & le premier usa de tant de diligence qu'en moins de

(*a*) Il est dit dans la quatrième partie des annales d'Aquitaine que la quittance que Semblançai avoit tirée de la Régente pour les quatre cent mille écus dont il s'agissoit d'abord, avoit été prise dans les papiers de son principal Commis nommé Gentil, par une Demoiselle de la Reine dont celui-ci étoit éperduement amoureux ; ce qui ôta tout moyen de défense à Semblançai, & fit que la Régente soutint hardiment la calomnie, qu'elle avoit avancée contre lui, sans crainte d'en être convaincue par la quittance signée de sa main.

quatre jours il se vit à la tête de quinze à seize cens hommes de pied de nouvelles troupes destinées à renforcer la garnison de Cremone. Les ennemis ne tarderent pas à se présenter devant cette Place : Ce fut alors que Jean de Médicis, résolu de nous vendre cherement le secours qu'il nous avoit amené, se saisit d'une des portes de la Ville, menaçant de la livrer aux Impériaux, s'il ne recevoit promptement l'argent qui lui étoit dû pour le payement de ses troupes ; on le satisfit, mais ce ne fut que par le moyen des emprunts que l'on fit de tous côtés. Pendant ce tems-là, Pisighitone, située sur l'Adda, l'une des plus fortes Places de l'Italie, se rendit par composition au Marquis de Pescaire. 1522.

Cremone. Cremone suivit bien-tôt après l'exemple de Pisighitone. Le Maréchal de Foix qui y commandoit, n'osant trop se confier dans sa garnison presque toute composée de troupes Italiennes, & qui se défioit particuliérement de celles que commandoit Jean de Médicis, consentit à rendre la Place, si dans trois mois elle n'étoit secourue par une armée. Il pro-

mit auſſi de remettre entre les mains
1522. des ennemis la Riéco & Domodoſcella (*a*), & il lui fut accordé qu'il ſortiroit avec tous les honneurs de la guerre, & qu'il ſeroit conduit en toute ſûreté juſqu'aux portes de Suſe. Une capitulation ſi honorable fut l'effet de la politique du Général de l'Empereur. Il ſçavoit bien qu'il lui eût été facile de forcer la garniſon à ſe rendre à diſcrétion ; mais il avoit des vues ſur Genes ; & cette eſpéce de trêve de trois mois qu'il accordoit, lui laiſſoit le tems d'exécuter le projet qu'il avoit formé. Ainſi pendant que le Maréchal dépêchoit un de ſes Gentils-hommes au Roi pour l'informer des articles de la capitulation de Cremone, Colonne avec ſon armée prenoit le chemin de Genes, où il étoit appellé par deux zélés partiſans de la faction Gibeline, Jerôme & Antoine Adorne, qui lui avoient fait eſpérer, qu'ils le mettroient en poſſeſ-

(*a*) Petite Ville du Duché de Milan avec un Château, au Comté d'Anghierra, au pied des Alpes, à ſix milles au-deſſus de Vocogna, & à ſoixante milles de Milan.

sion de cette Place. Octave Fregoze qui y commandoit au nom du Roi, n'eut pas plutôt eu avis du dessein des Impériaux, qu'il rassembla à la hâte deux mille hommes de pied, à qui il commit la garde de la Ville ; & il fit en même tems avertir le Roi du danger dont Genes étoit menacé par la jonction des Gibelins avec les ennemis. 1522.

Ces deux nouvelles apportées à la Cour presque en même tems, accélérerent les secours que le Roi se proposoit de faire passer en Italie. Mais la capitulation de Cremone ne fut point du tout approuvée, & l'on trouva mauvais que le Maréchal de Foix eût si-tôt consenti à rendre cette Place, que les Vénitiens regardoient comme une de leurs plus fortes barriéres. Ce qui prouve que c'étoit là, la seule considération qui les retenoit dans notre alliance, c'est qu'ils s'en détacherent, dès qu'ils eurent appris la reddition de Cremone, quoique les négociations du Maréchal de Montmorenci eussent paru les disposer à renouveller la ligue qu'ils avoient conclue avec la France.

1522. Cependant les ordres furent expédiés pour la levée de quatorze mille Gascons destinés à passer en Italie, & qui devoient être accompagnés de cinq cens hommes d'armes. Mais quelque diligence que l'on fît, l'on ne pouvoit guères espérer que ce secours fût prêt assez à tems pour sauver Genes : ainsi Pierre Navarre, qui étoit à Marseilles, eut ordre de faire entrer dans cette Place le plus de monde qu'il pourroit, en attendant que notre armée fût à portée de la secourir. Mais malheureusement il ne put se procurer que deux Galeres, sur lesquelles il fit embarquer deux cens hommes ; & ce fut avec ce foible secours qu'il entra dans le port de Genes, presque au même moment que le Marquis de Pescaire, qui commandoit l'Infanterie Espagnole & Italienne, se présenta aux portes de la Ville. Ce Seigneur à son arrivée fit sommer les habitans par un trompette de rendre la Place, leur promettant au nom de l'Empereur, que l'on ne donneroit aucune atteinte à leurs priviléges. Genes eut été livrée aux Impériaux, si Pierre Na-

varre, & le peu de Soldats François qu'il y avoit dans la Place, ne s'y fussent opposés ; mais enfin ils ne purent empêcher que les habitans ne députassent auprès du Marquis pour sçavoir les conditions qu'il avoit à leur proposer. 1522.

Vivaldi, choisi par ses compatriotes pour convenir des articles de la capitulation, alla trouver le Général Espagnol dans sa tente. Les Génois, bien éloignés de soupçonner que les ennemis cherchassent à les surprendre, négligerent la garde de leur Ville : & dans le tems même que leur Député étoit en conférence avec le Marquis, les Espagnols entrerent dans la Place par une ruine, & passerent au fil de l'épée tout ce qui se présenta devant eux. L'Evêque de Salerne frere du Gouverneur, & quelques autres personnes de marque eurent à peine le tems de se jetter dans une barque qui les conduisit à Marseille. Octave Fregoze, que la maladie retenoit au lit, se rendit prisonnier entre les mains du Général ennemi. Pierre Navarre s'étant mis à la tête du peu de Soldats qu'il put rassembler à la hâte,

Surprise de Genes par les Espagnols.

1522. gagna la Place d'armes : & là avec sa petite troupe, il fit des prodiges de valeur, mais qui ne purent empêcher qu'il ne fût enveloppé & fait prisonnier. Une partie des hommes d'armes de la compagnie du Comte de Saint-Pol se retira dans le Château, & ne se rendit qu'après avoir essuyé pendant plusieurs jours toutes les horreurs d'une faim extrême. Un butin immense fut le fruit de la trahison des Espagnols. Mais ce même saccagement de Gênes qui les enrichit, ruina les espérances de Colonne, qui comptoit que l'argent qu'il tireroit des habitans, si leur Ville n'eût point été pillée, suffiroit pour payer son armée, avec laquelle il se retira à Ast, dès qu'il eut appris que quatre cens hommes d'armes, & six mille hommes de pied conduits par le Duc de Longueville s'étoient mis en marche pour passer en Italie. Ce fut à Ville-neuve d'Ast que le Duc eut avis de la prise de Gênes ; ce qui le détermina à suspendre sa marche jusqu'à ce qu'il eut reçu de nouveaux ordres de Sa Majesté : vû que le secours qu'il conduisoit, avoit été principalement des-

tiné pour la défense de cette Place ; & il étoit d'ailleurs évident qu'un si foible renfort n'auroit pu mettre nos Généraux en état de faire tête à l'ennemi. Ces considérations furent approuvées à la Cour & le Duc eut ordre de ramener ses troupes en France. Cependant le jour marqué pour la reddition de Cremone étant arrivé, le Maréchal de Foix sortit de la Place avec la garnison, & fut conduit en sûreté jusqu'à Suse, ainsi qu'il avoit été réglé par un article de la capitulation. Janot d'Herbouville, Seigneur de Bunou, fut laissé dans le Château que le Maréchal avoit eu soin de pourvoir abondamment de toutes sortes de munitions de guerre & de bouche.

1522.

Reddition du Château de Cremone.

Affaires des Pyrénées.

Tel fut le malheureux succès de nos armes en Italie. La fortune nous fut moins contraire du côté des Pyrénées. Nous avons dit que l'Amiral de Bonnivet s'étoit rendu maître de Fontarabie, & que la garde de cette importante Place avoit été confiée au brave d'Aillon, Seigneur du Lude. Depuis près d'un an que les Espagnols la tenoient assiégée, la disette des vivres, les maladies

1522. avoient emporté la moitié de la garnison. Le Maréchal de Chatillon eut ordre de marcher avec des troupes au secours des assiégés ; mais il mourut à Dax, & son bâton de Maréchal fut donné à Anne de Montmorenci qui étoit alors en négociation à Venise. Le Maréchal de Chabannes, qui étoit repassé en France après la malheureuse journée de la Bicoque, prit le commandement de l'armée, marcha droit à Bayonne, & de-là à Saint-Jean de Luz où il rassembla toutes ses forces. S'étant ensuite approché de la riviére d'Andaye, il y établit son camp, dans le dessein d'attendre l'arrivée d'un convoi naval, que Lartigue Vice-Amiral de Bretagne conduisoit pour le ravitaillement de la Place. Mais ce convoi tardant trop à venir, le Maréchal entreprit de forcer le passage de la riviére, malgré l'armée d'Espagne qui étoit sur le bord de l'autre côté ; & il y réussit. Les Espagnols, quoique supérieurs en nombre, & six mille Lansquenets dont leur armée étoit renforcée, & qui étoient commandés par le Comte de Fustemberg, prirent la fuite après

Les Espagnols sont obligés de lever le siege de Fontarabie.

quelques escarmouches, & se sauverent dans les montagnes. Ainsi fut délivrée Fontarabie, après dix ou douze mois de siége. La Place fut ravitaillée, & le Capitaine Frauget, Lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes du feu Maréchal de Chatillon y fut laissé pour gouverneur, à la place du Seigneur de Lude qui revinten France, après avoir acquis une gloire immortelle par la fermeté & le courage qu'il opposa pendant près d'une année à tous les efforts d'une armée nombreuse. 1522.

Affaires de Picardie & de Champagne.

Avant ce tems-là Henri VIII, pour les raisons que nous avons rapportées ci-dessus, avoit déclaré la guerre à la France. Déja son armée, commandée par le Duc de Suffolc, qui avoit épousé la Reine Marie veuve du feu Roi Louis XII, étoit prête à descendre à Calais, & elle devoit être jointe par les troupes que commandoit le Comte de Bure, Lieutenant-Général pour l'Empereur dans les Pays-Bas. Le Roi, averti des grands préparatifs que faisoient les Anglois & les Impériaux pour attaquer nos frontiéres, donna ordre à Louis de la Trimouille Gouverneur

de Bourgogne (*a*) de se mettre à
1522. la tête d'un corps nombreux de Gendarmerie, & d'aller se joindre au Duc de Vendôme qui commandoit en Picardie. Mais il s'en falloit bien que cette jonction mît le Duc en état de tenir la campagne : tout ce qu'il pouvoit faire de mieux, étoit de pourvoir à la sûreté des Places qu'il soupçonnoit devoir être attaquées ; & ce fut là le parti qu'il prit. La Fayette Gouverneur de Bologne, étoit dans cette Place avec sa compagnie de cinquante hommes d'armes ; sa garnison fut renforcée de mille hommes de pied commandés par Bourbarré, & d'autres Capitaines, de la compagnie de cent hommes d'armes du Duc d'Alençon, con-

(*a*) Le Roi pouvoit laisser cette Province dégarnie de troupes, parce que l'Empereur en considération du corps Helvetique avoit consenti au Traité de neutralité, que Marguerite d'Autriche & François I avoient négocié au sujet du Duché & du Comté de Bourgogne ; ainsi il avoit été arrêté, que l'Empereur ne porteroit point la guerre dans la Bourgogne & la Champagne, & que le Roi de France n'attaqueroit point la Franche-Comté dont Marguerite d'Autriche étoit en possession.

duite par Jacques de Silly, Baillif de Caen, & de vingt-cinq autres hommes d'armes ſous les ordres de Rochebaron. Brion, qui fut depuis Amiral, fut établi Lieutenant-Général pour le Roi dans Terouanne où il entra avec une partie de ſa compagnie, l'autre n'étant point encore de retour d'Italie. Le Bâtard de Moreuil, Gouverneur de la Place, qui commandoit cinquante hommes d'armes, Dammartin, Liſtenai, Turene, la Vauguyon qui en avoient chacun vingt-cinq ſous leurs ordres, & deux mille hommes de pied commandés par les Capitaines Saulſeuſe & Montbrun, furent deſtinés à la défenſe de la même Ville. Mille hommes de pied ſous les ordres de Sercu, & cinq cens commandés par le Capitaine Lalande furent mis dans Héſdin, où commandoit du Biés à la tête de trente hommes d'armes & de deux cens Mortes-payes. La défenſe de Montreuil fut confiée au Comte de Saint-Pol qui commandoit quatre cens hommes d'armes, & au Comte de Guiſe qui avoit ſous ſes ordres ſix mille hommes de pied, & de Lorges pour Lieute- 1522.

1522. nant. Le Duc de Vendôme & la Trimouille se retirerent à Abbeville avec deux milles Suisses, quelque Gendarmerie, & quelque Infanterie Françoise ; & c'étoit là un corps de réserve prêt à secourir les Places où le danger seroit le plus pressant.

Prise de Bapaume par les François.

Ces dispositions étant faites, le Duc de Vendôme qui sçavoit que plus de quinze jours se passeroient encore, avant que les Anglois se fussent joints aux Imperiaux, & qui n'avoit garde de souffrir que ses troupes passassent dans l'inaction un tems si precieux, ordonna à de Lorges de venir se joindre au Comte de Saint-Pol & au Comte de Guise, qui étoient à Peronne où nous avions établi nos magasins. Ces deux Seigneurs, après avoir rassemblé leurs forces, se mirent en marche avec quatre canons, & allerent assiéger Bapaume. La Ville & le Château n'opposerent qu'une foible résistance, & ils furent l'un & l'autre rasés & brûlés. Cette premiere expédition fut suivie d'une seconde où nos troupes acquirent encore plus de gloire. Le dessein de nos deux Généraux étoit de porter le ravage dans

dans le pays ennemi situé entre l'Escaut & la riviere de Carpes ; ce qu'ils ne pouvoient faire qu'après avoir forcé le passage de l'Ecluse défendu par un nombreux détachement d'Imperiaux. Ce détachement fut attaqué, & le fut avec tant de furie, qu'il fût défait & obligé de se retirer en désordre jusques sous le canon de Douai. François de Lorraine, jeune Prince âgé de 16 à 17 ans, & qui faisoit alors ses premieres armes, donna dans ce combat des preuves éclatantes de son intrépidité. Ayant observé sept-à-huit hommes des ennemis qui se retiroient dans les bois, resolu de les aller attaquer seul, il les suivit de près, & déja il avoit mis pied à terre pour les combattre, lorsque Martin du Bellai accompagné de dix à douze chevaux survint à propos pour tirer ce jeune Prince du danger où sa bravoure l'avoit exposé. S'il n'eut pas la gloire de vaincre seul, il eut du moins celle d'avoir attaqué le premier, & de ne se retirer qu'après que les ennemis eurent été taillés en piéce. Le butin que fit notre petite armée fut immense, & elle ne se 1522.

1522. rassembla à Ancre (*a*) qu'après avoir pillé tout le plat-pays, & avoir porté le ravage jusqu'aux portes d'Arras, de Douai & de Valenciennes. Rendue à Ancre, elle se sépara, & chacun rentra dans les places d'où il étoit sorti.

Descente des Anglois en France.

Ce fut durant le cours de cette expédition que les Anglois firent leurs descentes à Calais; & comme leur munition de bouche & leurs bagages n'avoient point encore passé la mer, ils allerent en attendant camper dans la plaine d'Oye. Le Duc de Vendôme, instruit de la position de l'armée Angloise, ordonna au Comte de Saint-Pol son frere & au Comte de Guise, de marcher vers le Boulonnois avec quatre cens hommes d'Armes, pour mettre le plat-pays à couvert des excursions de l'ennemi; mais avant qu'ils se missent en marche, il voulut reprendre le Château de Contes situé entre Montreuil & Hesdin, qui s'étoit rendu par la lâcheté du Capitaine qui

(*a*) Bourg de France en Picardie dans le Santerre, & sur les Confins de l'Amienois & de l'Artois, sur un ruisseau de même nom entre Corbie & Bapaume.

y commandoit pour le Roi. Le Duc de Vendôme attaqua lui-même la place en personne, & elle fut emportée d'assaut par de Lorges qui avoit la direction du siége ; toute la garnison, à l'exception du Commandant qui se rendit prisonnier, fut passée au fil de l'épée. Après la prise de ce Château les Comtes de Guise & de Saint-Pol prirent la route du Bolonnois, & camperent successivement à Dure, à Saulmer, à Bourdes & dans d'autres Villages circonvoisins. L'avantage qu'ils retirerent de cette expédition, fut que pendant douze à quinze jours que les Anglois demeurerent campés dans le Pays d'Oye, ils ne firent aucune excursion qui ne leur fût funeste ; mais dès qu'ils eurent reuni toutes leurs forces, nos deux Généraux, trop foibles pour tenir la Campagne, rentrerent dans Montreuil dont la garde leur avoit été confiée. 1522.

Ils se joignent aux Impériaux & attaquent Hesdin.

Ce fut entre Ardres & Saint Omer que se fit la jonction des deux armées ennemies. Le sieur de Beauvain, fils du Comte de Rœux, engagea les Anglois à faire le siége

1522. d'Hesdin ; la place fut si furieusement battue, que les assiégeans eurent fait en peu de jours une brêche de trente à quarante toises, entre la Tour Robin & celle de Saint François, & ils en firent de même une considérable du côté du parc : mais ils n'en furent pas pour cela plus ardens à monter à l'assaut. La bravoure des assiégés, les fréquentes sorties qu'ils faisoient, & qui tenoient le camp ennemi dans de continuelles allarmes, rallentissoient l'impetuosité des assiégeans ; que s'il leur arrivoit de s'éloigner de leurs retranchemens, rarement ils y rentroient sans avoir perdu une partie de leur monde. Le Comte de Guise & Pont-Dormi ayant été avertis, que quatre cent Anglois marchoient vers la Commanderie de l'Oyson, sortirent de Montreuil avec leurs Compagnies, & une partie de celle du Duc de Vendôme, atteignirent les ennemis à une demie-lieue de leur camp, & les chargerent avec tant de vigueur qu'ils furent tous ou tués ou faits prisonniers ; trente ou quarante hommes de ce detachement qui s'étoient

jettés dans un jardin fermé de hayes, ayant refuſé de ſe rendre, le Comte de Guiſe ayant mis pied à terre avec ſa troupe, ils furent tous taillés en piéces, ſans qu'aucun d'eux eut pû ſe réſoudre à demander quartier. Pont-Dormi ayant eu une autrefois avis, qu'un détachement du camp ennemi étoit venu brûler Friſſin, maiſon qui appartenoit à ſon frere aîné, ſe mit promptement en Campagne à la tête de ſa Compagnie; & quoique bien inferieur en nombre à l'ennemi, il oſa l'attaquer & eut la gloire de le défaire entierement. C'eſt ainſi que chaque jour étoit marqué par quelque avantage remporté ſur les Anglois, dans les fréquentes ſorties que faiſoient nos garniſon de Terouanne, de Montreuil & de Dourlens; auſſi ne leur arrivoit il pas ſouvent de perdre de vuë leurs retranchemens. Enfin la diſſenterie s'étant miſe dans leur armée, & les pluyes étant devenues continuelles, ils prirent le parti de décamper après avoir tenu inutilement Heſdin aſſiégé pendant plus de ſix ſemaines. 1522.

Levée de ce ſiége.

Le Duc de Vendôme inſtruit de

Retraite des ennemis.

1522. leur retraite, donna ordre au Comte de Saint Pol de se jetter dans Dourlens avec trois cens hommes d'Armes & six mille hommes de pied, commandés par de Lorges & accompagné du Comte de Guise & de la Trimouille : il se mit à la tête du reste de l'armée & marcha le long de la Somme pour cottoyer l'ennemi, & l'empêcha de se répandre dans le plat-pays. Cependant le Comte de Saint-Pol n'ayant pas jugé que Dourlens, qui n'étoit point alors défendu par un Château, pût soûtenir un siége, se détermina à l'abandonner, après en avoir fait abbatre les portes & se retira à Corbie, où il se proposoit de faire tête à l'ennemi, s'il lui prenoit envie d'attaquer cette place. Au Comte de Saint-Pol se joignit le Maréchal de Montmorenci, accompagné de deux cens Gentilshommes de la maison du Roi (*a*), le Duc de Suffolc à la

(*a*) Ces deux Compagnies, dit l'Auteur d'un Livre qui traite, de leur Origine furent instituées en divers tems. Louis XI. étant à Puyseaux le 4e jour de Septembre 1474, mis sus pour la garde de son corps une Compagnie de cent lances, fournies selon sa grande Ordonnance, chacune d'un homme

tête de l'armée Angloise, & les Impériaux sous les ordres du Comte 1522.

d'Armes & de deux Archers. La seconde Compagnie fut instituée par le Roi Charles VIII. au mois de Janvier de l'an 1497 ; & au mois de Juillet suivant, Louis XII. confirma cette institution. Cette seconde Compagnie fut d'abord appellée la Compagnie des Gentilshommes extraordinaires, par opposition avec la premiere qu'on appelloit la Compagnie des Gentilshommes ordinaires : cette maniere de parler dura jusqu'en 1570, qu'on les appella l'une & l'autre la Compagnie des Gentilshommes ordinaires. Dans les commencemens il n'y avoit que des Gentilshommes dont la Noblesse fût bien prouvée, qui fussent reçûs dans ces Compagnies ; chacun de ces Gentilshommes avoit deux Archers, qu'il entretenoit, montoit & armoit à ses dépens sur sa solde qui étoit de vingt écus par mois ; d'où vient qu'on les appelloit les Gentilshommes des vingt écus. Lorsque ces deux Compagnies alloient à l'armée, il se rangeoit sous leurs Drapeaux une infinité de Noblesse volontaire. C'est ce que nous apprend le Maréchal de Fleurange dans ses Mémoires. » Premierement, le Roi Fran» çois I. dit-il, a pour sa garde deux cens » Gentilshommes de sa maison, gens expé» rimentés, & hommes qui ont bien servi en » Bandes, porteurs d'enseignes, guidons & » vaillans hommes, cent pour cent un Chef » & un Capitaine, dont est pour l'heure pré» sente, le Grand Sénéchal de Normandie, » & le Vidame de Chartres qui sont deux gros

de Bure marcherent jusqu'à Beauquêsne dans la résolution de mettre le siége devant Corbie : mais informés des forces qui étoient dans cette place, ils perdirent l'espérance de s'en rendre maîtres ; & comme l'hyver approchoit & que les pluyes & les maladies qui continuoient d'affoiblir leur armée, ne leur permettoient plus de tenir la campagne, ils prirent le parti de se séparer après avoir brûlé Dourlens & quelques Villages circonvoisins. Les Anglois repasserent la mer, & les Imperiaux allerent prendre leurs quartiers d'hyver dans les Pays-Bas. Les premiers s'étant imprudem-

1522.

» Gentilshommes & bien fondés en rentes, » & baille toujours lesdites charges à gens » qui sont de grosses maisons, & ont d'état » les Capitaines chacun deux milles francs, » & les Gentilshommes sous eux vingt écus, » ils portent hache autour de la personne du Roi, & font garde & Guet la nuit » quand le Roi est en un camp ; mais en tout » tems ils le font de jour, & vous assûre » quand ces dites bandes sont en armes, que » c'est une merveilleusement forte Bande, » car il y a aux deux Bandes quatorze ou quinze cens chevaux combattans, & la plupart » tous gens expérimentés. »

ment arrêtés à Pas (*a*) en Artois pour s'y rafraîchir, les Comtes de Guiſe & de Saint-Pol en ayant eu avis allerent les y ſurprendre, & cette action coûta la vie à cinq ou ſix cens Anglois qui demeurerent morts ſur la place. 1523.

La campagne de l'année ſuivante 1523 s'ouvrit par le ſiége de Teroüanne; mais il eſt vrai que cette place ne fut inveſtie par le Duc d'Arſcot, que pour cacher le deſſein qu'il avoit de ſurprendre Guiſe, qu'il eſpéroit devoir lui être livrée par un ſoldat de la garniſon du Château appellé Livet; & ce qui ne lui permettoit pas de douter du ſuccès de ſon entrepriſe, c'eſt que ce Livet l'avoit aſſûré que Longueval qui commandoit dans la Place, avoit promis d'en ouvrir les portes aux Imperiaux. Le fait eſt que le Commandant François n'avoit feint d'entrer dans la conjuration que pour faire tomber l'ennemi dans le piége qu'il vouloit lui tendre. Les meſures que l'on de-

Entrepriſe des Impériaux ſur Guiſe découverte.

(*a*) Bourg dans l'Artois ſur les frontieres de la Picardie, ſur la riviere d'Authie, à deux lieues au-deſſus de Dourlens, au Levant en allant vers Arras.

1523. voit prendre pour l'exécution de ce projet avoient été communiquées au Roi, & il les avoit approuvées. Il avoit été réglé que le Maréchal de Fleuranges, qui étoit aux environs des Ardennes, se mettroit à la tête de quatre ou cinq mille hommes de pied, & de trois cens hommes d'Armes, & qu'il viendroit se jetter entre Avesnes & Guise pour fermer le passage à l'ennemi dans sa retraite; & que le Duc de Vendôme, qui étoit à Peronne, viendroit avec quatre mille Allemans commandés par le Duc de Suffolc de la Rose blanche, & trois mille Fantassins François soûtenus par cinq cens hommes d'Armes, se poster entre l'Abbaye de Bonhourie & Guise pour couper le chemin aux Imperiaux; de facon que soit qu'ils prissent le parti de se retirer, soit qu'ils se déterminassent à combattre, ils devoient nécessairement se trouver entre deux feux. Les ennemis de leur côté se croyoient si assûrés du succès de leur projet, que la plûpart des Seigneurs des Pays-Bas voulurent avoir part à l'exécution; & ce fut pour nous ôter tout sujet de défiance qu'ils fei-

gnirent d'en vouloir à Teroüanne, ayant fait marcher vers cette Place un corps nombreux de cavalerie, avec cinq ou six cens Anglois, & quinze mille Fantaſſins Flamans, ſous les ordres du Comte de Fiennes Gouverneur de Flandres. Cependant le Roi qui étoit à Chambort, & qui vouloit partager la gloire de l'action qui ſe préparoit, partit en poſte & arriva environ minuit à Genlis près de Chauni, la veille même du jour marqué pour l'exécution de l'entrepriſe. Mais il n'étoit gueres poſſible que la marche de ce Prince qui avoit quatre-vingt lieues de chemin à faire pour ſe rendre de Blois à la Fere, fut ſi ſecrette que les ennemis n'en euſſent quelque ſoupçon. Ils en furent effectivement informés par leurs eſpions, dans le tems que leur armée marchoient vers Guiſe. Livet, ce ſoldat dont nous avons parlé, qui leur avoit promis de leur livrer la place, fut mis à la queſtion; mais la violence des tourmens ne fut pas capable de lui rien faire avouer; & Longueval de ſon côté fit cruellement tourmenter les ôtages que les ennemis lui avoient remis entre les 1523.

1523. mains. Cependant le Duc d'Arſcot ayant eu d'autres avis plus certains encore de l'arrivée du Roi, rebrouſſa chemin avec ſes troupes, & les fit rentrer dans leurs quartiers.

Ils levent le ſiége de Teroüane.

L'armée que le Roi avoit aſſemblée fut deſtinée à faire lever aux Imperiaux le ſiége de Teroüanne. Le Duc de Vendôme chargé de cette expédition commença par ravager le pays ennemi, & marcha à Bailleul le-Mont, forte place qui ſe trouve à mi-chemin d'Arras & de Dourlens, & qui étoit défendue par trois cent Eſpagnols. Les principaux Officiers de l'armée n'étoient pas d'avis qu'on l'attaquât; mais le Duc de Vendôme qui ne vouloit pas qu'il fût dit qu'une place qui étoit ſur ſon chemin eut pû lui réſiſter, en fit lui-même les approches en plein midi. La bravoure du Général François épouvanta les aſſiégés, & leur fit oublier qu'ils avoient promis de s'enſevelir plutôt ſous les ruines de la place que de la rendre. Ce Château fut pris & raſé, la garniſon ayant obtenu qu'il lui ſeroit permis de ſe retirer où elle voudroit. Notre armée marcha de-là à Rouchau-

ville & à Gincourt, dans le dessein de livrer bataille aux ennemis qui avoient établi leur camp à Andincton & à Delette, à une demie-lieue de Teroüanne. Du Lude Maréchal de camp eut ordre d'aller se poster à Fouquemberghe, cette position lui procurant la facilité de tirer des vivres de Montreuil, tandis qu'elle empêchoit que l'ennemi ne pût recevoir du secours de Saint Omer; & ce qui augmentoit son embarras, c'est que la garnison de Teroüanne lui coupoit le chemin d'Aire: ainsi à l'approche de notre armée, il décampa pendant la nuit d'Andincton, & alla se poster à Huppen sur une hauteur du côté de Saint Omer. La peur lui fit bientôt après abandonner ce nouveau poste pour se retirer à Elfaut. Ce fut là que notre armée s'étant présentée en bataille, les Gantois & les Flamans se laisserent tellement intimider, qu'avant même que d'être attaqués, ils prirent honteusement la fuite, & gagnerent la riviere des Cordes où il s'en noya un grand nombre; il est plus que probable que si le Seigneur de Dine Lieutenant du Comte de Fiennes, 1523.

n'eut couvert leur retraite avec
1523. quatre ou cinq cens chevaux, ils auroient été infailliblement taillés en piéces ; & ce qui les sauva encore fut, que sur ces entrefaites arriva Mr. de Brion, qui ayant été chargé de ravitailler Teroüanne, déclara au Duc de Vendôme que l'intention de Sa Majesté étoit, que l'on évitât d'en venir à une bataille, & qu'il suffisoit que l'on eût obligé l'ennemi de lever le siége.

Pendant dix ou douze jours que notre armeé demeura campée à Andincton, Village situé sur la Lis à deux lieues de Teroüanne, cette Place fut abondamment pourvue de munitions de guerre & de bouche ; mais ce ne fut pas sans opposition de la part des ennemis. Informés que l'avant-garde de notre armée commandée par le Maréchal de Montmorenci étoit campée d'un côté de la riviére, & que le corps de bataille, sous les ordres de Villebon, étoit posté de l'autre côté, ils entreprirent de surprendre pendant la nuit ces deux corps séparés. Les chevaux-légers du corps de bataille furent en effet renversés, & il en au-

roit été de même de ceux de l'avant-garde, si un homme d'armes de la compagnie du Maréchal de Montmorenci, appellé Tiguerette, n'eût eu le courage de donner l'allarme, quoiqu'il se vît entre les mains des ennemis qui le menaçoient de lui ôter la vie. L'avant-garde fut bientôt prête à combattre; mais les Impériaux se voyant découverts ne songerent qu'à se retirer promptement. Cette surprise fut pour nos Généraux un avertissement dont ils profiterent : l'avant-garde & le corps de bataille se raprocherent pour ne plus se séparer. 1523.

Teroüanne étant ravitaillée, le Roi ne s'occupa plus que du dessein qu'il avoit formé de reconquérir le Milanès. Une partie de sa Gendarmerie, deux ou trois mille Fantassins Picards, & les six mille Lansquenets que commandoit le Duc de Suffolc, eurent ordre de venir le joindre; & il fût réglé que le reste de l'armée marcheroit à Lyon où elle devoit se trouver au commencement du mois d'Aoust. L'Amiral de Bonivet, & de Lorges, qui avoit sous ses ordres six mille Fantassins, Affaires d'Italie.

1523. François furent chargés d'aller se saisir du Pas de Suse, & le Maréchal de Montmorenci fut envoyé en Suisse pour y lever douze mille hommes de pied. Ce secours fût bientôt prêt, & parut aux portes d'Ivrée dans le même tems que l'Amiral arrivoit à Suse. Ses troupes s'étant jointes à celles du Maréchal, ils prirent ensemble le chemin de Turin pour y attendre le Roi & le reste de l'armée.

Colonne, & le Comte de Lannoi, Viceroi de Naples, avertis des grands préparatifs qui se faisoient en France pour le recouvrement du Milanès, traiterent avec les Vénitiens au nom de l'Empereur, & conclurent avec eux une ligue où entrerent tous les Princes & Etats d'Italie, contre quiconque entreprendroit de troubler le repos de cette partie de l'Europe (*a*). Colonne,

(*a*) Les Vénitiens, malgré les pressantes sollicitations des Ambassadeurs de l'Empereur & du Roi d'Angleterre, n'avoient pû encore se déterminer à se détacher de la France. André Gritti ne cessoit de leur représenter tout ce qu'ils avoient à craindre de l'excessive puissance de l'Empereur, qui n'avoit rétabli François Sforce que dans le des-

Général de l'armée de la ligue, commença par mettre en état de dé- 1523.

fein de l'en chaſſer, & que dès qu'il ſeroit une fois maître du Milanès, il ne manqueroit pas de faire valoir les prétentions de la maiſon d'Autriche, ſur l'Etat de terre ferme de la République. George Cornaro dévoué au parti de Charles, repréſentoit d'un autre côté, que la République étoit particuliérement intereſſée à maintenir François Sforce dans la poſſeſſion du Milanès, & à empêcher que l'Empereur & le Roi de France ne s'en emparaſſent; que les François ne poſſédoient plus en Italie que le Château de Crémone; qu'ils étoient attaqués de toute part; qu'il étoit fort incertain, ſi le Roi pourroit faire paſſer une nouvelle armée en Italie, & que s'il ne le faiſoit pas, & que la République ne ſe détachât pas de l'alliance de la France, on verroit toutes les forces de l'Empire d'Eſpagne, du Pape & de pluſieurs autres Princes fondre ſur les Etats de la Seigneurie. Mais ce qui décida les Vénitiens ſur le parti qu'ils avoient à prendre, fut que Caracioli Ambaſſadeur de l'Empereur, & Pacai Miniſtre d'Angleterre, leur déclarerent que ſi dans trois jours on ne leur donnoit pas une réponſe poſitive, ils ſortiroient de Veniſe; & ce qui porta le dernier coup, fut que Badouer, Ambaſſadeur de la République à la Cour de France, manda que le Roi n'étoit nullement en état d'envoyer une armée en Italie. Le Traité entre l'Empereur & la République fut conclu le vingt-huitieme de Juin; il portoit qu'il y auroit une paix & al-

fenſe les Places fortes du Duché de
1523. Milan, & prit enſuite toutes les me-

liance perpétuelle entre la République d'une part, & l'Empereur Ferdinand Archiduc d'Autriche, & Sforce Duc de Milan de l'autre ; que les Vénitiens, quand il en ſeroit beſoin, fourniroient pour la défenſe du Milanès ſix cens hommes d'armes, autant de Cavalerie legere, & ſix mille Fantaſſins, qu'ils ſeroient le même pour le Royaume de Naples; que l'Empereur ſeroient tenu d'aſſiſter la République d'un pareil ſecours, ſi ſes Etats étoient attaqués. Le Pape qui, deux mois auparavant avoit publié une Bulle, par laquelle il ordonnoit une Trève de 3 ans entre tous les Princes Chrétiens, ſous peine d'excommunication contre ceux qui refuſeroient de l'obſerver, ſigna le troiſiéme d'Août la ligue contre la France avec l'Empereur, Le Roi d'Angleterre, Ferdinand Archiduc d'Autriche, le Duc de Milan, les Génois les Florentin, les Luquois & les Siennois. Le Pape ſe chargeoit d'entretenir deux cent lances, l'Empereur huit cent, Sforce & la République de Florence deux cent, outre les chevaux legers que ces quatre Puiſſances devoient lever en pareil nombre ; le Pape, l'Empereur & Sforce promettoient encore de fournir l'artillerie, d'en faire toute la dépenſe, & de contribuer à la ſubſiſtance de l'Infanterie. Le Pape devoit donner vingt mille écus par mois, l'Empereur trente mille, Sforce & les Florentins vingt mille, les Républiques de Gênes, de Sienne & du Lucques dix mille ; les Génois s'engageoient outre cela à équiper une Flotte pour

sures nécessaires pour nous défendre le passage du Tesin.

1523.

Trahison du Connétable de Bourbon.

Ce fut alors qu'éclata le mécontentement du Connétable ; ce Prince, qui quelque tems auparavant, avoit souffert impatiemment qu'on lui eût préferé le Duc d'Alençon dans le commandement de l'avant-garde, mais qui avoit sçû dissimuler le chagrin que lui avoit causé cette indigne préférence, ne garda plus aucune mesure après le procès que lui intenta Madame la Régente,

garder leurs côtes, & chaque confédéré s'obligeoit d'avancer trois mois de ce qu'il devoit fournir. On rapporte que François I. ayant eu avis de cette formidable ligue formée contre lui, dit à un Gentilhomme Espagnol, à qui il venoit de rendre la liberté, » tous les Princes conspirent contre moi ; » mais j'ai de quoi leur répondre à tous, je » ne m'embarrasse guere de l'Empereur, » parce qu'il n'a point d'argent, ni du Roi » d'Angleterre, parce que ma Province de » Picardie est bien fortifiée, ni des Flamans, » parce que ce sont de mauvaises troupes ; » pour l'Italie, je m'en charge moi-même ; » j'irai à Milan, je le prendrai, & je ne laisserai pas à mes ennemis un pouce de terre » de ce qu'ils m'ont enlevé. » Le P. Daniel cite la 788me lettre de Pierre d'Anglerie ; & dans cette lettre, il ne se trouve pas un seul mot du discours qu'il rapporte.

1523. au ſujet des biens de la maiſon de Bourbon, dont cette Princeſſe vouloit le dépouiller (*a*). Réſolu d'a-

(*a*) Voici en peu de mots, le ſujet du grand procès que la haine de la Régente lui fit intenter au Connétable. Louis II. du nom, Duc de Bourbon, & d'Auvergne, Comte de Clermont, de Forêt, qui mourut en 1410, avoit ordonné que ſa ſucceſſion reviendroit à ſes enfans mâles & à leurs deſcendans en droite ligne; que les filles ne pourroient hériter; & que ſi ſa deſcendance maſculine venoit à manquer, ſes biens ſeroient réunis à la Couronne. Jean II. ſon fils confirma cette même diſpoſition: Pierre ſon frere & Anne de France ſon épouſe tranſigerent conformément à ce réglement avec Gilbert de Bourbon pere de Charles. Pierre n'ayant qu'une ſeule fille, ſçavoir Suſanne de Bourbon obtint de Louis XII. des Lettres, par leſquelles ce Prince renonçoit à ſes droits, & conſentoit que Suſanne receuillit la ſucceſſion de ſon pere. Pierre étant mort en 1503, Charles de Bourbon Comte de Montpenſier, comme le plus proche Parent, prétendit ſuccéder au préjudice de Suſanne, qui fut fiancée au Duc d'Alençon; mais Louis XII. pour terminer ce grand différent, voulut qu'elle épouſât le Connétable; & il fut convenu que les deux époux ſe feroient une donation mutuelle de tous leurs biens, qui devoient demeurer au ſurvivant, en cas qu'ils ne laiſſaſſent point d'enfans. Suſanne étant morte en 1521. & n'ayant point laiſſé de poſtérité, il eſt évident que la ſucceſſion des biens de la maiſon de Bourbon ne pouvoit

bandonner plutôt sa patrie que d'y vivre dans un état peu convenable à la splendeur de son rang, il écouta volontiers les propositions qui lui furent faites au nom de l'Empereur par Adrien de Croi, Comte de Roeux, & se laissa en particulier gagner par les promesses qu'on lui fit de lui donner en mariage Eléonore d'Autriche, veuve du Roi de Portugal & sœur de l'Empereur, avec des avantages proportionés à cette alliance. 1523.

être contestée au Connétable. Cependant Louise de Savoye mere du Roi, ennemie mortelle de ce Prince, fit à la sollicitation du Chancelier du Prat, intenter action contre lui pour la réunion du Duché de Bourbon à la Couronne, & elle demanda pour elle les Seigneuries non reversibles. Le droit du Roi étoit fondé sur la disposition testamentaire de Louis II. Duc de Bourbon, nonobstant la renonciation de Louis XII. qui ne pouvoit préjudicier aux droits de la Couronne; & celui de Louise sur ce qu'elle étoit plus proche parente de Pierre que le Connétable, étant fille d'une sœur de Pierre, & Charles étant Fils d'un cousin germain du même Prince. La haine de la Régente venoit de ce que le Connétable, pour qui elle s'étoit épriſe d'un violent amour, avoit refusé de l'épouser, & le Chancelier ne pouvoit oublier le refus que le Connétable lui avoit fait de lui vendre quelques terres en Auvergne.

1523. Le Roi étoit arrivé à Saint-Pierre-le-Moutier, & ce fut là que d'Argouges & Matignon, deux Gentilshommes Normans, de la maiſon du Connétable, vinrent avertir Sa Majeſté que leur maître traitoit ſecretement avec l'Empereur par l'entremiſe du Comte de Roeux ; mais ils ne ſçavoient aucun détail, & voici ce que l'on en apprit dans la ſuite.

Dès que notre armée auroit eu paſſé les Monts, le Roi d'Angleterre devoit deſcendre en Picardie pendant que les Eſpagnols aſſiégeroient Fontarabie ; & dans le même tems Guillaume de Fuſtemberg & le Comte Félix, à la tête de dix ou douze mille Allemans devoient prendre la route du Baſſigni pour venir ſe joindre au Connétable dans le Nivernois, où il ſe flatoit de pouvoir raſſembler aiſément trois à quatre cens hommes d'armes, & cinq à ſix mille hommes de pied ; & déja la Mothe Deſnoyers, Gentilhomme du Bourbonnois, avoit été dépêché auprès du Comte de Fuſtemberg pour l'engager à hâter la marche de ſes Lanſquenets. Ainſi il ſeroit arrivé que les

Provinces intérieures de la France eussent été attaquées sans que le Roi eût pu, qu'avec un extrême danger, marcher à leur secours; car dans la supposition qu'il eût passé les Monts, s'il eût entrepris de revenir sur ses pas, sa retraite auroit-elle pu se faire sans qu'il vît son armée continuellement obligée de se défendre contre toutes les forces des Princes & Etats de l'Italie ligués contre la France? Mais le Ciel qui veilloit à la conservation de ce Royaume, permit que le Roi fut averti de l'infidélité du Connétable; & quoiqu'il ne fût pas encore informé du détail que nous venons de rapporter, il ne négligea aucune des mesures qu'il jugea être les plus propres à assûrer, pendant son absence, la tranquillité de ses Etats. Le Duc de Vendôme, Prince de la maison de Bourbon, & Lieutenant-Général pour le Roi en Picardie, fût destiné à accompagner Sa Majesté en Italie, & fut remplacé par Louis de la Trimouille, Gouverneur de Bourgogne. Le Gouvernement de cette Province fut donné au Duc de Guise, celui de Champagne au

1523.

Sieur Dorval ; le Maréchal de Lau-
1523. trec fut nommé pour commander dans la Guienne & le Languedoc, & l'administration de tout le Royaume fut confié à Madame Louise de Savoye mere du Roi : mais la désertion du Connétable fit changer ces differentes dispositions.

Ce Prince, qui après les engagemens qu'il avoit pris avec l'Empereur, étoit bien éloigné de vouloir accompagner le Roi en Italie, s'étoit retiré à Moulins où il feignit une maladie, & il gardoit le lit lorsque le Roi arriva dans cette Ville. Malgré les avis donnés à François I, sa bonté naturelle ne lui permit pas de croire que le Connétable fût véritablement coupable, & il voulut l'entendre avant que de le condamner. L'étant donc allé voir, & lui ayant témoigné la part qu'il prenoit à sa maladie, il ne lui cacha pas qu'il sçavoit de bonne part qu'il avoit traité avec l'Empereur, & que c'étoit le Comte de Roeux qui avoit été chargé de la négociation, mais qu'il ne doutoit pas que son amour pour la patrie, & que les liens du sang ne lui eussent fait rejetter

les

les propositions qui lui avoient été faites. Le Roi, pour achever de le gagner, lui dit avec beaucoup de bonté, que le procès que lui avoit intenté Madame la Régente ne devoit point l'inquiéter, que s'il le perdoit il lui rendroit tous ses biens, & qu'il lui en donnoit sa parole. 1523.

Le Connétable avoua au Roi, qu'il étoit bien vrai que le Comte de Roeux lui avoit fait quelques propositions au nom de l'Empereur, mais qu'il s'étoit toujours montré bien éloigné de vouloir les écouter, que jamais il n'avoit eu dessein d'en faire un mystére à Sa Majesté; mais que comme c'étoit là une affaire d'une nature à ne pas être confiée à un tiers, il avoit cru devoir attendre que Sa Majesté fut rendue à Moulins pour l'instruire de ce qui s'étoit passé : & pour ne laisser aucun soupçon dans l'esprit du Roi, le Connétable ajoûta qu'il étoit prêt à l'accompagner en Italie, & que les Médecins lui ayant fait espérer qu'il seroit dans peu de jours en état de souffrir la litiére, il iroit incessamment joindre Sa Majesté à Lyon.

1523. Ces réponſes du Connétable n'en impoſerent qu'au Roi ſeul, les plus ſages de ſon Conſeil furent d'avis qu'on l'arrêtât; mais ce Prince qui jugeoit par ſa propre franchiſe de celle des autres, fut d'un ſentiment contraire, & pourſuivit ſon chemin vers Lyon pour accélérer la marche de ſon armée, ayant laiſſé auprès du Connétable, Warty pour l'accompagner.

Déſertion de ce Prince. Peu de jours après le Duc de Bourbon partit en effet de Moulins, & prit la route de Lyon; mais étant arrivé à la Paliſſe, il feignit que ſa maladie étoit augmentée, & dépêcha cependant Warti pour donner avis au Roi de ſon départ de Moulins. Retenu d'un côté dans le devoir par la crainte de la honte dont le couvriroit ſa déſertion, & animé de l'autre d'un vif déſir de ſe venger, il déliberoit encore ſur le parti qu'il prendroit, lorſqu'ayant refléchi que ſes biens étoient déja ſequeſtrés, & qu'il en ſeroit infailliblement dépouillé par le crédit de la Régente ſon ennemie irréconciliable, il ſe détermina tout à coup à ſe retirer à Chantelles, Place

forte qui lui appartenoit, & de-là il fit partir l'Evêque d'Autun qu'il chargea de remettre au Roi la lettre suivante que j'insere ici mot à mot. 1523.

» Monseigneur, je vous ai écrit » bien amplement par Perot d'Warti, » depuis je vous ai dépêché l'Evê- » que d'Autun présent porteur, pour » de tant plus par lui vous faire » entendre la volonté que j'ai de » vous faire service : je vous sup- » plie, Monseigneur, le vouloir » croire de ce qu'il vous dira de » par moi, & vous assurer sur mon » honneur que je ne vous ferai jamais » faute. De notre maison de Chan- » telles le VII de Septembre.

L'instruction qui accompagnoit cette lettre étoit conçue en ces termes.

» Mais qu'il plaise au Roi faire » rendre les biens de feu Monsieur » de Bourbon, il promet de le bien » & loyaument servir, & de bon » cueur, sans lui faire faute, en » tous endroits où il plaira audit » Seigneur, toutes & quantes fois » qu'il lui plaira, & de cela il l'en » assurera jusqu'au bout de sa vie,

» auſſi qu'il plaiſe audit Seigneur par-
1523. » donner à ceux auſquels il veut
» mal pour celui affaire, & avoir
» ſigné leſdites inſtructions de ſa
» main.

Le Roi averti de la retraite du Connétable à Chantelles, donna ordre au Bâtard de Savoye, Grand-Maître de France, & au Maréchal de Chabannes de ſe mettre à la tête de leur compagnie d'hommes d'armes pour marcher après lui, ou pour l'aſſiéger, ſuppoſé qu'il fût encore à Chantelles; pareilles commiſſions furent données à la compagnie du Duc d'Alençon, & à celle du Duc de Vendôme, compoſée chacune de cent hommes d'armes; & pour ôter à ce Prince tout moyen de ſe ſauver, l'on envoya de la Gendarmerie à divers paſſages. Le Bâtard de Savoye qui avoit marché droit à Moulins, ayant rencontré à la Pacaudiere les mulets de l'Evêque d'Autun, dépêché auprès du Roi par le Connétable, les fit arrêter, voulant ſçavoir s'il ne ſe trouveroit point parmi les papiers du Prélat, quelque écrit d'où l'on pût tirer quelques éclairciſſemens; & étant

lui-même survenu peu d'heure après, il fut pareillement arrêté pour être interrogé. Convaincu d'avoir conseillé au Connétable de se retirer du Royaume, il fut mis en prison, & tous ses biens qu'il tenoit de la libéralité du Roi furent saisis. Ayant été depuis remis en liberté, il sortit de France, & se rendit auprès du Connétable, qui après la mort du fameux Moroné le fit Chancelier du Milanès ; mais son repentir l'ayant bien-tôt après ramené dans sa patrie il obtint sa grace, & tous ses biens lui furent restitués. Les ordres furent aussi expédiés pour que l'on se saisit de Saint-Vallier, Capitaine de cent Gentilshommes de la maison du Roi, de la Vauguion & d'Aimard de Prie, qui commandoient chacun une compagnie d'hommes d'armes & de plusieurs autres Seigneurs justement soupçonnés d'avoir été d'intelligence avec le Connétable, ou du moins convaincus de n'avoir pas révélé ce qu'ils avoient appris de ses négociations avec l'Empereur ; mais le Roi leur pardonna dans la suite. 1523.

Cependant le Connétable qui Désertion de ce Prince.

1523. avoit eu avis de la détention de l'Evêque d'Autun, persuadé qu'il n'y avoit plus pour lui de grace à espérer, chercha son salut dans une prompte fuite, n'ayant pas voulu suivre le conseil de quelques-uns de ses plus zèlés serviteurs qui pensoient qu'il auroit dû se laisser assiéger dans Chantelles; mais il jugea avec raison que l'intérêt de sa sûreté ne lui permettoit pas de se renfermer dans une Place, qui à cause de sa situation au milieu du Royaume, l'exposoit à être enveloppé, si la crainte d'y être forcé l'obligeoit d'en sortir. S'étant donc déguisé, & n'ayant pris pour l'acompagner qu'un seul Gentilhomme, nommé Pompérant, il quitta Chantelles, & alla coucher dans la maison d'un vieux Gentilhomme appellé Lalieres, tout dévoué à la maison de Bourbon. La crainte de tomber entre les mains de ceux qui avoient été détachés à sa poursuite, le fit souvent changer de route; & ce ne fut qu'après avoir essuyé bien des dangers, & avoir traversé le Vèlai, le Dauphiné, la Savoye, la Franche-Comté, & une grande partie de l'Allemagne, qu'il arriva à

Trente, d'où il se rendit à Mantoue, & de-là à Gênes, où vinrent le trouver le Comte de Roeux & le Seigneur de Lurci de la part de l'Empereur, pour lui offrir à son choix, ou une retraite en Espagne, ou le commandement de l'armée d'Italie, avec la qualité de Lieutenant-Général dans le Milanès. Le Connétable accepta cette derniere offre ; mais il n'exerça pas sitôt les fonctions de sa nouvelle charge. (*a*) 1523.

On se saisit de toutes ses Places.

Cependant le Maréchal de Chabannes, & le Grand-Maître de France s'étoient emparés, au nom du Roi, de Chantelles & de toutes les autres Places qui formoient l'appanage du

(*a*) Je n'ai pas crû devoir entrer dans le détail de toutes les petites aventures qui arriverent au Connétable, & dont le récit ne me paroit avoir rien de fort intéressant pour le Lecteur. Voici une particularité plus curieuse rapportée par Brantome, » on a dit » qu'aprés qu'il s'en fut allé, le Roi lui avoit envoyé redemander l'épée de Connétable, & son *ordre* ; & qu'il répondit, quant à l'épée, » il me l'ôta à Valenciennes, lorsqu'il don» na à mener à Monsieur d'Alençon l'avant» garde qui m'appartenoit, & *l'ordre* je lai » laissé derriere mon chevet à Chantilly ; » quant à *l'ordre* de l'Empereur il ne le voulut jamais prendre.

1523. Connétable. La déſertion de ce Prince ne permettant pas au Roi de s'éloigner de ſes Etats, il confia le commandement général de ſon armée d'Italie à l'Amiral de Bonivet, & retint auprès de ſa perſonne les Ducs d'Alençon & de Vendôme, le Bâtard de Savoye, le Maréchal de Chabannes & la Paliſſe avec leurs compagnies d'hommes d'armes, pour s'en ſervir dans le beſoin ; & ſur l'avis qu'il eût alors de la marche de dix à douze mille Lanſquenets commandés par Guillaume de Fuſtemberg, & par le Comte Félix, & qui avoient pris leur chemin entre la Bourgogne & la Champagne, il donna ordre au Duc de Guiſe, Gouverneur de Bourgogne, & au Seigneur d'Orval qui commandoit en Champagne de prendre toutes les meſures néceſſaires pour mettre en ſûreté les frontiéres de ces deux Provinces, & leur envoya les deux compagnies d'hommes d'armes des Ducs d'Alençon & de Vendôme.

L'armée du Roi marche en Italie.

Vers le commencement de Septembre de l'année 1523. notre armée compoſée de quatorze à quinze cens hommes d'armes, de près de

quinze mille Suiſſes, de ſix mille Fantaſſins François commandés par de Lorges, & d'un pareil nombre de Lanſquenets ſous les ordres du Duc de Suffolck, marcha vers Milan dans le deſſein d'aller livrer bataille à l'ennemi. L'avant-garde étoit conduite par le Maréchal de Montmorenci, & l'Amiral de Bonivet étoit à la tête du corps de bataille. Le Vidame de Chartres, le Chevalier Bayart, Mezieres, Vallery, Vandeneſſe étoient ſes Lieutenans-Généraux. Les Comtes de Saint-Pol & de Vaudemont étoient auſſi dans la même armée, mais ſans y avoir voulu prendre aucun commandement. 1523.

Peu de tems auparavant qu'elle ſe mît en marche, François Sforce étant parti de Monza pour aller à Milan, fût bleſſé d'un coup de dague par Benoît Viſcomti ſon parent, mécontent de ce que l'on avoit caſſé une compagnie de gens de pied qui étoit ſous ſes ordres. Sur le bruit qui courut de la mort de Sforce, un Capitaine Milanois appellé aleas de Birage, dévoué à la France, ſe ſervit adroitement de quelque

1523. intelligence qu'il avoit à Valence pour s'emparer de cette Place ; mais il ne la garda pas longtems. Elle fût reprise par Antoine de Leve, qui s'étant mis à la tête de l'Infanterie & de la Gendarmerie Espagnole, chassa le Capitaine Milanois de Valence, & le fit prisonnier.

Novare & toute l'Omeline se rendent aux François.

A l'approche de notre armée, ce même Antoine de Leve qui s'étoit retiré à Ast, repassa promptement le Tesin, ce qui procura à l'Amiral la facilité de se rendre maître de Novare, & de toutes les autres Places de l'Omeline. Colonne, quoique dangereusement malade, se fit porter sur le bord du Tesin, paroissant résolu de nous en défendre le passage ou de nous attendre pour nous combattre ; mais il changea d'avis, dès qu'il eût appris que nous nous étions emparés de Vigevano, & que les Lansquenets Impériaux qui gardoient le passage de la riviére, n'ayant pu tenir contre le feu de notre artillerie, avoient été obligés de se retirer : il reprit donc avec son armée le chemin de Milan ; mais il vit en y arrivant une si grande consternation répandue &

parmi les habitans & parmi les gens de guerre, qu'il ne crut pas pouvoir y demeurer en sûreté ; & sur le champ il résolut d'aller se renfermer à Lodi. Un bonheur inéspéré le tira d'embarras : l'on ne pouvoit douter que Milan n'eût ouvert ses portes à notre armée, si elle s'y fut présentée sans perdre de tems; mais Galeas Viscomti, & quelques autres Seigneurs Milanois ayant représenté à l'Amiral que s'il hâtoit sa marche vers cette Place, il ne lui seroit pas possible d'en empêcher le pillage ; & qu'au contraire les habitans assûrés d'être conservés dans leurs priviléges chasseroient eux-mêmes la garnison Impériale, & que l'on en pourroit tirer de grosses sommes qui seroient employées au payement de l'armée Françoise ; Viscomti & Boyer Trésorier général de Normandie furent chargés de cette négociation. Colonne profita de ce délai pour relever le courage des Milanois, & ils s'employerent avec tant d'ardeur à relever les remparts de leur Ville, que peu de jours leur suffirent pour la mettre en état de défense. Le Gé-

1523.

1523. néral de la ligue, pour ne pas diviſer ſes forces, jugea à propos de ne garder que Milan, Pavie & Crémone, & abandonna les autres Places du Milanès. Mille hommes de pied qui étoient à Alexandrie eurent ordre de ſe joindre à deux mille autres Fantaſſins conduits par Antoine de Leve, & qui étoient deſtinés à la défenſe de Pavie ; & la garniſon de Crémone fut renforcée de trois mille Impériaux. Buſſi d'Amboiſe à la tête de deux mille Francs-Archers (*a*) alla ſe ſaiſir d'Alexan-

(*a*) L'inſtitution des francs Archers eſt duë à Charles VII. Il voulut que chaque Paroiſſe de ſon Royaume, choiſit un des meilleurs hommes qu'il y auroit pour aller en campagne avec l'arc & les fléches, dès qu'il ſeroit commandé, & il les affranchit preſque de tous ſubſides. Voici l'ordonnance qu'il fit la deſſus.

» Ordonnons qu'en chacune Paroiſſe de » notre Royaume, y aura un archer qui ſera » & ſe tiendra continuellement en habille- » ment ſuffiſant & convenable de ſalade, » dague epée, arc trouſſe, Jacque ou Hu- » gue de Brigandine, & ſeront appellés les » francs archers. leſquels ſeront choiſis, & » élus par nos élus en chacune élection, les » plus droits & aiſés pour le fait & l'éxerci- » ce de l'arc, qui ſe pourront trouver en » chacune Paroiſſe, ſans avoir égard ni fa-

drie que les ennemis venoient d'abandonner. 1523.

Sur ces entrefaites notre armée arriva devant Milan ; mais la faute Faute de l'Amiral Bonnivet.

» veur à la richeſſes & aux requêtes que » l'on pourroit ſur ce fait, & ſeront tenus » d'en entretenir en l'habillement ſuſdits & » de tirer de l'arc, & aller en leur habille- » ment toutes les Fêtes & jours non ou- » vrables, afin qu'ils ſoient plus habiles & « uſités audit exercice pour nous ſervi tou- » tes les fois qu'ils ſeront par nous mandés, » & leur ferons payer quatre francs pour » homme pour chacun mois, pour le tems « qu'ils nous ſerviront. Ordonnons qu'ils & » & chacun d'eux ſoient francs & quittes, » & iceux exemptons de toutes tailles & au- » tres charges quelconques, qui ſeront dus » par de nous en notre Royaume, tant de » fait & entretenement de nos gens d'armes, » de guet garde & poſte, que de toutes autres » ſubventions quelconques, excepté du fait » des Aydes, ordonnés pour la guerre & « gabelle de ſel. . . . ; Voulons qu'il leur ſoit » baillé par nos élus lettres d'affranchiſſe- » ment. . . . . que leſdits francs archers » ſoient par noſdits élus, enregiſtrés par » nom & ſurnom, & les Paroiſſes où ils ſe- » ront demeurans, & que de ce ſera fait ré- » giſtré en la Cour. Donné aux Montils-les- » Tours l'an 1448, & de notre Regne le » vingt-ſixiéme.

Nous verrons les changemens faits par rapport à cette ſorte de milice, par l'inſtitution des Légions.

1523. que l'Amiral avoit faite en retardant sa marche étoit irréparable. Ne pouvant plus raisonablement se flater de prendre d'assaut une Place dont tous les habitans avoient pris les armes, & qui étoit défendue par une garnison de dix mille hommes de troupes chioſies, il prit le parti de la bloquer ; & ayant établi son camp entre Lodi & Pavie, il se saisit de Monza où il mit une forte garnison, & ainsi il empêchoit que les Milanois ne pussent tirer leurs vivres de ce côté-là.

Prise de Lodi par le Chevalier Bayart.

La conquête de Lodi ne lui coûta guères plus que celle de Monza : ayant eu avis que le Duc de Mantoue s'étoit jetté dans cette Place avec cinq cens chevaux & deux cens hommes de pied que le Pape entretenoit au service de la Ligue, il donna ordre au Chevalier Bayart de se mettre à la tête de huit mille hommes Fantassins, de quatre cens hommes d'armes, de conduire avec lui huit à dix piéces d'artillerie, & de marcher droit à Lodi pour y surprendre le Duc ; mais celui-ci averti de l'approche de l'ennemi, & se sentant trop foible pour lui résister,

abandonna la Place dont le Chevalier Bayart s'empara, & où il mit garnison. 1523.

De-là il marcha à Crémone dans le dessein d'essayer, si par le moyen du Château dont nous étions encore en possession, il ne pourroit pas forcer la Ville; mais il en perdit l'espérance, dès qu'il eût reconnu les retranchemens que les ennemis avoient faits entre l'un & l'autre; ainsi il se détermina de faire ses attaques d'un autre côté, quoique l'armée Vénitienne fut campée près de-là; mais comme elle ne pouvoit quitter le poste qu'elle occupoit sans un ordre exprès de la République, il n'avoit pas à craindre qu'elle vint le troubler dans ses opérations. Au Chevalier Bayart se joignit le Seigneur Rentio Cerès, Baron Romain, qui conduisoit avec lui quatre mille Fantassins Italiens qu'il avoit levé dans le Ferrarois & aux environs.

Il ne peut prendre Crémone.

Le Général de la Ligue, informé de la marche d'une partie de notre armée vers Crémone, se hâta d'envoyer au secours de cette Place trois mille cinq cens hommes qu'il tira de Pavie, & il donna ordre en même

tems au Duc d'Urbin & au Marquis
1523. de Mantoue, de s'approcher avec leurs troupes de notre armée, pour la retenir dans la crainte d'être attaquée, lorsqu'elle voudroit monter à l'assaut. Les approches cependant se firent, & la Place fut battue si vivement, qu'il y eût bien-tôt une brêche assez grande ; mais les pluyes continuelles qui survinrent, & qui rendirent les chemins tellement impraticables, que les vivres ne pouvoient plus venir dans notre camp, resserré d'un côté par l'armée des Vénitiens, & de l'autre par celle de l'Eglise, nous obligerent de lever le siége. Le brave Janot d'Herbouville, qui pendant deux ans avoit conservé le Château de Crémone au Roi, étoit mort depuis peu de tems ; & la garnison n'étoit plus composée que de huit soldats qui, résolus de répandre plutôt jusqu'à la derniere goute de leur sang que de rendre la Place, avoient refusé constamment toutes les offres que les ennemis avoient pû leur faire. Le Château fut ravitaillé, & le Chevalier Bayart y fit entrer des troupes pour le défendre.

1523.

Les François levent le blocus de Milan.

Cependant le blocus de Milan continuoit, & cette Capitale fut bientôt réduite à une grande disette de vivres, par le soin que les François avoient eu de détruire les moulins des environs, & de détourner un canal qui portoit ses eaux dans la Ville ; & il est sûr que les habitans ne dûrent la conservation de leurs vies, qu'à la sage prévoyance du Général de la Ligue, qui avant que de s'enfermer dans la Place, avoit ordonné que l'on travaillât à la construction d'un grand nombre de moulins à bras. Retenu au lit par une maladie qui le conduisit au tombeau, il avoit été remplacé dans le commandement par un Seigneur Espagnol nommé Alarçon, que l'Empereur envoya de Calabre à Milan, lorsque le Marquis de Pescaire se retira de cette Place, à l'occasion d'un différent qui le broüilla avec le Général Italien. Le nouveau Commandant arrivé à Milan, fit dresser un cavalier d'une hauteur prodigieuse, sur lequel il fit placer sept à huit piéces de grosse artillerie avec lesquelles il se promettoit de foudroyer notre camp ; mais Co-

lonne, plus expérimenté que lui, fit
1523. cesser ce travail qui lui parût inutile, & ordonna en même tems au Marquis de Mantoue de se jetter dans Pavie avec les cinq cens chevaux qu'il commandoit, & qui étoient à la solde du Pape pour nous couper les vivres qui nous venoient du Lodesan. Mais ce qui faisoit le plus grand embarras de Colonne étoit que les Florentins, les Siennois, & quelques autres Etats d'Italie quiétoient entrés dans la Ligue, & qui avoient de bonne foi avancé les sommes dont ils étoient convenus, ne paroissoient plus disposés à fournir aux frais de la guerre. Et ce fut pour suppléer à ce défaut qu'il convint de rendre au Duc de Ferrare la Ville de Modène, où le Comte Gui-Rangone commandoit au nom du Saint Siége. Mais le Comte de Lannoi envoyé par l'Empereur dans le Milanès avec quatre cens hommes d'armes pour y commander l'armée durant la maladie du Général Italien, rompit ce traité, faisant espérer qu'il trouveroit l'argent néceſſaire pour continuer la guerre. Ce fut environ ce tems-là

que l'Amiral de Bonivet qui craignoit que le Marquis de Mantoue & Antoine de Leve, qui étoient à Pavie, ne vinſſent ſe ſaiſir du Pont qu'il avoit fait faire à Vigevano, & par où venoient les vivres que l'on conduiſoit dans notre camp, ordonna au Chevalier Bayart, & à Rentio Cerès qui étoient logés à Monza, de venir occuper ce poſte; & ce fut là une faute que fit l'Amiral, parcequ'en abandonnant Monza, il ouvroit aux ennemis un paſſage qui leur procuroit la facilité de ravitailler Milan. Ayant donc perdu l'eſpérance d'affamer cette Place, où il avoit quelques intelligences qui furent malheureuſement découvertes, il en leva le blocus; les neiges & les rigueurs de l'hyver ne lui permettant plus de tenir la campagne. 1523.

De Milan notre armée ſe retira à Biagraſſa, poſte avantageux proche du Teſin, où l'Amiral ſe propoſoit d'attendre les nouveaux ſecours qui lui venoient de France. Cerès, le Comte de Saint-Pol & de Lorges qui commandoit l'Infanterie Françoiſe eurent ordre d'aller mettre le ſiége devant Aronne, Ville

Ils aſſiégent inutilement Aronne.

1523. située sur le Lac-Major, & où les ennemis venoient de faire entrer un renfort de douze cens hommes de pied. Rentio-Cerès, après avoir battu la Place pendant près d'un mois, & avoir donné inutilement deux assauts entreprit de la miner; mais un pan de mur qu'il fit sauter étant retombé dans le même endroit d'où il avoit été détaché, découragé par ce mauvais succès, il ne crut pas devoir s'opiniâtrer à demeurer devant une Place qui lui opposoit tant de résistance.

Pendant tout le tems que dura ce siége, l'armée ennemie ne fit aucun mouvement. Le Comte de Lannoi qui devoit la commander, étant arrivé à Milan le même jour que Prosper Colonne (a) mourut. Il fut

(a) Fabrice & Prosper Colonne, gagnés par les bienfaits de Charles VIII. servirent avec distinction dans l'expédition de Naples. On leur donna à l'un & à l'autre une compagnie de cent hommes d'armes; & ils furent les premiers à se révolter contre la France. Avant que Prosper Colonne fut pris à Ville-franche, il se vantoit que bientôt les François tomberoient dans ses filets, & les regardoit d'avance comme des oiseaux renfermés dans une cage. *Questi Francesi*, disoit-

réglé que dès que l'armée Vénitienne auroit été renforcée de six mille Lansquenets qui venoient d'Allemagne, elle passeroit l'Adda, & iroit se joindre aux troupes Impériales, & qu'après leur jonction elles marcheroient droit à Biagrassa pour nous livrer bataille. Je ferai voir quel fut le succès de cette entreprise, lorsque j'aurai rapporté ce qui se passa sur les frontiéres de France durant le cours de cette année 1523. 1523.

Entreprises des ennemis sur les Frontieres de France.

Le dessein de L'ennemi étoit, ainsi que je l'ai dit, d'attaquer en même tems la Champagne, la Picardie, & la Guienne. Le Maréchal de Lautrec qui commandoit dans cette derniere Province, prit toutes les mesures qui lui parurent les plus propres à mettre Fontarabie & Bayonne en état de défense. La premiere de ces deux Places dont la garde avoit été confiée au Capitaine Frauget, fut abondamment pourvue de

il souvent, *son miei come gli pipioni nella gabia*, » mais il fut pris lui & les siens dans la » cage, qui étoit sa Ville où il s'étoit retiré » lui & sa troupe. »

munitions de guerre & de bouche ;
1523. & la garnison en fut considérablement augmentée. Celle de Bayonne étoit peu nombreuse, & il ne fut pas possible au Maréchal de la renforcer ; mais il se jetta lui-même dans la Place après y avoir fait transporter tous les vivres qu'il put tirer du pays de Labour, où il fit faire le dégât pour ôter à L'ennemi le moyen d'y subsister.

Les Espagnols ayant rassemblé toutes leurs forces vinrent camper à Saint-Jean de Lus, le 16 Septembre, & le jour suivant ils assiégerent Bayonne par terre & par mer. Les habitans par leur courage tinrent lieu d'une garnison nombreuse, Hommes, Femmes, Enfans, tout devint Soldat. Une si vigoureuse résistance à laquelle L'ennemi ne s'attendoit pas, le déconcerta, & lui fit prendre le parti de se retirer, après avoir inutilement employé trois ou quatre jours à battre la Place.

Ils se rendent maîtres de Fontarabie

Fontarabie, Ville plus forte & défendue par une garnison beaucoup plus nombreuse, se rendit par la lâcheté de ce même Frauget, qui dans mille occasions avoit donné d'écla-

tantes preuves de ſon courage. Envain il s'excuſa ſur ce qu'il croyoit avoir tout ſujet de ſe défier de Pierre Navarre & des Navarrois, qu'il diſoit être d'intelligence avec l'ennemi ; ſes excuſes furent mal reçues, & il eut la honte de ſe voir dégradé de nobleſſe avec toutes les cérémonies les plus infamantes. 1521.

Pendant que la guerre ſe faiſoit en Guienne & en Italie, la Champagne & la Picardie ſe virent inondées de troupes ennemies (*a*). Douze mille Lanſquenets commandés par Guillaume de Fuſtemberg, & le Comte Felix s'étant preſentés devant Coiffy, Ville ſituée à l'entrée de la Franche-Comté, à ſix lieues au-delà de Langres, le Capitaine qui y

Ils ſont obligés d'abandonner les entrepriſes qu'ils avoient formées ſur la Champagne.

(*a*) La France étoit encore déſolée par la licence des troupes, qui ſous le prétexte qu'elles n'étoient pas payées, ravageoient le plat pays, & exerçoient par tout les plus affreux brigandages. Une troupe de ces ſcélérats, qui s'étoient répandus dans la Guienne, ſe faiſoient appeller les milles diables, d'où eſt venu le proverbe *méchant comme les mille diables*. Mais ayant été ſurpris dans un village de Perigort, où ils s'étoient livrés aux plus horribles excès, ils furent ſurpris pendant le ſommeil, & taillés en piéces par les payſans.

commandoit eut la lâcheté de ren-
1523. dre la Place, avant même qu'elle eut été attaquée. Les ennemis ayant enſuite paſſé la Meuſe, au-deſſus de Neuf-Châtel, ſe rendirent pareillement maîtres de Montéclaire, Château qui ſe trouve près de la Marne, à mi-chemin de Chaumont en Baſſigni, & de Joinville. Le Duc de Guiſe, Gouverneur de Bourgogne, informé de la reddition de ces deux Places, ſe mit, ſans perdre de tems à la tête de ſa Gendarmerie & marcha à Chaumont, où il joignit ſes forces à celles du Seigneur d'Orval, Lieutenant-Général pour le Roi en Champagne. L'arriere-ban fut deſtiné à la défenſe des places frontieres, & la Gendarmerie au nombre de cinq à ſix cens hommes d'Armes, fut réſervée pour tenir la campagne. L'Infanterie Allemande qui n'avoit point de Cavalerie pour la ſoûtenir & qui avoit trop bonnement compté ſur celle que le Connêtable lui avoit fait eſpérer, ſe vit bientôt affamée dans ſon camp, & obligée de l'abandonner, parce que notre Gendarmerie qui étoit continuellement à cheval, n'étoit occuppée qu'à don-

ner la chaſſe aux fourageurs.

Le Duc de Guiſe ayant eu avis que les ennemis prenoient le chemin de Neuf-Châtel, où ils ſe propoſoient de paſſer la Meuſe, fit marcher deux ou trois cens hommes d'Armes, à qui il ordonna de gagner les devans pour attaquer les Allemans en tête, tandis qu'avec le reſte de ſa troupe, il fondroit ſur leurs derrieres, lorſqu'ils ſeroient à moitié paſſés; & ce qui l'aſſuroit du ſuccès de ſon entrepriſe, c'eſt qu'il ne devoit pas lui être bien difficile de mettre en déſordre des gens chargés de butin, & dont la marche ne pouvoit être que très-lente; mais une querelle qui ſurvint entre Courville & du Châtelet qui commandoient l'avant-garde de la Gendarmerie Françoiſe, les ayant empêché de paſſer la Meuſe, ainſi qu'il avoit été réglé, il n'y eut qu'une partie de l'Infanterie Allemande qui fut taillée en piéce. 1523.

Les ennemis ne furent pas plus heureux en Picardie qu'en Champagne. Le Duc de Suffolck avoit paſſé la mer à la tête de quinze mille Anglois, & s'étoit joint au Comte de Bure qui commandoit les Ils ne réuſſirent pas mieux en Picardie.

troupes Imperiales. Leurs forces
1523. reunies formoient une armée de cinq à six mille chevaux, & de vingt cinq à trente mille hommes de pied. Louis de la Trimouille, Lieutenant-Général pour le Roi en Picardie, avoit à peine autant de monde qu'il lui en auroit fallu, pour se tenir sur la défensive. S'il faisoit entrer des troupes dans une place, ce n'étoit qu'en les retirant d'une autre que l'ennemi avoit laissée derriere lui. Le Bâtard de Moreul commandoit dans Teroüanne, dont la garnison étoit composée de deux mille Fantassins, soûtenus par cent cinquante hommes d'Armes. Les ennemis passerent devant cette place sans oser l'attaquer, & ils laisserent de même Hesdin derriere eux. Leur dessein étoit d'assiéger Dourlens; mais ils renoncerent à l'espérance de s'en rendre maîtres, dès qu'ils eurent reconnu un Château de terre, que Pont-Dormi avoit fait construire sur une montagne du côté d'Amiens, & qui étoit défendu par une bonne garnison. Ainsi après avoir campé quatre ou cinq jours devant Dourlens, ils prirent le che-

min de Corbie où s'étoit jetté le Seigneur de la Trimouille, & marcherent delà vers la Somme. Pont-Dormi réſolu de défendre le paſſage de cette riviere, entra dans Bray à la tête de cent cinquante hommes d'Armes, & de douze à quinze cens hommes de pied ; & il faut remarquer que cette place étoit ſans défenſe, & qu'elle ne pouvoit même être fortifiée, étant commandée par trois montagnes qui la ſerroient de très-près : mais dans la ſuppoſition que l'ennemi vint-à-bout de forcer ce paſſage, Pont-Dormi eſperoit de pouvoir ſe retirer le long de la chauſſée, en rompant les ponts qu'il laiſſeroit derriere lui ; les choſes malheureuſement ne tournerent pas ainſi qu'il ſe le promettoit. Il ſe vit tellement preſſé, que ſa retraite ne put ſe faire qu'en déſordre, & il y eut cent hommes de ſa troupe de tués, le reſte eut été taillé en piéces, ſi avec ſa Gendarmerie, il n'eut fait tête à l'ennemi pendant que l'Infanterie ſe retiroit à Corbie. La Trimouille, informé que l'armée ennemie après avoir paſſé la Somme, s'avançois vers Montdidier, parut ſou-

1523.

haiter ardemment de secourir cette
1523. place ; mais l'entreprise étoit hazardeuse, & il n'y eut que Pont-Dormi, superieur par son courage aux plus grands dangers, qui voulut se charger de l'exécution. S'étant mis à la tête de mille francs Archers qui étoient sous les ordres du Capitaine de la Paletiere, & de cent hommes d'Armes commandés par Rochebaron, & Fleurac, il marcha pendant toute la nuit, & fut assez heureux pour arriver à Montdidier sans avoir fait aucune fâcheuse rencontre.

Ils surprennent un détachement François.

Sa retraite ne se fit pas si heureusement; quoi qu'il fût assûré de rencontrer l'ennemi, il ne voulut pas attendre que la nuit fut venue pour se remettre en marche, étant résolu de combattre tout ce qui se trouveroit sur son chemin. Il n'avoit cependant avec lui que sa Compagnie d'hommes d'Armes, & celle du Comte de Lavedan. La premiere rencontre qu'il fit fut de cinq cens chevaux qu'il chargea si vivement, qu'il les obligea de prendre la fuite ; mais se voyant presque dans le même moment attaqué par un autre corps de Cavalerie trois fois plus

nombreux, il ordonna à sa Gendarmerie de se retirer vers Amiens, & n'ayant gardé avec lui que trente chevaux, il osa faire tête à l'ennemi ; mais bientôt accablé par le nombre, il fut renversé & eut son cheval tué sous lui. Barnieulles son frere & Canaples son neveu, étant accourus à son secours le remonterent, & lui donnerent le tems de rejoindre sa troupe qui avoit pris le chemin d'Amiens. Ces deux Seigneurs qui n'avoient pour les soûtenir que vingt hommes d'Armes furent faits prisonniers, mais ce ne fut qu'après qu'ils se furent signalés par des prodiges de valeur. 1523.

Le secours qui avoit été jetté dans Montdidier ne pût en empêcher la prise. Les ennemis après avoir brûlé Roye vinrent mettre le siége devant cette place, qui leur fut rendue dès que l'on vit qu'ils se preparoient à monter à l'assaut. Une reddition si prompte fut généralement desapprouvée, & il faut aussi avouer qu'un peu plus de résistance de la part des assiégés, auroit mis les ennemis, à qui les vivres com- Se rendent maîtres de Roye & de Montdidier.

mençoient à manquer, dans la né-
1523. ceſſité de lever le ſiége.

Paris eſt raſſuré par le Roi.

Le Roi qui étoit alors à Lyon, ayant eu avis que l'armée ennemie marchoit vers la riviere d'Oyſe, & qu'elle n'étoit plus qu'a onze lieues de Paris (*a*), fit partir en poſte de Brion pour raſſûrer les habitans de ſa Capitale ; mais il leur falloit quelque choſe de plus pour les tranquilliſer. Dans une aſſemblée qui ſe tint en l'Hôtel de Ville, Baillet ſecond Préſident en la Cour du Parlement, ayant pris la parole, dit au Seigneur de Brion, que les Pariſiens étoient très-ſenſibles aux bontés de Sa Majeſté, mais qu'ils en avoient oſé eſpérer un ſecours plus efficace & plus prompt ; qu'ils n'avoient point oublié, que lorſque le Duc de Bourgogne ſe préſenta devant Beauvais, le Roi Louis XI. ne s'étoit pas

(*a*) Les finances étoient épuiſées, & il fallut pour amaſſer de l'argent avoir recours à toutes ſortes de moyens. L'on enleva au tombeau de Saint Martin la grille d'argent que Louis XI. y avoit fait faire, & qui peſoient plus de ſix mille ſept cent ſoixante & ſeize marcs ; elle fut portée à la monnoie, & on en fit des teſtons.

contenté de leur dépêcher un député ; mais qu'il avoit fait marcher à leur secours le Maréchal Rouault à la tête de quatre cens hommes d'Armes. Mais les Parisiens ayant été bientôt après informés, que de pareils ordres avoient été donnés au Duc de Vendôme, leur crainte se dissipa, ils ne furent pas en effet long-tems sans apprendre la retraite de l'ennemi. 1523.

Retraite des ennemis.

Les Anglois & les Imperiaux instruits de l'ordre qu'avoit reçu le Duc de Vendôme, de marcher au secours de la Picardie, & de se mettre à la tête de quatre cens hommes d'Armes, que la Bourgogne & la Champagne devoient fournir, craignirent de se voir affamés dans leur camp, où ils auroient été bloqués d'un côté par la Trimouille, & de l'autre par le Duc de Vendôme. Ces considérations leur firent prendre le parti de se retirer par Fervaques, quatre lieues au-dessus de Saint Quentin ; & dans leur marche ils brûlerent Nêle qu'ils trouverent abandonnée : ils se promettoient qu'ils pourroient le lendemain se rendre maîtres de Ham,

mais ils ne jugerent pas à propos de
1523. l'attaquer. Le Comte de Sallebruck s'étant jetté la nuit précédente dans cette Place avec ſa Compagnie de cinquante homme d'Armes & environt ſept-à-huit cens hommes de pied, ils marcherent delà à Fervaques & allerent le jour ſuivant camper à Prémont peu éloigné de Cambrai, où leur deſſein étoit de ſe retirer. Il ne paroiſſoit pas qu'ils euſſent aucune vue ſur Bouhain, & celui qui commandoit dans cette Place leur épargna juſqu'à la peine de le ſommer de la rendre; mais ils ne s'y maintinrent pas long-tems. La Trimouille averti que les deux armées ennemies s'étoient ſéparées, ſans avoir pû prendre de quartiers d'hyver en France, comme elles l'avoient prétendu, marcha à Bouhain avec ſix piéces d'artillerie, & la garniſon qui ne pouvoit ſe promettre aucun ſecours fut obligée en peu de jours de capituler.

Affaires d'Italie.

Dès le commencement de Mars de l'année 1524, les opérations militaires recommencerent en Italie. Un nouveau renfort de ſix mille Lanſquenets, l'armée Vénitienne &

celle du Pape (*a*) passerent l'Adda & allerent se joindre aux troupes Imperiales commandées par le Comte de Lannoi Vice-Roi de Naples, campées entre Pavie & Milan; elles apprirent là, que le Chevalier Bayard, les sieus de Mezières & de Sainte Mesme, avec leurs Compagnies d'hommes d'Armes, & de Lorges avec l'Infanterie Françoise étoient logés à Rébec, 1524.

(*a*) C'étoit Jules de Médicis qui prit le nom de Clement VII. Adrien mourut le 14 Septembre 1523 : c'étoit un trés-bon Ecclésiastique, mais n'ayant aucune des qualités néceſſaires pour bien gouverner, il étoit si peu accoûtumé aux friandises de Rome, qu'il n'y avoit point de poisson qu'il préférât à la merluche de son pays. Paul-Jove dit qu'il n'avoit pas plus de goût à l'égard des viandes que de jugement pour l'administration des affaires. Tous les Sçavans de son tems se promirent de l'avancement à son avénement au Pontificat, à cause qu'il devoit aux lettres tout ce qu'il avoit de fortune; cependant ils demeurérent fort étonnés, voyant qu'il étoit plein de mauvaise volonté contre tous ceux qui se plaisoient à la belle littérature, les appellant *Terentianos*. Il usoit de ce mauvais traitement contre les plus beaux esprits de son siécle, avec le même sens & le même jugement dont il préféroit la merluche des Pays-bas aux poissons les plus délicats.

poſte aſſez éloigné de notre camp, & où ceux qui s'y étoient retranchés ne pouvoient être ſecourus que bien difficilement.

1524.

Camiſade de Rebec.

Sur cet avis, le Marquis de Peſcaire à la tête de l'Infanterie Eſpagnole, & un bon nombre de Cavalerie ſous les ordres de Jean de Médicis, neveu du Pape Clément, furent détachés par le Comte de Lannoi pour marcher à Rebec; & parce que cette expédition ſe devoit faire pendant la nuit, il fut ordonné à chaque Soldat de mettre ſur ſes habits une chemiſe, afin qu'ils puſſent plus aiſément ſe reconnoître. La diligence qu'ils firent fut ſi grande, que deux heures avant le jour ils ſe préſentèrent à l'entrée du camp. Les Gardes avancés trop foibles pour réſiſter, reculerent & donnerent l'alarme. Le Chevalier Bayard quoique malade, monta promptement à cheval, & fut joint dans le moment par de Lorges qui avoit raſſemblé à la hâte tout ce qu'il avoit pû de gens de pied. Ce petit corps de troupes ſoutint avec vigueur les premiers efforts de l'ennemi, tandis que le reſte ſe retiroit à Biagraſſa, où étoit

notre camp. L'Amiral averti de cette surprise marcha avec l'armée au secours de ses gens, & obligea le détachement ennemi de se retirer. Nous n'eûmes que peu de monde de tué dans cette action, mais nous perdîmes tout notre bagage. 1524.

Cependant notre armée qui dépérissoit tous les jours ne pouvoit être trop-tôt renforcée ; & parce que les secours qui devoient nous venir de France, devoient se faire attendre encore long-tems, l'Amiral députa auprès des Cantons pour en obtenir un renfort de six mille hommes, étant résolu de ne point quitter son camp de Biagrassa, jusqu'à ce qu'il eût reçu ce nouveau secours : mais les ennemis qui vouloient profiter de la supériorité de leurs forces, entreprirent de nous enlever ce poste, qui nous donnoit une communication libre avec l'Omeline, d'où nous venoient tous nos vivres. S'étant donc contentés de laisser deux mille hommes à Milan pour la garde de la Place, ils passerent le Tesin & vinrent camper à Gambolo. Ils commencerent par le siége de Garlasco, & rien n'étoit plus inté- Prise de Garlasco par les Impériaux.

reſſant pour eux que de s'en empa-
1524. rer. Cette Place étant ſituée de façon qu'elle nous donnoit la facilité d'enlever tous les vivres qui étoient conduits de Pavie au camp Imperial. Le Duc d'Urbin avec l'armée Vénitienne fut chargé de cette expédition; répouſſé à deux aſſauts où il perdit beaucoup de braves gens, il en donna un troiſiéme qui le rendit maître de la Place. La priſe de Garlaſco, le voiſinage de l'armée ennemie déterminerent le Général François, qui craignoit d'être enveloppé, & qu'on ne lui fermât le chemin de l'Omeline, d'abandonner ſon camp de Biagraſſa; mais ne voulant pas que cette Place tombât entre les mains des ennemis, il y laiſſa mille hommes de pied & cent chevaux Legers pour la garder, & vint enſuite ſe poſter à Vigevano en deça du Teſin.

Les deux armées étoient trop près l'une de l'autre pour qu'il n'y eût pas de fréquentes eſcarmouches. Jean de Médicis s'étant mis en campagne à la tête d'un detachement nombreux, & ayant rencontré deux cent Suiſſes de notre armée, qui

étoient allés au fourage, les chargea vivement, & les obligea de se rendre, leur ayant promis de leur conserver la vie ; mais violant sa foy donnée, il eut la cruauté de les faire tous passer au fil de l'épée ; leur mort ne demeura pas impunie. Leurs Compatriotes instruits de cette perfidie, demanderent à M. l'Amiral qu'il leur fût permis d'aller à la petit guerre, ce qui leur fut accordé. Pendant trois semaines qu'ils furent continuellement occupés à tendre des embûches aux ennemis, ils en surprirent un très-grand nombre, & ne firent quartier à aucun ; & lors même qu'il leur arrivoit d'amener quelques prisonniers dans notre camp, ils les y tuoient de sang froid. L'avantage que nous retirâmes de cette animosité des Suisses, fut que les ennemis obligés de se tenir sur leurs gardes n'étoient gueres tentés de venir nous inquiéter. 1524.

Ils s'emparent de Sartirano.

Ce fut envain que pendant trois jours consécutifs l'Amiral leur présenta bataille ; quoique leur armée fût une fois plus nombreuse que la nôtre, ils refuserent constamment d'en venir aux mains ; & cela par-

1524. cequ'ils étoient persuadés que sans nous combattre, ils viendroient aisément à bout de nous chasser d'Italie. Cependant pour nous obliger d'abandonner Vigevano, ils allerent mettre le siége devant Sartirano(a), dont la garnison étoit commandée par le Comte Hugues de Pépolo Boulonnois, & par Jean de Birague. L'Amiral marcha au secours de la Place ; mais en arrivant à Mortarre, il apprit qu'elle avoit été emportée d'assaut, que presque toute la garnison avoit été taillée en piéce, & que les deux Commandans avoient été faits prisonniers.

De Verceil. La surprise de Verceil où la faction Gibeline toute dévouée aux Impériaux étoit la plus forte, suivit de près la perte de Sartirano. Un Verceillois, nommé Jerôme Petit, livra la Ville aux ennemis, qui par ce moyen nous ôtoient la communication avec le Piémont, d'où nous tirions presque toutes nos munitions de bouche. Un nouveau malheur acheva de nous accabler. Montejan &

(a) Bourg au Duché de Milan, & dans l'Omeline à vingt-six mille de Paris au couchant.

Boutieres, Lieutenans de la Compagnie du Chevalier Bayart échouerent dans une entrepriſe qu'ils avoient formée. Conduits par des guides peu ſûrs, ils tomberent dans une embuſcade, furent faits priſonniers, & ſix-vingt hommes d'armes qui étoient ſous leurs ordres eurent le même ſort. 1524.

Il reſtoit encore quelques reſſources à l'Amiral. Il étoit allé ſe poſter à Novare, où il ſe promettoit d'être joint bien-tôt par un renfort de ſix mille Suiſſes, & par quatre cens hommes d'armes que le Roi lui faiſoit eſpérer. Il attendoit auſſi ſix mille Griſons qui marchoient du côté du Bergamaſque, & qui devoient ſe joindre à Lodi au Prince de Bozzolo, pour faire enſemble quelque diverſion ſur les terres des Vénitiens, & aux environs de Milan. Mais Jean de Médicis ayant été envoyé par le Comte de Lannoi avec quatre mille hommes de pied, & trois cens chevaux pour s'oppoſer à leur paſſage, il les harcela tellement avec ſa Cavalerie, dès qu'il fût arrivé ſur les frontiéres du Bergamaſque, qu'il les contraignit de re-

Ils obligerent ſix mille griſons de retourner dans leur pays.

prendre le chemin de leur pays.

1524. Prennent Biagrassa.

Le Général Italien après cette expédition, vint mettre le siége devant Biagrassa, Place dont l'ennemi ne vouloit se rendre maître, que pour nous couper les vivres. Cinq ou six mille habitans de Milan se joignirent aux troupes réglées, & monterent avec elles à l'assaut; les assiégés le soûtinrent avec vigueur, & repousserent les Impériaux; mais ils ne pûrent empêcher que la Place ne fût prise à un second assaut. Les ennemis y firent un très-grand butin; mais qui devint funeste aux Milanois, par la peste qu'ils porterent dans leur Ville, & qui y fit périr la moitié des habitans.

La mortalité se mit aussi dans notre armée qui décampa d'auprès de Novare pour marcher à Romagnano (a). Les ennemis après la prise de Biagrassa, étant venus se poster à Mariano dans le dessein de s'opposer à la jonction de six mille Suisses

(a) Ancien Bourg d'Italie au Duche de Milan, & dans le Novarois sur la Sessia, joignant les frontieres du Piémont à dix-huit milles de Novare, & à quatorze de Verceil.

que nous attendions & qui étoient déja descendus à Ivrée. 1524.

Le Vice-Roi de Naples, & le Duc d'Urbin, instruits de la retraite de notre armée la suivirent de près. Leur intention étoit cependant de faire reposer leurs troupes ; mais le Connétable de Bourbon qui venoit de se joindre à eux, fût d'avis qu'ils hâtassent leur marche, pour se mettre à portée de venir le lendemain matin nous livrer bataille. L'Amiral décampa pendant la nuit, & arriva avant le jour sur les bords de la Sessia, & les Suisses parrurent bientôt après de l'autre côté. Le Général François leur envoya des Députés pour les complimenter sur leur arrivée, & pour les prier de se joindre promptement à l'armée ; mais ils répondirent qu'ils ne passeroient pas outre, qu'ils n'étoient point venus pour combattre, mais seulement pour reconduire leurs compatriotes en leur pays ; que le Roi leur avoit promis qu'en arrivant à Ivrée, ils y trouveroient le Duc de Longueville avec quatre cens hommes d'armes pour les escorter (a),

Défaite de l'Amiral de Bonivet.

(a) Rappin Toyras dit que les Suisses s'a-

& qu'on ne leur avoit pas tenu pa-
1524. role. Mais le plus grand mal fut, que les Suiſſes de notre armée commencerent à ſe débander, & on les vit paſſer en foule à tous les gués qu'ils purent trouver pour aller ſe joindre à ceux de leur nation qui étoient de l'autre côté de la riviére.

Ce double malheur ne laiſſoit à l'Amiral d'autre parti à prendre que celui d'une prompte retraite, & il s'y détermina. Après avoir fait défiler ſon Infanterie, il ſe mit à la tête de ſon arrière-garde pour ſoûtenir avec ſa Gendarmerie les efforts de l'ennemi; mais ayant reçu à la premiere charge un coup de mouſquet qui lui perça le bras, il fut obligé de ſe faire porter au-delà du Pont, laiſſant la conduite de l'armée au Comte de Saint-Pol, & au Chevalier Bayart. Douze cens

vancerent ſur le bord de la *Seſſia*; mais qu'il ne fut pas poſſible de les faire marcher plus avant, faute d'argent pour les ſatisfaire. Ce ne fut pas-là la raiſon qu'ils repréſenterent, ainſi que Paul Jove, Guichardin, Feron, Beauvais, Dupleix & quantité d'autres Hiſtoriens en conviennent; mais ce fut pour la raiſon rapportée par du Bellai.

Chevaux-légers & ſept à huit cens Arquebuſiers Eſpagnols détachés par le Vice-Roi de Naples ſe joignirent aux troupes qui avoient commencé l'attaque, en attendant que le reſte de l'armée ennemie fut rangé en bataille. Vandeneſſe, frere du Maréchal de Chabannes, & le Chevalier Bayart (*a*), ſoûtinrent avec vi- 1524.

(*a*) Il eſt dit dans l'Hiſtoire de ſa vie qu'il demanda un Prêtre pour ſe confeſſer, & que comme il n'avoit pas crû vivre aſſez long-tems pour en avoir un, il s'étoit déja confeſſé à ſon Maître-d'Hôtel, penſant bonnement, qu'au défaut d'un Prêtre, cette confeſſion, quoique faite à un Laïc, lui tiendroit lieu de quelque choſe devant Dieu. Franc, ſincére, généreux, déſintéreſſé, plein d'honneur & de probité, ſuperieur par ſon courage aux plus grands dangers, incapable de diſſimulation, de flatterie & de baſſeſſe, il porta à juſte titre la qualité de Chevalier ſans peur & ſans reproche. S'il eut les foibleſſes, qui ne ſont que trop communes aux Héros, il fut toujours éloigné de tout déſordre & de tout déreglement. En voici deux preuves rapportées par ſon Hiſtorien: Une fille qu'on lui avoit amenée dans ſa chambre, s'étant jettée à ſes pieds fondant en larmes, il lui demanda ſi elle étoit venue malgré elle; & ſur ce qu'elle répondit qu'oui, & que ſa mere preſſée par la pauvreté l'avoit forcée de condeſcendre à un crime qu'elle n'avoit jamais commis. « Oh! bien! reprit-il, ce ne ſera

gueur cette seconde charge ; mais
1524. le premier fut tué, & demeura mort

Mort du fameux Chevalier Bayart.

pas moi qui vous le fera commencer. » Il conduisit lui-même cette fille chez une Dame voisine, fit le lendemain appeller sa mere, à qui il fit une sévere réprimande ; & ayant sçû d'elle qu'un Bourgeois épouseroit sa fille, si elle avoit deux cent écus, il lui en mit trois cent entre les mains dans une bourse, en lui disant, « voilà les deux cent » écus pour le mariage de votre fille, & cent » autres pour ses habits & les frais de la céré» monie. » Voici l'autre exemple rapporté par le même Historien : Le Chevalier Bayart ayant été dangereusement blessé à la Bataille de Ravenne, fut transporté dans la Maison d'une Dame de qualité, qui fondant en pleurs, vint prier le Chevalier de sauver l'honneur à deux filles aimables qu'elle avoit. Bayart l'assûra, qu'elles n'auroient rien à craindre tant qu'il seroit en vie & commanda en même-tems à deux de ses Archers de garder exactement la porte de cette maison : sa blessure le retint au lit pendant cinq ou six semaines, & il partit qu'il n'étoit pas encore entierement gueri. La Dame du Logis lui ayant présenté avant son depart un petit coffre d'acier où il y avoit deux mille cinq cens ducats ». Par ma foy Madame, reprit le Che» valier, le soin que vous avez pris de moi & » la bonne chere que vous m'avez faite, va» lent plus de cent mille écus, ainsi je vous » remercie de votre présent, je ne le pren» drai point ». La Dame s'étant de nouveau jettée à ses pieds, dit qu'elle ne se releveroit

sur la place, & le second reçut un coup d'arquebuse au travers du corps. Cependant, quoique mortellement blessé, & qu'il fût vivement pressé par ses gens de se retirer, on ne put l'y faire consentir; il revint à la charge, & ne se fit descendre de cheval que lorsqu'il ne pût plus s'y tenir. Son maître-d'hôtel, qui jamais ne l'avoit aban- 1524.

point qu'il n'eût accepté cette marque de sa reconnoissance ». He bien, Madame, je les » reçois, faites-moi venir vos deux filles à » qui je veux dire adieu; il faut que je les re- » mercie de tous les bons offices qu'elles » m'ont rendus pendant ma maladie ». Mes- » demoiselles, leur dit-il, vous sçavez que » nous autres gens de guerre ne sommes gue- » res fournis de bijoux; mais, Madame, vo- » tre mere m'a donné deux mille cinq cent » ducats, je vous en donne à chacune mille » pour aider à votre mariage, je me réser- » ve l'emploi des cinq cent autres; je les » destine aux pauvres religions des Dames » qui ont été pillées, & je vous charge d'en » faire vous mêmes la distribution.» Les deux Demoiselles lui ayant presenté deux bracelets de cheveux de fil d'or & d'argent; » pour cela, dit le Chevalier, je le reçois; il » me vient de trop bonne main pour le re- » fuser » & il se fit mettre en même tems les deux bracelets aux bras, promettant de les porter tant qu'ils dureroient.

donné, l'appuya contre un arbre, où
1524. il demeura quelque tems ayant, le visage tourné vers l'ennemi, & tenant la garde de son épée devant ses yeux faute de Crucifix. Le Connétable de Bourbon ayant sçu l'endroit où il étoit vint, le voir ; & après lui avoir donné de grandes louanges, il lui témoigna la compassion qu'il avoit de le voir dans cet état. » Eh non, Monseigneur, » lui répondit ce grand homme, je » ne suis point digne de votre com» passion, puisque je meurs en hom» me de bien ; mais moi-même j'ai » pitié de vous, en vous voyant » servir contre votre Roi, contre » votre patrie, & contre votre ser» ment ; & il expira peu de mo» mens après ». Son corps fut transporté en Dauphiné, lieu de sa naissance.

Le Comte de Saint Pol chargé seul de la retraite, fit tout ce que l'on pouvoit attendre de la prudence & de la valeur d'un des plus grands Capitaines. Il tint ferme avec le peu de Gendarmerie qui lui restoit, & ne perdit que peu de monde. De Lorges s'étant joint à lui avec un petit nom-

bre de gens de pied, non-seulement ils firent tête à l'ennemi, mais ils l'obligerent encore de reculer. Toute l'armée ayant défilé & se trouvant au de-là de la rivière, les Suisses se chargerent de conduire l'Artillerie, & prirent leur route par le val-d'Aost, & le Comte de St. Pol prit celle de Sesane. Ce fut entre Suse & Briançon qu'il trouva le Duc de Longueville, qui conduisoit quatre cens hommes d'armes, secours qui pour avoir été trop tardif nous devint inutile. S'il étoit arrivé quinze jours plutôt, les Suisses qui étoient descendus à Ivrée n'auroient pas refusé de combattre, & nous ne nous serions pas vus dans la nécessité d'abandonner toutes les conquêtes que nous avions faites en Italie; nous n'y conservions plus que Lodi & Alexandrie, & ces deux places nous furent enlevées. Le Duc d'Urbin, avec l'armée Vénitienne, fit le siége de la premiere, & le Marquis de Pescaire celui de la seconde. Le Prince de Bozzolo, qui commandoit à Lodi, & Bussi d'Amboise Gouverneur d'Alexandrie, obtinrent qu'ils sortiroient avec tous les honneurs de la guerre, & qu'ils seroient conduits

1524.

Les ennemis se rendent maîtres de Lodi & d'Alexandrie.

1524

en sûreté jusqu'à Suse, & promirent de rendre les places où ils commandoient, si dans quinze jours ils n'étoient secourus. Il dépêcherent pour cet effet vers le Roi, & il leur fut répondu, qu'ils n'avoient point de secours à attendre, & que l'on approuvoit leur capitulation.

Leur entreprise sur la Provence.

Tant d'avantages remportés par les troupes confédérées ne répondoient qu'imparfaitement aux vastes desseins que l'Empereur avoit formés, & au desir de vengeance dont le Connétable étoit animé. Il ne leur suffisoit pas de nous avoir chassé d'Italie, ils se proposoient encore de venir nous attaquer en Provence. Le Vice-Roi de Naples eut ordre de tout préparer pour assurer le succès de cette grande entreprise ; & l'exécution en fut confiée au Connétable & au Marquis de Pescaire. Leur armée devoit être composée de quinze mille hommes de pied & de deux mille chevaux, & ils devoient conduire avec eux une nombreuse artillerie. L'Empereur avoit fait passer deux cens mille écus à Gênes ; & le Roi d'Angleterre étoit convenu de fournir tous les mois une somme considérable,

sidérable (*a*) qui devoit être employée au payement de l'armée : 1524.

(*a*) Les Vénitiens refusérent de concourir à cette entreprise ; & la raison qu'ils en apporterent, étoit que la Ligue où ils étoient entrés, n'avoit pour objet que la défense du Milanès : Les Florentins, les Luquois & les Siennois discontinuerent aussi de contribuer aux frais de la guerre ; & le nouveau Pape Clement VII. déclara que sa qualité de Pere commun l'obligeoit d'observer une exacte neutralité. Ainsi tous les frais tomberent sur l'Empereur & le Roi d'Angleterre. Ce fut inutilement que l'on représenta à Charles que n'ayant point d'argent & n'étant pas trop sûr de ses alliés, il seroit plus à propos de conclure une trêve par l'entremise du Pape, que de s'embarquer dans une guerre pleine de périls & de difficultés ; sa résolution étoit prise, & il l'exécuta. Le Connétable fut chargé d'entrer en France avec une partie de l'armée d'Italie. Henri s'obligea de lui faire compter cent mille ducats pour le premier mois, dès que ses troupes auroient passé les Monts. On convint que ce Prince pourroit à son choix fournir cette contribution chaque mois, ou passer en France avec une nombreuse armée, pour y faire la guerre depuis le premier de Juillet jusqu'à la fin de Décembre ; que dans ce cas, la Flandre lui fourniroit trois mille chevaux, & dix mille hommes de pied, avec toute l'artillerie & les munitions nécessaires ; que si la guerre étoit heureuse, le Duc de Bourbon seroit rétabli dans ses

1524. mais les espérances de l'Empereur étoient principalement fondées sur les intelligences que le Connétable se flatoit d'avoir dans le Royaume. Il se promettoit en effet, que dès qu'il y paroîtroit, il verroit la Noblesse accourir en foule pour se joindre à lui. Mais l'expérience lui apprit à mieux connoître le caractère du François, toujours fidéle à son Prince, & toujours prêt à lui sacrifier tout ce qu'il a de plus cher, son repos, sa fortune & sa vie.

biens & mis en possession de la Provence, dont il se prétendoit héritier en vertu d'une cession faite depuis la mort de Charles VIII. par le Duc de Lorraine à la Duchesse Anne de Bourbon, mere de Susanne dont le Connétable étoit veuf; qu'il regneroit sur cette Province en qualité de Roi; qu'avant toutes choses, il reconnoîtroit le Roi d'Angleterre pour Roi de France, & lui feroit en cette qualité foi & hommage, sans quoi le Traité seroit nul; qu'il ne pourroit entrer en négociation avec François I. qu'avec l'aveu de Charles & de Henri; que dans le même tems le premier entreroit en France du côté d'Espagne. Mais Charles n'ayant pû tirer de l'argent de ses Etats de Castille, ne put remplir ses engagemens; & la guerre dont l'Angleterre étoit menacée par l'Ecosse, ne permit pas à Henri d'armer contre la France.

Le Connétable s'étant décidé pour le siége de Marseille (*a*) qu'il sçavoit être mal défenduë, & dont les fortifications n'avoient pas été réparées, marcha vers cette Place avec son armée. Mais le Roi, averti du dessein du Connétable par le chemin qu'il prenoit, avoit donné ordre au Seigneur de Brion & à Rentio Ceres Gentilhomme Italien, qui depuis long-tems étoit attaché au service de France, de se jetter dans Marseille avec deux cens hommes d'armes & trois mille hommes de pied. Officiers, soldats, habitans, tous travaillerent avec ardeur à mettre la place en état de soûtenir un long 1524.

(*a*) Ce n'étoit pas le dessein du Connétable de faire le siége de Marseille. Il auroit voulu qu'il lui eût été permis de marcher droit à Lyon, à cause du voisinage de ses domaines de Forêt, de Beaujolois, de Bourbonnois & d'Auvergne; dans l'espérance que tous les Gentilshommes ses vassaux prendroient les armes en sa faveur. Mais Charles qui ne consultoit que ses intérêts, avoit d'autres vues: il voulut que l'on fit le siége de Marseille; parce que, maitre de cette place, il auroit pu faire passer d'Espagne en France autant de troupes qu'il auroit souhaité.

1524. siége. (a) Les ennemis furent en effet reçus d'une façon à leur faire comprendre toute la difficulté de l'entrepriſe qu'ils avoient formée.

Ils levent le ſiége de Marſeille.

Cependant le Roi qui étoit réſolu d'aller les combattre devant Marſeille, ou de les obliger de décamper, avoit remis ſon armée ſur pied; & elle ſe trouvoit renforcée de quatorze mille Suiſſes & de ſix mille Lanſquenets, ſoûtenus par quinze cens hommes d'armes. Le Maréchal de Chabannes, à la tête de l'avant-garde, alla ſe ſaiſir d'Avignon; tandis que le Roi, avec le reſte de l'armée, marcha à Salon. Le Connétable qui depuis près de ſix ſemaines épuiſoit ſon armée (a) en attaques inu-

(a) Il n'y eût pas juſqu'aux Dames le plus qualifiées, qui ne miſſent la main à l'œuvre; & l'on appella la tranchée de Dames, les contremines que l'on fit du côté de l'attaque & auſquelles elles travailleren beaucoup.

(b) Il s'en falloit bien qu'il ſe fût atten du à la vigoureuſe réſiſtance qu'on lui oppo ſa; il avoit dit avant le ſiége, que tro coups de canon étonneroient ſi fort les bou bourgeois de Marſeille, qu'ils viendroien la corde au col lui apporter les clefs de le Ville; ce qui donna occaſion au Marquis d

tiles, prit le sage parti de décamper promptement : & pour que rien ne retardât sa marche, il ordonna que l'on embarquât sa grosse artillerie, & fit scier les piéces de campagne pour les transporter sur des mulets, parce que les chemins étoient impraticables. 1524.

Pescaire de le railler assez plaisamment. Un boulet de canon ayant tué deux Gentilshommes qui étoient dans sa tente, & un Prêtre qui y disoit actuellement la Messe, le Duc de Bourbon étant accouru au bruit & ayant demandé ce que c'étoit; » Ce sont » Monsieur, reprit le Marquis, les Consuls » de Marseille qui nous en apportent les » clefs. » Une autre fois, le Marquis à qui l'on venoit de rapporter qu'il y avoit entre la breche & le rempart du retranchement un fossé profond plein d'artifices, & défendu par un grand nombre d'Arquebusiers & de Piquiers, vint trouver le Connétable en présence des principaux Officiers; & après avoir rapporté ce qu'il venoit d'apprendre, il ajouta sans daigner adresser la parole au Duc : » Vous voyez, Messieurs, que les gens » de Marseille tiennent toute prête une » table bien couverte, afin de recevoir com- » me il faut ceux qui voudront les aller vi- » siter. Si vous avez envie d'aller souper en » Paradis, courez-y, à la bonne heure; pour » moi je n'ai pas envie d'y aller sitôt. Croyez- » moi, retournons en Italie; nous avons lais- » sé ce pays fort dépourvu de soldats, & l'on » pourroit bien y prévenir notre retour. »

1524. cables aux voitures. Ces précautions n'empêcherent pas que le Maréchal de Chabanes, qui s'étoit mis à la tête de quatre ou cinq cens chevaux, ne lui tuât beaucoup de monde de son arriere-garde, & ne lui enlevât la plus grande partie de son bagage. Il fut aussi harcelé dans sa retraite par le Maréchal de Montmorenci, qui accompagné d'un détachement nombreux poursuivit les ennemis (*a*) jusqu'au de-là de Toulon.

(*a*) Leur armée lorsqu'elle vint en Provence, étoit de cinq cens lances, huit cens chevaux Legers, quatre mille hommes d'Infanterie Espagnole, trois mille Italiens, & cinq mille Allemans. Ces troupes devoient être jointe par trois mille hommes d'armes de l'armée d'Italie, & par cinq mille autres Lansquenets. Mais elle ne reçut pas ce dernier secours, faute d'argent: & le Viceroi se trouvant hors d'état de lever de nouvelle Infanterie, pour faire tête au Marquis de Saluces, qui s'étoit posté sur la montagne avec mille hommes de pied, fut contraint de garder ces trois cens Lances pour la sûreté du Pays D'ailleurs l'armée Navale de l'Empereur, sur laquelle il comptoit beaucoup, se trouva fort inférieure à la Flotte de France, qui sortant du Port de Marseille, s'étoit rendue à Ville-Franche. Le Vice Amiral la Fayette, & André Doria, qui la commandoient, se mirent aux trousses

Il sembloit qu'il auroit dû suffire au Roi d'avoir obligé ses ennemis de se retirer avec une précipitation qui tenoit de la fuite ; & ce fut là le sentiment des plus sages de son Conseil, vû sur tout, que la saison étoit avancée. Mais il se voyoit à la tête d'une armée nombreuse, & la conquête du Duché de Milan lui tenoit vivement au cœur; deux tentations auxquelles il ne pût resister. Il fut réglé que pendant son absence, Madame Louise de Savoye auroit l'administration du Royaume ; que le Duc de Vendôme commanderoit en Picardie & dans l'Isle de France ; le Duc de Guise, en Bourgogne & en Champagne ; Louis de Brezé, en Normandie ; Lautrec, en Guienne & en Languedoc ; & le Comte de Laval, en Bretagne.

1524.

Le Roi marche en Italie à la tête de son armée.

Pendant que le Roi faisoit ces dispositions, il apprit que la Reine

Mort de la Reine Claude.

de la Flotte Espagnole, commandée par Moncade, lui coulerent à fond trois Galeres; & en auroient pris plusieurs autres, si le Marquis de Pescaire ne les eût fait promptement remorquer à Nice. Il en tira les Equipages, & les fit brûler lui-même. Les François prirent encore deux Vaisseaux, dans l'un desquels étoit le Prince d'Orange

1524. Claude, ſon épouſe, étoit morte à Blois. Cette nouvelle ne retarda pas la marche de ſon armée, tant ce Prince étoit impatient d'arriver en Italie avant l'ennemi. Le Viceroi de Naples, qui pendant que le Connétable faiſoit le ſiége de Marſeille, étoit demeuré à Aſt, marcha à Alexandrie, où il conduiſit deux mille hommes de pied, dès qu'il ſçut que le Maréchal de Chabannes, qui commandoit l'avant-garde de notre armée, avançoit à grandes journées; & après avoir rafraîchi la garniſon de cette place, il ſe retira à Pavie, ne doutant pas que le Roi n'aſſiégeât Aſt & Alexandrie, avant que de paſſer outre. Mais le deſſein de ce Prince étoit de marcher droit à Milan, & il l'exécuta. Le Connétable de Bourbon & le Marquis de Peſcaire ſe mirent à la tête de la Cavalerie & de l'Infanterie Eſpagnole, ſe rendirent à Pavie, où Antoine de Leve fut laiſſé pour Gouverneur; & le Viceroi avec le reſte de l'armée gagna Milan en toute diligence, non ſans craindre qu'il n'eût été prévenu par les troupes Françoiſes. Il trouva cette grande Ville à moitié déſerte

par le ravage que la peſte y avoit fait ; les remparts & les baſtions entamés en bien des endroits. Mais ce qui l'affligea le plus, c'eſt que ce qui reſtoit d'habitans ne paroiſſoit aucunement diſpoſé à ſuivre le conſeil qu'il leur donnoit de prendre les armes. 1524.

Les Impériaux abandonnent Milan.

Son arrivée à Milan fut ſuivie de près de celle du Marquis de Saluces, qui parut du côté de la porte de Verceil, avec deux cens hommes d'armes & quatre mille Fantaſſins. Le Fauxbourg que défendoient les Eſpagnols fut forcé, & ils firent d'inutiles efforts pour le reprendre. Le Roi qui étoit à Vigevano détacha encore de ſon armée de nouvelles troupes, ſous les ordres de la Trimouille, pour aller ſoûtenir le Marquis de Saluces. Mais le Vice-Roi averti de la deſtination de ce ſecond renfort, ne crut pas que la prudence lui permît de ſe renfermer dans une place où il ne pouvoit eſpérer de ſe défendre, & prit le parti de l'abandonner pour ſe retirer à Lodi. Il ſortit par la porte Romaine ; & dans le même moment, les troupes Françoiſes entrerent par celle de Verceil,

que les habitans leur ouvrirent.

1524. Il fut queſtion après la priſe de Siege de Pavie. Milan de décider des autres opérations de la campagne. L'avis du plus grand nombre fut, que l'on devoit marcher droit à Lodi, où l'ennemi ſe retiroit; & que pour le ſuivre de plus près, il falloit que le Marquis de Saluces & Monſieur de la Trimouille priſſent les devans, après avoir laiſſé une partie de leurs troupes à Milan pour la garde de cette place: d'autres opinerent pour le ſiége de Pavie, alléguant que la conquête de cette place faciliteroit celle du reſte du Milanès; & ce fut là le parti que l'on prit. La Trimouille fut laiſſé à Milan pour y commander; & le Marquis de Saluces avec le corps de troupes qu'il commandoit, eût ordre de venir ſe joindre au Roi, qui en partant de Vigevano, étoit allé à Biagraſſa, & de-là camper devant Pavie. L'on ne peut nier qu'il n'eût été beaucoup plus ſûr de s'en tenir au premier avis. L'armée ennemie, que le ſiége de Marſeille avoit conſidérablement diminuée, étoit affoiblie au point que l'on voyoit les ſoldats jetter leurs armes dans les

fossés, ne pouvant plus les porter. Il étoit donc plus que probable, que si Monsieur de la Trimouille & le Marquis de Saluces eussent usé de diligence, il leur eût été facile de défendre aux Impériaux le passage de l'Adda, & qu'ils auroient été obligés d'abandonner Lodi & Cremone; & ainsi Pavie & Alexandrie, qui seroient demeurées derriere, n'ayant aucune espérance d'être secouruës, se seroient vuës dans la nécessité de capituler. Mais le malheur voulut que l'on suivît le plus mauvais parti, & ce ne fut pas là, la seule faute que nous eûmes à nous reprocher. 1524.

Distribution des quartiers.

Le Roi étant arrivé devant Pavie régla lui-même l'ordre des attaques & distribua les quartiers. Le corps de bataille dont il avoit pris le commandement se logea à l'Abbaye de Saint Lanfranc, près de la Ville; le Maréchal de Chabannes à la tête de l'avant-garde se posta vers le Château du côté du Tesin; & le Maréchal de Montmorenci ayant sous ses ordres trois mille Lansquenets, deux mille Italiens, mille Corses & deux cens hommes d'armes, eut ordre de passer cette riviere, & d'aller se lo-

1524. ger dans une Isle qui formoit le Fauxbourg de Saint Antoine. Mais avant que d'arriver à ce poste il fut obligé d'attaquer une tour qui étoit sur le pont, & fit pendre ceux qui la gardoient, pour ne s'être pas rendus à la premiere sommation.

Assaut donné sans succès. Les quartiers ayant été ainsi réglés, les approches se firent, & les batteries furent dressées presqu'en même tems. L'impatience des assiégeans ne leur permit pas d'attendre que la bréche fut assez grande pour monter à l'assaut. Ils avancerent avec intrépidité jusqu'au haut de la bréche, & se crurent maître de la Ville; mais ils se virent arrêtés par des retranchemens que défendoient des maisons percées en plusieurs endroits & où les assiégés avoient placé un grand nombre d'Arquebusiers. Le Roi informé de cet obstacle ordonna que sa Gendarmerie mît pied à terre, & voulut que l'on montât à l'assaut de deux côtés. Déja le Maréchal de Foix à la tête de l'élite des hommes d'armes se préparoit à attaquer, lorsque ceux qui avoient reconnu la bréche vinrent faire leur rapport au Roi; & ce fut après les

avoir entendus, que l'attaque fut différée, la Gendarmerie ayant eu ordre de se retirer. 1524.

Autre tentative inutile.

Silly, Ballif de Caën, Lieutenant de la Compagnie du Duc d'Alençon, proposa un nouveau moyen de forcer la place ; mais qui ne réussit pas. Ayant observé un quartier de la Ville qui n'étoit défendu par aucun rempart & qui ne paroissoit pas aussi en avoir besoin, parce que le Tesin qui baigne les murs de Pavie est très-profond de ce côté-là, & qu'on ne peut le passer au guet ; il entreprit de détourner la riviere avec des toiles ; & c'étoit de ce côté-là que devoit se faire la nouvelle attaque, dont le succès paroissoit d'autant plus sûr que les ennemis ne s'y seroient point attendus. L'ouvrage étoit déja bien avancé, lorsqu'une pluie abondante qui fit grossir la riviere, rendit tout ce travail inutile.

Au commencement de ce siége, Claude de Longueville, jeune Prince dont le courage ne connoissoit aucun danger, étant sorti des retranchemens pour reconnoître quelque endroit foible de la Place, fut tué d'un coup de mousquet qu'il reçut

dans l'épaule, & dont il mourut sur le champ.

1524.

Négociations de paix infructueuses.

Il ne tint pas au Pape que la tranquillité ne fût rétablie en Italie; il envoya pour cet effet des députés au Vice-Roi de Naples pour traiter de paix. Celui-ci qui ne se croyoit pas assûré des secours que le Connétable de Bourbon lui avoit fait espérer, & qu'il devoit amener d'Allemagne, consentit à une Trève de cinq ans; & accorda que pendant ce tems, la France demeureroit en possession de toutes les Places qui se trouvent en deça de l'Adda, à l'exception de la seule Ville de Lodi. Mais quelque avantageuses que fussent ces conditions, le Roi conseillé par l'Amiral de Bonivet & par Saint Marsaut, qui avoient tout crédit sur l'esprit de ce Prince, ne jugea pas à propos de les accepter.

Ligue entre le Pape & le Roi.

Le peu de succès qu'eurent ces négociations du Pape, ne l'empêcha pas de se liguer avec la France pour la conquête du Royaume de Naples (*a*): gagné par le Comte de

(*a*) Selon Guichardin, il ne fut pas question dans ce Traité du Royaume de Naples. Le Pape promit seulement, tant pour lui,

Carpi, Ambaſſadeur de Sa Majeſté à la Cour de Rome, il promit de favoriſer l'armée Françoiſe, & députa auprès du Roi le Sieur Mathei ſon Dataire, chargé de ratifier au nom de Sa Sainteté la Ligue qui venoit d'être conclue entre les deux Puiſſances. Si cette entrepriſe ſur le Royaume de Naples ſembloit ne pouvoir manquer de reuſſir, parce que toutes les forces de l'ennemi étoient raſſemblées dans le Milanès; il paroiſſoit d'ailleurs que le Roi ne pouvoit ſans un extrême danger deſtiner une partie de ſes troupes à la conquête de ce Royaume; ce qu'il ne lui étoit pas poſſible de faire ſans trop affoiblir ſon armée (*a*). 1524.

qu'au nom des Florentins, de ne donner aucun ſecours direct ni indirect aux ennemis de la France; & le Roi prit ſous ſa protection l'Etat Eccléſiaſtique, & la République de Florence. Ce Traité contenoit une clauſe particuliere, par laquelle François I. s'engageoit à maintenir l'autorité de la Maiſon de Medicis à Florence. On convint que le Traité demeureroit ſecret tant qu'il plairoit au Pape, & les Impériaux n'en eurent effectivement alors aucune connoiſſance.

(*a*) Le Roi ayant fait communiquer ſon projet au Pape, par le Comte de Carpi ſon

1524. Ce furent là autant de considérations qui n'échapperent point à la sageſſe de ſes Miniſtres ; mais cette entrepriſe flatoit l'ambition du jeune Monarque, & il voulut l'exécuter.

Entrepriſe des François ſur le Royaume de Naples.

Le commandement général des troupes qui devoient être employées à cette expédition, fut donné au Duc d'Albanie, & on lui aſſocia Rentio Ceres, avec le Bâtard de la Claiet-

Ambaſſadeur à la Cour de Rome, & l'ayant fait prier de permettre qu'on fit des levées d'Infanterie dans l'état Eccléſiaſtique, & que les Troupes Françoiſes puſſent y paſſer librement, Clement fit exhorter le Roi de différer au moins ſon entrepriſe ; & pour l'en détourner, il lui fit repréſenter que cette expédition bleſſoit les véritables intérêts de la France ; que ſi le deſir de rentrer dans le Milanès avoit ſuſcité tant d'ennemis au Roi, le deſſein de la conquête de Naples en augmenteroit encore le nombre ; qu'infailliblement les Vénitiens prendroient le parti de l'Empereur, & lui fourniroient plus de Troupes qu'ils n'y étoient obligés par la Ligue ; que ſi malheureuſement les affaires de France tournoient mal en Lombardie, la réputation de ſes armes tomberoit dès-lors dans le Royaume de Naples ; que les ſuccès malheureux qu'il auroit dans ce Royaume, ou dans le Milanès, lui feroient perdre l'un ou l'autre de ces Etats, ou peut être tous les deux. Mais ces ſages remontrances furent inutiles.

te, & le Sieur d'Eguilli, pour commander sous ses ordres. Son armée étoit composée de six cens hommes d'armes, trois cent chevaux legers & de dix mille Fantassins qui marchoient avec dix ou douze piéces d'artillerie. Le Vice-Roi de Naples, & le Marquis de Pescaire qui étoient à Lodi, ayant eu avis de la route que prenoit ce détachement de notre armée, qu'ils crurent destiné à aller recevoir une grande quantité de munitions de guerre que le Duc de Ferare devoit nous fournir, passerent le Pô avec une partie de leurs forces & marcherent à Monticoeli, à cinq milles de Cremone, du côté de Plaisance, à dessein de couper chemin au Duc d'Albanie & de lui livrer bataille. Ils alloient se remettre en marche pour gagner Fleuransoles, lorsque deux chevaux legers François qui avoient été pris en allant aufourage, furentamenésau Vice-Roi & lui apprirent la véritable destination de notre armée. Cette nouvelle le fit changer de dessein, trop foible pour attaquer, il se renferma dans Monticoeli, ayant perdu l'envie de s'opposer au passage d'un corps de 1524.

1524. troupes qu'il apprit être beaucoup plus nombreux qu'il ne l'avoit crû.

Il auroit cependant bien voulu pourvoir à la sûreté du Royaume de Naples menacé d'une prochaine invasion ; & il délibéra pendant quelque tems s'il ne suivroit pas de près le Duc d'Albanie. Mais le Marquis de Pescaire lui fit comprendre, que s'il abandonnoit le Duché de Milan, rien n'empêcheroit que les François n'achevassent d'en faire la conquête ; & que les troupes Espagnoles & Napolitaines, avec lesquelles il se proposoit de marcher, se trouveroient ensuite entre deux armées, celle du Roi & celle que commandoit le Duc d'Albanie. Ces considérations firent prendre au Vice-Roi le parti de s'en tenir à la défense du Milanès. (*a*)

(*a*) Ce furent les remontrances du Marquis de Pescaire qui déciderent du sage parti que les Impériaux prirent dans cette occasion ; il représenta que les Troupes que l'on envoyoit contre Naples étoient trop foibles, & ne pourroient s'y rendre assez promptement, pour empêcher que la résistance de plusieurs Places fortes, & l'opposition des Puissances dont la sûreté dépendoit de la conservation de ce Royaume, ne fissent durer cette Guerre plusieurs mois ; que dans

Cependant notre armée affoiblie par les fatigues d'un long siége & plus encore par les détachemens qui en avoient été faits, étoit obligée de demeurer dans l'inaction ; tandis que celle des ennemis se renforçoit chaque jour, & bientôt elle se vit en état de tenir la campagne. Cassano, Ville située sur l'Adda, dont nous étions en possession, mais qui n'avoit que de mauvaises fortifications fut prise par le Marquis de Pescaire. 1524. Prise de Cassano par les Impériaux.

Le lendemain de la reddition de cette Place le Vice-Roi apprit que les Allemans qui défendoient Pavie s'étoient mutinés, & qu'ils avoient menacé le Commandant de remettre la Ville entre les mains de assiégeans, Révolte des Lansquenets appaisée.

cet intervalle, on viendroit à bout de terminer la Guerre dans le Milanès ; que si le succès favorisoit l'Empereur en Lombardie, il n'auroit dès-lors plus rien à craindre pour le Royaume de Naples, supposé même qu'il n'y possédât qu'une seule tour ; qu'en tenant ferme en Lombardie, ils seroient peut-être assez heureux pour triompher dans le Milanès & à Naples ; au lieu qu'en quittant cette Province, la perte de ce Duché n'étoit pas douteuse, tandis que le salut de ce Royaume seroit fort incertain.

1524. s'ils ne recevoient incessamment le payement de leur solde. Cette nouvelle mit le Vice-Roi dans un embarras extrême : outre qu'il n'avoit point d'argent, il ne lui auroit pas été facile, s'il en avoit eu, de le faire passer aux assiégés. Une ruse cependant qu'il imagina le tira d'intrigue : il fut résolu que deux hommes qu'il avoit mis dans sa confidence conduiroient dans notre camp quatre barils de vin, dans l'un desquels le Vice-Roi avoit fait renfermer trois mille écus ; qu'ils s'approcheroient le plus près qu'ils pourroient de la Ville assiégée, & que le Commandant feroit averti du petit secours qu'ils lui amenoient. Cet artifice eut tout le succès que le Comte de Lannoi s'en étoit promis : Antoine de Leve fit une sortie, & ce fut pendant la plus grande chaleur de l'action qu'un des hommes du Vice-Roi enfonça le baril où étoient les trois mille écus, avec lesquels il se sauva, & qu'il remit au Commandant, lequel ayant assemblé les Lansquenets leur distribua cet argent en exagérant le danger où s'étoit exposé celui qui l'avoit apporté ; & pour les en-

courager, il les assura que le reste de leur solde étoit entre les mains des Trésoriers de l'armée ; & que s'ils n'avoient point encore été payés ce délai ne venoit que de la difficulté extrême qu'il y avoit à tromper la vigilance des assiégeans. Il n'en fallut pas davantage pour appaiser les mutins ; bien éloignés de soupçonner qu'on voulût les tromper, ils leverent tous la main, en déclarant qu'ils étoient résolus de servir avec zéle pendant tout le tems que dureroit le siége, & qu'on ne les payeroit que lorsqu'il seroit levé, ce qui leur fut promis. 1524.

Entreprise sur Varaginé manquée.

J'ai dit que les divers détachemens qui avoient été faits de notre armée l'avoient extrêmement affoiblie. Outre le corps de troupes destiné à la conquête du Royaume de Naples, quatre à cinq mille hommes de pied avoient été envoyés à Savonne sous les ordres du Marquis de Saluces. Moncade Vice-Roi de Sicile, & qui commandoit au nom de l'Empereur, ayant eû avis que le Marquis avoit mis une partie de son monde en garnison à Varaginé, petite Ville située sur

bords de la Mer à mi-chemin de Sa-
1524. vonne & de Gênes, mais qui n'étoit pas fortifiée, fit canoner cette Place par les galeres de l'Empereur, ne doutant pas que la garnison ne l'abandonnât, & ne se retirât droit à Savonne ; & dans cette persuasion, il étoit venu se mettre en embuscade avec quatre mille hommes de pied, entre cette derniere Ville & Varaginé. Le Marquis de Saluces averti par le bruit de l'artillerie ennemie du danger de cette Place, marcha à son secours avec deux galeres, ayant ordonné à André Doria & à la Fayette, Vice-Amiral de le suivre avec leur Flotte. A l'approche des deux galeres qui conduisoient le Marquis, la garnison Françoise reprit courage. Notre Flotte s'étant présentée peu de momens après, celle des ennemis trop foible pour lui résister prit le large, mais elle fut vivement poursuivie jusqu'à la vûe du Port de Gênes. L'Amiral qui étoit à la rade, & qui se trouvoit richement chargé, fut obligé de se rendre après un long combat ; & deux Galeres des ennemis eurent la même destinée. Il ne

manquoit au Général François qu'une armée de terre pour se rendre maître de Gênes, tant étoit grande la consternation qui s'étoit répandue parmi les habitans. 1524.

Défaite des Impériaux près de Gênes.

Mais ce ne furent pas là, les seules pertes que firent les ennemis ; Moncade se voyant privé du secours qu'il se promettoit de ses galeres, reprit avec sa troupe le chemin de Gênes, étant obligé de marcher le long des bords de la mer, à cause des montagnes dont le pays est couvert. Le Marquis de Saluces, informé de sa retraite, se mit à ses trousses avec une partie de sa flotte, tandis que la Meilleraye, à la tête de la garnison de Varaginé, prenoit la route de terre. Les Impériaux se trouvant exposés au feu de notre artillerie, & à celui de notre mousqueterie, ne se défendirent pas longtems ; Moncade & ses principaux Officiers furent faits prisonniers, & envoyés à Savonne. Les François profitans de leur victoire, s'avancerent jusqu'à trois mille de Gênes, & taillerent en piéces tout ce qu'ils trouverent d'ennemis. Je reprendrai le fil des affaires d'Italie, lorsque

1625, j'aurai rapporté en peu de mots ce qui se passa sur les frontieres de Picardie au commencement de l'année 1525.

Neuf Fossé est forcé par les François.

Pont-Dormi qui commandoit dans cette Province en l'absence du Duc de Vendôme, partit de Montreuil avec quelques troupes dans le dessein de ravitailler Teroüanne, & d'essayer s'il ne pourroit pas forcer le neuf fossé qui étoit une espece de canal tiré depuis Saint-Omer jusqu'à Aire, fortifié de redoutes, & garni d'artillerie à la tête de tous les chemins par où l'on pouvoit y aborder. C'étoit derriere ce canal que les Flamans faisoient paître leurs troupeaux & qu'ils retiroient ce qu'ils avoient de meilleur, comme dans un lieu sûr & inaccessible. Le Baillif de Saumer, Gentilhomme Boulonois, fort aimé des gens de guerre, eût ordre d'assembler mille à douze cens hommes de pied, & de se rendre le lendemain avec sa troupe à Fouquemberghe un peu avant la nuit; & Pont-Dormi y arriva à peu près dans le même tems, accompagné de deux à trois cens hommes

mes d'armes, dont cinquante étoient sous les ordres du Comte de Dammartin. Après avoir fait entrer dans Teroüanne les munitions de bouche qu'il avoit amenées de Montreuil, dès que la nuit fut venue il reprit avec sa Gendarmerie le chemin de Fouquemberghe, ayant laissé ordre à du Fresnoi, Gouverneur de Teroüanne, de lui envoyer cinquante hommes d'armes, & deux cens Fantassins de sa garnison avec deux couleuvrines. Ce fut avec ce détachement qu'il entreprit de forcer les passages de Neuf-fossé, & il y réussit. Un bétail sans nombre & des richesses immenses furent la récompense des troupes victorieuses. Leur chef reconduisit jusqu'à Fouquemberghe les gens de pied & de cheval qui avoient été détachés de la garnison de Teroüanne ; & selon son premier projet, c'étoit là qu'il devoit s'en séparer : mais ayant fait réflexion que les garnison d'Aire, de Bethune, & des autres Places voisines pouvoient leur couper chemin, il ne les quitta que lorsqu'il les eût conduit en lieu de sûreté, pendant que les gens de pied qui étoient sous les ordres du Baillif de 1525.

1525. Saumer, se retiroient à Fouquemberghe avec le butin.

Escarmouches entre les deux partis.

Ce que Pont-Dormi avoit prévu arriva ; les garnisons des Places voisines s'assemblerent pour lui fermer les passages. Sa Gendarmerie étant arrivée à une demie lieue de Saint-Omer, l'Infanterie qui étoit en garnison dans cette Place vint se mettre en embuscade dans des carrières, à dessein de soûtenir la Cavalerie ; mais celle-ci fut mise en desordre, & fut culbutée sur les gens de pied. Cependant comme il étoit à craindre que ce corps de troupes ne fût en peu d'heures renforcé par les garnisons d'Aire, de Bethune, & de Liliers, Pont-Dormi crut devoir faire finir l'escarmouche, & continua sa marche vers Teroüanne. Il venoit de faire rentrer dans cette Place le détachement qu'il en avoit tiré, lorsque l'allarme se fit entendre du côté d'Aire. A ce bruit tous nos jeunes Seigneurs impatiens de rompre chacun leurs lances, se débanderent, & coururent à toute bride jusqu'à Rond, Village qui se trouve entre Aire & Teroüanne. Là ils rencontrerent neuf cens Espagnols avec six cens Vallons, & trois cens che-

vaux des garnisons d'Aire & de Bethune qui venoient se joindre à celle de Saint-Omer : nos jeunes Gens commencerent l'escarmouche, & fondirent avec vigueur sur la Cavalerie ennemie. Pont-Dormi qui craignoit que cette seconde escarmouche ne lui ôtât la facilité de gagner Fouquemberghe, & qui d'ailleurs ne vouloit point se renfermer dans Teroüanne, où il n'auroit pû s'arrêter avec sa troupe sans consommer une partie des munitions qu'il venoit de faire entrer dans la Place, donna ordre au Comte de Dammartin d'aller retirer notre jeune Noblesse de la mêlée. Mais celui-ci s'étant apperçu qu'il ne pouvoit le faire sans danger, tant les deux partis paroissoient acharnés au combat, se posta sur une hauteur où il ramassa autour de lui ceux des nôtres qui venoient à la file, & en forma une troupe qu'il destina à soûtenir l'escarmouche, si nos gens étoient renversés ; & il fit en même tems avertir Pont-Dormi qu'il étoit nécessaire qu'il avançât promptement avec le reste de la Gendarmerie, parce que l'Infanterie ennemie marchoit en bon ordre pour 1525.

1525. soutenir la Cavalerie. Le Comte n'attendit pas qu'il eût été joint par Pont-Dormi, pour attaquer. Dès qu'il le vît approcher à la tête de deux cens hommes d'armes, il fondit sur la Cavalerie des ennemis; ce qu'il fit avec tant de bravoure, qu'il la mit en désordre, & l'obligea de se renverser sur leurs gens de pied. Pont-Dormi s'étant présenté avec sa troupe, la Cavalerie ennemie prit la fuite, & fut poursuivie jusqu'à Aire. Les ennemis eurent dans cette action deux à trois cens hommes de tués, & on leur fit neuf cent prisonniers.

Entreprise sur Hesdin

Pont-Dormi forma peu de tems après une autre entreprise dont le succès lui coûta la vie. Un Soldat de la garnison d'Hesdin, appellé le Bâtard, ayant été fait prisonnier, & conduit à Bethune; le Comte de Fiennes, Gouverneur de Flandres, essaya de le gagner, & lui promit une grande récompense, s'il pouvoit lui livrer le Château d'Hesdin. Le Soldat François dont la fidélité étoit à l'épreuve des offres les plus séduisantes, fit entendre au Gouverneur qu'il ne lui seroit pas bien difficile de le satisfaire; qu'il

demandoit seulement à être relâché sur sa parole ; & que lorsqu'il seroit arrivé à Hesdin, où l'on le croiroit envoyé pour traiter de sa rançon avec sa famille, il s'aboucheroit avec un de ses amis qui avoit en sa disposition les clefs du Château ; & qu'après l'avoir mis dans ses intérêts, il conviendroit avec lui de toutes les mesures qu'il y auroit à prendre pour assûrer le succès de leur entreprise. Ce Soldat s'étant rendu à Hesdin, informa Pont-Dormi du dessein du Comte de Fiennes, & promit de lui livrer ce Seigneur entre les mains avec tous ceux qu'il auroit associés à l'exécution de son projet. Pont-Dormi après avoir renvoyé ce Soldat à Bethune, fit toutes les dispositions nécessaires pour surprendre l'ennemi. Deux cens hommes d'armes entrerent dans la Place ; & un ravelin par où les Impériaux devoient entrer, fut jonché de barils de poudre & de feux d'artifices couverts de paille, auxquels on devoit mettre le feu, dès que le signal en auroit été donné : cent Soldats des garnisons d'Aire & de Bethune périrent dans les flammes. Pont-Dor- 1525.

mi qui donnoit ses ordres d'une des
1525. fenêtres du Château, eût tout le visage brulé d'une fusée ; & comme il parloit, le feu de cette fusée lui entra si avant par la bouche, qu'elle lui brula tout l'intérieur du corps (*a*). Ce funeste accident, qui enleva à la France l'un des plus grands Capitaines de son siécle, empêcha que l'on ne poursuivît les ennemis, ainsi qu'on l'avoit projetté ; & ils ont depuis avoué, que si nous

(*a*) Pont-Dormi avoit ordonné que l'on fit une herse au-dessus de la porte, pour la faire tomber, quand une partie des ennemis seroient entrés dans le parc. Il s'étoit placé, en les attendant, au-dessus de la porte auprès de la herse. Ils approcherent vers la fin de la nuit, Bâtard étant au premier rang, lié entre quatre soldats, qui menaçoient de le poignarder si le coup manquoit par sa trahison. Il donna un coup de sifflet auquel il fut répondu. Il demanda s'il étoit tems, on lui répondit qu'oui ; & alors les soldats entrerent avec lui à la file par la porte qu'ils trouverent ouverte. Pont-Dormi ne voulant pas qu'il en entrât un plus grand nombre, commanda qu'on laissât tomber la herse ; mais soit que le bois se fût dejetté ou autrement, elle demeura en chemin & ne ferma point le passage : c'est pourquoi il ordonna qu'on mît le feu aux poudres du ravelin ; & ce fut dans le moment qu'il parloit qu'il lui arriva le funeste accident dont nous venons de parler.

euſſions ſçû profiter de leur conſternation, nous euſſions pû aiſément nous rendre maîtres d'Aire & de Bethune, où nous ſerions entrés pêle-mêle avec eux. 1525.

Environ le même tems, mourut à Pavie le Capitaine-Général des Lanſquenets Impériaux, non ſans quelqu'apparence d'avoir été empoiſonné, à cauſe qu'Antoine de Leve, Commandant de la Place, le ſoupçonnoit d'avoir quelque intelligence avec les Généraux de notre armée. Celle des ennemis venoit d'être renforcée des troupes que le Connétable de Bourbon avoit levées en Allemagne, & elle ſe trouvoit en état de ſecourir Pavie; mais l'embarras des Commandans étoit, de ſçavoir ſi cette armée, qui depuis longtems n'avoit reçu de ſolde, ſeroit diſpoſée à marcher. Dans un conſeil qui ſe tint entre les principaux Officiers, il fut arrêté que le Marquis de Peſcaire haranqueroit les troupes Eſpagnoles dont il avoit le commandement; & qu'il leur mettroit devant les yeux tout ce qui ſeroit le plus capable de les animer au combat. Les ayant donc aſſemblées, il leur rappella toutes

Les Ennemis ſe préparent à ſecourir Milan.

1525. les victoires qu'ils avoient remportées sous ses ordres ; leur représenta que celle qui les attendoit seroit la récompense de tous leurs travaux ; qu'outre l'honneur qu'elles acquereroient, en faisant un Roi de France & tous les Princes de son sang prisonniers, un butin inestimable les enrichiroit pour toujours.„ Cette „ victoire au reste, ajoûta-t'il, en „ continuant de parler à ses Soldats, „ qui doit vous combler d'honneur & „ de bien, n'est pas douteuse ; j'ose „ dire qu'elle est entre vos mains : „ pourriez-vous ignorer que l'armée „ que vous allez combattre est à moi- „ tié vaincue ; que les rigueurs de la „ saison ont déja combattu pour vous ; „ que cette armée s'est elle-même af- „ foiblie en divisant ses forces ". Le Soldat Espagnol animé par ces discours, & encouragé sur-tout par l'espérance d'un riche butin, demanda avec ardeur d'être mené au combat ; & l'Infanterie Allemande ne témoigna pas moins d'empressement. Le Vice-Roi, le Connétable de Bourbon, & le Marquis de Pescaire, assurés des favorables dispositions de leurs troupes, firent toutes les dispositions nécessaires pour nous obli-

ger de lever le siége de Pavie. 1525.

Le Roi averti du dessein de l'ennemi donna ordre au Maréchal de Chabannes, & au Prince de Bozzolo, d'aller visiter le Château Saint-Ange, & de le mettre en état de défense. C'étoit pour nous, d'une conséquence extrême de pourvoir à la sûreté de cette Place, qui se trouvant sur le chemin de Lodi à Pavie, nous donnoit la facilité de couper les vivres à l'ennemi, s'il lui prenoit envie de venir nous attaquer. Huit cens Fantassins Italiens, & deux cens chevaux furent mis dans ce Château, sous les ordres de Dom Pierre de Gonzague, frere du Prince de Bozzolo.

Château Saint Ange est mis en état de défense.

Cependant les Impériaux avoient quitté leur camp de Lodi, & étoient venus se poster à Marignan, dans l'espérance de s'emparer de Milan, si les François, qui gardoient cette Place, avoient pris le parti de l'abandonner pour aller renforcer l'armée du Roi. Mais trompés dans leur attente, ils marcherent à Château Saint-Ange, dans le dessein d'en faire le siége. La Place ne soûtint qu'un assaut, & la garnison se rendit à discretion. Les Officiers furent faits

Prise de cette Place par les Impériaux.

prisonniers, & les Soldats désarmés;
1525. & renvoyés après qu'ils eurent fait serment de ne pas servir d'un mois contre l'Empereur.

La prise du Château Saint Ange ne permettant plus de douter que l'intention de l'ennemi ne fût de venir nous livrer bataille, le Roi ordonna à la Trimouille qui commandoit à Milan, de lui amener les troupes qui étoient sous ses ordres; Théodore Trivulce & Chandion ayant été destinés à demeurer dans la Place avec une garnison qui pouvoit à peine suffire à la garde du Château. Toutes les autres troupes qui étoient dispersées eurent le même ordre de rejoindre l'armée, & il n'y eut que le Marquis de Saluces qui ne fut point rappellé. Peu de tems auparavant notre armée avoit été renforcée de trois mille Fantassins Italiens, & de trois cens Chevaux Legers commandés par Jean de Medicis. Ce ne fut pas là le seul service que ce Seigneur rendit au Roi; il gagna à la France plusieurs grands Capitaines de sa nation, entr'autres les deux Comtes de Rangone, & Louis Palavicin frere de ce Mainfroi-Palavicin dont nous avons

parlé, qui avoit entrepris de surprendre Côme, & que le Maréchal de Foix condamna à une mort cruelle. 1525.

Le Roi ayant rassemblé toutes ses forces, alla camper dans une vallée sur un petit ruisseau appellé Vernacula, par où l'ennemi devoit nécessairement passer, s'il entreprenoit de ravitailler la Ville assiégée. Mille Italiens qui étoient nouvellement arrivés de Marseille à Savonne, eurent ordre de se rendre au camp; mais épuisés par les fatigues d'une longue marche, ils furent attaqués & taillés en piéces par la garnison d'Alexandrie.

Six mille Grisons abandonnent l'armée Françoise.

Ce malheur fut suivi d'un autre, qui affligea le Roi bien plus sensiblement. Jean Jacques de Medicis Castellan de Musso, Château qui se trouve sur le Lac de Côme, près du Pays des Grisons, crut qu'il rendroit un signalé service à François Sforce son maître, s'il pouvoit obliger six mille Grisons qui étoient dans notre armée, de retourner dans leur Pays. Et voici le moyen dont il se servit pour assûrer le succès de son projet: ayant eu avis que le Gouverneur de Chiavenes, Ville située de l'autre

côté du Lac, & qui appartient aux
1525. Grisons, alloit souvent à la promenade sans se faire accompagner d'aucun de ses gens, il se mit en embuscade pour le surprendre, ce qu'il exécuta aisément. S'étant saisi du Commandant, il le conduisit jusqu'aux portes de Chiavenes ; & là ayant fait appeller la femme de cet Officier, sur la tête duquel il tenoit l'épée levée, il lui-dit, qu'il falloit que dans le moment même elle lui remit les clefs du Château, ou que le moindre délai de sa part coûteroit la vie à son mari. La tendresse de cet femme pour son Epoux, ne put tenir contre de pareilles menaces. Trois mille hommes que les Castellan de Musso avoit postés près de là, entrerent avec lui dans la Place. Les Seigneurs des Ligues informés de la prise de Chiavennes, rappellerent dans leur pays qu'ils croyoient menacé de quelque autre danger, les six mille Grisons qui étoient à la solde de la France. Prieres, promesses, remontrances, rien ne put les retenir ; ils se retirerent cinq jours avant la fameuse bataille dont nous parlerons bientôt (*a*).

(*a*) Dans le même, tems le Chevalier de

Quelques uns de nos Généraux furent d'avis, que le Roi après cette déſertion qui affoibliſſoit conſidérablement ſon armée levât le ſiége de Pavie, & ſe retirât à Milan; & c'étoit peut-être là le parti le plus ſage qu'il eût pû prendre. L'armée ennemie qui n'étoit point payée ſe ſeroit infailliblement débandée, ou la diſette des vivres auroit en peu de tems cauſé ſa ruine entiere : mais François I. qui ne conſultoit que ſon courage, attendoit avec plus d'impa- 1525.

Caſal ſe rendit au camp des Impériaux de la part du Roi d'Angleterre, pour les encourager. Ce Prince jaloux de la proſpérité du Roi, & piqué d'ailleurs de la priſe de quelques vaiſſeaux Anglois ſur les côtes d'Ecoſſe, menaçoit de porter la guerre en France & vouloit ſoutenir l'armée de l'Empereur en Italie. Dans cette vue il donna ordre à Pacé, qui pour lors étoit à Trente, d'aller preſſer les Vénitiens d'exécuter la Ligue; il ſe flatoit d'y réuſſir, ſur tout depuis que l'Empereur avoit remis entre les mains du Vice-Roi l'inveſtiture du Milanès en faveur de François Sforce, avec ordre néanmoins de ne s'en déſaiſir que ſelon les événemens. Henri VIII fit auſſi prier le Pape par ſon Ambaſſadeur de ſecourir les Impériaux : mais Clément s'en excuſa ſur le Traité qu'il avoit été obligé de faire avec la France; & les Vénitiens qui craignoient la trop grande puiſſance de l'Empereur, ne firent que des réponſes vagues qui ne ſignifioient rien.

tience encore que l'ennemi, le mo-
1525. ment où les deux armés alloient me-
surer leurs forces.

Avantage remporte par les ennemis.

Ce Prince avoit donné ordre à Louis Palavicin, de faire une nouvelle levée de gens de pied & de cheval, & de marcher à Cremone dont la garnison n'étoit composée que de cinq à six cens Fantassins. Après s'être rendu maître de cette Place, il devoit se poster de façon qu'il pût couper les vivres à l'armée Impériale qui approchoit de Pavie. Palavicin, après avoir rassemblé deux mille hommes de pied & quatre cens chevaux, alla camper à Casal sur le Pô, où il devoit recevoir un nouveau renfort de trois à quatre mille Fantassins. François Sforce, qui étoit à Cremone & qui craignoit que le Comte Gui de Langoné ne joignît ses forces à celles de Palavicin, exigea des habitans une somme considérable qui lui servit à lever deux mille hommes de pied, & quelque Cavalerie dont il donna le commandement à Alexandre Bentivoglio, qui devoit marcher droit à Casal. Palavicin, quoique assûré d'être joint le lendemain par le Comte François Rangone, qui étoit à la

tête d'un detachement nombreux, ne crut pas devoir attendre ce secours, & marcha droit à l'ennemi. Il culbuta d'abord la Cavalerie Milanoise; mais l'Infanterie tint ferme, & se défendit avec tant de vigueur, que le combat ne finit que par la défaite entiere des troupes du Seigneur Pallavicin, ayant été lui-même fait prisonnier. Je reviens au siége de Pavie. 1525.

Escarmouches entre les Espagnols & les Italiens.

Depuis plus de deux mois que cette Place étoit attaquée, la prudence & la valeur du Général qui y commandoit, avoient rendu inutiles tous les efforts des assiégeans. Il y avoit treize à quatorze jours que les deux armées ennemies étoient en présence l'une de l'autre; & tout ce tems se passa en sorties de la Ville & en escarmouches. Le quartier de Jean de Medicis où la garde se faisoit négligemment fut forcé par les Espagnols, & ils tuerent bien du monde avant que les Italiens se fussent mis en état de défense. Ces derniers ne furent pas long-tems sans avoir leur revanche. Leur Chef ayant fait deux détachemens de ses troupes, ordonna que l'un des deux se tînt caché dans les fossés de la

Ville, & assigna à l'autre un poste
1525. plus éloigné. Les Espagnols ne manquerent pas de faire une seconde sortie, mais qui ne leur réussit pas comme la premiere. D'une embuscade ils tomberent dans une autre, & se trouverent ainsi entre deux feux sans pouvoir ni avancer ni reculer, leur defaite fut entiere, & de tous ceux qui étoient sortis de la Ville, il n'y en rentra pas un seul; mais cet avantage nous fut vendu chérement. Jean de Medicis blessé d'un coup d'arquebuse fut obligé de se faire transporter hors du camp; & ses soldats se trouvant sans Chef se débanderent, desertion qui jointe à celle des Grisons, nous ôtoit neuf à dix mille hommes de bonnes troupes. Ce fut à peu près dans ce tems là, que le Comte de Carpi, Ambassadeur de France à la Cour de Rome, écrivit au Roi au nom de Sa Sainteté, pour lui représenter qu'il ne pouvoit que gagner infiniment, s'il différoit d'en venir à une bataille décisive, qu'en moins de quinze jours l'armée Imperiale seroit dans la nécessité de se débander faute d'argent & de vivres. L'Empereur ne pouvant tirer aucun secours ni du

Duché de Milan, dont nous étions en poſſeſſion, ni du Royaume de Naples, ou l'armée du Duc d'Albanie étoit la plus forte. Et c'étoient là cependant preſque les ſeules reſources ſur leſquelles ce Prince put compter pour fournir aux frais de la guerre; mais ces conſidérations ne firent aucune impreſſion ſur l'eſprit du Roi, ſa réſolution étoit priſe, & rien ne put le faire changer d'avis (*a*). 1525.

(*a*) La Trimouille, la Palice, Thomas de Foix & pluſieurs autres des principaux Officiers, étoient d'avis qu'on levât le ſiége de Pavie, & qu'on ſe retranchât à la Chartreuſe, ou à Biraſco, qui étoient deux poſtes avantageux; parce qu'en prenant ce parti, on étoit aſſuré de remporter la victoire ſans péril, & ſans qu'il en coutât une goute de ſang. Ils fondoient leur avis ſur le défaut d'argent, qui mettant les ennemis hors d'état de conſerver longtems leurs troupes en corps d'armée, les forceroit à ſe diſſiper, ou du moins à ſe renfermer dans les places. Ils ajoutoient que ſi les Allemans de la Garniſon de Pavie, auxquels il étoit dû la paye de pluſieurs mois, ne ſe mutinoient pas, ce n'étoit que dans l'eſpérance d'être bientôt payés; que d'abord après la levée du ſiége, ils ne manqueroient pas d'exiger leur ſolde; & comme il ſeroit impoſſible de les ſatisfaire, il arriveroit infailliblement qu'ils exciteroient quelque violente ſédition; que l'unique reſſource des ennemis étoit d'en venir promp-

1525. Bataille de Pavie.

Cependant l'intention des Généraux de l'armée ennemie, étoit de ne nous livrer bataille que lorſqu'il ſe préſenteroit quelque occaſion favorable de nous attaquer avec avantage ; ils vouloient avant toutes choſes eſſayer de gagner le Parc de Mirabel, & ſe procurer par ce moyen la facilité de rafraîchir la garniſon de Pavie. Mais pour s'emparer de ce poſte, il falloit qu'ils paſſaſſent à la tête de notre armée : & comme elle ſe trouvoit campée dans un lieu avantageux, ils ſe propoſerent, ou de la combattre, ſi elle

tement aux mains ; que lorſqu'ils verroient les choſes traîner en longueur, le déſordre & la confuſion ſe mettroient dans leur armée ; que peut-être appréhendoit-on la honte d'une retraite, mais qu'il n'y en avoit point à craindre lorſqu'on ne la faiſoit que pour ne pas donner aux caprices de la fortune un avantage certain. Mais ce qui les confirmoit dans leur ſentiment, c'eſt qu'ils ſçavoient que notre armée n'étoit pas à beaucoup près auſſi forte que le Roi le penſoit : il la payoit ſur le pied de treize cens lances, de dix mille Suiſſes, de quatre mille Lanſquenets, de cinq mille Fantaſſins François & de ſept mille Italiens ; mais il s'en falloit bien que ces troupes montaſſent en effet à ce nombre : ce déſordre venoit de l'avarice des Officiers & de la négligence des Commiſſaires.

sortoit de ses retranchemens pour s'opposer à leur passage ; ou de passer outre, si elle leur en laissoit la liberté. Ils étoient venus camper du côté de la Chartreuse, bien près de notre camp ; & le jour de Saint Mathias ils marcherent vers le Parc de Mirabel ; après avoir abbatu quarante à cinquante toises des murailles de ce parc, ils firent passer par la bréche deux ou trois mille Arquebusiers Espagnols, accompagnés de quelques chevaux legers ; après ce premier corps de troupes, marchoient les vieilles bandes Allemandes & Espagnoles, ayant sur leurs ailes beaucoup de Gendarmerie pour les soûtenir. Toutes ces troupes prirent ensemble le chemin de Mirabel, laissant à leur gauche le quartier du Roi, que leur dessein n'étoit pas d'attaquer à cause du poste avantageux où il se trouvoit. 1525.

J'ai dit que les Impériaux étoient obligés de passer à la tête de notre armée. Jacques Galliot de Genouillac, Sénéchal d'Armagnac & grand Maître de l'artillerie, avoit si avantageusement dressé ses batteries, qu'elles firent un carnage affreux des ennemis. Dans le même tems le

1525. Duc d'Alençon qui avoit son quartier à Mirabel, ayant détaché le Seigneur de Brion pour charger une troupe d'Espagnols qui vouloient passer à notre droite, cette troupe fut battuë à platte couture, & on prit aux ennemis quatre ou cinq piéces de campagne.

Le Roi informé de ces premiers succès, & qui voyoit de ses yeux l'Infanterie Allemande & Espagnole défilant sans ordre & avec précipitation pour gagner un chemin creux, où elle pût se mettre à couvert du feu de notre artillerie, abandonna son poste pour marcher à l'ennemi; & ce fut là l'une des principales causes de la perte de la bataille.

Les Impériaux n'ayant plus rien à craindre de notre artillerie, devant laquelle le Roi se trouvoit placé, reprirent courage: leur Gendarmerie, parmi laquelle ils avoient mêlé deux ou trois mille Arquebusiers à pied, s'avança avec intrépidité. Le Roi avec les Suisses qui étoient à sa droite, & qui faisoient sa principale force, attaqua & tua de sa main le Marquis de Saint Ange, qui conduisoit le premier escadron de la Gendarmerie ennemie, rompit cet escadron & le

culbuta ; mais les Suiſſes, qui devoient en même tems attaquer quelques bataillons de Lanſquenets Impériaux, ſe débanderent & ſe ſauverent à Milan. Ils furent peu de momens après remplacés par nos Lanſquenets, mais qui étoient en trop petit nombre pour pouvoir faire tête à l'Infanterie ennemie. Leurs chefs François, frere du Duc de Lorraine, & le Duc de Suffolc, furent tués dès les premieres charges, & leur troupe fut taillée en piéces. Il ne reſtoit plus au Roi de reſſource, que dans ſa propre valeur. Inveſti de toutes parts il eut ſon cheval tué ſous lui & fut bleſſé à la jambe, & dans cet état il ne laiſſa pas que de combattre. L'Amiral de Bonivet, Louis de la Trimouille, âgé de 75 ans ; Galeas de Saint Severin, Grand Ecuyer de France ; un autre Galeas, Grand Maître d'Hôtel ; Marafin, Premier Ecuyer ; le Comte de Tonnerre ; Chaumon ; Buſſi-d'Amboiſe ; Buzancez ; Beaupreau, & pluſieurs autres Seigneurs, qui s'étoient fait jour l'épée à la main, pour voler à ſon ſecours, furent tués à ſes côtés ; le Maréchal de Foix, & le Bâtard de Savoye, Grand Maître de France,

1525.

1525. furent pris couverts de bleſſures, & moururent peu de tems après. Le Comte de Saint Pol, nageant dans ſon ſang & ne donnant preſque plus aucun ſigne de vie, fut conduit à Pavie, où il guérit contre toute eſpérance.

L'avant-garde de notre armée, commandée par le Maréchal de Chabannes, n'eut pas un ſort plus heureux que le corps de bataille. Attaqué par l'armée entiere des ennemis, il ne put leur oppoſer qu'une foible réſiſtance. La plus grande partie de ſes gens fut taillée en piéces, & il fut lui-même laiſſé parmi les morts. Le Maréchal de Montmorenci, qui la veille de la bataille avoit été envoyé à San-Lazaro, avec cent hommes d'armes, mille Fantaſſins François & deux mille Suiſſes, pour garder un paſſage, s'étoit remis en marche pour rejoindre l'armée, dès qu'il eut entendu le bruit de notre artillerie; mais la diligence qu'il fit fut inutile, il fut enveloppé par un détachement ennemi & fait priſonnier.

Le Roi eſt fait priſonnier.

Cependant le Roi environné de ſoldats furieux, dont il devoit d'autant plus craindre la brutalité, qu'il les voyoit déja diſputer entre eux

qui il appartiendroit après ſa priſe, étoit inutilement preſſé de ſe rendre. Sur ces entrefaites arriva Pomperan, qui comme nous l'avons dit, avoit accompagné le Connétable de Bourbon dans ſa fuite. Ayant écarté cette ſoldateſque inſolente qui s'acharnoit contre la perſonne de ſon Prince, il ſe jetta à ſes pieds, & fut bientôt après joint par le Comte de Lannoi, à qui le Roi ſe rendit. (*a*) 1525.

Le Duc d'Alençon qui, commandoit l'arriere-garde, voyant tout perdu, paſſa le Teſin avec les débris de l'armée & reprit la route de France; pendant que Théodore Trivulce & Chandion ſortoient de Milan, avec le peu de troupes qu'on y avoit laiſſées; & ce fut tout ce qui ſe retira avec quelque ordre. (*b*)

(*a*) Il eſt dit dans une lettre de Jean de Tournon, écrite au Vicomte de Turenne, que le Roi ſe défendit à pied preſque ſeul au milieu d'un tas de morts tant François qu'ennemis; qu'il tua ſept hommes de ſa main, cinq avant que d'être renverſé de ſon cheval, & deux après s'être relevé.

(*b*) Pierre Martir d'Anglerie qui étoit du Conſeil d'Eſpagne, & quelques autres Auteurs après lui, diſent qu'il y eut vingt-cinq mille François de tués & qu'il s'en noya cinq mille dans le Teſin; mais à peine l'armée Françoiſe montoit-elle à ce nombre.

1526. Nous ne finirions pas, si nous voulions donner ici une liste exacte de tous les Officiers de marque, qui furent tués ou faits prisonniers. On compte parmi les derniers, Henri, Roi de Navarre; Louis Duc de Nevers; les Seigneurs de Fleuranges; de Brion; de Lorges; de la Rochedumaine; de Rochepot de Montejean; d'Annebaut; de la Mailleraye; de Montpezat; de Boissy; de Curton; de Langey, & une infinité d'autres, qu'il seroit trop long de nommer. (*a*)

Guichardin écrit que les Impériaux ne perdirent qu'environ sept cens hommes, & qu'il y eut plus de huit mille François tués dans le combat, ou noyés dans le Tesin.

(*a*) Parmi les morts étoient Frontenai de la Maison de Rohan, François de Duras, Hector de Bourbon, Vicomte de Lavedan, Antoine Saint Gelais, Pierre Le Voyer de Paulmi, dont le pere étoit aussi à la bataille, Josserand Villemor, Adam Ravenel, Aubigni, Louis d'Arset. Aux prisonniers de marque dont parle du Bellai, il faut ajouter Bonneval, Jean de Montferrat, Barbesieux, François de Bourbon, le Prince de Talmont, François, frere du Marquis de Saluces, le Comte de Villars, de Rieux, de Congi, de La Tour Landri, de Vassé, Villardin, Barbou, de Longueval, Jerôme Léandre, Evêque de Brindes & Légat du Pape, fut aussi pris & renvoyé libre sur le champ par le Vice-Roi.

Fin du premier Volume.

(189) 355

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 14 01 02 07 009 0